هكذا من الاصل



Le Monde

LE MONDE DES LIVRES
■ Une histoire de la psychiatrie
■ Boom éditorial sur les religions

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16362 – 7,50 F
VENDREDI 5 SEPTEMBRE 1997
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Le gazole nocif

Un rapport d'experts de la santé publique établit que les particules émises par le gazole *« sont bien des facteurs de risque sanitaire »*. Mais le gouvernement renonce à alourdir la taxation de ce carburant. p. 12 et 32

■ Diana : la reine critiquée

Les Britanniques s'offusquent de l'attitude distante de la famille royale depuis le décès de la princesse. p. 6 et 16

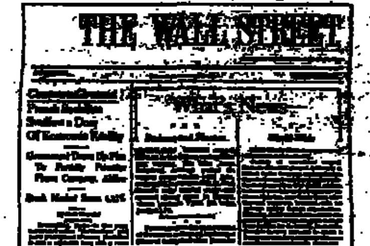
■ Un entretien avec le PDG de Carrefour

Daniel Bernard déclare au *Monde* que l'OPA de Promodès sur Casino s'inscrit dans un mouvement irrésistible de concentration. p. 18

■ Il n'y a plus de crimes parfaits

Grâce à la génétique, un indice de quelques milliardièmes de gramme suffit à confondre un criminel. p. 24

■ Les bons points du « Wall Street »



Le quotidien américain ultralibéral loue le pragmatisme de Lionel Jospin et dresse un bilan positif de sa politique économique. p. 31

■ Débat public pour l'aménagement

Installée jeudi 4 septembre, la Commission nationale de débat public devra organiser une concertation transparente sur les grands projets d'aménagement du territoire. p. 13

■ Proche-Orient : pour une vraie paix

Pour Edward W. Said, seul un échange de territoires mettra un terme au conflit israélo-palestinien. p. 16

■ La défense selon le premier ministre

Le premier ministre a affirmé, jeudi 4 septembre, devant les auditeurs de l'IHEDN, qu'il respecterait la loi de programmation militaire votée en 1996. p. 10 et notre éditorial p. 17

■ « France Soir » se cherche

La nouvelle formule du quotidien populaire du groupe Hersant provoque des tensions dans la rédaction. p. 29

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 905 - 7,50 F

La junte algérienne se déchire sur le dialogue avec les islamistes

Un nouveau massacre aurait fait vingt-deux morts près d'Alger

ALORS QUE LA CLASSE politique algérienne s'interroge sur l'opportunité d'un dialogue avec les ex-dirigeants du Front islamique du salut (FIS), la violence continue. Selon la presse, vingt-deux habitants d'un village du Sud algérois ont été *« égorgés »* dans la nuit du mardi 2 au mercredi 3 septembre, par des éléments mal identifiés. En toile de fond de cette série de tueries – près de 400 morts la semaine dernière près de la capitale –, le pouvoir militaire algérien se divise sur l'attitude à adopter face au FIS. Les partisans d'un *« compromis »* pencheraient pour un accord avec Abassi Madani, l'un des dirigeants historiques du FIS, aux termes duquel ce dernier lancerait un appel à la trêve. D'autres s'opposent à tout dialogue avec ce qui reste de l'état-major du FIS. Le sort réservé à M. Madani – emprisonné, libéré, puis de nouveau placé en résidence surveillée – paraît révéler de graves dissensions au sein de la junte militaire au pouvoir.

Lire page 2



Immigration : M. Jospin opte pour la fermeté

Le certificat d'hébergement est maintenu

LIONEL JOSPIN a rendu, mercredi 3 septembre, ses derniers arbitrages concernant les projets de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers et sur la nationalité. Le premier ministre a généralement tranché dans le sens de la fermeté, sur la dizaine de points qui demeuraient en débat. Il n'a pas souhaité supprimer le certificat d'hébergement, contrairement à ce que proposait le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, qui juge cette formalité *« inutile »*. Ce document devra être visé par le maire, conformément à la proposition de Patrick Weil, auteur d'un rapport remis le 31 juillet.

Une autre disposition, fortement contestée par les associations de soutien aux immigrés et certains partis de gauche, concerne la durée de rétention administrative dont dispose l'administration pour reconduire un étranger en situation irrégulière. Lionel Jospin a choisi de conserver le délais de quatorze jours, proposé par Patrick Weil, contre dix jours actuellement. En 1993, le Conseil constitutionnel avait censuré la loi Pasqua sur ce point, estimant que même un délai de dix jours nécessitait de sérieuses précautions. Soulignant que *« tous les pays européens disposent de délais beaucoup plus longs »*, Lionel Jospin a pris le risque d'une censure constitutionnelle.

La proposition du ministère de la justice de permettre l'acquisition de la nationalité française dès l'âge de treize ans a été écartée. M. Jospin retient l'âge de seize ans, avec manifestation de volonté, ou une acquisition automatique à dix-huit ans. Il a repoussé la proposition, avancée par M. Weil, d'une rétention judiciaire d'un mois visant à faciliter la reconduite des délinquants étrangers.

Les associations de soutien aux étrangers se déclaraient, jeudi 4 septembre, *« pas satisfaites »*. Le projet de loi sur l'immigration doit être examiné par la commission nationale consultative des droits de l'homme, le Haut Conseil à l'intégration et le Conseil d'Etat.

Lire page 11

Les Voyager fêtent leurs vingt ans aux frontières du système solaire

LES SONDES SPATIALES Voyager 1 et Voyager 2 fêtent leurs vingt ans aux frontières du système solaire. Lancées les 20 août et 5 septembre 1977, elles ont parcouru plus de 11 milliards de kilomètres et foncent vers l'espace interstellaire à 60 000 kilomètres/heure (par rapport au Soleil). L'odyssée des petits vaisseaux automatiques américains représente une des plus belles aventures de l'ère spatiale, un exploit plus fantastique encore, du strict point de vue scientifique, que l'envoi de l'homme dans l'espace ou la conquête de la Lune.

Jusqu'en 1989, ils avaient transmis de superbes images des planètes géantes du système solaire. Ils les ont laissées aujourd'hui loin derrière eux. Si tout va bien, vers 2003, les deux Voyager devraient aborder l'héliopause, une zone que les astronomes considèrent comme la « frontière » du système solaire. C'est en effet la limite de l'héliosphère, l'énorme bulle formée par les particules que crache le Soleil et dans laquelle baignent toutes les planètes.

Les chercheurs espèrent que les explorateurs de l'espace leur fourniront de précieuses données sur ces contrées où aucun instrument fabriqué par l'homme n'est jamais allé effectuer des mesures. Les deux vaisseaux *« n'ont parcouru que la moitié de leur voyage et des occasions uniques de nouvelles découvertes les attendent encore sur le chemin de l'espace interstellaire »*, assure Edward Stone, directeur du Jet Propulsion Laboratory (JPL) à Pasadena (Californie), le centre de la NASA chargé de la conduite des sondes spatiales. Son optimisme est raisonné : les trois générateurs d'électricité au plutonium dont dispose chaque sonde devraient fonctionner jusqu'en 2020 et la route est, *a priori*, dégagée.

Même s'ils tombent en panne demain, les deux Voyager auront dépassé tous les espoirs de leurs concepteurs. A l'origine, ces robots de 815 kilos étaient supposés ne visiter que deux planètes. Enthousiasmés par la richesse de la moisson de données et d'images récoltées lors de leur survol de Jupiter (en mars et en juillet 1979), puis de Saturne (en novembre 1980 et août 1981) et de sa « lune » Titan, les techniciens de la NASA décidèrent de prolonger la mission. Ils entreprirent alors de reprogrammer à distance les ordinateurs des deux sondes.

Grâce à ce tour de force technologique – annonciateur des exploits martiens du robot Sojourner aujourd'hui –, Voyager 2 est allé ensuite mitrailler sous tous les angles Uranus (janvier 1986), puis Neptune (août 1989), avant d'accompagner Voyager 1 dans sa course folle vers les confins du système solaire. *« J'ai l'impression d'être sur le gaillard d'avant de la caravelle de Christophe Colomb abordant les côtes de l'Amérique »*, s'émerveillait, à l'époque, un astronome français devant les premières images de Neptune.

« Lunes » inconnues autour des planètes visitées, phénomènes d'ordre « volcanique » insoupçonnés dans ces contrées lointaines : les deux Voyager, à eux seuls, nous en ont appris beaucoup plus sur le système solaire que tous les astronomes réunis depuis Ptolémée. Et pour un coût très inférieur à celui de la navette spatiale. Aujourd'hui encore, ces sondes servent de référence aux scientifiques et aux politiques qui s'opposent aux ruineux programmes de vols humains.

Jean-Paul Dufour

JO de 2004 : l'Afrique en lice

ROME, LE CAP, Athènes, Buenos Aires ou Stockholm ? Vendredi 5 septembre, les 107 membres du Comité international olympique (CIO), réunis à Lausanne, désigneront la ville qui accueillera les Jeux olympiques de 2004. Avant que Juan Antonio Samaranch, président du CIO, annonce, à 18 h 30, le nom de la cité lauréate, ils auront entendu les délégations des cinq comités de candidature défendre leur chance une dernière fois, avec l'appui de personnalités, notamment Nelson Mandela pour Le Cap et Carlos Menem pour Buenos Aires. Si Le Cap était choisie, l'Afrique accueillerait pour la première fois le rendez-vous mondial des sportifs.

Lire pages 22 et 23

M. Blanc en kamikaze de la privatisation

PREMIER gros embarras pour le nouveau gouvernement ? Le départ désormais acquis de Christian Blanc d'Air France est un curieux paradoxe pour l'équipe de Lionel Jospin. Elle est parvenue, avant l'été, à justifier un reniement de ses promesses sur des dossiers industriels difficiles – la réforme de la SNCF a été maintenue, l'usine Renault de Vilvorde a été fermée, la privatisation de Thomson a été relancée. Or aujourd'hui, une polémique commence parce que le premier ministre... tient ses engagements sur Air France.

Au regard de la compétitivité des compagnies aériennes américaines, de British Airways ou de Lufthansa, le transport aérien français a pris beaucoup de retard.

Le plan de restructuration d'Air France a été engagé tardivement, en 1994. Il a été lent à porter ses premiers fruits. Ce n'est qu'en mars 1997 que le groupe a dégagé ses premiers profits (394 millions de francs) après sept ans de pertes. Pour cette année, Christian Blanc promet plus de 500 millions de francs de bénéfice, alors que British Airways dégage plus de 6 milliards de francs de profit. Lufthansa sera complètement privatisée à la mi-octobre. La concurrence est sauvage dans un ciel européen complètement libre depuis le 1er avril 1997.

M. Blanc estime que, pour consolider le redressement, une privatisation est indispensable. Le statut d'entreprise publique d'Air France l'empêcherait de nouer des alliances internationales du type Lufthansa-United Airlines, KLM-Northwest ou British Airways-American Airlines. Après la compagnie espagnole Iberia, l'italien Alitalia est sur le point de lui échapper en signant un accord avec le hollandais KLM. Les accords commerciaux signés avec les américains Delta et Continental Airlines, en 1996, n'ont eu qu'une application limitée. L'approfondissement de ces alliances passe, selon le PDG, par l'entrée des Américains dans le capital de la compagnie.

Pour M. Blanc, l'Etat, bon pour boucher les déficits (Air France touche 20 milliards de recapitalisation), n'est pas capable d'assurer les moyens financiers d'une stratégie de développement.

Christophe Jakubyszyn et Eric Le Boucher

Lire la suite page 17 et nos informations page 8

Maire de toutes les Russies



IOURI LOUJKOV

MOSCOU fête à partir du vendredi 5 septembre son 850e anniversaire. Fastueuses et coûteuses, les cérémonies permettront au puissant maire de la capitale, Iouri Loujkov, de soigner son image – cependant entachée par la corruption – de réformateur efficace, et de renforcer ses chances de succéder à Boris Eltsine. Portrait de ce « maire de toutes les Russies ».

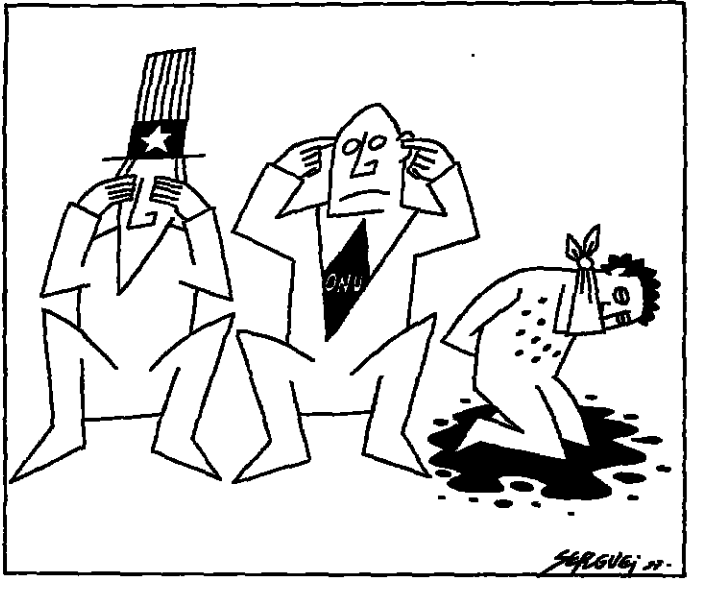
Lire page 15

MASSACRES 22 habitants d'Ouled-Larbi, à 80 kilomètres au sud d'Alger, ont été égorgés dans la nuit du mardi 2 au mercredi 3 septembre lorsqu'un groupe armé a attaqué leur village, selon la presse algérienne de jeudi. ● LA REMISE en résidence surveillée du dirigeant historique de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Abassi Madani, libéré à la mi-juillet, alors qu'il s'apprêtait à lancer à la télévision un appel solennel en faveur d'une trêve, a relancé les spéculations sur les profondes dissensions entre les militaires au sommet de l'Etat. ● LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de l'ONU, Kofi Annan, qui s'est entretenu au téléphone avec le président Zeroual, appelle à *« une solution urgente »* en Algérie. ● POUR L'ANTHROPOLOGUE Gibert Grandguillaume, la violence actuelle doit être reliée aux règlements de comptes sanglants qui ont marqué la naissance de l'Algérie en 1962.

Les luttes de clans s'exacerbent au sein du pouvoir algérien

L'opportunité ou non d'un dialogue avec les islamistes de l'ex-FIS divise les militaires, après une série de massacres qui a mis en évidence leur impuissance à assurer la sécurité

L'ALGÉRIE donne l'impression d'être devenue un bateau ivre. Il y a une semaine, près de 400 personnes, selon des sources dignes de foi, ont été massacrées aux portes de la capitale sans que les auteurs des tueries soient inquiétés. Plusieurs milliers d'hommes armés stationnaient pourtant dans les casernes à proximité. A l'issue du week-end, ponctué de son habituel cortège de tueries, un autre événement est venu éclairer cette Algérie à la dérive où les rumeurs de coup d'Etat refont surface. Le dirigeant historique de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Abassi Madani, libéré à la mi-juillet, a été placé en résidence surveillée et menacé d'un renvoi en prison – où il vient de passer près de six ans. Sa faute ? S'être dit *« prêt à lancer un appel pour arrêter l'effusion de sang immédiatement »*, en réponse au secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, qui, samedi à Venise, avait osé prôner *« la tolérance »* et *« le dialogue »* en Algérie. Le message transmis à Kofi Annan ne portait pas le sigle du FIS. Et il n'était pas signé par Madani mais par son fils, Abbas Salman.



Voici donc le chef charismatique des islamistes cloîtré de force dans l'appartement qu'il occupe à Belcourt, dans la banlieue populaire d'Alger. Seule sa famille, ou ce qu'il en reste (la plupart de ses proches vivent en exil en Allemagne), est désormais autorisée à communiquer avec lui, selon un communiqué du ministère de l'intérieur.

Ce raidissement des autorités a surpris. Car Abassi Madani n'est pas un Savonarole aux couleurs de l'islam. Et son parti n'a plus grand chose à voir avec ce qu'il était en 1990-1991, au plus fort de ses succès électoraux. Le FIS revendiquait alors un pouvoir hégémonique. Affaibli par les coups portés par le régime et miné par les dissensions internes, il ne demande plus que sa réintégration progressive – sous un autre sigle – dans la vie politique algérienne.

STRATÉGIE DE COMPROMIS

Symbole de cette stratégie de recentrage et de compromis, Abassi Madani devait lancer dans les prochains jours à la télévision algérienne un appel en faveur de la trêve auquel allait se rallier l'Armée islamique du salut (AIS), le bras armé du FIS, active dans l'est et l'ouest de l'Algérie (le centre étant le fief des Groupes islamiques armés, GIA). Les détails de l'opération avaient été soigneusement réglés avec les autorités qui, de leur côté, n'avaient rien promis en échange.

Le compte-rendu de ces tractations avec le pouvoir a été fait mardi matin 2 septembre, au cours d'une réunion au domicile d'Abdelkader Hachani, le numéro 3 du FIS. Libéré le 8 juillet, après cinq ans passés en prison sans jugement, celui qui passe pour être la tête pensante du FIS avait invité à son domicile les représentants des partis de l'opposition signataires avec le FIS de la plate-forme de Rome pour *« une issue pacifique et démocratique »* de janvier 1995 : le Front de libération nationale (FLN), le Front des forces socialistes (FFS) d'Hocine Aït-Ahmed, et le parti des travailleurs (PT), une organisation d'extrême-gauche. Placé en résidence surveillée, Abassi Madani va-t-il malgré tout lancer un appel à la trêve ? Les dirigeants des autres partis de l'opposition ne l'excluent pas. *« Les islamistes sont des bébés en politique. Ils sont en train de se faire manipuler par le pouvoir »*, affirme un responsable du FFS. Dans son édition de mardi, le quotidien *Libération* affirme que l'appel devrait être lancé malgré tout *« dans les jours qui viennent »*. *« Il n'en est plus question »*, assurent de leur côté les dirigeants islamistes exilés en Europe.

L'essentiel n'est pas dans les tergiversations du FIS mais dans les luttes au sommet de l'Etat qui les nourrissent. Le pouvoir algérien est opaque. Le président Zeroual doit autant son pouvoir à l'armée qu'aux électeurs qui ont voté en sa faveur en novembre 1995. Il a beau s'être doté d'une Constitution taillée sur mesure et disposer à la chambre des députés d'une majorité écrasante, le chef de l'Etat doit composer avec d'autres clans où se côtoient ses pairs.

Si le consensus est la règle générale à la tête du régime, la valse-hésitation autour du sort de Madani et le massacre commis en toute impunité la semaine dernière témoignent des divisions au sein du pouvoir. Elles sont suffisamment fortes pour qu'à Alger, les rumeurs de coup d'Etat aillent bon train depuis quelques semaines. *« Il va se passer quelque chose »*, pronostique un militaire sous le couvert de l'anonymat.

Dès 1995, les tractations avec le FIS, *via* l'AIS, avaient été amorcées à l'initiative du général Betchine, un ami personnel de Liamine Zeroual dont il est le ministre-conseiller à la présidence. Présenté comme *« l'homme des Américains »*, le général Betchine – un ancien chef de la Sécurité militaire – pense pouvoir réduire les islamistes par le dialogue. Mais il doit composer avec un autre clan, dirigé par le général Mohamed Lamari, l'inamovible chef d'état-major de l'armée et le véritable numéro 2 du régime. Adversaires de tout dialogue avec les islamistes qu'il veut éradiquer sans états d'âme, le général Lamari et les militaires de son entourage préconisent une gestion très autoritaire de la société.

Un troisième clan existe, qui pratique habituellement un jeu de balancier subtil entre la présidence et l'armée : celui du général Tewfiq Médiène, le patron des services secrets et des troupes de choc qui affrontent les groupes armés sur le terrain. Depuis peu, *« Tewfiq »* comme on le surnomme, s'est rapproché du clan de la présidence. Pour prix de son ralliement, il a obtenu que les négociations avec l'AIS – et leur incorporation future au sein de l'armée – incombent à son adjoint, *« Smaïn »* Lamari, et non plus au général Betchine. Dans un pays où les services de renseignements comptent un représentant à tous les échelons de la vie publique, des ambassades aux entreprises publiques en passant par les ministères, le général Médiène est un homme incontournable.

C'est entre ces trois centres de pouvoir que se joue la partie. Chaque clan dispose de relais politiques et de journaux amis pour faire passer des messages qui nourrissent les spéculations les plus folles. L'appel de Saïd Sadi, le chef du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), un parti à dominante kabyle, pour reporter les élections locales normalement prévues le 23 octobre en est un. Ces dernières ne doivent-elles pas conclure le replâtrage démocratique de l'Algérie ?

J.-P. T.

Kofi Annan appelle à « une solution urgente »

Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, qui s'est entretenu par téléphone avec le président algérien Liamine Zeroual, mercredi 3 septembre, déclare dans un communiqué qu'il est *« important qu'une solution urgente soit trouvée »*. Le président algérien l'a informé de l'hostilité de son pays à toute *« immixtion »* dans les affaires algériennes. Le département d'Etat américain, *« horrifié »* par les derniers massacres, a indiqué, mercredi, que Washington *« soutiendrait »* M. Annan dans *« ses efforts personnels »*. Hocine Aït-Ahmed, président du Front des forces socialistes (FFS, opposition), a annoncé qu'il avait adressé une lettre personnelle à M. Annan, lui demandant de *« mettre en action les voies et moyens appropriés »* pour *« une sortie de crise globale pacifique et démocratique »*. Il suggère notamment l'envoi rapide en Algérie d'un *« délégué spécial »* et la création d'une commission d'enquête sur les récents massacres. – *(AFP, Reuter.)*

Gilbert Grandguillaume, anthropologue, arabisant, maître de conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociales

« L'Histoire est partie prenante dans la violence d'aujourd'hui »

« Peut-on expliquer la montée de la violence en Algérie sans plonger dans l'histoire récente de ce pays ?

– Il faut effectivement les relier mais pas du point de vue culturaliste, en disant que les Algériens sont des musulmans, des barbares. Mais il est vrai que l'Histoire est partie prenante dans les événements actuels. Nous assistons à un règlement de comptes généralisé qui débouche sur les horreurs.

» Certains règlements de comptes remontent aux événements de 1990-1991. Des villages où ont eu lieu les massacres se situent dans des zones qui avaient massivement voté pour le FIS aux communales de 1990 et au premier tour des législatives de 1991. On ne peut pas exclure que l'armée soit satisfaite de les voir aujourd'hui punis, même si la punition est atroce. Dans les municipalités qui avaient voté FIS, beaucoup de maires ont été destitués par la suite et remplacés par des délégués communaux faisant office de maire. Certains, à leur tour, ont été éliminés physiquement. C'est une autre source de violence.

» D'une façon plus large, si l'on s'en tient à la version « règlement de comptes », il faut également tenir compte du rejet massif de ce pouvoir qu'avait traduit le vote FIS.

– Est-ce que ces haines suffisent à expliquer que l'on tue 300 ou 400 personnes dans un village ?

– Non, bien sûr, mais les sources de tension dans la société algérienne et cette haine du pouvoir restent présentes en toile de fond. Elles peuvent être facilement réanimées, réorientées à l'occasion de rumeurs, de manipulations.

» Mais je reconnais que l'ampleur de la violence est telle qu'il faut sans doute remonter plus haut. Aujourd'hui, des règlements de comptes ont lieu dont la source est à rechercher dans les conflits nés de l'indépendance algérienne en 1962. Je pense aux massacres de harkis qui ont lieu durant l'été de cette année-là, dans les premiers mois de l'indépendance. On évalue le nombre de morts entre 60 000 et 100 000. Les harkis, c'étaient des Algériens recrutés par la France et qui étaient engagés dans des milices du même type que celles que le pouvoir actuel arme dans les villages.

» A l'indépendance, la France leur a refusé l'accès au territoire français. Ces gens-là se sont trouvés prisonniers dans leur propre pays. Et ils ont été tués. Ces harkis n'étaient pas des individus isolés. Ils appartenaient à des familles, à des tribus. Je suis convaincu qu'il y a des rancunes tenaces que les évènements actuels réactivent. Aujourd'hui, le qualificatif de « harki » ou de « fils de harki » est sans cesse utilisé comme une insulte par chacun des camps. Le harki, c'est celui qui a trahi son pays.

» Ces affaires de harkis, d'ailleurs, ne faisaient qu'en prolonger d'autres, liées à la guerre d'Algérie proprement dite. Il y avait le combat FLN contre la puissance coloniale certes, mais il y avait d'autres conflits, au moins dans les premières années, entre les gens qui adhéraient au FLN et les messalistes, du Mouvement national algérien (MNA) dirigé par Messali Hadj, le leader nationaliste.

– On évoque aussi des contentieux familiaux.

– Ils doivent jouer un rôle. Des haines traditionnelles entre villages, entre familles, entre clans subsistent. Elles reposent sur quoi ? Sur des atteintes à l'honneur, sur des querelles de terres qui n'ont pu être résorbées. On les voit réapparaître de nos jours à l'occasion de matches de football qui peuvent se terminer par des heurts violents entre partisans des deux camps.

– Tout cela n'explique pas pourquoi on assiste à une recrudescence de la violence.

– Peut-être y en avait-il autant les années précédentes sans qu'on le sache. L'information est verrouillée, manipulée par les groupes armés islamistes et le pouvoir. Il faut dire aussi que l'opinion publique, fragilisée par la guerre, est prompte à prendre pour argent comptant les rumeurs les plus folles, de toute nature. Il doit y avoir une violence préventive. La rumeur, les faux bruits doivent engendrer une part de violence.

» Au cours des derniers mois, l'Etat a incité la population à se défendre et a armé des milices. Ce faisant, il a reconnu sa propre incapacité à protéger les populations et, en même temps, a favorisé ce déferlement de violence dont ne nous parviennent que des bribes. Il me paraît acquis que la violence résulte pour partie de la mise en place des ces milices armées. Soit qu'elles fassent des coups, soit qu'elles suscitent la haine de l'autre camp.

» Enfin, il faut intégrer l'existence d'une délinquance massive. Avec toute cette jeunesse désœuvrée, dans un climat de violence institutionnelle où il n'y a plus de place pour le droit et la loi, la délinquance ne peut que prospérer.

> « Il y a des rancunes tenaces que les événements actuels réactivent »

– Vous donnez de l'Algérie l'image d'une société violente.

– C'est une société dure. A l'image de son école, par exemple. Les enfants y sont souvent frappés, brimés. Il y a quelques années, il était question de rédiger des circulaires contre ces châtiments corporels. Tout cela pour dire que l'on est soumis à la violence dès l'école, dès le plus jeune âge. Les citoyens sont malmenés dans leur vie quotidienne. Ils sont toujours obligés de recourir à la corruption pour les besoins les plus ordinaires. Cette fermentation avait trouvé un exutoire avec le vote FIS. C'était un vote protestaire, davantage qu'un vote d'adhésion à l'islamisme. Même cet exutoire a été refusé violemment par le régime.

» En 1973, on sentait déjà le mépris des citoyens pour le pouvoir, *la hogra*. Je me demandais quand ça éclaterait. Les premières émeutes remontent au début des années 80. Il suffisait d'une petite allumette pour que la violence se déchaîne à une grande échelle.

– Cette violence n'existait-elle pas sous le colonialisme ?

– Bien entendu. Il n'y avait pas de droit reconnu pour l'indigène. Il bénéficiait d'un droit relatif. Beaucoup de tricheries – les élections qui étaient truquées – avaient cours. L'indépendance aurait dû permettre la restauration du droit. En fait, une situation oppressive s'est mise en place. Or quand la loi n'existe pas, quand le pouvoir gouverne par la force, la violence n'est pas loin. Et la violence appelle la violence. Surtout quand aucun espoir ne se dessine de voir le droit et la légitimité restaurés. Les dernières élections, truquées, n'ont pu que démoraliser davantage la société civile.

– Quelle est l'urgence des urgences ?

– Rétablir le droit et la loi. L'Etat ne peut pas se crédibiliser par des élections truquées comme c'était le cas du temps de la colonisation. Il faut restaurer la confiance dans le pouvoir. Qu'il accepte d'être l'émanation de la société. Il y a bien eu quelques tentatives pour organiser des conférences nationales mais l'impression demeure que le pouvoir n'est pas disposé à abandonner sa mainmise sur les affaires. Il faudrait, non pas qu'il se retire, mais qu'il accepte de laisser une place aux divers courants de la société. J'imagine mal ce processus sans une médiation extérieure.

» L'appel de Kofi Annan *[le secrétaire général de l'ONU]* me semble quelque chose d'important, même si l'Algérie, par une fierté bien compréhensible, n'accepte pas d'être mise sur la sellette. La médiation doit être discrète. Il faudrait que les dirigeants algériens comprennent qu'il en va de leur intérêt. Les événement montrent pourtant qu'il n'y a pas de victoire militaire possible. Le terrorisme résiduel du premier ministre Ouyahia évoque « le dernier quart d'heure » de Robert Lacoste, le délégué général de la France en Algérie pendant la guerre. On peut même se demander si une telle victoire militaire est souhaitable. Elle viendrait verrouiller davantage la société algérienne. »

Propos recueillis par Jean-Pierre Tuquoi

La Mauritanie attend des « gestes » français à l'occasion du voyage de M. Chirac

A trois mois de l'élection présidentielle, l'opposition juge cette visite « inopportune »

LE PRÉSIDENT Jacques Chirac était attendu en Mauritanie, vendredi 5 septembre, pour une visite officielle de deux jours, la cinquième en Afrique depuis son arrivée à l'Elysée. A l'occasion de la présentation à la presse de ce voyage, mercredi 3 septembre, le porte-parole de la présidence, Catherine Colonna, a indiqué que M. Chirac, qui sera accompagné par le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, pourrait annoncer *« un certain nombre de gestes, soit dans le secteur de l'eau, soit dans le domaine alimentaire, pour tenir compte de la sécheresse »* qui sévit actuellement en Mauritanie.

Ces gestes, qui *« marqueront la poursuite de l'engagement de la France aux côtés de la Mauritanie »*, selon Mme Colonna, sont très attendus par les autorités mauritaniennes, qui comptent aussi sur une annonce de remise de dette publique. La coopération entre les deux pays est déjà très développée, notamment en matière d'agriculture et d'éducation. La France est d'ailleurs le premier partenaire de la Mauritanie dans de très nombreux domaines. Mais Nouakchott considère surtout que la visite de M. Chirac, à trois mois de l'élection présidentielle du 12 décembre, constitue un soutien politique implicite au président sortant, Maaouya Ould Sidi Ahmed Taya, candidat à un deuxième mandat de cinq ans à la tête du pays. En juin, à Paris, le président mauritanien s'était efforcé, en vain, de rencontrer, à l'occasion d'une visite privée, la nouvelle équipe gouvernementale française. Les partis d'opposition, qui envisagent de boycotter le scrutin du 12 décembre s'ils ne sont pas associés à sa préparation, attendent eux aussi beaucoup du discours que M. Chirac devrait prononcer samedi à Atar, dans le fief de son homologue mauritanien, notamment au chapitre de la démocratie et des droits de l'homme. Certains d'entre eux jugent néanmoins la visite présidentielle française *« inopportune »*, à quelques semaines de ce qu'ils tiennent pour une *« farce électorale »*.

L'armée comorienne est intervenue contre les séparatistes de l'île d'Anjouan

Certaines informations font état d'une résistance des indépendantistes

Les forces armées comoriennes ont débarqué, mercredi 3 septembre, à Anjouan, qui avait autoproclamé son indépendance début août. Peu d'informations ont filtré sur la situation, mais les séparatistes opposeraient une certaine résistance. La France a réaffirmé *« son plein soutien aux efforts engagés par l'OUA »* pour que des pourparlers de paix aient lieu prochainement en dépit de l'intervention militaire.

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique de l'Est

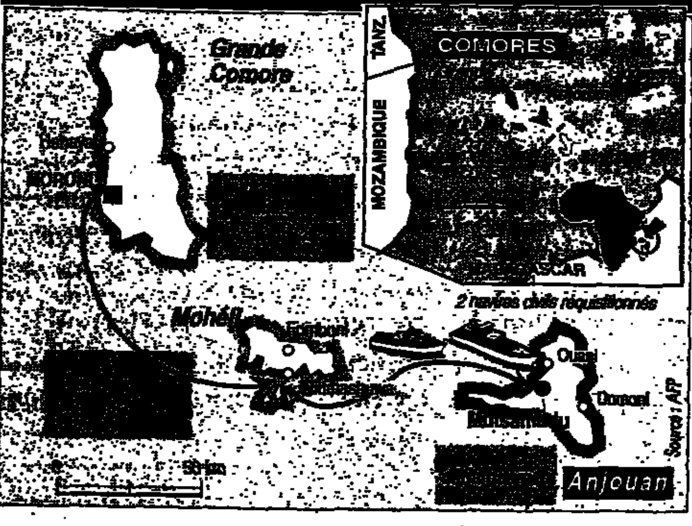
Les soldats comoriens, qui ont débarqué mercredi 3 septembre à l'aube sur l'île sécessionniste d'Anjouan, semblaient rencontrer des difficultés dans leur *« mission de pacification »*, en dépit des affirmations du gouvernement, selon lequel *« l'autorité de l'Etat a été rétablie sans effusion de sang »*.

« Le premier soldat a débarqué à 5 heures du matin, mais, à 8 heures du soir, les autorités reconnaissaient que l'opération n'était pas terminée, déclare-t-on de source sûre à Moroni. *C'est qu'il doit y avoir un problème. »*

Anjouan, qui a autoproclamé son indépendance le 3 août, a été isolée par le pouvoir central, qui a interrompu les liaisons téléphoniques, maritimes et aériennes vingt-quatre heures avant l'assaut. Les rares informations diffusées par radio font état de coups de feu et d'une résistance des indépendantistes, auxquels se sont ralliés quelques dizaines de gendarmes et de soldats d'origine anjouanaise. Selon des informations en provenance de Mayotte, l'armée régulière ne contrôlait, mercredi soir, que l'aéroport de l'île, près du village de Ouani ; ses tentatives de débarquement près de Mutsamudu, la « capitale », et sur la côte est, à Domoni, auraient été repoussées. Il y aurait un nombre important de blessés.

UN « CAMOUFLET » POUR L'OUA

Des sources proches des rebelles affirment que les insurgés ont fait manoeuvrer *Le Vulcan*, le navire utilisé par Bob Denard et ses mercenaires lors de leurs tentatives de coup d'Etat de 1995. Celui-ci, rebaptisé *Le Cœlacanthe*, a été immobilisé dans le port de Mutsamudu au début des événements par les séparatistes. Ces derniers chercheraient à couler les deux navires réquisitionnés par Moroni pour ce débarquement. L'un d'eux, en tentant de s'approcher de la côte, près du dépôt des hydrocarbures, aurait essuyé un tir de roquette.



Aucune source indépendante n'a pu décrire la situation à Anjouan, mais, compte tenu de la forte mobilisation de la population – environ 200 000 personnes, acquises en grande majorité à la cause séparatiste –, il est fort probable que l'île soit, comme le mois dernier, truffée de barrages sauvages, avec des dizaines d'arbres abattus en travers des routes, et les rues des localités obstruées par des containers, des pierres ou des carcasses de voitures.

Après avoir boudé la fête nationale du 6 juillet, les indépendantistes anjouanais, parmi lesquels beaucoup réclament un rattachement à la France, avaient manifesté le 14 juillet. Un officier avait abattu deux personnes dans la foule ; depuis, face à l'hostilité générale, les militaires et les gendarmes s'étaient retranchés dans leurs casernes. Les insurgés dénoncent la *« marginalisation économique et politique d'Anjouan par la Grande Comore »*, l'île principale de l'archipel, où est située la capitale, Moroni, et ils souhaiteraient une *« indépendance-association avec Paris »*.

Une mission de médiation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) s'était conclue, le 15 août, par un accord sur la tenue de pourparlers intercomoriens, qui devaient s'ouvrir, le 10 septembre, à Addis-Abeba (Ethiopie). D'entrée de jeu, l'OUA avait signifié aux séparatistes que le principe de l'intégrité territoriale des Comores n'était pas négociable. Pour apaiser les Anjouanais, les autorités comoriennes avaient même accepté de retirer, le 26 août, la centaine de militaires arrivés en renforts quelques semaines plus tôt. Des sources gouvernementales indiquent que ce retrait avait été interprété à tort comme un *« signe de faiblesse »*.

En confirmant l'intervention des forces armées, destinée *« à rétablir la loi et l'ordre républicains »*, le porte-parole de la présidence des Comores a précisé que celle-ci ne *« contredisait nullement »* l'initiative de l'OUA, qui *« doit être appuyée par un retour à la normale »* à Anjouan. L'opération a lieu au moment où le médiateur africain, l'Ivoirien Pierre Yéré, se trouve en mission à Moroni pour finaliser les détails de la rencontre intercomorienne. Le diplomate estime que la conférence de réconciliation sera reportée, mais que son principe doit demeurer. *« J'ai appelé la classe politique comorienne à faire preuve de retenue, car ce genre d'aventure comporte beaucoup de danger »*, a dit M. Yéré, qui ne souhaite pas commenter davantage l'opération militaire. *« J'ai essayé de faire comprendre aux autorités que l'intervention de l'armée ne résoudrait en rien les problèmes d'Anjouan, qui sont d'origine politique, institutionnelle et économique,* a-t-il poursuivi ; *mais apparemment, je n'ai pas été entendu. »*

Selon un diplomate en poste dans la région, ce débarquement constitue un *« camouflet »* infligé à l'OUA. Pour lui, le but du gouvernement est de nommer de nouvelles autorités locales à Anjouan, et d'envoyer ensuite *« des gens à sa solde »* aux négociations d'Addis-Abeba. Il s'interroge sur l'utilité de pourparlers en l'absence des *« vrais représentants »* d'Anjouan.

Selon un observateur, ce sont les « faucons » de l'équipe au pouvoir, appuyés par les « durs » de la hiérarchie militaire, qui ont emporté la décision, déterminés à laver l'affront fait aux forces armées comoriennes. Mais, si la résistance anjouanaise se poursuit, cela compliquera la tâche de l'armée, qui ne peut pas rester indéfiniment mobilisée à Anjouan, d'autant plus que sur l'île de Mohéli des indépendantistes manifestent aussi contre le pouvoir central.

Cette opération a divisé le gouvernement et l'armée, puisque le chef d'état-major, Moilime Djoussouf, qui avait publiquement fait état de son opposition à une intervention militaire, a été remplacé, la semaine dernière, par le chef de la sécurité présidentielle, le lieutenant-colonel Hassan Harouna.

Jean Hélène

Les chefs anjouanais auraient pris la fuite

Deux des principaux dirigeants séparatistes anjouanais auraient échappé aux militaires comoriens qui voulaient les arrêter, selon une source militaire à Moroni. Ces deux hommes – le porte-parole des indépendantistes, Mohamed Abdou Madi, ancien premier ministre, et Ahmed Charikane, *« coordonnateur à la présidence »* anjouanaise – ont, soit pris le maquis, soit quitté l'île, estime-t-on dans la capitale comorienne. Diverses rumeurs font état d'arrestations auxquelles les forces de l'ordre auraient commencé à procéder. Aucune information n'est disponible sur la situation du *« président »* d'Anjouan, Abdallah Ibrahim. – *(AFP.)*

La crise sécessionniste

- **18 février :** affrontements entre syndicalistes et forces de l'ordre à Mutsamudu, principale ville d'Anjouan (11 manifestants arrêtés).
- **14-16 mars :** émeutes à Anjouan (4 morts, 20 blessés et 70 arrestations, selon l'opposition).
- **23 juin :** le drapeau français est hissé durant une heure à Anjouan.
- **14 juillet :** 2 séparatistes anjouanais sont tués par des gendarmes.
- **15 juillet :** des renforts de l'armée comorienne arrivent à Anjouan.
- **21 juillet :** arrestation du leader séparatiste anjouanais, Abdallah Ibrahim, qui sera rapidement libéré.
- **22 juillet :** incidents entre séparatistes et forces de l'ordre à Anjouan (2 gendarmes blessés).
- **29 juillet :** des drapeaux français sont hissés sur l'île de Mohéli. Les rues d'Anjouan sont sous le contrôle des rebelles.
- **3 août :** les séparatistes proclament unilatéralement l'indépendance d'Anjouan. Paris réitère son attachement à l'*« intégrité territoriale »* des Comores.
- **5 août :** les séparatistes élisent le professeur d'école coranique Abdallah Ibrahim président de l'*« Etat d'Anjouan »*. A Mohéli, ils érigent des barricades.
- **11 août :** les séparatistes proclament unilatéralement l'indépendance de Mohéli.
- **17 août :** fin de la mission du médiateur de l'OUA, Pierre Yéré, qui estime *« inacceptable »* la sécession et annonce la tenue d'une conférence intercomorienne, prévue pour le 10 septembre.
- **22 août :** Moroni se déclare prêt à une *« réorganisation des institutions pour élargir le pouvoir des îles »*.
- **25-26 août :** retrait d'Anjouan des renforts militaires envoyés en juillet.
- **28 août :** l'armée comorienne intervient contre des séparatistes à Moheli.
- **3 septembre :** l'armée comorienne intervient à Anjouan.

L'Inde courtise les investisseurs français

À UN MOMENT où les turbulences boursières et monétaires jettent une ombre sur le « miracle » économique d'Asie orientale, l'Inde vient se rappeler au bon souvenir des investisseurs. Prévue de longue date, la visite qu'a effectuée à Paris, mardi 2 et mercredi 3 septembre, le ministre indien des finances, Palaniappan Chidambaram, ne pouvait mieux tomber.

Figure emblématique des réformes engagées par New Delhi depuis le début de la décennie, M. Chidambaram est venu « vendre » l'Inde aux entreprises françaises, jusque-là fort timorées à l'endroit d'un géant d'Asie du Sud perçu comme compliqué en raison des ses carcans bureaucratiques : treizième client et onzième fournisseur, la France est un partenaire commercial timide, devancé par l'Allemagne ou l'Italie. Les investissements sont également très faibles en raison de contentieux passés qui ont joué un rôle dissuasif.

M. Chidambaram s'est efforcé de lever ces inhibitions. En signant avec le ministre français de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn, un accord d'encouragement et de protection réciproques des investissements, il propose aux candidats hésitants une sécurité juridique qui faisait jusque-là défaut. Surtout, il a brossé un tableau flatteur de la politique de déréglementation en cours dans son pays.

Devant un parterre de chefs d'entreprise conviés par le CNPF, il a confirmé très solennellement la volonté de son gouvernement d'attirer un flux de capitaux étrangers dans les secteurs de l'énergie (électricité, pétrole), des infrastructures (routes, ports), des mines et des télécommunications, estimant les besoins de l'Inde dans ces domaines à 900 milliards de francs pour les cinq ans à venir. *« Faire des affaires en Inde va devenir très profitable,* a-t-il déclaré. *L'Inde est en train de devenir la destination la plus attractive au sein des nations démocratiques. »* Expliquant les modalités de la réforme du secteur public, il a précisé que l'Etat se désengagerait aisément de secteurs comme le tourisme ou l'hôtellerie (gardant un minimum de 26 %), ouvrirait le capital tout en restant majoritaire dans les banques ou la sidérurgie (51 %) mais conserverait le statu quo (100 %) dans des industries jugées stratégiques, comme l'énergie nucléaire.

UN DÉPLACEMENT TRÈS POLITIQUE

Quelques mois avant la visite de Jacques Chirac à New Delhi – probablement début 1998 –, le déplacement de M. Chidambaram est aussi très politique alors que Paris et New Delhi s'efforcent de réparer les dégâts causés à l'automne 1995 par les rumeurs concernant la vente de Mirage 2000-5 au Pakistan. C'est que M. Chidambaram, âgé de cinquante-deux ans, n'est pas qu'un technocrate. Formé à Harvard, avocat prestigieux, il s'est imposé ces dernières années comme une valeur sûre de la politique indienne, contrairement à son prédécesseur, Manmohan Singh, véritable initiateur des réformes lancées en 1991 mais moins enclin aux joutes politiques.

Ancien du Parti du Congrès – il a été plusieurs fois secrétaire d'Etat de Rajiv Gandhi –, M. Chidambaram avait fondé, en 1996, son propre parti (Tamil Maanila Congress), et son influence au sein de la coalition de centre-gauche au pouvoir à Delhi est forte. L'actuel premier ministre, Inder Kumar Gujral, l'avait même supplié de rejoindre son gouvernement. Le budget qu'il a établi pour 1997-1998, qui prévoit – non sans irréalisme – de ramener le déficit budgétaire à 4,5 % du PNB et de réduire l'impôt sur le revenu, a été applaudi par beaucoup en Inde, notamment par les milieux d'affaires. Adepte du consensus, il n'en conserve pas moins son franc-parler, surtout quand il s'agit de dénoncer le rôle excessif de l'Etat dans l'économie. Devant la Confédération des industries indiennes, il s'était récemment exclamé : *« Nous avons perdu cinquante ans à cause de notre incapacité à comprendre que, plus le gouvernement contrôle, moins nous sommes prospères. »*

Frédéric Bobin
(avec Françoise Chipaux à New Delhi)

BANQUE CENTRALE DU NIGERIA



Communiqué de presse concernant la Fraude/l'Escroquerie sur le Paiement Anticipé des Honoraires

NOUS VOUS AVONS PREVENUS!

1 Depuis le début des années 90, la Banque Centrale du Nigéria (CBN) s'est efforcée de combattre le fléau de la Fraude/l'Escroquerie sur le Paiement Anticipé des Honoraires, perpétrée par les fraudeurs au moyen de lettres, fax, télex, etc., au niveau local et international, par l'intermédiaire de campagnes publicitaires, séminaires, déclarations de presse et de la coopération avec les agences chargées de faire respecter la loi. A ce jour, la CBN a placé des annonces consultatives dans plus de 80 journaux et magazines, en 12 langues et dans 36 pays, dans son effort d'avertir toutes les sociétés et les individus qui sont susceptibles de devenir la proie de cette escroquerie et de cette manière enrayer la prolifération de la Fraude sur le Paiement Anticipé des Honoraires, aussi désignée par "419". En outre, la Banque répond régulièrement à toutes les demandes concernant les lettres, fax etc. relatives à l'escroquerie, en déclarant que les "réclamations" sont fausses et frauduleuses et que les demandeurs sont dupés. Les ambassades et Hautes Commissions appropriées au Nigéria reçoivent aussi des copies de la correspondance émanant de leurs pays pour empêcher la ruine de leurs ressortissants nationaux.

2 Malheureusement, l'escroquerie s'est poursuivie, avec même une sophistication accrue, à cause de la criminalité, l'avarice et l'avidité des prétendues victimes de l'escroquerie, qui sont aussi coupables. Les fausses propositions/affaires "commerciales" qui s'élèvent à des millions de dollars américains constituent des intentions frauduleuses dès le départ, qui devraient normalement mettre sur ses gardes toute personne responsable et respectueuse des lois. Cependant, poussés par une tendance frauduleuse, l'avidité et l'envie de gagner de l'argent rapidement et facilement aux dépens du Nigéria, un grand nombre des prétendues victimes a continué à ignorer les avertissements de la Banque Centrale du Nigéria, suivant lesquels ces transactions sont fausses et frauduleuses.

3 Pour récapituler, la fraude/l'escroquerie sur le paiement anticipé des honoraires prend plusieurs formes. Un exemple typique commence par une lettre de sollicitation, suivie de messages par fax ou télex. Les lettres proposent souvent de transférer de très grandes sommes d'argent, normalement en dollars américains, censées constituer des revenus partiels de certains contrats, sur le compte bancaire du destinataire, sommes qui seront partagées dans un certain pourcentage entre l'auteur et le destinataire. Une réponse favorable à la lettre est suivie par des excuses sur les raisons pour lesquelles les sommes d'argent ne peuvent pas être facilement remises et par la suite par des demandes de partage de paiement proportionné pour diverses "taxes" afin de faciliter le traitement et la remise de l'argent. L'utilisation de documents falsifiés du Gouvernement, de la Banque Centrale du Nigéria, de la Nigéria National Petroleum Corporation, etc., est une pratique courante. Les fraudeurs demandent normalement que la transaction soit effectuée en toute confidentialité. Quelquefois, les "victimes" sont invitées au Nigéria où elles sont accueillies avec tapis rouge et reçues par les fraudeurs se faisant passer pour des officiels du Gouvernement ou de la Banque Centrale. Pour exécuter la "transaction", la "victime" est priée de payer des honoraires anticipés pour diverses raisons, à savoir les honoraires de traitement, les taxes imprévues, les droits de licence, les frais d'enregistrement, les honoraires de signature/d'avocats, les honoraires du Fonds National de Redressement Economique, les frais de circulation de la couverture d'assurance, la TVA, etc. La perception de ces honoraires anticipés constitue en fait l'objectif réel de l'escroquerie. Une variation récente de l'escroquerie, destinée essentiellement aux organisations de bienfaisance et aux institutions religieuses à l'étranger, implique les fausses successions, conformément à un testament. Là-encore, le but unique est de percevoir les honoraires anticipés décrits comme étant une forme d'impôt sur la succession ou autre.

4 La Banque Centrale du Nigéria a pris l'initiative d'avertir encore une fois la communauté des affaires et les individus à cause de son souci de maintenir la bonne réputation de la Banque et sa renommée publique ainsi que celle de ses cadres supérieurs. Souvent, les noms de la Banque, des membres de son équipe d'encadrement supérieur, y compris les présidents (passés et présents) et les vice-présidents ainsi que ceux d'officiels du Gouvernement hautement placés, ont été utilisés de manière frauduleuse et abusés par les fraudeurs avec une désinvolture insouciante, pour rendre l'escroquerie respectable et crédible. De la même manière que précédemment, la Banque Centrale du Nigéria désire, par l'intermédiaire de ce communiqué, avertir tout le monde de l'existence et du mode d'opération des associations internationales de malfaiteurs dont les activités infâmes ont été une source de honte pour la Banque et le Gouvernement du Nigéria.

5 A plusieurs occasions, les prétendues victimes de l'escroquerie "419" ont intenté des procès contre la Banque Centrale du Nigéria, qui ont tous été défendus par la Banque avec succès. Au cours d'un jugement récent qui a fait date, concernant un procès sur une escroquerie relative au paiement anticipé d'honoraires, intenté par Larry Sorth et M. & Mme Tei contre la Banque Centrale du Nigéria, et al, les questions concernant la fraude des honoraires anticipés, les imposteurs et les chambres de compensation ont été résolues par le Juge Charles A. Sham de la Cour fédérale de grande instance des Etats-Unis d'Amérique (Circonscription administrative de l'Est du Missouri). L'affaire a été décidée en faveur de la Banque Centrale du Nigéria. Le juge a déclaré que les arguments des demandeurs - Messrs Sorth et Tei - n'étaient pas tenables, parce qu'ils n'avaient ni passé de transaction commerciale avec le défendeur et qu'ils n'avaient pas non plus eu de contact avec des officiels authentiques de la Banque Centrale du Nigéria, ni avec des officiels du Gouvernement fédéral du Nigéria. Le juge a en outre noté que les documents soumis par les demandeurs en tant que preuves étaient des documents falsifiés et qu'ils étaient, dès le départ, conscients du fait que les transactions étaient fausses et frauduleuses et trop belles pour être vraies. Nous espérons que cette décision de la Cour qui a fait date, parmi de nombreux autres jugements rendus en faveur de la Banque, sera un avertissement suffisant pour tous ceux qui ne tiennent pas compte de nos annonces consultatives et qui chercheront par la suite à obtenir un redressement auprès des tribunaux après être devenus les "victimes" de cette escroquerie concernant le paiement anticipé d'honoraires.

6 La Banque Centrale du Nigéria désire, encore une fois, avertir tous les destinataires de lettres frauduleuses qu'il n'existe aucun paiement contractuel immobilisé dans la Banque. Egalement, que tous les documents, se rapportant à ces "paiements", "réclamations" ou "transferts", censés avoir été délivrés par la Banque, ses cadres supérieurs ou le Gouvernement de la République Fédérale du Nigéria sont tous des faux, des falsifications et frauduleux. Ces documents ne proviennent pas de la Banque ou du Gouvernement. Ils ne sont pas authentiques. VOUS ETES DONC AVERTIS ET NOUS VOUS CONSEILLONS, DANS VOTRE PROPRE INTERET, D'IGNORER CES SOLLICITATIONS POUR "DEVENIR RICHE DU JOUR AU LENDEMAIN". La Banque Centrale du Nigéria implore votre secours dans la lutte contre ces associations de malfaiteurs en signalant toutes les sollicitations éventuelles à vos agences locales qui sont chargées de faire respecter la loi ou l'Organisation locale de la Police Internationale (INTERPOL).

7 Pour dissiper tout doute, il convient de répéter que la Banque Centrale du Nigéria n'accepte aucune responsabilité pour les pertes subies par toute personne ou société n'ayant pas tenu compte de nos avertissements.

8 NOUS VOUS AVONS PREVENUS PLUSIEURS FOIS AUPARAVANT! NOUS VOUS PREVENONS ENCORE UNE FOIS!

BANQUE CENTRALE DU NIGERIA

Samuel Ladoke Akintola Way, P.M.B. 0187, Garki, Abuja, NIGERIA

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Un report de l'euro est évoqué en Allemagne

Le président de la Bundesbank a indiqué pour la première fois qu'une telle hypothèse ne serait pas catastrophique

HANS TIETMEYER, le président de la Bundesbank, n'est pas un adversaire de la monnaie unique. Mais il n'en a jamais été non plus un partisan très enthousiaste. Interrogé sur l'éventualité d'un report de l'euro dans un entretien publié par l'hebdomadaire *Die Woche* mercredi 3 septembre, le banquier central allemand a répondu qu'une telle hypothèse ne serait pas une catastrophe : *« Je ne peux pas comprendre les arguments selon lesquels, en cas de report de l'UEM, le ciel européen pourrait nous tomber sur la tête et l'économie risquer le déraillement (...) Cela ne veut absolument pas dire que je sois pour ou contre un délai. Ce n'est d'ailleurs pas à la Bundesbank de mener ce débat. »*

La Bundesbank a toujours dit qu'elle ne faisait pas de politique. Mais, en relativisant les conséquences d'un report de l'euro, Hans Tietmeyer renforce le climat d'incertitudes qui pèse, en cette rentrée politique 1997, sur l'avenir monétaire de l'Europe. Mardi 2 septembre, le ministre italien des affaires étrangères, Lamberto Dini, avait proposé que les Européens s'accordent un délai supplémentaire d'un an au-delà du 1er janvier 1999, date prévue pour l'entrée en vigueur de l'euro.

Le ministre italien des affaires étrangères, entre-temps démenti par le président du conseil, Romano Prodi, a l'habitude de faire ce type de déclarations. Mais c'est la première fois qu'une voix allemande autorisée – comme l'est celle de Hans Tietmeyer – *évoque* aussi ouvertement le scénario du report. Les plus hautes autorités du pays n'ont jamais tenu ce type de propos. Mercredi 3 septembre, à l'occasion d'une rencontre à Bonn avec son homologue belge, Jean-Luc Dehaene, et avec le premier ministre luxembourgeois, Jean-Claude Juncker, le chancelier Kohl a fait savoir par son porte-parole que *« le gouvernement allemand ne se prêtera pas à une discussion sur un report de l'euro »*. Il y a quelques semaines, le président de la République, Roman Herzog, avait parlé des *« conséquences dramatiques »* qu'aurait, selon lui, un report de la monnaie unique, avec le risque d'assister à une *« renationalisation »* des politiques économiques en Europe.

« Je crains que les propos de Hans Tietmeyer relancent le débat sur le report de la monnaie unique. Or, si on prend cette décision, jamais nous ne retrouverons de conditions aussi bonnes qu'aujourd'hui pour faire l'UEM : comment imaginer que nous retrouvions, par exemple, de meilleurs niveaux d'inflation qu'aujourd'hui ? », assure l'économiste Axel Siedenberg, spécialiste de la monnaie unique auprès de la Deutsche Bank.

Certes, ce n'est pas la première fois que la Bundesbank manifeste publiquement ses doutes et avertit l'opinion européenne des dangers d'une Union monétaire assise sur de mauvaises bases, à savoir une interprétation laxiste des critères de convergence. Mais la dureté de l'avertissement est inhabituelle. *« 3 % de déficits, c'est la limite supérieure »*, a dit Hans Tietmeyer dans l'entretien accordé à *Die Woche*, soulignant qu'il serait *« difficile de faire accepter aux gens et aux marchés un euro avec des pays membres dont le déficit atteindrait 3,3 ou 3,4 % »*. Le propos intervient alors que l'Allemagne paraît elle-même avoir des difficultés à tenir ses finances publiques : d'après les chiffres publiés mercredi 3 septembre par l'institut économique DIW, basé à Berlin, les déficits publics allemands devraient atteindre de 3,3 % à 3,5 % en 1997. L'annonce d'un déficit de 4 milliards de deutschemarks dans le budget de l'assurance-maladie pour les six premiers mois de 1997 invite à s'interroger sur les capacités du pays à tenir ses engagements aussi strictement qu'il le souhaite.

LE DEUTSCHEMARK AFFAIBLI

Surtout, les propos de Hans Tietmeyer prennent place dans un contexte politique particulier : les Allemands sont inquiets de voir le mark affaibli par rapport au dollar, et beaucoup d'entre eux craignent qu'il ne s'agisse d'un signe de mauvais augure pour la future monnaie unique européenne. *« Ce n'est pas le débat sur un report qui risque d'affaiblir la crédibilité de la monnaie unique. C'est bien plutôt l'éventualité d'une hausse des taux d'intérêt allemands, même symbolique, qui risquerait de provoquer une véritable crise de confiance franco-allemande dans les prochains mois »*, estime Hans-Helmut Kotz, économiste en chef de la Deutsche Girozentrale, banque de Francfort proche du réseau des caisses d'épargne.

L'automne qui commence risque d'encourager de nouvelles suspicions entre Paris et Bonn. En Allemagne, on s'interroge sur la nature des propositions que fera la France à l'occasion du sommet européen sur l'emploi, au mois de novembre : dès lors que celles-ci doivent témoigner d'une véritable ambition politique au service de la croissance, les Allemands craignent qu'une nouvelle philosophie colbertiste à la française, avec de nouvelles dépenses à la clé, cherche à s'imposer en Europe.

On saura très bientôt si la tentation de l'euroscepticisme, récurrente en Allemagne, « prend » dans le débat public allemand. L'occasion d'un test de popularité de l'euro sera fourni par les prochaines élections à la diète régionale de Hambourg, le 21 septembre. Assuré de conserver le pouvoir, le SPD local, mené par le bourgmestre Henning Voscherau, fait une campagne assez hostile à la monnaie unique, dont il dit qu'elle n'*« est pas indispensable »*, et pour laquelle il réclame la tenue d'un référendum, sachant bien qu'un tel instrument n'est pas disponible dans l'état actuel de la Constitution allemande. Cet exercice demeure strictement local. Mais, s'il porte des fruits en termes électoraux, le SPD mais également certains dirigeants chrétiens-démocrates, comme ceux de la CSU bavaroise, pourraient être tentés de s'en inspirer. Il faut savoir que le bourgmestre de Hambourg est un ami très proche de Gerhard Schröder, le ministre-président de Basse-Saxe, qui affronte lui aussi des élections en mars 1998.

Dans l'immédiat, le débat allemand sur l'euro – mis à part l'avertissement de Hans Tietmeyer – n'offre pas de nouveauté spectaculaire. Les professeurs d'économie se déchirent de plus belle, mais la classe politique dans son ensemble demeure généralement favorable au projet, de la même façon que les chefs d'entreprise et les banques. L'opinion, elle, continue à se dire majoritairement sceptique. Or c'est en grande partie d'elle que dépendra le succès de l'entreprise.

Lucas Delattre

La France pour le respect du calendrier

« La position de la France est extrêmement claire : nous pensons qu'il faut faire l'euro dans les conditions et dans les délais prévus par le traité* [de Maastricht] *»*, a déclaré, mercredi 3 septembre, le ministre français des affaires européennes, Pierre Moscovici. Egalement à Paris, où il rencontrait son homologue français Hubert Védrine, le chef de la diplomatie belge Eric Derycke a pour sa part déclaré : *« La Belgique est prête pour l'euro. On le voudrait plutôt demain qu'après demain. »* Ces propos intervenaient après que le ministre italien des affaires étrangères, Lamberto Dini, puis le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, eurent suggéré un report de l'euro, dont le lancement est normalement prévu au 1er janvier 1999. Mais à Rome comme à Bonn, Romano Prodi comme le chancelier Kohl ont répété, mercredi 3 septembre, leur attachement au respect des délais fixés par le traité de Maastricht. – *(AFP, Reuter.)

Le premier ministre russe subit des défections au sein de son propre parti

Sergueï Beliaev, chef du groupe parlementaire, a démissionné

Alors que les députés de la Douma (Chambre basse) effectuaient, mercredi 3 septembre, leur rentrée politique, une crise a secoué le parti du premier ministre Viktor Tchernomyrdine, « Notre Maison la Russie ». La démission de Sergueï Beliaev, chef du groupe parlementaire de ce parti, a en effet été perçue comme une *« défection »* au profit du clan des « jeunes loups » du gouvernement, emmené par Anatoli Tchoubaïs.

MOSCOU
de notre correspondant

Latente, secrète, permanente depuis la formation du nouveau gouvernement, la lutte entre la « vieille garde » et les « jeunes loups » réformateurs du président Boris Eltsine a rebondi à l'occasion de la rentrée parlementaire, mercredi 3 septembre. Sergueï Beliaev, chef du groupe parlementaire du parti du premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, (« Notre Maison la Russie ») a démissionné de cette formation.

Il a dénoncé de *« dangereuses tendances »*, notamment les flirts du chef du gouvernement avec les communistes, majoritaires à la Douma (Chambre basse du Parlement russe, 450 députés). Une petite dizaine d'élus pourraient démissionner de Notre Maison la Russie (66 députés) pour suivre M. Beliaev. Celui-ci a l'intention de fonder un nouveau groupe et de collaborer avec le parti Choix de la Russie (8 députés) de l'ex-premier ministre Egor Gaïdar.

Choix de la Russie compte parmi ses membres le très influent premier vice-premier ministre réformateur, Anatoli Tchoubaïs. Et, à en croire la presse russe, c'est M. Tchoubaïs, *« cerveau »* des réformes et *« père »* de la privatisation en Russie, qui a organisé la défection des députés du premier ministre. Selon le quotidien *Nezavissimaïa Gazeta*, M. Beliaev a pris sa décision après une rencontre à Saint-Pétersbourg avec M. Gaïdar et M. Tchoubaïs. Selon les *Izvestia*, M. Beliaev a aussi été reçu au Kremlin par la fille et conseillère de Boris Eltsine, Tatiana Diachenko, une alliée de M. Tchoubaïs. L'analyste politique Andreï Piontovski estime que *« la défection de Beliaev est une défection du camp Tchernomyrdine vers le camp Tchoubaïs »*, et que cette décision s'intègre dans *« la bataille de géants »* entre ces deux groupes.

Lors de la trêve estivale, l'affrontement entre les « jeunes Turcs » du président (Anatoli Tchoubaïs et son jeune homologue, Boris Nemtsov) et Viktor Tchernomyrdine, chef du gouvernement depuis 1992, avait été à peine masqué par la bataille entre deux « barons financiers » du régime, Boris Berezovski (groupe Logovaz) et Vladimir Potanine (banque Onexim). Ces deux hommes s'étaient déchirés notamment au sujet des privatisations du géant russe des télécommunications Sviazinvest. Tandis que les jeunes premiers vice-premiers ministres Boris Nemtsov et Anatoli Tchoubaïs soutenaient M. Potanine, Viktor Tchernomyrdine s'était rangé dans le camp de M. Berezovski.

LES ATOUTS DE TCHERNOMYRDINE

Même si le pouvoir du chef du gouvernement a été battu en brèche depuis la nomination des jeunes réformateurs (qui ont notamment réussi à faire payer des impôts à Gazprom, « l'enfant chéri » de Viktor Tchernomyrdine), le premier ministre conserve de sérieux atouts. Nommé en 1992 pour succéder à Egor Gaïdar et calmer les députés conservateurs, M. Tchernomyrdine, ex-ministre soviétique, entretient toujours de bonnes relations avec les dirigeants du nouveau parti communiste, dirigé par d'anciens apparatchiks du PC soviétique. Il semble qu'il soit le seul capable de faire entendre raison à une Douma qui, dès la rentrée parlementaire, a mis en garde le Kremlin qu'elle n'accepterait pas sans combat le projet de budget de rigueur pour 1998.

Alors que, sous l'impulsion d'Anatoli Tchoubaïs, une refonte de l'armée russe a été lancée au début de l'été, le général et député Lev Rokhline, membre du parti du premier ministre, a pris la tête de la révolte, critiquant violemment les décrets présidentiels. Etrangement, M. Rokhline n'a toujours pas été exclu du parti du premier ministre. Chef de la commission de défense à la Douma, Lev Rokhline, qui a reçu l'appui de nombreux généraux, a rallié à son combat les partis de l'opposition communisto-nationaliste au Parlement.

Jean-Baptiste Naudet

Le silence de la famille royale après la mort de Lady Diana soulève de vives critiques

Aucune bannière ne flotte sur Buckingham Palace

Face à l'avalanche de critiques concernant *l'attitude, jugée distante,* de la famille royale britannique depuis la mort de la princesse de Galles, Buckingham Palace s'est empressé de *rédiger, mercredi, un bref communiqué pour* remercier l'opinion publique de ses marques de sympathie à l'occasion du décès de Lady Diana, et a apporté *quelques corrections* à l'organisation de la cérémonie funèbre.

LONDRES
de notre correspondant

Dans les clubs aux fauteuils profonds de Pall Mall, on trouve des personnages victoriens pour vous expliquer que le flegme est une manière, pour la haute société britannique, de respecter le cortège de souffrance et de mort. Reste que même les plus chauds supporteurs de la monarchie se déclarent déconcertés par le décalage entre la ferveur populaire britannique provoquée par la mort de la princesse Diana et la réaction froide de la famille royale, murée dans son château des Highlands écossais depuis la tragédie du 31 août.

Alors que entre deux et trois *millions de personnes sont attendues* le long du cortège funèbre, le 6 septembre, qu'une foule de tous âges et de toutes conditions fait tranquillement jusqu'à sept heures de queue pour signer les registres de condoléances ouverts à St-James Palace, ni la reine ni le prince Charles n'ont jugé bon de s'adresser à un pays en état de choc.

Comment ne pas comparer l'émotion réelle du public déposant des fleurs devant les grilles de Kensington, la résidence de la princesse de Galles, et l'attitude de son ex-époux, qui estime qu'il est nécessaire de ressembler à un glaçon humain pour inspirer considération.

Dans toutes les paroisses, des services religieux ont été organisés à la mémoire de la défunte. Mais le nom de la princesse de Galles n'a jamais été prononcé par le révérend de la chapelle royale de Crathie lors de son sermon dominical.

COMMUNIQUÉ DE BUCKINGHAM

Dans le moindre coin reculé du royaume, tous les drapeaux sont en berne..., mais aucune bannière ne flotte sur le mât de Buckingham Palace. Quant aux animateurs de la campagne chère à *Lady Di* visant à l'interdiction des mines antipersonnel, ils n'apprécient guère la décision de poser le cercueil sur un affût de canon. Enfin, cette femme glamour était devenue le porte-parole d'une coalition « arc-en-ciel », celle des minorités raciales et sexuelles, comme l'était son action en faveur des victimes du sida. Si les courtisans ne pouvaient pas faire autrement que d'inviter Elton John, ami proche de la princesse, à l'abbaye de Westminster, ils rechignent à l'autoriser à interpréter une de ses chansons favorites. A les entendre, la vie privée du chanteur sent le soufre...

« Tous les membres de la famille royale, en particulier le prince de Galles, les princes William et Harry, sont réconfortés par le soutien extrêmement chaleureux du public qui partage leur immense sentiment de tristesse. » Face à l'avalanche de critiques, le palais, paniqué, s'est empressé de rédiger un communiqué réfutant les accusations visant l'attitude distante des Windsor. Dans la journée de mercredi, il a été annoncé que le parcours du cortège sera rallongé de quatre kilomètres et que deux écrans géants seraient dressés à Hyde Park pour permettre à un maximum de gens de rendre un dernier hommage à la « princesse du peuple ».

« Si les Windsor ne retiennent pas la leçon, samedi ils enterreront aussi leur avenir. » Reflétant le sentiment général, le quotidien *The Guardian* estime que seule une réforme en profondeur de l'administration de la cour permettra à la monarchie de se moderniser. Reste à savoir si le prince Charles, dont on dit qu'il n'a pas su aimer Diana, apparaît comme le mieux habilité pour réaliser cette transformation indispensable.

Marc Roche

« Où est notre reine ? »

La presse britannique critiquait vertement, jeudi 4 septembre, la discrétion de la famille royale et de la reine Elizabeth. *« Montrez-nous que vous êtes touchée »*, clame en « une » *The Express*. *« Votre peuple souffre, parlez-nous, Madame »*, plaide *The Mirror*. *« Où est notre reine ? Où est son drapeau ? »*, demande *The Sun*. *« Pas une syllabe n'est venue de la reine »*, déplore le *Daily Mail*. *« Les princes n'ont pas besoin d'être prisonniers du protocole ; c'est le privilège unique d'un monarque que d'inventer des traditions »*, estime le *Times* (conservateur), dans le commentaire le moins sobre des cinq journaux dits « de qualité ». *« Vent d'exaspération contre les Windsor »*, titre *The Independent* (gauche), tandis que *The Guardian* (gauche) se plaît à souligner que le premier ministre travailliste, Tony Blair, est venu à la rescousse de la famille royale en assurant qu'elle *« tentait de faire face à une situation extrêmement difficile »*. Seul le *Daily Telegraph* (conservateur) approuve sans réserve l'attitude de la reine et stigmatise *« ceux qui souhaitent voir la monarchie renversée et ont vu une chance de retourner l'émotion publique contre la maison Windsor »*. – (AFP.)

Les enquêteurs recherchent toujours certains paparazzi

LES RECHERCHES visant d'autres photographes de presse, qui ont pris des clichés de l'accident mortel de la princesse Diana et ont échappé aux interpellations policières, se sont poursuivies après la mise en examen de leurs sept collègues par le juge d'instruction Hervé Stephan. Sur la base des témoignages et des auditions, la brigade criminelle s'intéresse particulièrement à certains *paparazzi* qui ont suivi Lady Di et Emad Al Fayed, sans interruption, depuis l'atterrissage de leur jet privé au Bourget dans l'après-midi de samedi jusqu'au Ritz et au tunnel de l'Alma.

Deux photographes travaillant pour l'agence *LS Presse* ont ainsi pu s'esquiver après avoir réalisé des prises de vues sur les lieux de l'accident. Le directeur de cette petite agence, Laurent Sola, entendu par les enquêteurs avant de s'exprimer mercredi sur *France 2* et *Europe 1*, a expliqué que leurs photos ont d'abord *« été vendues téléphoniquement à plusieurs gros médias, de plusieurs pays, qui étaient très demandeurs »*.

Les prix d'achat proposés s'élevaient à *« 250 000 dollars aux Etats-Unis (1,5 million de francs) et 100 000 livres sterling (1 million de francs) pour le reportage »*, a ajouté M. Sola. Il assure avoir *« retiré »* les photos du marché en apprenant la nouvelle du décès de la princesse. Le directeur d'agence n'a donc finalement pas diffusé les clichés, dont il a remis les négatifs à la brigade criminelle, sans donner le nom de ces deux photographes.

A l'issue de sa mise en liberté, l'un des photographes interpellés par les policiers, Romuald Rat, de l'agence Gamma, a indiqué sur *France 2* qu'il considère *« n'avoir rien à* [se] *reprocher »*. La moto conduite par son motard de presse, lui aussi mis en examen, avait été distancée par la Mercedes transportant la princesse, a-t-il déclaré, en ajoutant ne s'être rendu compte de l'accident qu'au moment d'arriver sous le tunnel de l'Alma. *« J'ai couru à la voiture, je me suis aperçu que c'était une Mercedes et je me suis dit que ça devait être eux »*, a déclaré Romuald Rat, en confirmant avoir alors pris des photos. *« Au bout de quelques secondes, je me suis repris en main et j'ai essayé de leur porter secours, de voir s'ils étaient vivants tout simplement (...). Je ne préviens pas moi-même les secours, parce que j'ai entendu quelqu'un dire "J'ai appelé ou je vais appeler les pompiers". Donc je ne me préoccupe pas de ça et j'ouvre une des portières de la voiture »*, a-t-il ajouté. Après l'arrivée d'un médecin, a poursuivi Romuald Rat, *« je me suis reculé et j'ai repris mon travail de journaliste et j'ai fait des photos de la voiture, très larges. »*

Parallèlement, il est apparu que le chauffeur de la Mercedes accidentée, Henri Paul, ne possédait pas les habilitations imposées par la préfecture de police de Paris pour la conduite de ce véhicule classé dans la catégorie des *« voitures de grande remise »*. La réglementation encadrant ce type de véhicules est en effet stricte : chaque voiture doit être la propriété d'une société spécialement agréée par l'administration ; chaque véhicule doit en outre être piloté par un chauffeur titulaire d'un certificat de conduite de voiture de grande remise, dont l'obtention impose notamment de passer une visite médicale spécifique tous les cinq ans. Louée par l'hôtel Ritz à la société *« Etoile Limousine »*, la Mercedes n'aurait pas dû être conduite par Henri Paul qui, outre son état d'ivresse avancé, n'était pas détenteur de l'habilitation préfectorale.

Erich Inciyan

Les publications se multiplient

Les éditions Plon vont mettre en vente dès le 9 septembre les deux ouvrages qu'Andrew Morton avait consacrés à la princesse Diana (*Sa vraie histoire*, Ed. Orban, 1992, et *Sa nouvelle vie*, Ed. Orban, 1994) en un seul volume, sous le titre *Diana, sa vraie histoire*. Les éditions Rive droite inaugurent une collection destinée aux mal-voyants avec *Diana, la princesse abandonnée*, l'ouvrage de Nicholas Davies (L'Archipel, 1996). *Les Chagrins du prince Charles* de Guy Croussy (Ed. de Fallois) a été publié à la fin août. Le 25 septembre, sortira un livre de Kitty Kelley, sur la *« maison Windsor »* (Presses de la Cité). Donald Spotto, auteur d'un livre sur la famille royale d'Angleterre, *Les Secrets des Windsor* (Presses de la Cité, 1995), prépare une biographie de Lady Di.

Par ailleurs, Mohamed Al Fayed, le père *du compagnon de Lady* Diana, a décidé de repousser la vente des objets personnels du duc et de la duchesse de Windsor, dont il est propriétaire. Cette vente *devait avoir lieu du 11 au 19 septembre chez* Sotheby's à New York (*Le Monde* du 30 août).

Gilets pare-balles obligatoires pour les parlementaires colombiens

BOGOTA
de notre correspondante

Signe de l'aggravation de la violence politique en Colombie, le port du gilet pare-balles est désormais obligatoire pour tous les parlementaires locaux. La mesure, annoncée le 2 septembre par le président du Sénat, Amilkar Acosta Medina, répond non seulement aux problèmes d'insécurité croissante auxquels sont confrontés les hommes politiques, mais, surtout, aux exigences formulées la semaine dernière par la compagnie qui assure les congressistes. En cas d'attentat, désormais, députés et sénateurs *ne seront plus couverts par leur assurance-vie s'ils* ne se sont pas vêtus de leur gilet pare-balles.

CRÉATION D'UN FONDS SPÉCIAL

Depuis le 8 août, date de la mort d'un proche du président Samper, Jorge Cristo Sahium, sénateur libéral assassiné à Cucuta, dans le nord du pays, par des présumés guérilleros, la sécurité des hommes politiques a souvent fait l'objet de discussions au Parlement. En cas d'assassinat, révèle le quotidien *El Expectator*, la police d'assurance souscrite par les parlementaires assure à leur famille l'octroi d'une prime de 1 million de dollars ainsi que le versement à vie de leur salaire. *Plusieurs députés*, tant libéraux que conservateurs, ayant demandé, ces dernières semaines, la démission du chef de l'Etat, incapable, selon eux, de garantir la tenue des prochaines élections, le gouvernement a *dégagé un fonds spécial* de sécurité du Congrès pour prouver qu'il contrôlait la situation. Ces crédits permettront d'acheter les 267 gilets pare-balles des 102 sénateurs et 165 députés et de financer de nouvelles mesures de sécurité à l'entrée du Parlement.

Depuis le début de l'année, 80 dirigeants politiques ont été assassinés, 151 ont été enlevés et une centaine de candidats ont renoncé à se présenter aux élections locales qui se tiendront le 26 octobre. La Registraturia, organisme public chargé d'organiser le scrutin, a d'ailleurs annoncé que dans au *moins douze municipalités celui-ci* n'aurait pas lieu... faute de candidats. Dans quatre villages, des maires militaires ont déjà été désignés pour remplacer les maires civils qui ont déclaré forfait, dissuadés par les menaces de la guérilla et de leurs adversaires des groupes paramilitaires, tous deux bien décidés à empêcher la consultation.

Après les élections locales viendront les élections législatives prévues pour mai 1998. Jusqu'à cette date, sénateurs et députés colombiens devront porter leur gilet pare-balles au cours de tous leurs déplacements publics. Certains d'entre eux possèdent déjà des voitures blindées et, à l'instar de la plupart des dirigeants politiques et économiques du pays, se font accompagner par des gardes du corps armés.

Il y a une quinzaine d'années, lorsque les cartels de la drogue menaient une guerre totale à l'Etat, le port du gilet pare-balles était courant parmi les hommes politiques, les juges, les avocats ou les journalistes. Ce qui n'a pas empêché plusieurs candidats à la présidence de la République d'être assassinés, dont certains, tel Luis Carlos Galan, portaient pourtant leur gilet. La protection est donc loin d'être absolue, mais, a rétorqué, le 2 septembre, le président du Sénat, *« au moins on ne pourra pas dire qu'on n'a pas adopté des mesures »*.

Anne Proenza

Me Patrice GODET, Avocat à la Cour
49, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS

« Mesdames Catherine FORMERY née VRIGNAULT, Martine MARTEL, née VRIGNAULT, Francine CARTON de GRAMMONT née VRIGNAULT et Monsieur Georges VRIGNAULT, en leur qualité d'héritiers collatéraux de Monsieur Pierre VRIGNAULT, ont déposé au Tribunal de Grande Instance de PARIS, une requête aux fins de déclaration d'absence de Monsieur Pierre VRIGNAULT dit « Teddy » né le 22 novembre 1928 à PARIS 17e, disparu au volant de son véhicule le 1er novembre 1984, *en quittant son* dernier domicile situé 2, rue Cortot à PARIS 18e. »

Gerry Adams à la Maison Blanche avant les négociations sur l'Ulster

WASHINGTON. Le conseiller du président Bill Clinton pour la sécurité nationale, Sandy Berger, a reçu, mercredi 3 septembre à la Maison Blanche, Gerry Adams, le dirigeant du Sinn Fein, l'aile politique de l'IRA. Cet entretien intervient moins de deux semaines avant le début des *négociations* sur l'avenir de l'Ulster, prévu le 15 septembre à Belfast. Au cours d'une conférence de presse plus tôt mercredi, Gerry Adams a appelé l'administration américaine à l'impartialité. *« Nous attendons de la Maison Blanche une approche mesurée et son soutien pour un accord fondé sur le droit du peuple de notre île à l'autodétermination nationale »*, a déclaré M. Adams. Il semblait ainsi souligner les craintes des nationalistes irlandais de voir les relations chaleureuses entre Bill Clinton et le premier ministre britannique Tony Blair désavantager le Sinn Fein. – *(AFP.)*

L'ancien président du Sénat colombien arrêté pour corruption

BOGOTA. L'ancien président du sénat colombien, Jorge Ramon Elias Nader, s'est rendu à la police, mercredi 3 septembre, après qu'un mandat d'arrêt pour corruption liée à la drogue eut été délivré à son encontre. Président du sénat de 1993 à 1994, Jorge Elias Nader est accusé d'avoir reçu au moins 510 000 dollars (environ 3,1 millions de francs) de la part de sociétés-écrans du cartel de trafiquants de drogue de Cali, dans la période qui a précédé les élections du congrès en 1994 au cours desquelles il a été réélu. Lorsqu'il était à la tête du sénat, Elias Nader s'était opposé à deux mesures violemment combattues par les narco-trafiquants : l'extradition des criminels colombiens pour qu'ils soient jugés à l'étranger (principalement aux Etats-Unis où les peines sont plus sévères) et le système de magistrats anonymes *« sans visage »* actuellement en cours pour juger les crimes liés à la drogue ou au terrorisme. – *(Reuter.)*

DÉPÊCHES

■ **BOSNIE : le commandant suprême des forces de l'OTAN en Europe,** le général Wesley Clark, a sommé mercredi 3 septembre Radovan Karadzic, le chef de file des ultras serbes de Bosnie, de se rendre spontanément pour être jugé pour crimes de guerre. *« Il faut qu'il se rende. Il faut qu'il se présente à La Haye. En fait, je l'invite à se rendre spontanément à la justice »*, a déclaré le général Clark lors d'une conférence de presse au Pentagone. – *(Reuter.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE : le président tchétchène, Aslan Maskhadov,** a rejeté, mercredi 3 septembre, une proposition russe de compromis sur les modalités du transit par le territoire tchétchène du pétrole de la mer Caspienne. La Russie s'est engagée à exporter à partir du 1er octobre les premières 200 000 tonnes de pétrole azerbaïdjanais extrait par un consortium international. Le seul oléoduc utilisable actuellement passe par la Tchétchénie. – *(AFP.)*

■ **IRAK : les frontières de l'Irak** sont de nouveau ouvertes, depuis jeudi 4 septembre, aux pèlerins iraniens désireux de se rendre sur les lieux saints chiites dont l'accès leur avait été interdit depuis le début de la guerre avec l'Iran, en 1980. L'ambassade irakienne à Téhéran a commencé à délivrer les premiers visas. – *(AFP.)*

■ **SYRIE : une organisation syrienne de défense des droits de l'homme,** les Comités de défense des libertés démocratiques et des droits de l'homme, a lancé mercredi 3 septembre un *« appel urgent »* à la communauté internationale pour sauver la vie de son porte-parole, Me Aktham Nouaisseh, emprisonné près de Damas depuis 1991, et dont l'état de santé a été jugé très détérioré par la Commission médicale syrienne des prisons. – *(AFP.)*

■ **MAROC : un tribunal** marocain a condamné, mercredi 3 septembre, un homme d'affaire français de quarante-huit ans vivant près de Rabat, Philippe Laloy, à cinq ans de prison ferme pour *« insultes aux institutions sacrées du Maroc »*. Selon une organisation marocaine de défense des droits de l'homme, l'affaire remonte à une dispute survenue dans un restaurant en 1993. – *(Reuter.)*

■ **CONGO-BRAZZAVILLE : les belligérants** sont *« d'accord sur l'essentiel »* d'un nouveau projet de paix, a déclaré, jeudi 4 septembre, le président gabonais Omar Bongo, président du Comité international de médiation, qui souhaite réunir les acteurs de la crise à Libreville *« d'ici quelques jours »* pour une ultime séance de négociations. – *(AFP.)*

■ **CONGO-KINSHASA : l'association de défense des droits de l'homme** (Azhado) accuse le gouvernement de Kinshasa d'organiser la *« répression »* contre d'éventuels témoins des massacres de réfugiés rwandais. La mission d'enquête de l'ONU attend toujours un feu vert gouvernemental pour commencer ses investigations. – *(AFP.)*

■ **RWANDA : des attaques** contre des villages ont fait vingt-quatre victimes parmi les civils, la semaine dernière, dans le nord-est du pays, une région habituellement épargnée par les raids des groupes armés hutus hostiles au pouvoir de Kigali. – *(AFP.)*

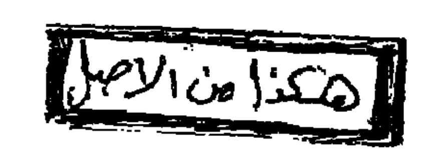
■ **CUBA : les Bahamas** ont rapatrié à Cuba, le 2 septembre, 43 immigrés illégaux (32 hommes, 6 femmes et 5 enfants) en vertu de l'accord sur l'immigration signé entre les deux pays en 1996. Le même jour, en vertu d'un accord similaire signé entre Washington et La Havane, les gardes-côtes américains ont rapatrié 10 Cubains illégalement entrés aux Etats-Unis. – *(Reuter)*

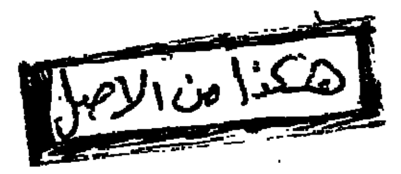
■ **ARGENTINE : la police argentine** a arrêté, mercredi 3 septembre, dans une propriété de San Martin, à quelque 30 km au nord-ouest de Buenos Aires, Mario Fabbrocino, l'un des chefs historiques de la mafia napolitaine (Camorra). Marion Fabbrocino, condamné par la justice italienne à plus de cent ans de prison, était recherché depuis 1983. – *(AFP).*

■ **ÉTATS-UNIS : le Congrès** a été sollicité pour approuver la vente, par le Pentagone, de treize hélicoptères de reconnaissance anti-chars à Taïwan ; de quatre hélicoptères lourds, de torpilles et de missiles anti-navires à l'Egypte, et de seize hélicoptères d'attaque à Koweït. Le coût global des contrats est de 1,3 milliard de dollars (7,8 milliards de francs). – *(AFP)*

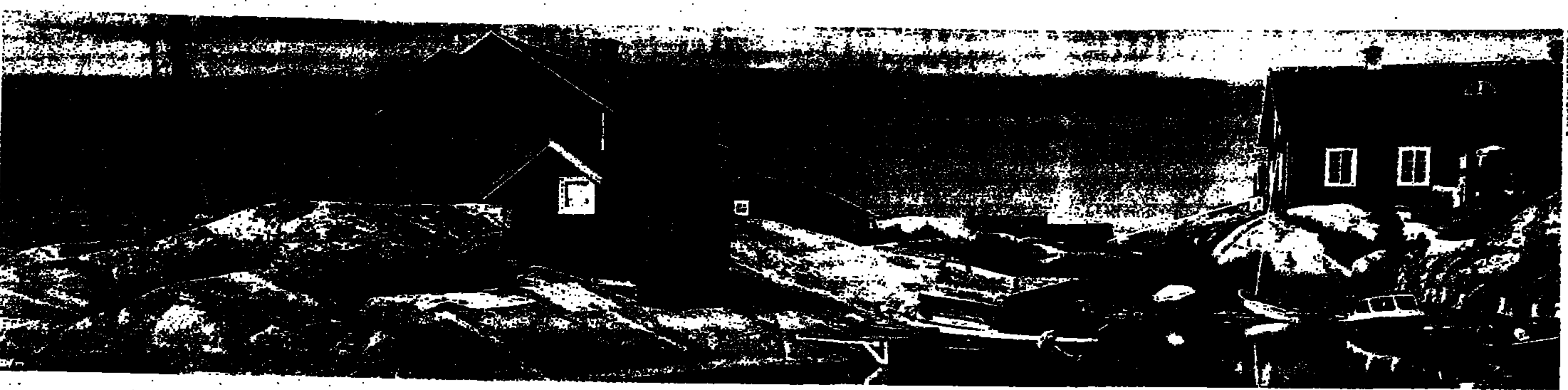
M. Nétanyahou conditionne le redéploiement de l'armée en Cisjordanie

JÉRUSALEM. Dans un entretien à paraître vendredi 5 septembre dans le *Jerusalem Post*, le premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou indique qu'Israël ne pourra procéder aux retraits militaires en Cisjordanie prévus par l'accord conclu en janvier si l'Autorité ne lutte pas contre le terrorisme. *« Cela ne rimerait à rien de céder de nouveaux territoires qui deviendraient simplement de nouvelles bases pour des attaques »*, estime M. Nétanyahou, qui réaffirme son hostilité à la création d'un Etat palestinien souverain. Le premier ministre se dit par ailleurs prêt à redéployer ses troupes en Cisjordanie occupée dans le cadre d'un règlement définitif du problème palestinien. Les accords intérimaires signés entre Israël et l'Autorité palestinienne prévoient au contraire que ces retraits israéliens doivent précéder l'ouverture des négociations sur le statut final des territoires palestiniens, le sort de Jérusalem et celui des réfugiés. – *(AFP.)*





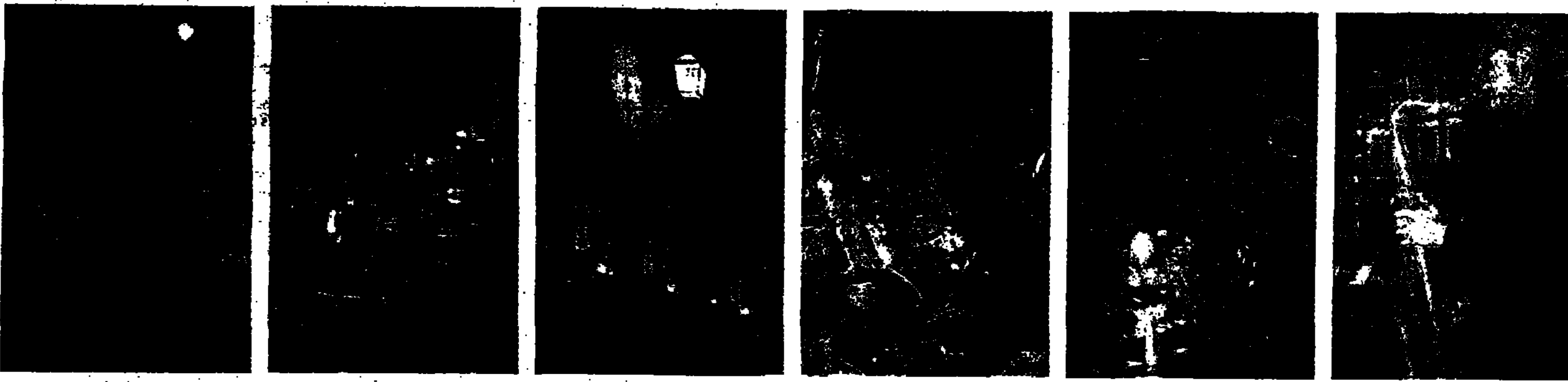
En 2004, l'élite du sport mondial risque bien de se retrouver chez nous. Mais vous ne devez pas attendre cette date, vous êtes les bienvenus dès maintenant.



UNE MINI-CROISIÈRE DANS L'ARCHIPEL DE STOCKHOLM ? SI L'ENVIE VOUS PREND DE DÉBARQUER, VOUS DEVREZ CHOISIR PARMI 24.000 ÎLES.



À STOCKHOLM, LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT N'EST PAS UN MYTHE. DANS QUELLE AUTRE CAPITALE PEUT-ON GAGNER LE CENTRE-VILLE À LA NAGE ?



LOISIRS, CULTURE ET SPORT TÉMOIGNENT DU RAYONNEMENT INTERNATIONAL DE STOCKHOLM.



Stockholm, la capitale de la Suède, a posé sa candidature pour l'organisation des jeux Olympiques d'été en 2004.

Mais n'attendez pas la décision du Comité international olympique pour venir en Suède. Nous sommes ouverts toute l'année et, en 1998 déjà, Stockholm sera Capitale européenne de la culture.

Vous voulez en savoir plus sur Stockholm, la vieille ville «Gamla Stan», l'archipel, la fameuse luminosité nordique ou la pureté de notre environnement ?

Vous pouvez consulter notre site Internet www.stoinfo.se ou contacter votre agence de voyages.

Et n'attendez pas que les athlètes soient sur la piste !







OFFICE SUÉDOIS DU TOURISME ET DES VOYAGES TEL 01-53 43 26 27, FAX 01-53 43 26 24

SECTEUR PUBLIC Le conflit apparu entre le gouvernement et le PDG d'Air France, Christian Blanc, n'a pas tardé à prendre une dimension politique. Philippe Séguin, François Bayrou, Simone Veil, dirigeants ou personnalités de l'opposition, reprochent à Lionel Jospin la non-privatisation de l'entreprise de transport aérien, décision mise au compte de l'alliance du PS avec le PCF. ● *CHEZ LES SOCIALISTES, la position* exprimée par le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot (PCF), a été approuvée par François Hollande, premier secrétaire délégué du PS. Elle n'est critiquée que par Jean-Marie Bockel, député du Haut-Rhin et maire de Mulhouse. ● *DÉMOCRATIE LIBÉRALE*, le parti que préside Alain Madelin et dont les parlementaires se sont réunis mercredi, critique la position gouvernementale et réclame un débat à l'Assemblée nationale sur Air France.

La droite critique la non-privatisation intégrale d'Air France

Dans le conflit ouvert entre le gouvernement et le PDG de l'entreprise de transport aérien, Christian Blanc, ce dernier est soutenu par l'opposition, tandis que le PS approuve la position exprimée par le ministre communiste des transports, Jean-Claude Gayssot

SOCIALISTE ET ROCARDIEN à l'origine, Christian Blanc a démontré depuis longtemps son talent pour trouver des soutiens sur les dossiers délicats dont il a eu la charge, très au-delà de sa famille politique. Le PDG d'Air France est en train de pousser la démonstration jusqu'à son terme : dans le bras de fer qu'il a engagé avec le ministre communiste de l'équipement, des transports et du logement, Jean-Claude Gayssot, à propos de la stratégie de la compagnie aérienne, le voilà aujourd'hui soutenu par la plupart des chefs de file de l'opposition et en butte à la plupart des responsables de la majorité de gauche.

Mercredi 3 septembre, en effet, Philippe Séguin et François Bayrou ont volé au secours de M. Blanc, trop heureux de trouver enfin, après un été quasiment silencieux, un angle d'attaque contre le gouvernement. Le président du RPR, qui commençait dans le Limousin une tournée des fédérations RPR, a déclaré, à Brive, que si le gouvernement refusait de privatiser Air France, ce serait *« une voie dangereuse pour la compagnie »*.

« Il faudra déplorer que les efforts consentis par les personnels et la direction ne soient promis à un échec aussi immérité que lourd de conséquences », a assuré M. Séguin, avant d'ajouter : *« le gouvernement a de multiples rendez-vous avec ses contradictions, et l'affaire Air France est l'une de ces contradictions »*, car il y a *« impossibilité de conciliation entre l'objectif de redressement pérenne de la compagnie, d'une part, et les contraintes de la majorité* "plurielle", *d'autre part »*.

Le président de Force démocrate n'a pas été moins sévère. M. Bayrou a affirmé, sur France-Info, que la démission de M. Blanc serait *« extrêmement grave »* et constituerait *« un tournant malheureux »*, de nature à *« fragiliser considérablement les efforts de redressement et de compétition faits par Air France »*. *« C'est un tournant d'autant plus significatif qu'il est le premier arbitrage réel du premier ministre Lionel Jospin qui, jusqu'à maintenant n'a annoncé que les bonnes nouvelles »*, a ajouté M. Bayrou.

« CONFUSION DES RÔLES »

Simone Veil (UDF-AD) a également déclaré, jeudi, sur France-Inter, que la décision de ne pas privatiser Air France est *« très mauvaise »*, car *« c'est la survie de la compagnie »* qui est en jeu. Ancien ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré (RPR), est également monté au créneau, sur RMC, pour dénoncer l'attitude du gouvernement. Du côté de la majorité, en revanche, le premier secrétaire délégué du Parti socialiste, François Hollande, a tranché sèchement, mercredi, sur LCI, en assurant que *« la position de Jean-Claude Gayssot est la bonne : ni privatisation ni statu quo »*. M. Hollande a déclaré que *« l'Etat doit garder la majorité du capital »* de la compagnie aérienne.

« On doit être capable de monter des alliances, et Air France en a incontestablement besoin, d'attirer de nouveaux partenaires, et c'est nécessaire, de trouver des modes de financement utiles pour les investissements de demain, sans pour autant faire perdre à l'Etat » la majorité du capital de l'entreprise publique et *« la maîtrise du processus »* d'ouverture du capital, estime M. Hollande.

M. Blanc *« doit comprendre que ce n'est pas le PDG d'une entreprise publique qui décide du sort capitaliste de cette entreprise ; il ne faut pas qu'il y ait une confusion des rôles »*, a conclu le futur premier secrétaire du Parti socialiste.

« UN RECUL POUR LA COMPAGNIE »

Au PS, il ne s'est guère trouvé que Jean-Marie Bockel, député et maire de Mulhouse, pour se prononcer publiquement en faveur de la privatisation qui est, à ses yeux, *« la clé du développement d'Air France »*. La démission de M. Blanc, a-t-il estimé, *« constituerait un recul pour la compagnie et un échec pour notre pays »*.

Il est vrai que M. Bockel vient de déposer, avec l'ancien premier ministre Edith Cresson, une contribution dans laquelle il plaide pour une révision du *« périmètre des entreprises publiques »*, notamment d'Air France, afin d'*« intégrer les évolutions nécessaires »* liées au contexte européen. Plus nuancé, Jean-Michel Baylet, président du Parti radical socialiste, a déclaré n'être *« pas hostile à la privatisation du groupe Air France »* et a demandé que *« le débat sur cette question soit élargi »*.

Quant aux syndicats, ils ont réaffirmé leurs positions. La CGT a dénoncé la *« stratégie de privatisation rampante »* déjà menée, selon elle, par M. Blanc, alors que le secrétaire général du syndicat FO d'Air France, Robert Génovès, s'est prononcé *« en faveur des propositions formulées par* [M. Blanc] *pour assurer le développement du groupe »*, à savoir de *« répartir son capital entre un tiers à l'Etat, un tiers aux salariés, et un tiers au privé »*, ce qui *« n'est pas une privatisation »*, a-t-il souligné.

Gérard Courtois

Un ex-préfet aux décisions tranchées

S'IL N'AVAIT PAS présidé aux destinées de la RATP et d'Air France, Christian Blanc, 55 ans, qui se définit comme mendésiste mais avait donné un coup de chapeau remarqué à Alain Juppé durant la campagne électorale, aurait pu faire une brillante carrière politique. Après son intervention couronnée de succès, en 1988, dans la crise calédonienne, où il joua un rôle décisif aux côtés de son ami Michel Rocard dans la conclusion des accords de Matignon, il refusa, à deux reprises, le ministère des DOM-TOM et même la direction des services secrets.

PORTRAIT

Nouvelle-Calédonie, EuroDisney, RATP : le parcours d'un habile négociateur

Animé par le sens de l'Etat et le souci de l'intérêt général, il refuse pourtant de faire l'ENA mais découvre, en 1968, à 26 ans, les charmes de l'administration : direction des relations économiques extérieures, Caisse des dépôts, secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports. Dix ans plus tard, il accepte d'être le chef de campagne de Michel Rocard, qu'il avait connu en 1965 lorsque le jeune inspecteur des finances investiguait sur les finances de la Mutuelle nationale des étudiants de France que M. Blanc présidait. Marqué par sa révolte contre la guerre d'Algérie et contre *« le cynisme politique »*, sa déception lorsque M. Rocard jette l'éponge face à François Mitterrand est à la mesure de son engagement, entière. Il quitte alors le Parti socialiste.

Le divorce avec une certaine façon de faire de la politique sera durable mais Edgard Pisani le choisit comme directeur de cabinet à la Commission européenne. Nommé préfet des Hautes-Pyrénées en 1983, il suit de nouveau M. Pisani, un an plus tard, en Nouvelle-Calédonie où l'ancien ministre du général de Gaulle est devenu délégué du gouvernement. En 1985, nommé préfet de Seine-et-Marne, il négocie l'arrivée d'EuroDisney et laisse, dit-on, aux Américains un souvenir épouvantable.

C'est pour ses qualités de négociateur que M. Rocard l'envoie, en 1989, sur le front de la RATP qui sort d'une longue grève des services d'entretien. En quatre ans à la tête de l'entreprise, il verrouille le sommet de l'entreprise en cumulant présidence et direction générale, entreprend de secouer la technostructure et de redynamiser l'entreprise. Il s'attaque à la détérioration du métro, crée des brigades de sécurité, décide d'un nouveau logo, d'un nouveau ticket de métro. Lâché par Pierre Bérégovoy lorsqu'il tente d'imposer un service minimum, il démissionne sans être parvenu à redresser l'entreprise.

En octobre 1993, Air France est au bord de l'explosion sociale. Bernard Bosson, ministre des transports, l'appelle à la rescousse. Il juge la situation désespérée et complètement bloquée par les quatorze syndicats de l'entreprise. Fidèle à lui-même, il joue à quitte ou double en lançant un référendum auprès des 40 000 salariés. Il emporte leur adhésion. A partir de là, il estime que tous les coups sont permis : il dénonce la grève des hôtesses et des stewards dans un spot télévisé, il somme les pilotes d'augmenter leur nombre d'heures de travail. Il embauche des directeurs débauchés auprès de compagnies américaines ne parlant pas le français au bout d'un an de présence dans l'entreprise.

Mais sa méthode marche : il réorganise le plan de vol, créée une plate-forme de correspondance à Charles-de-Gaulle, introduit les logiciels de maximisation des recettes, réussit à mater les pilotes et les personnels d'Air Inter en imposant la fusion avec Air France. Il renoue avec les bénéfices. La privatisation est pour lui indispensable. Cette fois-là, sa méthode n'a pas fonctionné.

Christophe Jakubyszyn et Michel Noblecourt

Laurent Fabius plaide pour une remise en question du « ni-ni »

LAURENT FABIUS met les pieds dans le plat. Dans sa contribution, *Dix réflexions pour un socialisme moderne*, en vue du prochain congrès du Parti socialiste, du 21 au 23 novembre à Brest (*Le Monde* du 4 septembre), le président de l'Assemblée nationale décrète la fin du « ni-ni » (ni nationalisations ni privatisations) en lui substituant le concept d'*« économie partenaire »*. Constatant que France Télécom, Thomson CSF, Aérospatiale et Air France sont *« confrontées aux contraintes d'un marché mondial »*, il estime que, *« après avoir longtemps été un rempart à l'abri duquel elles ont pu s'installer, se structurer et investir, leur actionnariat exclusivement public est souvent devenu une sorte de handicap »*.

Pour les entreprises publiques du secteur concurrentiel, *« l'économie partenaire »* prendrait la forme d'une *« ouverture revendiquée du capital »*. Elle se traduirait par *« un schéma original qui répartira les actions entre l'Etat, les salariés et des investisseurs privés »*. Cette ouverture ne concernerait pas les secteurs non marchands ou non directement concurrentiels, mais elle s'appliquerait *« quand l'ouverture du capital conforte l'entreprise et par là même sa pérennité sur des marchés concurrentiels et stratégiques »*. M. Fabius donne en exemples la construction aéronautique, le transport aérien, l'électronique et les télécommunications...

Dans sa contribution *Pour franchir ensemble une nouvelle étape sur le chemin de la justice et du progrès*, signée avec trente-huit de ses amis, Louis Mermaz veut *« rendre au service public son rôle plein et entier en le protégeant des rôdeurs de la privatisation »*. Se réclamant dès le début de son texte de *« l'héritage »* de François Mitterrand, l'ancien ministre n'écarte pas une *« ouverture au capital privé »* dès l'instant où *« l'Etat se donne les moyens juridiques et financiers de conserver l'autorité et le pouvoir nécessaires dans l'intérêt du pays »*.

« RÉINVENTER UN MODÈLE »

François Hollande, qui avait été rappelé à l'ordre par Lionel Jospin durant la campagne électorale après des propos ouverts sur la cession de participations minoritaires de l'Etat, aborde le sujet avec prudence. Dans sa contribution *Réussir ensemble*, le premier secrétaire délégué évoque la politique industrielle, en déplorant que *« le parti, manquant d'un projet clair, se détermine au coup par coup »*. *« Il faut préciser l'action de la puissance* [publique] (...) *et ouvrir de nouveaux horizons de croissance en favorisant l'initiative publique et privée »*, assure M. Hollande. Mais, ajoute-t-il, *« la redéfinition d'une politique industrielle dépasse largement la question de savoir quel pourcentage détient l'actionnariat public. Investir, former, coopérer, régionaliser, diffuser et contrôler caractérisent l'action d'un Etat acteur et non impotent »*.

Plus globalement, M. Fabius récuse pour le congrès du PS toutes *« exclusives avouées ou larvées »*. Il prévient d'emblée qu'il ne veut pas gêner le gouvernement de M. Jospin, qui *« a pris un départ très positif »*, mais préparer *« un vrai rassemblement »*. *« Nous souhaitons nous retrouver, unis et solidaires, sur la motion qui sera présentée par notre premier secrétaire, François Hollande »*, proclame-t-il. M. Fabius presse la gauche européenne de *« réinventer un modèle »* pour le XXIe siècle. La gauche française est invitée à se saisir à bras-le-corps des nouvelles technologies de l'information et de la communication et à développer rapidement ces nouveaux instruments à travers une *« stratégie européenne »*. Il remet au goût du jour la semaine de quatre jours, mais il prône surtout *« l'éducation continuelle »* afin de *« rendre le savoir accessible à tous et à tout moment, tout au long de sa vie »*.

« DROIT A LA SURETÉ »

Partisan d'une *« vaste réforme de l'Etat »* et d'une *« explication carrée »* de la France avec ses partenaires pour que *« le changement institutionnel »* précède l'élargissement de l'Union européenne, M. Fabius plaide pour le quinquennat présidentiel, en suggérant que *« les élections législatives et présidentielles aient lieu simultanément, toute interruption d'un des deux mandats (démission du président, dissolution), entraînant celle de l'autre »*. Il réhabilite aussi, comme M. Jospin, *« le droit à la sûreté »* comme *« valeur de gauche »*.

Dans sa contribution, M. Hollande jette déjà les bases de la motion majoritaire. *« Nous avons, en effet,* écrit-il, *la conviction que seule une phase de gouvernement de gauche réussie, c'est-à-dire exercée dans la durée, peut permettre aux Français de retrouver la confiance dans l'avenir, qui s'est progressivement érodée avec la montée du chômage. »* Renvoyant dos à dos *« un volontarisme tout verbal et une résignation* [...] *des prétentions de l'expertise »*, M. Hollande veut *« définir le chemin d'un socialisme d'aujourd'hui »*, afin de faire du PS un *« pôle de rassemblement »* et *« approfondir »* sa rénovation du PS.

« La cohérence de notre démarche est la clé de notre réussite », affirme M. Hollande, en proposant de *« grands thèmes de réflexion »*, comme l'avenir de l'Union européenne et le *« risque d'une perte de l'identité nationale »*, la lutte *« effective »* contre les inégalités. Le futur premier secrétaire, qui multiplie les références et les soutiens à la politique de M. Jospin, insiste sur la responsabilité *« considérable »* des socialistes : *« Il nous faut tout à la fois lutter contre le chômage, réduire les inégalités (...), renforcer notre démocratie, rénover notre vie publique et faire l'Europe. Cette tâche est immense. Elle est à notre portée. »* Le congrès et *« la cohérence »* des socialistes sont ainsi présentés comme *« un facteur important de [notre] réussite »*.

Michel Noblecourt

Démocratie libérale demande un débat à l'ouverture de la session parlementaire

L'OPPOSITION, c'est eux. Les parlementaires de Démocratie libérale, nouveau nom du Parti républicain, voient d'un mauvais œil des élus de droite accueillir avec une certaine bienveillance les initiatives du gouvernement de Lionel Jospin, notamment le plan pour l'emploi des jeunes de Martine Aubry et le rapport de Patrick Weil sur l'immigration.

Les députés et les sénateurs du parti présidé par Alain Madelin, qui se sont réunis, mercredi 3 septembre, pour préparer les journées parlementaires de l'UDF, ont fait savoir qu'ils entendent, pour leur part, animer une *« opposition franche »* face aux *« fausses pistes, d'apparence parfois habile »*, tracées par le gouvernement.

Ils estiment être d'autant mieux fondés à le faire qu'ils s'accordent un *« droit d'inventaire »* – selon la formule empruntée par Pascal Clément, secrétaire général de Démocratie libérale, à Lionel Jospin – sur la politique conduite par la majorité précédente, qui n'a *« pas toujours appliqué les idées »* libérales. Aussi affirment-ils qu'ils ne s'embarrasseront plus, désormais, des prudences qui, estiment-ils, leur ont coûté le pouvoir en juin.

Les libéraux concentrent leurs critiques sur quatre domaines. Ils jugent, d'abord, qu'un renoncement à la privatisation d'Air France, *« qui aurait due être engagée depuis fort longtemps »*, serait *« une faute considérable »* pour le transport aérien et pour le personnel de la compagnie. Dénonçant comme *« contraire aux intérêts de la France »* l'attitude du ministre de l'équipement, du transport et des logements, Jean-Claude Gayssot, le parti de M. Madelin demande l'organisation, dès l'ouverture de la session parlementaire, d'un débat en séance publique, et l'audition de M. Gayssot et de Christian Blanc, président de la compagnie aérienne.

« UN PIÈGE ABOMINABLE »

M. Clément regrette, d'autre part, qu'en matière d'immigration, *« le piège »* tendu par le gouvernement avec le rapport de Patrick Weil *« semble se refermer sur un certain nombre de nos amis »*. M. Madelin a adressé à Lionel Jospin une lettre ouverte dans laquelle il expose les principaux points de désaccord entre son parti et les propositions figurant dans le rapport Weil. Ils concernent l'ouverture du droit d'asile aux *« combattants de la liberté »*, qui concernerait un trop grand nombre de personnes, la *« dépénalisation de l'aide à l'entrée et aux séjours irréguliers »* pour la famille, les associations et les avocats, les mesures relatives au regroupement familial, les dispositions concernant l'accès aux soins pour les étrangers en situation irrégulière et la remise en cause de l'exigence d'une manifestation de volonté pour l'accès à la nationalité française des jeunes nés en France de parents étrangers.

M. Clément a indiqué que ces dispositions seraient inacceptables pour les parlementaires de Démocratie libérale. Il a d'ailleurs estimé qu'un consensus entre la droite et la gauche sur l'immigration serait de toute façon *« un piège abominable »*, politiquement inacceptable, qui aurait pour conséquence de renforcer le Front national dans l'opinion. Henri de Raincourt, président du groupe des Républicains indépendants du Sénat, a annoncé son intention de demander, *« dans les tout prochains jours »*, la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la manière dont s'effectue la régularisation des sans-papiers.

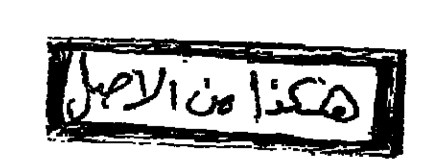
Démocratie libérale entend également pratiquer *« une opposition d'autant plus résolue »* au plan pour l'emploi des jeunes *« que ces propositions peuvent paraître séduisantes »*, selon la formule de Laurent Dominati, secrétaire politique national de Démocratie libérale. Enfin François d'Aubert, vice-président de Démocratie libérale, a diagnostiqué, au vu des premières informations sur l'avant-projet de budget, que *« la maladie socialiste de la dépense publique n'est pas guérie »*, et a situé entre 50 et 70 milliards de francs le *« surplus fiscal »*.

Cécile Chambraud

Philippe Séguin en Corrèze

Philippe Séguin a entamé, mercredi 3 septembre dans la soirée, une tournée des fédérations du RPR qui l'a conduit à Brive, en Corrèze, département dont le président de la République, Jacques Chirac, a longtemps été député. Entouré de Nicolas Sarkozy, Charles Pasqua, François Fillon et Nicole Catala, M. Séguin, qui a été accueilli notamment par Raymond-Max Aubert, maire de Tulle, battu aux législatives anticipées, s'est exprimé, dans une ambiance chaleureuse, devant environ cinq cents personnes représentant les comités départementaux RPR des régions Auvergne et Limousin.

Selon M. Pasqua, *« les adhérents ont souhaité être davantage écoutés et entendus qu'auparavant »*, mais ils ne se sont montrés *« ni amers ni démobilisés »*. Sans s'appesantir sur l'opération ratée de la dissolution, les militants ont fait comprendre aux dirigeants du RPR, selon M. Pasqua, que M. Chirac est contraint à la cohabitation mais que, *« eux, ils ne sont pas obligés de cohabiter »*.



هكذا من الأصل

Le premier ministre assure qu'il respectera la programmation militaire votée en 1996

Lionel Jospin expose pour la première fois sa vision de la défense

Les auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale ont eu la primeur, jeudi 4 septembre, des conceptions de Lionel Jospin dans ce domaine. Le premier ministre a prononcé en effet devant eux un discours, dans lequel il a indiqué notamment que le gouvernement entend respecter les « *choix stratégiques* » de la loi de programmation militaire votée en 1996. *(Lire notre éditorial page 17.)*

(Lire notre éditorial page 17.)

DEVANT LES AUDITEURS de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), où il s'est exprimé, jeudi matin 4 septembre, comme « *responsable de la défense nationale* » au titre de premier ministre, Lionel Jospin s'est fixé pour objectif « *la satisfaction des besoins des armées* ». Il a indiqué que « *le ministère de la défense, comme d'autres administrations, participe, pour l'exercice budgétaire en cours et le suivant, à l'effort de maîtrise des dépenses publiques sans que soient, cependant, remis en cause les choix stratégiques de la programmation, ni compromises les capacités d'action de la France dans le monde* ». « *Le président de la République*, a ajouté M. Jospin, *a engagé en 1996 la professionalisation complète des armées. Le gouvernement a pris en compte les grandes orientations stratégiques qui ont présidé à ce choix.* »

Le premier ministre s'est, pour la première fois, exprimé longuement et de façon détaillée sur la politique de défense, qui est, selon la formule consacrée, un domaine partagé avec le chef de l'Etat. De ce point de vue, il a explicité les « *quatre fonctions* » des armées, mises en avant par la loi de programmation présentée par le précédent gouvernement : la dissuasion, « *qui sera maintenue au meilleur niveau technologique* » ; la prévention des crises, qui marque la volonté de la France « *de garantir une autonomie stratégique* » et « *de contribuer au maintien de la paix* » ; la projection de forces à distance, pour permettre à la France « *de participer au commandement et au déploiement d'une force multinationale* » avec ses alliés ; et la protection du sol national et de ses approches.

RÉNOVATION DE L'OTAN

M. Jospin a confirmé que « *le gouvernement français interdira la fabrication et l'usage des mines antipersonnel, au plus tard en 1999* ». et que la France entend œuvrer « *avec détermination à la mise sur pied d'une capacité interafricaine de maintien de la paix* », même si elle diminue le nombre de ses implantations militaires en Afrique et si elle réduit « *de près d'un quart* » ses effectifs déployés en permanence.

Le premier ministre a tenu ensuite à s'expliquer plus longuement sur l'attitude de la France face à ses alliés sur le continent européen. A propos de l'OTAN, organisation dont « *la France entend continuer à favoriser une profonde rénovation* », M. Jospin ne sous-estime pas les difficultés dans « *l'affirmation de l'identité européenne de sécurité et de défense au sein de l'organisation* ». Cependant, il se veut « *disponible pour poursuivre le dialogue avec nos alliés* », à partir d'« *un véritable rééquilibrage des responsabilités entre Américains et Européens* » et à partir du « *développement de nos relations avec la Russie, dans le cadre de l'acte fondateur OTAN-Russie, et avec l'Europe centrale et orientale* ».

S'agissant de l'Europe de la défense, « *qui ne peut se décréter* », le premier ministre, après avoir cité un certain nombre de réalisations comme les corps européens (Eurocorps, Eurofor et Euromarfor) ou la Conférence intergouvernementale et la désignation d'un « M. PESC », a néanmoins déclaré qu'« *il faut aller plus loin encore et redonner à la coopération européenne de défense l'élan politique indispensable* ». Par exemple, a proposé M. Jospin, « *l'idée d'un adossement des sommets de l'Union de l'Europe occidentale aux conseils européens devrait être étudiée, de même que l'application, au sein de l'UEO, du principe d'abstention constructive tel que retenu par le traité d'Amsterdam* ».

De même, il faudrait mettre progressivement en place « *un marché intérieur en matière d'armement à l'échelle de l'Europe* », en rassemblant les forces industrielles et les savoir-faire dans le domaine de la défense face à « *la très forte concentration de l'industrie américaine* ». Outre la création récente de l'Occar, un organisme qui présage la future agence européenne de l'armement, le premier ministre a demandé que soit explorée « *une voie complémentaire* » dans le cadre communautaire. « *C'est dans cet esprit qu'il convient de réfléchir à l'avenir de l'article 223 du traité de Rome* », a conclu M. Jospin, qui faisait allusion à une disposition du traité fondateur du Marché commun autorisant chaque Etat européen qui le souhaite à prendre des mesures « *qu'il estime nécessaires à la protection des intérêts essentiels de sa sécurité et qui se rapportent à la production ou au commerce d'armes, de munitions et de matériels* ».

Lors de la mise en place de l'Acte unique, la disparition de cet article du traité de Rome et l'intégration de l'industrie d'armement dans le champ communautaire avaient été évoquées. A l'époque, la France et le Royaume-Uni avaient obtenu que l'article 223 soit maintenu.

Jacques Isnard

La droite examine avec attention et méfiance le projet Aubry

LA MINISTRE de l'emploi et de la solidarité a présenté, mercredi 3 septembre, aux députés son projet de loi destiné à créer 350 000 emplois pour les moins de vingt-six ans, sur trois ans, dans les secteurs public, para-public et associatif (*Le Monde* du 21 août). Ce texte, qui inaugure la nouvelle législature, sera examiné en séance à partir du 15 septembre.

« *Je ne peux pas dire qu'il y a eu consensus, mais c'est un peu ça qui est ressorti de ces débats* », a dit Martine Aubry après une réunion de deux heures de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale. « *Nous venons de battre un record de fréquentation* [112 députés], *c'est le signe d'un intérêt manifeste pour ce texte* », a indiqué Claude Bartolone (PS), président de la commission, qui s'est félicité lui aussi que les commissaires, y compris ceux de l'opposition, aient travaillé dans « *une logique d'amélioration* » du projet et non de « *critique radicale* ».

Roselyne Bachelot, qui sera le porte-parole du groupe RPR, a en effet reconnu que « *ce projet suscite un grand intérêt chez les élus locaux, confrontés aux difficultés des jeunes* », et que « *les élus socialistes semblent avoir fait un travail considérable pour corriger certains aspects technocratiques* » du projet, comme la liste – « *oscillant entre ridicule et irréalisme* » – des vingt-deux nouveaux métiers annoncée par le ministère de l'emploi. Se refusant à adopter une attitude « *doctrinale* » dans le débat « *dépassé* », selon elle, sur les mérites respectifs des secteurs privé et public, Mme Bachelot distingue cinq raisons de s'opposer au texte : les problèmes de financement ne sont pas réglés ; la définition des nouveaux emplois n'est pas au point ; ces emplois ne sont destinés qu'aux jeunes, au détriment des chômeurs plus âgés, ce qui pose un « *problème moral* » ; s'il va créer des emplois, ce plan ne garantit pas pour autant qu'il soit capable de faire reculer le chômage ; enfin, la députée de Maine-et-Loire estime que le dispositif juridique du projet introduit « *une grenade dans le code du travail et une bombe dans la fonction publique* ». « *Qu'aurions-nous entendu si nous-mêmes avions élaboré le principe d'un contrat de travail à durée déterminée de cinq ans ?* demande-t-elle. *Nous avons mis deux millions de gens dans la rue pour moins que cela !* »

ENCOURAGER LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Pour l'UDF, Pierre Méhaignerie (FD, Ille-et-Vilaine) a indiqué après la réunion qu'il ne votera pas contre le projet à trois conditions : que les dispositifs d'allègement de charges sociales ne soient pas réduits ; qu'il obtienne l'assurance que les emplois-jeunes n'entraînent pas la création d'une deuxième fonction publique ; que le dispositif ne porte pas atteinte aux catégories prioritaires : victimes de l'exclusion, chômeurs âgés, etc.

Rapporteur du projet, Jean-Claude Boulard (PS) s'apprête à présenter une vingtaine d'amendements, portant notamment sur le financement ne relevant pas du budget de l'Etat. Il proposera notamment que « *la création d'entreprises par les jeunes* » soit encouragée, en particulier par l'octroi d'une « *fraction* » de la sommme allouée par les pouvoirs publics pour ces nouveaux emplois-jeunes, dont le coût est estimé à 92 000 francs par an et par contrat. La commission souhaite également que les jeunes bénéficiant d'un contrat emploi-solidarité (CES) puissent, « *dans le même temps, occuper un emploi à temps partiel dans le secteur marchand* », a ajouté M. Boulard. « *Il ne faut pas donner l'impression qu'il y a une frontière infranchissable entre les emplois publics et le secteur marchand* », a insisté M. Bartolone.

Enfin, les commissaires socialistes ont interprété les propos de Mme Aubry comme une assurance que les charges des collectivités locales ne seront pas alourdies durant les cinq ans où s'appliquera le dispositif emplois-jeunes.

Fabien Roland-Lévy

Pierre Joxe réforme le contrôle de la « Sécu » par la Cour des comptes

Jean Marmot avait été imposé par Alain Juppé

QUAND ON NE PEUT écarter un haut fonctionnaire indésirable, on le promeut ou l'on modifie la structure qu'il dirige. Pierre Joxe, premier président de la Cour des comptes, vient d'appliquer cette vieille règle de l'administration pour annuler les effets de la nomination de Jean Marmot, ancien secrétaire général de la commission des comptes de la Sécurité sociale, au poste de président de la chambre des affaires sociales. M. Joxe considérait que cette affectation, imposée par le gouvernement d'Alain Juppé, était contraire à toute déontologie.

Un communiqué austère, diffusé mercredi 3 septembre, annonce que, « *au sein des sept chambres de la Cour des comptes, deux d'entre elles seront désormais chargées des finances sociales* ». Le texte précise que « *la 5e chambre, présidée par Jean Marmot, devrait être chargée des questions relatives au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle* », et que « *la 6e chambre, présidée par Gabriel Mignot, récemment nommé président de chambre, serait compétente en matière de Sécurité sociale* ». Enfin, les attributions antérieures de la 6e chambre, chargée de l'industrie, devraient être, « *pour l'essentiel, dévolues à la 2e chambre* ». Ce jeu de chaises musicales n'a qu'un seul but : faire que M. Marmot ne contrôle plus les comptes de la Sécurité sociale.

C'est en novembre 1996 que la 5e chambre, chargée des affaires sociales et de la santé, de la Sécurité sociale, du travail, de l'emploi, et de la générosité publique, a été confiée à ce haut fonctionnaire, sur proposition du ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis. Le poste ayant été rendu vacant par le départ à la retraite de Jean Driol, M. Joxe choisit – en accord avec Hélène Gisserot, procureur général près la Cour des comptes, dont il a pris l'habitude de solliciter l'avis depuis qu'il est arrivé rue Cambon – trois candidats, dont les noms sont soumis au gouvernement. Il s'agit de Jean-Pierre Guillard, qui avait été rapporteur général des deux premiers documents de la Cour sur la Sécurité sociale ; François Logerot, vice-président du conseil supérieur de l'Etablissement national des invalides de la marine ; et Gabriel Mignot, président de la chambre régionale des comptes d'Alsace.

Le gouvernement n'en retient aucun. Pour la première fois dans l'histoire de la Cour des comptes, il impose un quatrième candidat : M. Marmot. M. Joxe déclare, lors de la séance d'installation solennelle du président de la 5e chambre, le 28 novembre 1996, que « *rien ne saurait justifier* [la] *remise en cause inopinée* [des usages], *alors facteur de trouble ou de doute quant au sens de la mission à accomplir* ». Les initiés comprennent qu'on lui a forcé la main.

La plupart des magistrats financiers sont hostiles à cette nomination : comment celui qui, depuis 1987, présente les comptes de la Sécurité sociale pourrait-il objectivement dire si ces comptes sont justes ? Comment le contrôleur et le contrôlé pourraient-ils ne faire qu'un ? La perspective, évoquée par certains membres du gouvernement, que la Cour puisse à l'avenir contrôler la politique du médicament aggrave le trouble : M. Marmot a été président du Comité économique du médicament de 1993 à 1996.

N'ayant pu obtenir de M. Marmot qu'il change volontairement d'affectation, M. Joxe décide de découper la 5e chambre en deux. Ce changement de structure vient d'être entériné par les principaux représentants de l'institution. Quant à M. Marmot, il fait l'objet d'un reclassement plus qu'honorable, puisqu'il doit contrôler les comptes du ministère de l'emploi, dont le rôle est jugé prioritaire par le gouvernement actuel.

Rafaële Rivais

L'action du gouvernement est approuvée par l'opinion

AU TERME *d'un été qui* a vu le premier ministre consolider sa bonne cote de confiance, l'action du gouvernement bénéficie dans l'opinion publique d'un préjugé favorable, selon un sondage réalisé par CSA les 28 et 29 août auprès d'un échantillon représentatif de 1 003 personnes et publié par *Le Parisien* (daté 4 septembre). Ainsi, 46 % des personnes interrogées se déclarent très ou assez satisfaites de l'action du gouvernement de Lionel Jospin, contre 22 % de mécontents, 25 % n'étant ni satisfaits ni mécontents et 7 % ne se prononçant pas.

De même, si 51 % des personnes interrogées pensent que les choses se présentent « *ni mieux ni moins bien que l'année dernière* », 33 % affirment que les choses se présentent « *plutôt mieux* » et 13 % « *plutôt moins bien* ». Enfin, 54 % jugent que la politique menée par le gouvernement est très différente ou assez différente de celle menée par le gouvernement Juppé, contre 41 % qui voient peu de différence.

DÉPÊCHES

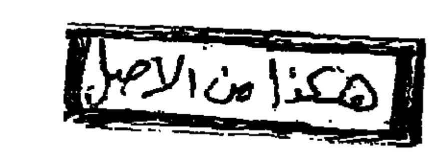
■ **TRENTE-CINQ HEURES : le club patronal Entreprise et Progrès** a estimé, mercredi 3 septembre dans un communiqué, que toute réduction du temps de travail devrait résulter d'une négociation « *au niveau de l'entreprise* » tant sur les salaires que sur l'annualisation du temps de travail. « *Entreprise et Progrès ne peut concevoir une réduction imposée du temps de travail que si celle-ci s'accompagne de contreparties, salariales ou pas* », conclut-il.

■ **AGRICULTURE : Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture,** s'exprimant mercredi 3 septembre devant le conseil national de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), a annoncé une modification de la répartition des aides céréalières à des fins d'« *équité* » et de préservation des ressources en eau. Ces mesures permettront de redistribuer 1,3 milliard de francs sur les 33 milliards de francs d'aides européennes versées aux céréaliers, a souligné le ministre sous les sifflets et les protestations des producteurs de maïs. M. Le Pensec veut « *poursuivre la concertation sur ce dossier dans les prochaines semaines* ».

■ **FUSION : François Bayrou, président de Force démocrate,** a affirmé, mercredi 3 septembre, que l'idée de fusion RPR-UDF était « *une idée fausse en soi car* [elle] *suppose qu'il n'y a qu'un seul parti de droite* ». Or, pour le président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, il faut que « *l'opposition, ce soit la droite et le centre* », car ses « *chances de retrouver un jour la confiance des Français reposent sur sa capacité à rassembler* ». Simone Veil (UDF-AD) s'est déclarée, jeudi 4 septembre, « *contre* » une fusion du RPR et de l'UDF car « *cela limiterait la capacité de poids et d'écoute de l'opposition* ». « *On perdrait sur le centre gauche, sur le centre, et on perdrait à droite* », a affirmé l'ancien ministre des affaires sociales sur France Inter.

■ **ÉLYSÉE : le président de la République, Jacques Chirac,** a déjeuné mercredi 3 septembre à l'Elysée avec l'ancien premier ministre RPR Edouard Balladur. Les deux hommes ont procédé à un tour d'horizon de l'actualité.

■ **RPR : Jean-Louis Debré, ancien ministre de l'intérieur,** a déclaré mercredi 3 septembre sur LCI qu'il « *souhaitait être président du groupe RPR à l'Assemblée nationale* ». « *Je voudrais que, grâce à mon action comme président du groupe RPR, on ne parle plus à l'Assemblée nationale de tendances, de clans, de querelles d'hommes et que nous montrions aux Français que le mouvement gaulliste est fidèle à sa tradition d'un mouvement ouvert* », a précisé M. Debré. Le successeur de Philippe Séguin à la présidence du groupe RPR sera élu le 16 septembre.



ARBITRAGES Les derniers arbitrages sur les textes concernant l'entrée et le séjour des étrangers, le droit d'asile et la nationalité ont été arrêtés, mercredi 3 septembre, par le premier ministre, Lionel Jospin, au cours d'une réunion interministérielle à Matignon. ● SUR LES POINTS qui restaient en suspens, les choix vont plutôt dans le sens de la fermeté. Ainsi les certificats d'hébergement ne seront pas supprimés, comme le demandait le ministère de l'intérieur, et la rétention administrative sera portée de dix à quatorze jours. En revanche, la proposition de Patrick Weil d'instaurer une *« rétention judiciaire »* n'a pas été retenue. ● LES ASSOCIATIONS dénoncent ces arbitrages. Henri Leclerc, président de la Ligue des droits de l'homme, estime que l'allongement de la rétention administrative est *« déplorable »* tandis que le président de SOS-Racisme, Fodé Sylla, se dit déçu.

Lionel Jospin choisit la fermeté dans le débat sur l'immigration

Les derniers arbitrages concernant les projets de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers et sur la nationalité ont été rendus par le premier ministre. Le certificat d'hébergement sera maintenu et la durée de rétention administrative est portée de dix à quatorze jours

LE GOUVERNEMENT a arrêté, mercredi 3 septembre, les derniers arbitrages des projets de loi sur l'immigration et la nationalité. Au cours d'une réunion interministérielle à Matignon, à laquelle participaient huit ministres dont ceux de la justice, de l'intérieur, de l'emploi et de la solidarité, des affaires étrangères, de l'éducation nationale et de la coopération, le premier ministre, Lionel Jospin, a tranché une dizaine de points sensibles laissés en suspens à l'issue du séminaire gouvernemental du 21 août et des différentes réunions entre conseillers tenues depuis lors.

Les arbitrages ont chaque fois été rendus dans le sens de la fermeté. M. Jospin n'a pas, par exemple, souhaité supprimer le certificat d'hébergement, comme le lui proposait pourtant le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement. Seule exception : le premier ministre a confirmé l'abandon du dispositif de rétention judiciaire visant à faciliter la reconduite des délinquants étrangers, proposé par Patrick Weil dans son rapport du 31 juillet.

● **Nationalité.** Le projet de loi du gouvernement suit le rapport Weil. Un enfant né en France de deux parents étrangers deviendra automatiquement français à dix-huit ans. De plus, il pourra acquérir la nationalité française dès seize ans à condition d'en manifester la volonté, comme c'est le cas depuis 1993. Le ministère de la justice, qui pilote ce dossier, proposait pourtant de permettre l'acquisition de la nationalité dès treize ans, avec l'accord de la famille. Mais le ministère de l'intérieur s'y est opposé, arguant des risques de pression des parents. Matignon, qui redoute une opposition farouche de la droite sur ce dossier, a tranché en faveur de la Place Beauvau.

● **Asile.** Une loi sur l'asile verra bien le jour. Le projet *« sur l'entrée et le séjour des étrangers en France et sur l'asile »*, que Jean-Pierre Chevènement doit présenter cet automne au Parlement, transférera ainsi toutes les dispositions sur l'asile dans une loi spécifique. A l'asile politique déjà existant, qui s'appuie sur la convention de Genève, viendra s'ajouter un asile constitutionnel, destiné à protéger les *« combattants de la liberté »*, et un asile territorial pour les personnes courant des *« risques vitaux »* ou exposés à des *« traitements inhumains ou dégradants »* en cas de retour dans leur pays.

L'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), qui dépend du ministère des affaires étrangères, gère actuellement l'asile politique. Il réclamait la gestion de l'ensemble du dispositif. Le ministère de l'intérieur souhaitait pour sa part garder la haute main sur les deux nouvelles dispositions. Matignon a rendu un jugement de Salomon : à l'Ofpra, l'asile constitutionnel ; au ministre de l'intérieur, l'asile territorial.

● **Rétention administrative.** Cette question a fait l'objet d'une longue discussion réunissant Lionel Jospin, Jean-Pierre Chevènement, mais surtout Olivier Schrameck, le directeur du cabinet du premier ministre et ancien secrétaire général du Conseil constitutionnel, et Jean-Marc Sauvé, secrétaire général du gouvernement, ancien directeur des libertés publiques au ministère de l'intérieur et, à ce titre, rédacteur de la loi Pasqua de 1993. Il s'agit de déterminer le temps dont disposera l'administration pour reconduire un irrégulier.

Patrick Weil a proposé de porter la durée maximale de rétention de dix à quatorze jours. Mais, en 1993, le Conseil constitutionnel avait censuré la loi Pasqua sur ce point, estimant que même un délai de dix jours nécessitait de sérieuses précautions. Soulignant que *« tous les pays européens disposent de délais beaucoup plus longs »*, M. Jospin a choisi de prendre le risque. Après une première période de quarante-huit heures (au lieu de vingt-quatre), une seconde de sept jours (au lieu de six) autorisée par le juge, une troisième période de cinq jours (au lieu de trois) pourra être accordée par le magistrat à l'administration, dans les mêmes cas qu'actuellement : urgence absolue, obstruction volontaire de la part de l'irrégulier, et absence de passeport.

Matignon espère que le Conseil constitutionnel sera sensible au contexte. La gauche sera solidaire, la droite a toujours été favorable à l'allongement de la rétention, explique en substance un des participants.

● **Rétention judiciaire.** Patrick Weil proposait d'ajouter un mois de rétention à toute personne frappée d'une condamnation de plus d'un an de prison assortie d'une interdiction du territoire. Matignon s'est rangé à l'opposition farouche du ministère de la justice. En contrepartie, pour s'assurer de l'éloignement effectif des *« criminels et délinquants graves »*, le projet de loi prévoirait l'obligation, pour l'administration pénitentiaire, de communiquer aux préfectures la nationalité, le lieu d'incarcération, la situation pénale et la date de libération des détenus concernés. Cette obligation serait inscrite dans le code de procédure pénale.

● **Libération conditionnelle.** Le projet Weil proposait de permettre la libération avant la mi-peine d'un condamné irrégulier dont on pourrait procéder à l'éloignement. La chancellerie s'y opposait. Matignon l'a suivie, le premier ministre soulignant que *« quitter le territoire national, pour un irrégulier, ne constitue pas une peine »*.

● **Certificat d'hébergement.** Le débat a opposé le ministère de l'intérieur et celui de la solidarité. Mais à front renversé. Jean-Pierre Chevènement réclamait la suppression de cette *« formalité inutile ne permettant aucun contrôle »*. Martine Aubry assurait que le contrôle était effectif et qu'une suppression risquerait de provoquer un surcroît de sévérité dans l'attribution des visas.

Redoutant de voir la droite se saisir d'une éventuelle suppression du certificat d'hébergement, Lionel Jospin a décidé de maintenir le dispositif sous la forme proposée par le rapport Weil : le maire vise le certificat et, en cas de refus, le préfet est automatiquement saisi. Il a toutefois autorisé M. Chevènement à poursuivre une réflexion sur la suppression afin de voir *« si un consensus peut être dégagé »*.

● **Ordre public.** Toute obtention d'un titre de séjour restera soumise à l'absence de menace à l'ordre public. Mme Aubry réclamait de réduire la portée de cette restriction, en exigeant une *« menace grave »*. M. Chevènement s'y opposait, en avançant le cas des imams intégristes dont les sermons enflammés ne tomberaient pas sous le coup d'une menace grave... M. Jospin l'a entendu.

● **Scientifiques.** Le ministère de l'intérieur exigeait, pour accepter la venue du conjoint d'un scientifique étranger, une *« communauté de vie effective »*. *« On ne va pas mettre un agent de la DST sous le lit de chaque scientifique »*, a avancé Claude Allègre. L'argument a porté.

En fin de réunion, Olivier Schrameck et Martine Aubry ont remis sur le tapis la question de la commission de séjour, instance de recours supprimée par la loi Debré. L'éventualité d'une recréation de cette commission a été balayée rapidement par le ministre de l'intérieur, qui en a évoqué la lourdeur tout en critiquant les différences qui existaient entre départements. M. Chevènement a mis en avant la nécessité prioritaire d'améliorer les procédures administratives plutôt que de multiplier les recours.

Nathaniel Herzberg

La déception des associations

« *Je ne suis pas satisfait de ces arbitrages* », déclare le président de la Ligue des droits de l'homme, Henri Leclerc. L'augmentation de la durée de rétention administrative lui paraît « *anticonstitutionnelle* » et « *déplorable* ». En revanche, il se félicite des dispositions sur le droit d'asile et la nationalité, même s'il regrette qu'on ne revienne pas à la situation antérieure à la loi Méhaignerie.

Le président de SOS-Racisme, Fodé Sylla, déplore qu'en matière de nationalité le texte n'aille pas vers un droit du sol intégral et regrette le maintien du certificat d'hébergement. « *On va rire ! Comment vont réagir les députés qui se sont mobilisés contre la loi Debré ?* » Enfin, Claire Rodier, du Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (Gisti), critique sévèrement le maintien des certificats d'hébergement dans le giron des maires et l'abandon d'une grande loi sur le droit d'asile. Elle juge, elle aussi, l'allongement de la rétention administrative « *anticonstitutionnel* ».

Les prochaines étapes du texte

● **Commission nationale consultative des droits de l'homme et Haut Conseil à l'intégration.** Après les arbitrages interministériels qui ont été rendus, mercredi 3 septembre, le texte sur l'entrée et le séjour des étrangers réformant l'ordonnance de 1945 sera soumis, pour avis, à la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) et au Haut Conseil à l'intégration.

● **Conseil d'Etat.** Le projet de loi sera ensuite transmis au Conseil d'Etat, puis adopté par le conseil des ministres.

● **Parlement.** Le texte du gouvernement devrait être déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale en novembre. Il devrait être examiné par les parlementaires après la discussion sur le projet de budget. Le premier ministre, Lionel Jospin, souhaite que l'adoption définitive du texte ait lieu avant le 15 janvier 1998.

COMMENTAIRE

NOUVEAU PAYSAGE POLITIQUE

En 1984, le Parlement unanime avait adopté la disposition-phare de la décennie en matière de droit des étrangers : la création de la carte de résident de dix ans, gage de l'intégration des immigrés en France. Un tel consensus est-il possible autour des propositions du rapport Weil ? La perspective n'est guère plausible.

Le thème de l'immigration a trop longtemps servi de prétexte aux affrontements d'appareil pour s'effacer subitement du paysage politique. Alain Madelin, président de Démocratie libérale (DL) a ainsi choisi la voie de la critique et Charles Pasqua estime qu'il y a *« peu de chances »* que le projet le satisfasse.

Pourtant, pour la première fois depuis longtemps, un projet défendu par la gauche n'est pas *a priori* torpillé par la droite. Ainsi, Pierre Mazeaud s'est prononcé en faveur de la suppression des certificats d'hébergement. Et Claude Goasguen, secrétaire général de l'UDF, juge que *« Jospin a choisi la voie du bon sens »*.

La faille à droite révèle une divergence fondamentale de stratégie à l'égard de l'extrême droite. *« Un consensus sur l'immigration n'est pas possible* (...), estime Pascal Clément, secrétaire général de DL. *Que dirait l'opinion s'il y avait un accord entre la majorité et l'opposition sur ce sujet ? Cela renforcerait le Front national. »* D'autres personnalités, à droite comme à gauche, pourraient faire le raisonnement inverse, appuyé par l'expérience de ces dernières années : c'est au FN que n'a cessé de profiter l'exacerbation des passions autour de la question de l'immigration.

Philippe Bernard

La controverse constitutionnelle sur la durée de la rétention administrative

UN ÉTRANGER interpellé alors qu'il se trouve en situation irrégulière peut être maintenu dans un centre de rétention en attendant d'être reconduit à la frontière, c'est-à-dire placé dans l'avion ou le bateau du retour. Clandestine dans les années 70 – on se souvient de la découverte du centre d'Arenc, sur le port de Marseille –, cette pratique a été légalisée dans les années 80.

Depuis quelques années, le débat s'est focalisé d'une part sur les garanties et recours dont dispose l'étranger ainsi privé de liberté, et d'autre part sur la durée de cette rétention.

Tous les ministres de l'intérieur insistent sur le caractère stratégique de cette période si l'on veut assurer l'exécution réelle des décisions de reconduite, dont le taux de réussite reste inférieur à 30 %. Ainsi, en 1996, 12 330 étrangers ont été effectivement éloignés sur 43 861 décisions mises à exécution.

L'essentiel des difficultés se situe en amont de la rétention, en particulier lorsque l'étranger reste introuvable, mais plusieurs obstacles se concentrent au moment où la personne à reconduire est légalement entre les mains de la police.

PRESSION DE L'ADMINISTRATION

Pendant les quelques jours autorisés par la loi, il faut non seulement trouver une place disponible dans un moyen de transport, mais aussi obtenir du consulat du pays d'origine le laisser-passer indispensable. L'affaire se complique lorsque l'étranger dit avoir perdu son passeport, fournit une identité fantaisiste, voire refuse de la décliner. L'administration ne cesse donc de faire pression en faveur de l'allongement de la période de rétention, arguant de la nécessité d'un long délai pour surmonter tous ces obstacles. Limitée à sept jours jusqu'en 1993, la durée de rétention a été portée à dix jours par la loi Pasqua, après une controverse constitutionnelle qui pourrait rebondir cet automne si le gouvernement Jospin maintient son projet actuel de prolongation.

En 1993, le projet initial de Charles Pasqua prévoyait une mesure de prolongation à dix jours de la rétention, décidée par un magistrat, pour les étrangers ne présentant pas leur passeport. Il avait été censuré par le Conseil constitutionnel, comme attentatoire à la liberté individuelle. *« Une telle mesure de rétention, même placée sous le contrôle du juge, ne saurait, sauf urgence absolue et menace d'une particulière gravité pour l'ordre public, être prolongée sans porter atteinte à la liberté individuelle garantie par la Constitution*, a estimé le Conseil dans sa décision des 12 et 13 août 1993. *En étendant à tous les étrangers qui ont fait l'objet d'un arrêté d'expulsion ou d'une mesure de reconduite à la frontière, dès lors qu'ils n'ont pas présenté de document de voyage, la possibilité de les retenir pendant trois jours supplémentaires,* [...] [la loi Pasqua] *a méconnu la Constitution. »*

Le gouvernement d'alors n'avait pas désarmé et avait fait adopter une autre version de ce texte, toujours en application aujourd'hui, qui maintient les dix jours mais qui limite les trois derniers jours de rétention aux *« cas d'urgence absolue et de menace d'une particulière gravité pour l'ordre public »*, reprenant ainsi strictement la formulation du Conseil constitutionnel.

Sous le gouvernement Juppé, la tentation avait été grande de faire voter une nouvelle prolongation de la durée de rétention, mesure âprement réclamée par les élus de droite. Jean-Louis Debré y avait finalement renoncé, le premier ministre et le président de la République craignant la censure du Conseil constitutionnel.

Le gouvernement actuel semble ne pas partager cette crainte. Il pourrait faire le pari d'une non-saisine du Conseil constitutionnel par une opposition de droite soucieuse d'entretenir son image répressive. A Matignon, on estime pourtant peu probable une telle abstention et l'on rappelle que le Conseil constitutionnel peut parfaitement, dans le cadre d'un recours contre un texte, examiner des dispositions légales sur lesquelles il n'est pas expressément saisi.

Ph. B.



Une étude scientifique détaille les risques sanitaires provoqués par le gazole

Selon le Comité de prévention et de précaution, les moteurs Diesel émettent des particules nocives

Alors que le débat sur une hausse de la fiscalité sur le gazole se poursuit au sein du gouvernement, *Le Monde* révèle le rapport du Comité de prévention et de précaution, commandé par Corinne Lepage, ministre de l'environnement du gouvernement Juppé. Médecins et scientifiques soulignent la nocivité des particules fines émises par les moteurs Diesel qui, ajoutent-ils, *« sont bien des facteurs de risque sanitaire »*.

UNE NOUVELLE ÉTUDE médicale ne va sans doute pas passer inaperçue dans le débat sur une éventuelle hausse de la fiscalité sur le gazole. Elle confirme la nocivité pour la santé de l'utilisation des moteurs Diesel. Le rapport sur les particules fines du Comité de prévention et de précaution (CPP), mis en place par Corinne Lepage, ministre de l'environnement du gouvernement Juppé, et présidé par le professeur Alain Grimfeld, chef de service de pneumologie pédiatrique à l'hôpital Trousseau à Paris, et dont *Le Monde* a pu se procurer une copie, devrait être rendu public jeudi 4 septembre par le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Remis à Mme Lepage le 31 mai, à la veille du second tour des élections législatives, ce rapport avait été « oublié » par les services du ministère.

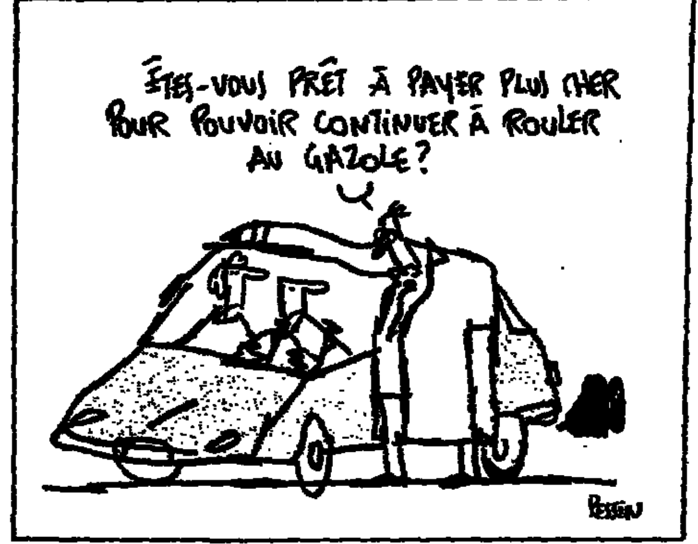
Les conclusions du rapport du Comité de prévention et de précaution sont sévères. S'appuyant sur l'ensemble des données scientifiques et épidémiologiques parues en France et à l'étranger depuis dix ans, les membres de la commission attribuent aux particules émises par le gazole *« une vaste gamme d'effets sanitaires »*.

« POTENTIEL CANCÉRIGÈNE »

A court terme, les scientifiques ont observé *« l'aggravation des signes cliniques préexistants chez certains sujets asthmatiques, enfants et adultes, et l'augmentation de la fréquence des décès prématurés par affection respiratoire ou cardio-vasculaire chez les adultes souvent âgés »*. A long terme, ils ont constaté *« une surmortalité modérée par affections cardio-vasculaires ou cancer du poumon »*. En conséquence, le comité estime que les particules fines émises par les véhicules Diesel *« sont bien des facteurs de risque sanitaire »*.

Ce constat part en premier lieu d'une observation de l'action des particules fines, émises lors de la combustion du carburant, sur les voies respiratoires : *plus elles sont fines, plus elles pénètrent dans les alvéoles pulmonaires*. Or, souligne le rapport du professeur Grimfeld, comme le moteur Diesel émet en moyenne 30 fois plus de particules en ville que le moteur essence, *« 90 % des émissions attribuables aux transports urbains sont donc issues des véhicules à moteur Diesel »*.

Le parc automobile français est aujourd'hui largement tributaire de ce carburant : 11 millions de véhicules sur un total de 30 millions, et 41 % des immatriculations de



véhicules neufs depuis le début de l'année. En moyenne, le litre de super sans plomb coûte 6,09 francs, contre 4,33 francs pour le gazole, qui bénéficie d'avantages fiscaux.

Ainsi, en 1996, le gazole représentait près de la moitié de la consommation totale de carburant en Ile-de France. Or le rapport souligne que le diesel produit vingt fois plus de particules en volume que le moteur à essence pour une voiture roulant à 80 kilomètres/heure ; au ralenti, ce qui est souvent le cas en ville, il en produit *90 fois plus* ! Les chercheurs se sont ensuite attachés à étudier les effets sanitaires des particules en suspension qui pénètrent profondément dans les voies respiratoires, et qui sont particulièrement longues à éliminer par l'organisme. Deux conséquences majeures sont aujourd'hui imputées au gazole. Tout d'abord ces poussières comportent des composés considérés comme cancérigènes : *« leur potentiel cancérigène est donc réel »*, estime l'équipe du professeur Grimfeld. L'étude plus fine de populations professionnellement exposées a clairement mis en évidence un excès de cancer du poumon de 30 % par rapport à des personnes non exposées.

DIVERGENCES MINISTÉRIELLES

D'autre part, plusieurs études du panel retenu ont montré un recours plus grand aux soins médicaux ou hospitaliers d'urgence pour des affections respiratoires aiguës liées aux concentrations des particules en suspension. En conséquence, *« la fréquence des décès pour affections respiratoires ou cardio-vasculaires augmente (...) en parallèle à la croissance d'un jour à l'autre des teneurs ambiantes des particules en suspension »*, explique le rapport.

Ne s'en tenant pas à un simple constat du danger d'exposition aux particules de gazole, les membres du CPP ont tenu à accompagner leur rapport de recommandations. Ils exhortent ainsi les autorités publiques à engager des *« efforts soutenus pour la réduction des principales sources d'émission des particules fines, notamment les émissions issues de la motorisation de type diesel en milieu urbain »*. Ils recommandent d'équiper les agglomérations de plus de 250 000 habitants, dans un premier temps, de plus de 100 000 ensuite, de systèmes de mesures captant ces fines poussières.

Aujourd'hui, Airparif détient seulement deux capteurs à Paris pour les particules produites par les moteurs Diesel ; les autres villes n'en ont pas. Enfin, le comité invite le gouvernement à engager des études sur l'exposition individuelle aux particules fines dans divers villes françaises.

Ce rapport est rendu public alors que l'hypothèse d'une hausse de la fiscalité du gazole devait être débattue, jeudi 4 septembre, par les ministres réunis par Lionel Jospin, dans le cadre de la préparation du budget 1998. Le premier ministre devra se prononcer définitivement avant la fin de la semaine.

Des divergences sont apparues ces derniers jours entre les membres du gouvernement quant à l'oppportunité de cette hausse, en particulier entre le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, pour qui *« l'industrie du diesel a besoin de soutien »*, et la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, préconisant, elle, une augmentation sensible du prix du carburant.

Sylvia Zappi

Le comité de prévention et de précaution

Présidée par le professeur Alain Grimfeld (hôpital Armand-Trousseau, Paris) chargé de mission du ministre de l'environnement, le comité de prévention et de précaution compte 18 membres. En font notamment partie : le professeur Michel Aubier (hôpital Bichat-Claude Bernard, Paris), le docteur William Dab (Ecole nationale de santé publique), Denis Hémon (Inserm), le professeur Charles Souleau (doyen de la faculté de pharmacie de Châtenay-Malabry et, par ailleurs, président démissionnaire du comité scientifique chargé d'une étude épidémiologique dans le Nord-Cotentin près de l'usine de la Hague) et le professeur Alfred Spira (Inserm).

Les constructeurs automobiles sont divisés

HORMIS le groupe PSA (Peugeot-Citroën), numéro un mondial pour la fabrication de moteurs fonctionnant au gazole, les constructeurs automobiles défendent la cause du diesel avec une certaine retenue.

Le principal argument des industriels est le fait que les moteurs Diesel sont ceux qui affichent le meilleur rendement énergétique. En clair, cette motorisation réduit notablement le carburant nécessaire au fonctionnement d'un véhicule, et qui dit moindre consommation dit moindre pollution. Ce point de vue est développé au niveau européen par les autorités allemandes. Les constructeurs d'outre-Rhin tablent en effet sur le diesel pour parvenir à réduire considérablement l'appétit de leurs moteurs à l'horizon 2000.

La Smart, mini-voiture réalisée à Hambach, en Lorraine, par Mercedes et le groupe Swatch, sera notamment disponible en version « hybride » avec, pour la ville, un moteur électrique et, pour les zones suburbaines, un petit moteur ne consommant pas plus de trois litres de gazole aux cent kilomètres. La Smart sera commercialisée au printemps 1998.

RENAULT ET PEUGEOT S'OPPOSENT

Les industriels soulignent également que les moteurs turbo-diesel à injection directe – mis au point par Volkswagen, Opel et, tout récemment, Renault – permettent aussi d'améliorer la combustion du gazole et, donc, de limiter les rejets de particules. Les perspectives ouvertes par l'adjonction d'eau ou la désulfuration du carburant, voire l'effet des pots catalytiques devraient aller dans la même direction.

Les constructeurs ne présentent cependant pas un front uni. Ceux qui, comme Renault, se sont gardés de mettre tous leurs œufs dans le même panier, sont moins exposés aux conséquences d'une pénalisation – ou plutôt d'un traitement moins avantageux – du diesel en France. Sur ce point, l'ex-régie s'oppose discrètement mais fortement à PSA. Quant aux constructeurs non-européens, qui ignorent le diesel sur leurs principaux marchés, ils restent eux aussi en retrait. Les compagnies pétrolières françaises se rangent, elles, ouvertement dans le camp des anti-diesel : la production de gazole est une activité qui leur coûte beaucoup trop cher et qui représente un véritable manque à gagner.

L'absence de consensus est d'autant plus patente qu'une alternative au diesel est apparue : le GPL (gaz de pétrole liquéfié), carburant peu onéreux car sous-produit du raffinage et beaucoup moins polluant que l'essence sans plomb et, *a fortiori*, le diesel. Assez largement diffusé aux Pays-Bas et en Italie, ce carburant jusqu'alors confidentiel bénéficie en France d'une détaxe d'un franc par litre depuis le 1er janvier 1996. Son prix à la pompe est actuellement de l'ordre de 2,80 francs le litre contre 4,50 francs pour le gazole.

Ce carburant, qui impose un niveau de consommation supérieur d'environ 15 % à celui d'un moteur à essence, exige à l'achat un surcoût de quelque 12 000 francs, un peu supérieur à celui d'un Diesel. Dans son numéro de septembre, le mensuel *Auto Moto* recense 44 modèles différents fonctionnant au GPL chez les grandes marques françaises et étrangères. En France, on approcherait le cap des 50 000 véhicules.

Jean-Michel Normand

Ségolène Royal publie ses instructions pour lutter contre la pédophilie

L'obligation de signalement est renforcée

SÉGOLÈNE ROYAL s'était engagée, le 4 juillet devant le Conseil supérieur de l'éducation, à publier rapidement un texte qui indiquerait aux personnels d'encadrement la conduite à tenir en cas d'agissements pédophiles. Trois mois plus tard, c'est chose faite, dans un hors-série du *Bulletin officiel* paru le 4 septembre.

Cette *« instruction concernant les violences sexuelles »*, dont le projet avait été révélé par *Le Monde* du 17 juillet, a été précisée et complétée. Elle comprend ainsi un nouveau chapitre, destiné à l'enseignement privé, gouverné par des principes de gestion des enseignants, non fonctionnaires, différents de ceux du public. D'une manière générale, le ministère, toujours soucieux en premier lieu de l'enfant, accorde une attention plus soutenue à ses personnels, en particulier en cas de dénonciation calomnieuse.

« Les fonctionnaires sont plus particulièrement exposés, de par leurs fonctions, à ce type de situations extrêmement éprouvantes », reconnaît le texte. Un paragraphe ayant trait à la protection juridique a été ajouté, rappelant que celle-ci est due aux fonctionnaires en vertu de l'article 11 de la loi nº 83-634 du 13 juillet 1983. A ce titre, *« les personnels de l'éducation nationale qui seraient victimes de telles accusations peuvent être pleinement assurés de bénéficier de la protection juridique de leur administration »*.

POURSUITES PÉNALES

Le chapitre concernant le signalement des faits a été notablement renforcé : *« Tout manquement à cette obligation légale* [aviser le procureur dès la connaissance des faits] *expose à être poursuivi en justice pour non-empêchement de crime, non-dénonciation de mauvais traitements, omission de porter secours ou non-assistance à personne en péril. »* Il entraîne également des poursuites disciplinaires. Sans doute par crainte de rester incompris, le ministère ajoute : *« Concrètement, chacun doit comprendre que les mutations destinées à étouffer les affaires ou à faire taire les familles constituent des délits sévèrement réprimés par la loi. »*

Une autre précision d'importance fait son apparition : dans le cas où des parents informent un directeur d'établissement qu'ils ont directement déposé une plainte auprès du procureur de la République, *« il n'appartient à aucun membre de l'éducation nationale de s'arroger le droit de procéder à l'audition de l'enfant pour vérification, ou d'exercer la moindre forme de pression »*, avertit le texte. Dans une telle situation, *« il convient simplement d'aviser l'inspection académique »*.

Les décisions à prendre à l'égard d'un fonctionnaire mis en cause font l'objet d'une mise au point. La suspension *« s'impose »* en cas de mise en examen *« au plus tard à ce stade de la procédure judiciaire, afin d'éviter des polémiques inutiles sur l'éventuelle inertie de l'administration »*. Enfin, le chapitre ayant trait à la coordination entre l'éducation nationale et la justice a été étoffé de façon significative. Conscient de la réticence éventuelle des parquets à communiquer des informations aux rectorats, le ministère rappelle clairement – *« en plein accord et très bonne entente »* avec le ministère de la justice – ce qui ne relève pas du secret de l'instruction. Si un fonctionnaire est mis en examen, les autorités académiques peuvent demander communication de son nom, de la qualification pénale des faits retenus et de la mesure de placement en détention provisoire ou de contrôle judiciaire éventuellement décidée par le juge d'instruction.

Un *« effort important en matière de formation »* doit accompagner ce texte, en formation initiale dans les IUFM (*instituts universitaires de formation des maîtres*) ou en formation continue. Il s'adressera à la fois aux enseignants et à l'encadrement. Le ministère enjoint également les établissements de mener des actions de sensibilisation auprès des élèves.

Béatrice Gurrey

La directrice d'école de Fos-sur-Mer réintégrée

Colette Luengo, directrice d'école à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), suspendue le 27 juin par l'inspection académique, après sa mise en examen pour non-dénonciation d'un instituteur soupçonné de pédophilie et incarcéré, a été réintégrée le 28 août. Elle avait immédiatement éloigné l'instituteur mais omis de prévenir la justice. Cette décision intervient à la suite d'un rapport d'inspection, demandé par Mme Royal. *« Nous avons estimé, comme le soulignait le rapport, que sa responsabilité était limitée dans le temps et qu'elle n'avait pas pu s'appuyer pour agir sur un texte ministériel clair, ce qui ne serait plus vrai aujourd'hui »*, note le ministère.

Le casse-tête des enseignants face à des collégiens en perdition

SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY (Seine-Maritime)
de notre envoyée spéciale

Ils sont tous là, avec le sourire du retour de vacances. Les enseignants, les personnels ouvriers, administratifs et techniques, les surveillants et les appelés du contingent se présentent tour à tour, énonçant leur nom et leur fonction. Ce mercredi 3 septembre, au collège Louise-Michel, à Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime), comme dans tous les collèges de France, ils se sont assis à la place des élèves et le principal à celle du professeur pour une matinée de prérentrée.


LES FRACTURES DE L'ÉCOLE

Parmi les quarante-six enseignants, quinze sont des nouveaux venus et, pour certains d'entre eux, il s'agit de leur premier poste. *« Chaque année, nous avons un turnover de 30 à 40 % »*, témoigne Jean-Luc, professeur de mathématique. Dans ce collège de la banlieue de Rouen, où 70 % des 520 élèves proviennent d'une cité difficile, où 57 % des familles appartiennent aux catégories socioprofessionnelles les plus défavorisées, et où seulement 10 % des élèves mangent à la cantine, le métier d'enseignant s'accompagne de celui d'*« éducateur, d'assistante sociale, de médecin »*, considère Agnès, professeur de français. *« Avec certaines classes*, ajoute-t-elle, *je ne peux plus avoir l'objectif du programme, car les élèves ont d'immenses difficultés de langage et ne maîtrisent pas l'écrit. Je suis obligée de les noter différemment sinon ils auraient entre 0 et 5 toute l'année et cela est impossible si l'on veut les motiver. »*

Afin d'éviter que les familles des quartiers pavillonnaires environnants désertent le collège pour les établissements du centre-ville, des classes « filières » de bons, de moyens et de mauvais élèves se sont constituées. *« Certains nous diront que c'est hideux de procéder ainsi, mais comment faire autrement ? »*, s'interroge Catherine, également professeur de français. *« Il n'est pas pensable de faire les mêmes cours pour tous. L'hétérogénéité à vingt-cinq élèves par classe, c'est impossible »*, justifie-t-elle.

Lors de l'année scolaire 1995-1996, ce collège a connu de graves problèmes de violence et depuis, les enseignants demandent son classement en zone d'éducation prioritaire (ZEP). *« Cela permettrait de stabiliser, de fidéliser l'équipe pédagogique et de monter un véritable projet d'établissement »*, insiste Jean-Luc. Pour Jean-George Alazard-Lescure, le principal, l'année qui vient de s'écouler *« s'est bien passée »* et *« la mauvaise réputation de l'établissement n'est pas méritée »*.

Chez les plus anciens, le jugement est davantage mitigé. *« Bien sûr, il n'y a pas eu de gros faits divers comme en 1996, mais quand on a ces gamins tous les jours entre quatre murs, rien n'est facile »*, explique une enseignante. Violence verbale, problèmes de drogue, absentéisme à répétition... les professeurs égrènent les difficultés qu'ils rencontrent, réclament moins d'élèves par classe, une meilleure formation pour répondre à des publics nouveaux, et des programmes moins lourds.

« CE QUI SE PASSE EN DEHORS »

« Beaucoup de nos élèves vivent dans des familles monoparentales, voient depuis longtemps leurs parents au chômage. Certains ont leur père en prison. D'autres sont absents parce qu'ils doivent garder les petits frères ou les petites sœurs ou parce que leur mère, ne parlant pas ou peu le français, leur demande de l'accompagner à un rendez-vous à la Sécurité sociale. On ne peut pas négliger ce qui se passe en dehors de l'école », insiste Agnès.

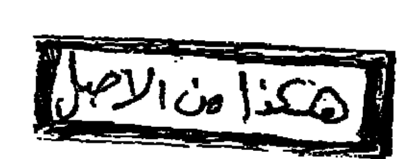
« On ne s'attend pas à tout cela quand on sort de l'IUFM [institut de formation des maîtres] *»*, admet Jean-Luc, pour qui il est primordial d'être *« à l'écoute de l'enfant, de connaître sa vie pour comprendre pourquoi il est en échec »*. Ce professeur, âgé de trente ans, enseigne depuis cinq ans au collège Louise-Michel. Il se dit *« dérouté par le manque d'envie de ces jeunes face à l'avenir et par le sentiment qu'ils ne progressent pas »*. Pour Catherine, *« il est possible de les motiver si on a nous-mêmes la pêche et si l'on ne vient pas en cours à reculons »*.

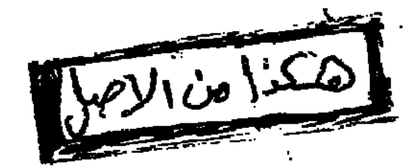
En juin, cinquante-cinq élèves de troisième ont été admis en seconde générale ou technologique, cinquante-quatre ont intégré une seconde professionnelle et dix-neuf n'avaient aucune affectation. Quant au brevet des collèges, le taux de réussite n'a pas dépassé 52 %, contre 87 % au niveau académique. *« Il y a un objectif que nous devons avoir constamment en tête : éviter que des élèves sortent du système éducatif sans qualification. Nous devons développer l'accompagnement des élèves en grande difficulté »*, martèle le principal, qui rêve de voir augmenter le nombre de passages en seconde générale ou technologique.

« S'il faut, comme en mars 1997, manifester pour obtenir un classement en ZEP, je recommencerai. Je le ferai pour ces élèves en difficulté », lance un professeur d'espagnol. *« Nous sommes toujours au hit-parade des établissements qui pourraient être classés. Attendons la révision promise par le ministère des zones »*, répond le principal.

Sandrine Blanchard

PROCHAIN ARTICLE
La cantine désertée d'un collège de Seine-Saint-Denis





INFRASTRUCTURES La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, devait installer officiellement, jeudi 4 septembre, la commission nationale de débat public, présidée par le conseiller d'Etat et ancien préfet Hubert Blanc. ● DÉCIDÉE PAR Mme LEPAGE alors qu'elle était ministre de l'environnement du gouvernement d'Alain Juppé, cette instance a pour mission d'organiser des débats publics sur les projets de grandes infrastructures de communication – autoroutes, viaduc, ports, aéroports, lignes à grande vitesse – et les implantations industrielles ou touristiques. ● LA COMMISSION nationale de débat public pourra être saisie par des groupes d'élus ou de citoyens. ● AU HAVRE, l'extension du port dans l'estuaire de la Seine pose problème quant à l'équilibre du milieu naturel. C'est sur ce premier dossier que la commission va travailler.

L'extension du port du Havre est soumise au débat public

Une nouvelle instance, la commission nationale de débat public, mise en place jeudi 4 septembre, devra organiser la concertation sur les grands projets d'aménagement du territoire. Le projet de développement du port du Havre est le premier dossier examiné

LE HAVRE
de notre envoyé spécial

C'est une petite statue représentant un bonhomme vert, installée dans un coin du bureau. « Lorsque les cinq élus écologistes de l'Assemblée sont "gentils", je tourne le bonhomme vers l'intérieur de la pièce. Lorsqu'ils votent contre ou dénaturent la politique que je propose, je le retourne la tête contre le mur », raconte en s'amusant Antoine Rufenacht, président RPR du conseil régional de Haute-Normandie, qui a son siège à Rouen, dans une caserne du XVIIIe siècle superbement rénovée.

REPORTAGE

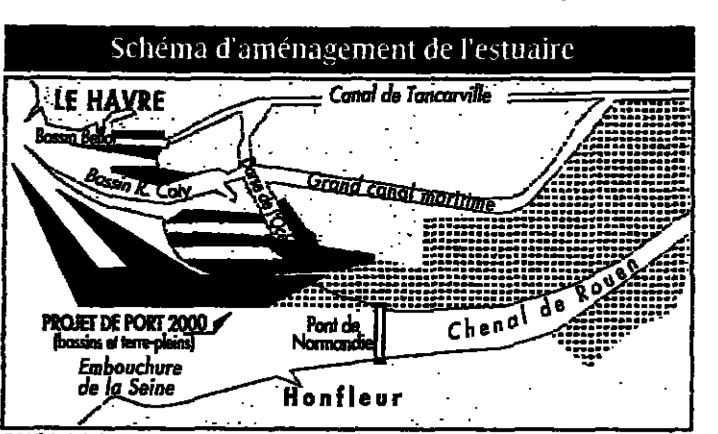
M. Chirac considère ce projet comme « d'importance économique nationale »

Pendant l'été, le bonhomme et le président se sont fait face. Antoine Rufenacht a même mis son bureau à la disposition des représentants des Verts, lorsqu'ils avaient des visiteurs à recevoir. Mais les choses risquent de changer à la rentrée avec l'examen d'un dossier chaud : le projet Port 2000, autrement dit les plans de développement du port du Havre, dans l'estuaire de la Seine. Une illustration classique, mais de grande ampleur, de l'affrontement de deux logiques : l'économie contre (ou en même temps que...) l'écologie.

Présidée par le conseiller d'Etat Hubert Blanc, ancien préfet de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, la commission nationale du débat public, créée en vertu de la loi du 2 février 1995, devait être officiellement installée par Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, jeudi matin 4 septembre *(lire ci-dessous)*. Le premier dossier dont elle est saisie touche précisément Port 2000. Jacques Chirac, en visite au Havre le 29 septembre 1995, avait reconnu ce projet comme *« d'importance économique nationale et d'intérêt public majeur »*. Mais, depuis, le projet n'a toujours pas franchi le stade des échanges de vues préliminaires. Et pour cause : il est évidemment coûteux et les travaux risquent de perturber les équilibres fragiles (comme dans tous les estuaires) d'un milieu naturel apprécié pour sa flore et sa faune dans une zone très convoitée pour ses potentialités de développement.

« Ces procédures de consultation et ce que certains appellent du temps perdu sont en fait du temps intelligemment utilisé. A notre époque, au risque de tout gâcher, on ne peut rien faire de grand qui n'ait été bien préparé », estime Antoine Rufenacht, qui se dit persuadé que tout le monde est d'accord sur le principe de Port 2000 : *« seules les modalités posant problème »*. Selon le maire du Havre, les *« oppositions politiques dues surtout à des clivages géographiques »* peuvent aussi venir des élus de la rive gauche de l'estuaire – dans le département du Calvados, et surtout la Côte fleurie –, qui redoutent les conséquences de *« toujours plus de cargos, de trafic, de fumées, d'industries et de risques »*. *« Mais nous avons un allié de poids*, ajoute-t-il, *le président du conseil régional de Basse-Normandie, René Garrec (UDF). Nous avons décidé d'associer Cherbourg, qui a des projets de développement portuaire, à la réflexion générale sur l'aménagement du grand estuaire. »*

Directeur du port autonome du Havre et « père » du projet, André Graillot piaffe. *« De délais en décalages, la France prend du retard, alors que, dans le domaine de l'accueil des très grands navires porte-conteneurs qui mesurent plus de 300 mètres, Anvers, notre principal concurrent, met les bouchées doubles. Un second terminal à conteneurs y a été mis en service fin 1996 et un troisième est prévu fin 1999. »*



PLUSIEURS SCÉNARIOS

Un épais dossier de concertation a été envoyé à la commission Blanc. Les débats pourraient durer jusqu'à l'été 1998, ce qui repousse le début des travaux à la mi-1999. Pour André Graillot, qui traduit le sentiment de l'ensemble des professionnels de la communauté portuaire, on risque d'approcher rapidement de la saturation des quais actuels, puisque le trafic total du port croît actuellement au rythme annuel de 11 % et celui des conteneurs, vers l'Asie ou le continent américain notamment, de 16 %.

Plusieurs scénarios d'extension foncière ont été envisagés, le but étant que les navires transocéaniques déchargent et chargent leurs marchandises pendant des escales les plus courtes possibles. Du coup, les terrains disponibles derrière l'écluse François Ier sont éliminés. Certains suggèrent de la reconstruire plus loin. Coût : plus de 3 milliards. Alors pourquoi ne pas aménager un grand terre-plein au pied des hautes falaises d'Antifer, à 20 kilomètres au nord du Havre, là où, déjà, les superpétroliers viennent vider leurs cuves à l'abri d'une digue ? Impossible, répondent les ingénieurs, de concevoir deux sites d'exploitation des conteneurs si éloignés l'un de l'autre, alors qu'il n'y a à Antifer aucune infrastructure routière, ferroviaire ou fluviale. En fait, les quatre variantes les plus sérieusement étudiées visent une extension à l'extérieur du port actuel avec des emprises de superficie variable sur l'estuaire, essentiellement au sud de l'étroite bande de terrain sur laquelle sont aujourd'hui installées les cuves de stockage des produits pétroliers de la CIM (Compagnie industrielle maritime). Et c'est là que le bât blesse. Si l'on pouvait délocaliser ces quelque 30 ou 40 citernes, le tour serait joué. On récupérerait une bonne partie des précieux espaces. Pétrole contre conteneurs. *« Ce déménagement serait d'un coût d'au moins 7 milliards. Pas question ! »*, répondent en substance et par avance les milieux pétroliers.

Les associations écologistes et les pêcheurs, regroupés dans SOS Estuaire, veulent faire de Port 2000 un dossier test. *« Nous nous opposerons à toute solution qui aboutirait à pincer encore un peu plus l'estuaire »*, avertit Pierre Dieulefait, l'un des principaux animateurs des Verts, qui fut conseiller régional de 1992 à 1995. Toute la question consiste à ne pas laisser les futures installations portuaires empiéter sur la zone de protection spéciale (ZPS) actuelle, et sur son élargissement prévu sur la rive gauche de l'estuaire, ainsi que sur les sites qui seront classés en réserve naturelle. Or certains de ces sites sont déjà mis à mal par l'industrie. La société chimique Thann et Mulhouse, par exemple, exploite un dépôt – *« une verrue »*, juge Pierre Dieulefait – au cœur du « sanctuaire vert ». Un sanctuaire que l'Union européenne demande à Paris, non seulement de préserver, mais d'agrandir.

François Grosrichard

Quatre autres dossiers à venir

Outre l'extension du port du Havre, la commission de débat public est d'ores et déjà saisie de quatre autres dossiers : le doublement de l'autoroute A 32 de Toul à la frontière luxembourgeoise, à la demande de vingt députés, la construction d'un troisième aéroport en région parisienne, à Beauvilliers, à la demande du conseil régional de la région Centre, l'érection d'une ligne à haute tension dans le Verdon (Gard) et la construction du barrage de Charlas, dans la vallée de la Garonne, ces deux ouvertures de débat étant demandé par France nature environnement (FNE), la fédération des associations de protection de la nature.

DÉPÊCHES

■ **LA HAGUE** : l'office de tourisme de la Hague (Manche), où est située l'usine de retraitement de la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema), se déclare *« très satisfait »* des premiers résultats enregistrés pour la saison, en estimant que 28 064 touristes ont séjourné à la Hague de mars à août, soit près de 10 000 de plus qu'au cours de la période de mars à novembre 1996. Néanmoins, l'Association des restaurateurs-hôteliers de la Hague-Nord Cotentin a affirmé, mercredi 3 septembre, que ce *« supplément de visiteurs »* n'a pas eu *« les retombées découlant logiquement d'une telle augmentation »*.

■ **RHIN-RHÔNE** : dans une lettre au président de la République, Jacques Chirac, et au premier ministre, Lionel Jospin, l'Association TransEurope TGV Rhin-Rhône Méditerranée affirme que l'abandon du projet du canal Rhin-Rhône *« doit se traduire par un report prioritaire de ses moyens de financement sur la mise à niveau de cet axe (...) européen majeur (...), en particulier au bénéfice de la première phase du TGV Rhin-Rhône* (Mulhouse-Dijon) ». Outre la signature de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, maire de Belfort et président de cette association, la lettre est cosignée par trente-neuf élus et parlementaires – de droite comme de gauche – d'Alsace, de Franche-Comté et de Bourgogne, dont l'ancien ministre d'Alain Juppé Dominique Perben (RPR), député de Saône-et-Loire et maire de Chalon-sur-Saône et Pierre Moscovici, conseiller général du Doubs, ministre délégué aux affaires européennes.

Une autorité indépendante pour une plus grande transparence démocratique

APRÈS quelques mois de flottement dus à l'alternance législative, le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, devait installer, jeudi 4 septembre, la commission nationale de débat public en présence d'Hubert Blanc, son président. Cette instance, prévue par la loi Barnier du 2 février 1995, relative à la protection de l'environnement, avait été ressortie des tiroirs par Corinne Lepage, alors ministre de l'environnement du gouvernement Juppé, quelques jours avant la dissolution de l'Assemblée nationale (*Le Monde* du 23 mai 1997).

Mme Lepage avait réussi, malgré les réticences de ses collègues de l'équipement et de l'industrie, à publier le 18 avril l'arrêté qui, en nommant ses membres, donnait enfin naissance à cette instance. Elle donnait ainsi satisfaction aux associations qui réclamaient de longue date une instance de concertation sur les grands équipements.

Cette commission devrait dorénavant se saisir des dossiers de grandes opérations publiques d'aménagement – autoroute, aéroport, canal, port, tunnel, viaduc,... – afin d'organiser un débat public portant sur les objectifs et les caractéristiques du projet. L'instance peut aussi être saisie par les ministères, par les sénateurs ou les députés (il faut au moins vingt signatures), par les conseils régionaux intéressés ou par les associations agréées qui s'interrogeront sur une opération *« présentant un fort enjeu socio-économique ou ayant un impact significatif sur l'environnement »*, comme le précise le décret du 10 mai 1996. Sur chaque projet dont elle se sera saisie, l'instance nationale constituera une commission particulière chargée de mener la concertation la plus large possible auprès des associations, des élus, de la presse et de la population. Le débat, qui interviendra avant le démarrage de la procédure administrative d'enquête publique, s'achèvera par un rapport rendu public.

Le changement de ministre à la suite des élections législatives ne devrait pas entraîner de modification de nature de la commission. Dominique Voynet semble en effet particulièrement attentive à laisser toute lattitude aux membres de la commission pour conduire leurs travaux comme ils l'entendent. *« C'est une autorité indépendante chargée de s'assurer que le débat mené sur un projet d'infrastructure est franc et honnête. C'est donc à son président de jouer ! »* assure ainsi un membre de son cabinet. Il n'est pas question, pour l'entourage de Mme Voynet, de revoir, comme le réclamaient les associations, les attributions de la commission en lui donnant un caractère régulateur. France Nature Environnement souhaiterait en faire *« une instance décisionnelle comme une haute autorité du débat public ayant des pouvoirs d'infléchir le cours des opérations »*. Une piste que le ministère n'est pas prêt à emprunter. *« Nous ne souhaitons pas ajouter une procédure supplémentaire qui ralentirait la prise de décision dans ce domaine »*, explique-t-on au ministère.

La ministre veut aujourd'hui lancer une réforme générale de l'utilité publique, englobant toute la procédure de prise de décision (débat, constitution des projets, enquête et arrêtés). La commission pourrait jouer un rôle expérimental sur cette question. Les associations représentées en son sein ne manqueront pas de souligner cependant les limites de cette instance. Le décret de création de cette commission avait en effet fixé des coûts des opérations au-dessous desquels la commission n'était pas compétente pour organiser le débat public contradictoire *(lire ci-contre)*. Ces seuils ont par exemple interdit récemment au ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement de saisir la commission sur le dossier de Vulcania, projet d'équipement touristico-culturel cher à Valéry Giscard d'Estaing. Le projet de Centre européen du volcanisme ne coûte « que » 600 millions alors que le seuil fixé pour les équipements culturels et touristiques est de 2 milliards...

Sylvia Zappi

Le fonctionnement de la commission

● **Critères** : seuls les grands projets d'infrastructures peuvent faire l'objet d'une saisine de la commission nationale de débat public. Le décret du 10 mai 1996 définit avec précision les seuils à partir desquels une demande de débat public peut être déposée. Pour les voies de communication – autoroutes, routes, lignes ferroviaires et voies navigables –, le coût des travaux doit être supérieur à 4 milliards de francs et la longueur d'au moins 80 kilomètres. Les projets d'aérodrome, qu'ils soient soutenus pas les collectivités locales ou d'envergure nationale, pourront être soumis au débat s'ils sont d'un coût minimum de 500 millions de francs. Même chose pour les ports et extention de port. Sont également concernées les lignes à haute tension de plus de 400 kV et les barrages hydroélectriques ou réservoirs dont le volume d'eau dépasse les 20 millions de mètres cubes. Tous les projets d'installations nucléaires, de production ou non, pourront se voir soumis au débat. Seules y échapperont les installations dépendant du ministère de la défense.

● **Composition** : la commission nationale, présidée par Hubert Blanc, conseiller d'Etat, comprend dix-huit membres : Jean-François Bazin, président du conseil régional de Bourgogne, Jean Bergougnoux, président d'honneur de la SNCF, Lionel Brard, président de France nature environnement (FNE), François Cachelot, conseiller à la Cour de cassation, Jean Chapon, président de l'Association des utilisateurs de fret, Patrice Davost, procureur de la République de Bordeaux, Christian Gerondeau, ingénieur des Ponts et Chaussées, Patrick Legrand, ancien président de FNE, Philippe Leroy, président du conseil général de Moselle, Reine-Claude Mader-Saussaye, secrétaire général de la Confédération syndicale du cadre de vie, Arnaud Mandement, maire de Castres, Jean-Luc Mathieu, conseiller à la Cour des comptes, Gérard Porcell, vice-président du tribunal administratif de Paris, Louis Souvet, sénateur et maire de Montbéliard, Henri Toutée, maître des requêtes au Conseil d'Etat, et Serge Blisko, député de Paris.

DISPARITIONS

Viktor Frankl

Le fondateur de la « logothérapie »

LE PSYCHIATRE autrichien Viktor Frankl, fondateur d'une école de psychothérapie (ou « logothérapie ») centrée sur l'unification de la personne et la pratique de la volonté consciente, est mort, mardi 2 septembre, à Vienne, des suites d'une défaillance cardiaque.

Né à Vienne le 26 mars 1905, Viktor Frankl appartenait à la troisième génération psychanalytique mondiale. Dès l'âge de seize ans, il avait envoyé à Freud un texte original sur l'expression mimique de l'affirmation et de la négation et fut ravi de le voir paraître dans l'*Internationale Zeitschrift für Psychoanalyse* (IZP), organe officiel du mouvement psychanalytique international.

Il poursuivit ensuite des études de psychiatrie, puis se détacha du freudisme classique pour adhérer au courant de l'analyse existentielle (Daseinanalyse), dont il fut le principal représentant viennois, à côté d'Igor Caruso, resté plus freudien que lui. Il adoptait volontiers cet adage : « *A côté de Freud, je ne suis qu'un nain, mais si un nain grimpe sur les épaules d'un géant, il voit plus loin que lui.* »

Déporté dans un camp de concentration, il publiera sur son expérience un témoignage important, *Un psychiatre déporté témoigne* (Le Chalet, 1967). En 1946, il devint titulaire d'une chaire d'enseignement, et durant les années 60, il fit de nombreuses conférences dans des universités américaines.

Cherchant à effectuer une synthèse entre la psychologie individuelle d'Alfred Adler, la phénoménologie et la doctrine freudienne, il refusa la notion de pulsion et le deuxième topique (le moi, le ça, le surmoi), au profit d'une conception plus spiritualiste de l'inconscient et de la subjectivité.

Viktor Frankl est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages traduits en plus de vingt langues, dont, en français, *La Psychothérapie et son image de l'homme* (Resma, 1970), *Découvrir un sens à sa vie : avec la logothérapie* (Editions de l'Homme, 1988), ou *Raisons de vivre* (Editions du Tricorne, 1993).

Elisabeth Roudinesco

■ **ÉTIENNE BAUER**, haut fonctionnaire, ancien résistant, s'est éteint à Paris, dimanche 31 août, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, au terme d'un combat incessant et courageux contre une maladie incurable qui le privait peu à peu de ses moyens physiques, aiguisant en revanche son énergie intellectuelle et son talent de peintre. Comme son frère Michel, mort à Neuengamme en 1945, comme sa sœur Anne-Marie, déportée à Ravensbrück, il avait affronté très jeune les risques les plus graves dans la Résistance, aux côtés de Pascal Copeau et de Pierre Hervé dans le mouvement Libération.

Proche collaborateur de deux ministres de l'éducation, tous deux anciens déportés, André Boulloche et Pierre Sudreau, il a participé au colloque de Caen sur l'enseignement supérieur aux côtés de Jacques Monod, travaillé à la direction des Musées de France, puis au Commissariat à l'énergie atomique. Membre du mouvement Pugwash, qui réunissait les scientifiques les plus éminents de l'Est et de l'Ouest, il a contribué intensément à ses efforts de paix, notamment lors des négociations secrètes sur le Vietnam.

Dans son appartement de la rue de Varenne, entouré de l'affection des siens, Etienne Bauer n'a cessé de contribuer aux réflexions sur la démocratie et les causes humaines, souligne Stéphane Hessel, ambassadeur de France, qui était un de ses nombreux amis et qui nous a adressé ce témoignage.

■ **SIR RUDOLF BING**, qui fut directeur du Metropolitan Opera (Met) de New York de 1950 à 1972, est mort mardi 2 septembre dans un hôpital new-yorkais. Agé de quatre-vingt-quinze ans, il était atteint de la maladie d'Alzheimer. Né le 9 janvier 1902 à Vienne (Autriche), Rudolf Bing commence à s'occuper de la gestion d'opéra et de la représentation d'artistes lyriques dans son pays, puis en Allemagne, avant d'émigrer en Grande-Bretagne en 1934 pour fuir le régime nazi – il deviendra citoyen britannique en 1946 et sera annobli par la reine en 1971.

Après avoir dirigé l'Opéra de Glyndebourne, il est parmi les fondateurs du Festival d'Edimbourg, dont il est le directeur de 1947 à 1950. Au Met, qu'il dirige ensuite pendant vingt-deux ans, il mène l'opéra vers des sommets de popularité et de réussite artistique. Lorsqu'il démissionne, en 1972, il en a fait l'un des premiers théâtres lyriques du monde : la saison est passée de 18 à 31 semaines et le nombre des abonnés de 5 000 à 17 000. « *Pendant dix-huit de mes vingt-deux années de direction, le Met a été rempli à 97 % de sa capacité, un record jamais atteint par aucun autre opéra dans le monde* », soulignait-il lui-même. Il a raconté ses expériences de direction d'opéras et ses relations, souvent houleuses, avec les *prima donne* dans un livre de souvenirs paru en français en 1975 sous le titre *Cinq mille nuits à l'Opéra*.

■ **STÉPHANE JUST**, numéro deux, pendant les années 60 et 70, des organisations trotskistes dirigées par Pierre Lambert – successivement l'Organisation communiste internationaliste (OCI) et le Parti communiste internationaliste (PCI) –, est mort le 12 août à Paris. Né dans une famille d'origine modeste le 13 août 1921, Stéphane Just a été un compagnon de route de Pierre Boussel, dit Lambert, de l'immédiat après-guerre jusqu'à son exclusion en 1984, lorsque ce dernier décida de transformer le PCI en Parti des travailleurs (PT).

Théoricien du groupe trotskiste, qui forme un des courants de la IV[e] Internationale après la scission intervenue en 1952, Stéphane Just avait mené des controverses sur « *les forces productives* » avec Ernest Mandel, grande figure belge du trotskisme, inspirateur de la Ligue communiste révolutionnaire. Principal rédacteur de *La Vérité*, hebdomadaire de l'OCI, il avait fondé, après son exclusion, le bulletin *Combattre pour le socialisme*.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 4 septembre est publié :

● **Elysée** : un arrêté portant nomination à la présidence de la République (*Le Monde* du 4 septembre). Olivier Echappé devient conseiller technique. Jérôme Peyrat, Jean-Louis Fargeas et Béchir Mana, chargés de mission, Laurent Glépin et Frédérique Bayre, attachés de presse.

NOMINATION

CULTURE

François Barré, directeur de l'architecture depuis mars 1996, a été chargé des fonctions de directeur du patrimoine par intérim, en remplacement de Maryvonne de Saint-Pulgent (*Le Monde* du 3 septembre), lors du conseil des ministres du 3 septembre. François Barré est notamment chargé par Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, de conduire « *une concertation large (...) en vue de rapprocher de façon rationnelle les deux directions centrales* » qui devraient être réunies, sous sa houlette, en une seule « *au service de la qualité du cadre de vie bâti* ».

[Né le 18 janvier 1939 à Paris, François Barré est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1963-1965). A sa sortie de l'ENA, il est affecté à la direction des affaires politiques du Quai d'Orsay, avant de rejoindre le cabinet de Jacques Chaban-Delmas à la mairie de Bordeaux (1966-1969). En 1969, il fonde à Paris avec François Mathey le Centre de création industrielle (CCI), qu'il dirige jusqu'en 1977. Conseiller pour la politique architecturale auprès du président de la régie Renault (1978-1980), François Barré est ensuite directeur du parc de La Villette (1981-1990), puis délégué aux arts plastiques (1990-1993), avant d'être nommé président du Centre Georges-Pompidou en août 1993. Depuis mars 1996, il est directeur de l'architecture au ministère de la culture et préside parallèlement, depuis février 1997, l'Institut français d'architecture.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Alizée

est arrivée à bon port
le 1er août 1997 à 14 h 50.

Ses parents s'émerveillent
chaque jour un peu plus
de ce cadeau de la vie.

Evariste NICOLÉTIS
et **Natalie LITZIER**
« La Lézardière »
46, Chemin des Fourches
06140 Vence

– Augustin et Pascale
CRISÉO-LEFÈVRE
ont la grande joie d'annoncer l'arrivée au « monde » de

Alexandre

née le 3 septembre 1997, à Sainte-Geneviève-des-Bois.

Isabelle et Laurent **GUÉNOT**
associent
Alessandra
au plaisir d'annoncer la naissance de

Sophiane,

le 8 août 1997.

Mariages

Aurélie CAZORLA,
Agnès et Cécile TICHERFATINE,
ont la joie d'annoncer le mariage de leurs parents

Joseph CAZORLA
et
Muriel TICHERFATINE,

qui *sera* célébré à la mairie de Villejuif, le samedi 6 septembre 1997, à 14 h 30.

14, rue Alfred de Musset,
94800 Villejuif.

Remerciements

Julia HOVANESSIAN
Paul ROUSSEAU
remercient

Gisèle et Roger TRAPPO

de les avoir unis dans l'amitié et l'intimité à la mairie de Puyméras, le 28 août 1997.

Anniversaires de mariage

– Joyeux anniversaire de mariage,

Papa et Maman.
(Christophe et Isabelle)
(05-09-92 - 05-09-97).

J'attends mon petit frère avec impatience.

Clémence.

Décès

– Le général (c.r.) R. Pessidous,
président,
Le conseil d'administration,
Et les membres de l'association Les Ailes brisées,
ont la tristesse de faire part du décès du

colonel (c.r.) Louis BERTHET,
membre du conseil d'administration.

Ils adressent à sa famille et à ses proches l'expression de leur profonde *sympathie.*

Les Ailes brisées,
5, rue Christophe-Colomb,
75008 Paris.

– Mme Pierre Beret,
sa mère,
Daniel Ferrand,
son époux,
Caroline et Nicolas Ferrand,
ses enfants,
Ses sœurs, ses frères,
ont la tristesse de faire part du décès de

Laurence FERRAND,
née BERET,

survenu le 31 août 1997, à Paris, à l'âge de *cinquante-six ans.*

Les obsèques ont eu lieu le 3 septembre, en l'église de Neauphle-le-Château.

13, place du Panthéon,
75005 Paris.

35, rue de la Glacière,
75013 Paris.

– Roger Kayem,
son époux,
Gilles Kayem et Fabienne Lallouet,
ses enfants,
Chloé, Jérémy,
ses petits-enfants,
Liliane et Raja Asmar
et leurs enfants,
Simone et Henri Mamarbachi
et leurs *enfants,*
Katia Chalboub-Kayem,
ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Mireille KAYEM,
née CHEMALI,

survenu le 1er septembre 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 8 septembre, à 15 heures, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, Paris-5e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Pecq vers 17 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, *avenue du Centre,*
78230 Le Pecq.

– La famille Grimbert
a la douleur de faire part du décès de leur cousine,

Bettina FESSLER,

survenu à Buenos Aires, le 24 août 1997.

– Mme Francis Raoul,
née Michelle Pansanel,
son épouse,
M. et Mme *Philippe Raoul,*
M. et Mme Maurice Raoul,
ses enfants,
Olivier et Geneviève,
Cécile et Florent,
Adrien, Fanély, Félix, Anne-Sophie, Paul-Emmanuel,
ses petits-enfants,
Nadège, Damien, Vincent et Marine,
ses arrière-petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès, le 31 août 1997, de

M. Francis RAOUL,
préfet honoraire,
président d'honneur du Syndicat
de la presse quotidienne régionale,
commandeur de la Légion d'honneur.

Ses cendres seront déposées dans le caveau de famille, au cimetière du Père-Lachaise, immédiatement après l'incinération, qui *aura lieu* le vendredi *5* septembre, à 14 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue de Rivoli,
75004 Paris.

– Orléans. Lyon. Marseille. Toulouse. *Montpellier. Beaumont-sur-Oise.*
Saint-Denis de la Réunion.
Le Puy-en-Velay.

M. et Mme Jacques Banvillet,
ses parents,

Claire et Philippe Gauthier, Louise, Zoé, Clémence,
Christine et Laurent Mounier,
Romnald, Siméon Junot
et Alizée Mounier,
Jérôme et Lenka, Félix, Léonia,
Gabrielle et Olivier Viale,
ses frère, sœurs et neveux,

Fatma Cosadia,
sa compagne,

Les familles Banvillet, de Moncheuil, Minier et Canard,
ses oncles, tantes et cousins,
La famille Cosadia,
Le président et les membres de l'association Dia,
Ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part de la disparition *accidentelle*, à l'âge de vingt-sept ans, de

RÉMI,

survenue au cours d'une mission humanitaire *au Kurdistan irakien, le 30 août* 1997.

La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 5 septembre 1997, à 14 h 30, en l'église de l'Immaculée-Conception à Caluire (Rhône).

– Tours. Strasbourg. Le Chesnay. Paris.

Jacqueline Tournois, née Bennevald,
son épouse,
Bernard, Marie-France, Yves,
ses enfants,
Flore, Corinne, Armelle, Cécile
et Rémi,
ses petits-enfants,
Victor,
son arrière-petit-fils,
Les familles Tournois
et *Laxionnaire,*
ont la douleur d'informer du décès,
survenu le 31 août 1997, dans sa quatre-vingt-deuxième année, de

Jacques TOURNOIS
colonel de l'armée de l'air (e.r.),
ancien pilote d'essais,
commandeur de la *Légion* d'honneur,
croix de guerre T.O.E.
avec palmes,
croix de la valeur militaire
avec palme,
combattant volontaire de la Résistance,
médaille de l'aéronautique,
commandeur
de l'ordre royal du Cambodge.

Les obsèques *ont été célébrées* dans l'intimité familiale.

Il *repose* en paix dans l'éternité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

– La mémoire
n'est *pas soluble...*

Il y a un an,

Joël GRYNBAUM

nous quittait.

Son humour, son sourire,
ses lunettes,
son sectarisme, son slice,
sa générosité,
son étourderie, sa violence,
ses combats, sont toujours
dans nos cœurs.

"zum zikhroyne"

– Il y a un an,

Gilles TIMORAU

nous a quittés.

Tu vis toujours dans nos cœurs.

Communications diverses

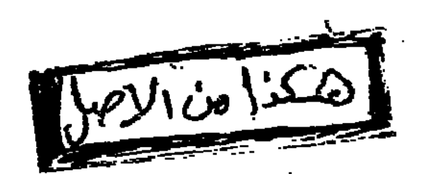
M. Eric de Rothschild,
président du Mémorial du Martyr juif inconnu,

vous prie de bien vouloir assister
à l'inauguration de l'exposition
"LES CHEMINS DE PASSAGE",
Les passages clandestins entre la *Haute-Savoie*
et la Suisse de 1940 à 1944,

en présence de S.E. M. Benedict
de Tscharner,
ambassadeur de Suisse en France,

le mercredi 10 septembre 1997 à 19 heures,

au *Mémorial* du Martyr juif inconnu,
Centre de documentation juive contemporaine,
17, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris.
Tél. : 01-42-77-44-72 - Fax 01-48-87-12-50
(entrée libre).



L'héritage des biens immobiliers de l'Etat, les privatisations et les sociétés mixtes contrôlées par la mairie ont fait de Moscou une capitale prospère. La fastueuse célébration du 850e anniversaire de la fondation de la ville pourrait servir le destin national de son maire



ANATOLI MORKOUKIN/WOSTOK PRESS

Iouri Loujkov, maire de toutes les Russies

AVEC sa casquette de cuir noir couvrant un crâne nu comme une boule de billard, un visage de bouledogue, Iouri Loujkov, compact comme un cigare et rond comme une balle, n'a pas très fière allure, mais il impressionne par sa force et son énergie. *« C'est un kilowatt »*, dit l'un de ses proches. Il coupe les rubans à la chaîne pour inaugurer ses nouvelles et multiples constructions. Il inspecte au pas de charge les chantiers, bousplllant les directeurs, veillant à l'approvisionnement des ouvriers. Il préside, tambour battant, une réunion avec des directeurs de société mixte. Il n'aime pas le « bla-bla », ne fume pas, ne boit pas. Il travaillerait *« plus de douze heures par jour »*. Le soir, parfois, il fait le tour des casinos et des strip-teases *« pour sentir le pouls de la ville »*. A soixante ans, comme un vrai moujik, l'authentique « homme russe », ce membre du Club des morses nage torse nu en plein hiver dans les rivières gelées, après avoir cassé la glace à coups de pic. En été, il joue au football plutôt qu'au tennis, le sport des « nouveaux russes ».

Malgré son allure, ses goûts ordinaires et ses nombreuses affaires, beaucoup en Russie pensent – ou craignent – que Iouri Mihaïlovitch Loujkov, maire incontesté de Moscou, deviendra en l'an 2000 le maître de la Russie en succédant à Boris Eltsine, qui achèvera alors son second et dernier mandat. Malgré ses airs faussement modestes, ses démentis répétés sur ses ambitions nationales (*« le secret le plus mal gardé de Russie »*, selon la presse russe), celui qui dirige Moscou depuis 1992 a déjà organisé son sacre. Iouri Loujkov exige parfois qu'on lui déplie le tapis rouge. Il a son parfum, tout simplement baptisé « Maire ». Il en a choisi lui-même l'emballage : rouge, pour rappeler la couleur des murs du Kremlin. Il a créé sa chaîne de télévision, TV Centre, qui émettra bientôt dans toute la Russie. Il a écrit une première autobiographie, qui va faire l'objet d'un film.

A partir du 5 septembre, la Russie et le monde seront conviés, lors des cérémonies du 850e anniversaire de la capitale russe, notamment mises en musique par Jean-Michel Jarre, accompagné de Luciano Pavarotti et James Brown, à assister au couronnement du « roi de Moscou ». Alors Iouri Loujkov, élu avec 88,7 % des suffrages en juin 1996, triomphant dans sa ville repeinte à neuf, revêtue de goudron frais, une nouvelle fois nettoyée de ses prostituées, de ses sans-abri, des *« culs-noirs »* du Caucase, éclairée de mille feux, ornée d'une nouvelle cathédrale, pourra enfin regarder son destin. Et les murs du Kremlin.

Alexandre Lebed, candidat déclaré à la prochaine présidentielle, estime que Iouri Loujkov sera son seul rival sérieux. Car le général Lebed n'a *« aucun doute que Iouri Loujkov se présentera, par tous les moyens »*. Le maire moscovite ne manque pas d'atouts pour gagner : sa popularité, son sens de l'organisation, ses appuis dans les médias et les milieux financiers. Il a aussi un handicap : celui de représenter la capitale, peu aimée dans les provinces russes, où l'on considère souvent que la prospérité de Moscou a été bâtie aux dépens du reste du pays. Alors Iouri Loujkov se constitue des réseaux dans les régions et multiplie les gestes spectaculaires. Il débloque des fonds pour les victimes d'un tremblement de terre à Sakhaline (Extrême-Orient), construit des appartements pour les militaires russes en Crimée (Ukraine), fait ériger un mémorial en Ossétie du Nord (Caucase), rebâtit l'hôpital de Boudiennovsk (sud de la Russie), détruit lors d'un raid tchétchène. Il s'active au Conseil de la Fédération, la Chambre haute du Parlement, et conclut des accords avec 66 des 89 régions russes. Il appuie politiquement, et sans doute financièrement, la candidature de certains gouverneurs, ces princes des régions, qui sauront sans doute s'en souvenir. Etoile montante de la politique russe mais prudent, le jeune vice-premier ministre Boris Nemtsov a déclaré, peu après sa nomination en mars, qu'il *« n'avait pas l'intention de faire obstacle à Iouri Loujkov »* lors de la prochaine présidentielle.

Les Américains, qui investissent beaucoup à Moscou, paraissent toutefois s'inquiéter des méthodes utilisées pour contrôler cet afflux de capitaux. Ainsi, les Etats-Unis ont supprimé le visa d'Oumar Djabraïlov, un proche de M. Loujkov, représentant de la mairie de Moscou dans la société mixte qui gère l'Hôtel Radisson Slavanskaïa. Trois semaines plus tôt, Paul Tatum, un homme d'affaires américain en conflit avec la mairie sur cette gestion, avait été tué, en novembre 1996, de onze balles de kalachnikov tirées par un tueur à gages. L'enquête n'a toujours pas abouti. En épitaphe à cette mort, Iouri Tatarinov, porte-parole de la police de Moscou, a dit : *« Il avait oublié où il vivait. Il a essayé d'agir à Moscou comme il l'aurait fait aux Etats-Unis ou dans un autre pays civilisé. »*

Parmi ses hommes de confiance, le maire de Moscou compte aussi, avec le titre de *« conseiller culturel »*, Iossif Kobzon, chanteur pop soviétique et parrain supposé de la mafia. Ce soupçon, confirmé par le FBI, a également valu à M. Kobzon un refus de visa pour les Etats-Unis. Malgré ses mauvaises fréquentations, tous ceux qui ont accusé Iouri Loujkov de liens avec la mafia ont été traînés devant les tribunaux. Où ils ont perdu.

> « En Russie, nous avons le choix entre des responsables corrompus qui sont incompétents et des dirigeants corrompus qui sont efficaces... Iouri Loujkov est efficace. »

Le maître de Moscou ne s'est incliné que devant un seul homme, le plus puissant de Russie, Boris Eltsine. En mars 1995, le président russe explose. *« Nulle part en Russie la criminalité n'a atteint un tel niveau qu'à Moscou »*, dit-il après l'assassinat dans la capitale du plus populaire des journalistes russes, Vladislav Listiev. Le chef de l'Etat limoge alors deux alliés du maire : le chef de la police et le procureur de la capitale. Boris Eltsine accuse les deux hommes de *« regarder bouche bée la fusion des structures mafieuses avec les organes administratifs »*. Le président baptise alors Moscou de *« capitale du crime de la Russie »*. Iouri Loujkov ne s'y trompe pas. Ces décisions, dit-il, *« sont dirigées contre le maire de Moscou »*. La *Rossiskaïa Gazetta*, le quotidien officiel du gouvernement, ouvre le feu sur le maire dans un article titré : *« Sous la neige blanche, il y a seulement de la boue »*. Le *Wall Street Journal* publie une longue enquête intitulée *« Le maire de Moscou dirige une capitale corrompue »*, où sont exposées quelques magouilles immobilières. Iouri Loujkov va céder.

Un premier avertissement présidentiel était tombé quelques mois plus tôt, en novembre 1994. La garde du Kremlin lance alors un violent raid contre le quartier général de la banque Most, alliée fidèle et pilier de la puissance financière du maire de Moscou. A cette époque, Iouri Loujkov a commis une erreur. Voyant Boris Eltsine malade, plongé dans un abîme d'impopularité, englué dans la guerre en Tchétchénie et la crise économique, l'ambitieux maire songe, déjà, à se présenter à l'élection présidentielle de juin 1996. Rabroué par le Kremlin, Iouri Loujkov doit plier. Il se ralliera vite à la seconde candidature de Boris Eltsine.

Ce fut la seule brouille connue entre ces deux hommes, qui se sont épaulés pour arriver au sommet, après leur rencontre en 1987. A cette époque, Boris Eltsine est le chef du Parti communiste à Moscou, mais il vient d'être évincé du Politburo. Il doit se rendre populaire. C'est alors qu'il choisit Iouri Loujkov, dynamique apparatchik passé du ministère de l'industrie chimique à la mairie de Moscou, pour assurer l'approvisionnement de la capitale. Iouri Loujkov bat la campagne, réussit à ravitailler la ville. Et remet ainsi Boris Eltsine en selle.

PENDANT le putsch d'août 1991, Iouri Loujkov, devenu vice-maire de Moscou au côté du réformateur Gavril Popov, soutient Boris Eltsine. En 1992, lorsque Gavril Popov démissionne, Boris Eltsine renvoie l'ascenseur à Loujkov : *il le nomme maire, par* décret. En 1993, lors de l'affrontement entre le Kremlin et les députés « conservateurs », Iouri Loujkov vole de nouveau au secours du président. Il sera récompensé, obtenant le *droit de privatiser* à sa guise dans la capitale.

Accident politique, la brouille de 1994 entre le maire et le président a mis au jour un pan des mœurs moscovites. Les témoignages sur le « système Loujkov » ne manquent pas, mais personne ne se risque à en parler ouvertement. Le maire entretient d'excellentes relations avec une partie de la diaspora tchétchène de la capitale, aussi habile en affaires qu'au maniement des armes, souvent indispensable à la bonne exécution d'un contrat. Parfois, la mairie de Moscou reçoit un coup de boomerang. En juin 1996, Valéri Chantsev, adjoint de Iouri Loujkov, survit de justesse à un attentat à la bombe. Bien entendu, la police de la ville exclut aussitôt *« toute piste autre que la terreur politique »*.

Dans la presse russe et même étrangère, les méthodes expéditives de Iouri Loujkov deviennent un sujet tabou. C'est dire qu'on a gros à perdre à critiquer le maire. Et beaucoup à gagner à le louer. Alors chacun souligne, parfois avec un émerveillement naïf, combien les « méthodes Loujkov » sont *« efficaces »*. Moscou, qui concentre 80 % des ressources financières du pays et plus de 50 % des investissements étrangers, baigne dans la prospérité. D'autant plus que, pour y habiter, il faut une *autorisation délivrée par la mairie*, la *« propiksa »*, contraire à la Constitution russe.

Même le premier vice-premier ministre, Boris Nemtsov, venu de province, s'était vu momentanément refuser cette autorisation. Loin d'enquêter sur le « système Loujkov », les médias russes tressent constamment des lauriers à ce dernier. Il est vrai que les journaux de Moscou pourraient difficilement survivre sans les locaux subventionnés de la mairie.

Là réside l'origine de la richesse et de la puissance de la mairie : elle contrôle l'essentiel de l'immobilier, et nombre d'entreprises, de cette mégapole de 10 millions d'habitants devenue l'une des villes les plus chères du monde. En 1994, alors qu'Anatoli Tchoubaïs lance son programme de privatisation de masse par « coupons », Iouri Loujkov obtient de Boris Eltsine, après un violent combat contre M. Tchoubaïs, un statut spécial pour sa ville. La mairie va hériter des biens immobiliers de l'Etat, qu'elle vendra ou attribuera à des *« amis » à des prix « compétitifs »*. En 1996, la mairie a ainsi engrangé 2 milliards de dollars (environ 12 milliards de francs).

Pour les investisseurs étrangers, l'un des rares moyens de s'installer à Moscou, sans avoir rapidement quelques « désagréments », est de créer une société mixte avec la mairie. L'hôtel de ville s'octroie alors souvent 51 % des actions, en échange de quoi la société obtient rapidement du terrain (à bâtir) ou des locaux (à rénover) ainsi qu'une protection contre toutes sortes d'ennuis. *« C'est le mètre carré le plus cher du monde »*, grogne un investisseur étranger, qui doit céder le contrôle de sa société à la mairie en échange de hangars défoncés. McDonald's, Pizza Hut, font partie des sociétés en pleine expansion à Moscou, contrôlées à 51 % par la mairie.

MAIS l'inventeur du « capitalisme municipal » préfère faire du bruit autour de l'ouverture des « Rouskoye Bistro », les bistros russes, dont la mairie de Moscou détient 50 % des parts. Car Iouri Loujkov est un politicien autoritaire au style nationaliste. En 1994, l'homme, dont les ambitions sont officiellement *« limitées à Moscou »*, prend la défense des Serbes de Bosnie (que même la diplomatie russe n'ose *alors plus soutenir publiquement*). En 1995, il lance une croisade pour Sebastopol, le port de guerre qui *« a été et restera russe »*, selon M. Loujkov, même s'il se situe aujourd'hui sur la péninsule de Crimée, en Ukraine indépendante. Le maire de Moscou est aussi le champion de la réunification de la Russie avec la petite Biélorussie. Le journal de la mairie va même jusqu'à pourfendre *« l'expansionnisme américain »*.

Pourtant *« Iouri Loujkov n'est pas un vulgaire nationaliste*, estime l'analyste politique Andreï Fadine. *C'est un pragmatique cynique qui utilise les préoccupations nationalistes.* » Le plus célèbre des journalistes d'investigation, Alexander Minkine, résume le dilemme : *« En Russie, nous avons le choix entre des responsables corrompus qui sont incompétents et des dirigeants corrompus qui sont efficaces... Iouri Loujkov est efficace. »*

Jean-Baptiste Naudet

Israéliens et Palestiniens, bombes et bulldozers

par Edward W. Said

IL aura fallu presque exactement quatre ans pour que le processus de paix d'Oslo soit inexorablement dépouillé de sa couche de cosmétiques et révèle la dure vérité que ceux-ci masquaient : ce n'était pas un traité de paix, mais seulement un accord destiné à assurer l'hégémonie d'Israël sur les territoires palestiniens par une rhétorique hypocrite et la puissance militaire. Comme je n'ai cessé de le répéter, il y a eu là une lamentable incapacité des Palestiniens, qui n'ont pas su juger correctement les raisons israéliennes, particulièrement sous le gouvernement travailliste, et conserver un certain degré de scepticisme.

Tandis que nous nous engagions dans une spirale d'abdications et d'humiliations, floués par les Etats-Unis et par les médias, qui nous faisaient croire que nous avions enfin acquis un certain niveau de respectabilité et de reconnaissance, matraqués par Israël, qui nous faisait accepter ses définitions pathologiques de la sécurité et du dialogue, nous n'avons réussi qu'à appauvrir notre peuple, dont le revenu par habitant s'est trouvé réduit de moitié. Nous avons perdu le droit de nous déplacer librement, parqués dans d'abominables petits bantoustans (environ 3 % de la Cisjordanie), que nous persistons à appeler zones libérées, obligés d'assister à de nouvelles constructions de colonies, de nouvelles confiscations de terres, de nouvelles destructions de maisons, de nouvelles expulsions et des punitions collectives sadiques, hors de proportion et de raison.

Les libéraux occidentaux doivent se rappeler qu'Oslo ne partait pas de zéro : il arrivait après vingt-six ans d'occupation militaire par les Israéliens, précédés de dix-neuf ans de spoliation, d'exil et d'oppression subis par les Palestiniens. Même si Israël a, dès le début, affirmé qu'il n'était pas le responsable de ce qui est arrivé au peuple palestinien en 1948 et après, il doit quand même nous expliquer pourquoi nous sommes le seul peuple qui devrions oublier le passé, rester sans compensations, voir le travail que nous avons accompli nié, alors que toutes les autres victimes de l'injustice ont droit à des réparations, à des excuses et à la sympathie générale. Il n'y a pas de logique ici, juste la froide, dure, narcissique indifférence du pouvoir sans morale.

Il n'est pas, à ma connaissance, un seul Palestinien qui applaudisse, ou même approuve, ne serait-ce que faiblement, le récent attentat à la bombe sur un marché. Il s'agit d'actes stupides, criminels, qui sont catastrophiques pour notre peuple. Pourtant les médias, Israël et le gouvernement des Etats-Unis, soutenus aux Nations unies par la Micronésie (la merveilleuse alliance que voilà !), ont exigé l'arrêt de la terreur et de la violence palestiniennes. Même l'omniprésent Amos Oz a demandé que nous choisissions entre la paix et la violence, comme si Israël laissait ses avions au sol, démantelait la centrale nucléaire de Dimona, arrêtait les bombardements et l'occupation du Liban sud et retirait toutes ses troupes des 97 % de la rive ouest du Jourdain qu'il contrôle étroitement, ainsi que les barrages militaires qu'il a disposés entre chaque centre palestinien important.

Israël et ses alliés américains ne se gênent guère pour présenter les faits en fabriquant ou en occultant ce qui les arrange, sur le terrain et dans les médias. Aucun des deux porteurs de bombes kamikazes n'a été identifié, aucun, c'est pratiquement certain, ne venait des territoires palestiniens ; nul parti identifié n'a revendiqué de façon crédible la responsabilité du crime. Israël, dans son obsession sécuritaire, exerce un contrôle renforcé sur toutes les sorties et les entrées des territoires, et Jérusalem ouest, où l'attentat a eu lieu, est sous sa seule et entière responsabilité.

Comment M. Nétanyahou, si obtus soit-il, et le chœur de ses acolytes américains ont-ils, dans ces conditions, l'audace d'exiger que les militants islamiques soient arrêtés sommairement et que la sécurité d'Israël soit garantie ? Pour qui se prend-il quand il parle aux Palestiniens comme à des domestiques soumis, et selon quels critères de la décence humaine ose-t-il assurer que les centaines de Palestiniens assassinés au cours de l'Intifada, les victimes des massacres de Sabra et de Chatila – Israël étant dans les deux cas directement responsable – ne sont rien, comparées aux exigences de la *« sécurité »* d'Israël ?

Il y a tout juste quelques semaines, le système judiciaire israélien a décidé unilatéralement que les plaintes déposées contre l'Etat par les victimes de l'armée israélienne durant l'Intifada étaient nulles et non avenues, car il s'agissait d'une situation de *« guerre »*. Pour qui se prennent ces gens qui s'arrogent le droit d'occulter ou d'ignorer ce qu'ils nous ont fait et, en même temps, se drapent dans le manteau des *« survivants »* ? N'y a-t-il aucune limite, aucun sens du respect pour les victimes des victimes, aucune barrière pour empêcher Israël de continuer éternellement à revendiquer pour lui seul le privilège de l'innocence ?

Je n'ai pas ménagé mes critiques à Arafat et à ses associés pour ce qu'ils ont fait au cours des cinq dernières années : aujourd'hui, je dois le dire, je suis pleinement d'accord avec leur politique, qui consiste à refuser de négocier sur la *« sécurité »* telle qu'Israël la définit (c'est-à-dire mettre dans des camps tous les suspects *« islamiques »* pour satisfaire Israël) avant qu'Israël n'ait appliqué les termes de l'accord d'Oslo, qu'il a tous ouvertement violés ou simplement jetés aux orties.

Lorsque M. Clinton et Mme Albright répètent la formule actuellement employée sur le front de la propagande par le lobby israélien – *« Il n'y a pas d'équivalence entre les bombes et les bulldozers »* –, il faut qu'ils expliquent à une famille palestinienne qui vient d'être expulsée, à des Palestiniens qui subissent le couvre-feu, à des Palestiniens dont les maisons ont été détruites, dont les enfants, garçons et filles, croupissent dans les prisons israéliennes, qui ont été fouillés au corps par des soldats israéliens ou déplacés hors de Jérusalem pour que des juifs russes puissent s'établir dans leurs maisons, qui ont été tués dans des massacres ou privés de tout droit de résister aux forces d'occupation israéliennes ce qui est, dans un tel contexte, l'équivalent d'un bulldozer israélo-américain.

Une affirmation raciste primaire sous-tend le *« processus de paix »* et la réthorique fallacieuse qui consiste à dire que la vie de Palestiniens et d'Arabes vaut beaucoup moins que la vie de Juifs israéliens.

La seule paix digne de ce nom est un échange de territoires fondé sur la parité entre les deux parties. Il ne peut y avoir de paix sans un effort sincère d'Israël et de ses puissants protecteurs pour faire un pas en direction du peuple qu'ils ont lésé, un pas qui doit être accompli dans un esprit d'humilité et de réconciliation, et non avec des belles paroles et un comportement inhumain. Bien peu, chez nous, souhaitent retrouver la totalité de ce que nous avons perdu en 1948, mais nous souhaitons que l'on reconnaisse ce que nous avons perdu, ainsi que le rôle joué par Israël dans cette dépossession massive, tel que beaucoup de nouveaux historiens israéliens l'ont eux-mêmes sorti du silence avec courage et constance.

Beaucoup de Palestiniens ne souhaitent pas retourner dans leur pays, mais nous nous demandons comment il se fait que tout Juif a, où qu'il soit, le droit théorique au retour, et pas nous. Et les citoyens israéliens et leurs amis doivent se demander ouvertement s'ils pensent qu'Israël peut continuer à maltraiter et à humilier les Palestiniens, à mépriser les Arabes, à se glorifier cyniquement de ses actions et à jouir en même temps d'une reconnaissance et d'une acceptation réelles. La triste vérité est qu'Israël comme les USA sont tellement éloignés du monde arabe d'aujourd'hui, tellement bourrés de clichés sur la terreur islamique, sur l'extrémisme et l'antisémitisme arabes qu'ils semblent ignorer le fait que les Arabes veulent la paix, que les Palestiniens veulent, eux aussi, mener une vie décente dans l'indépendance et la démocratie, tout autant que les citoyens israéliens et américains. Pourquoi accumuler toujours davantage de ressentiment et de haine, qui reporteront encore à de nombreuses années la paix pour les Israéliens et les Arabes ?

La terreur des bombes est monstrueuse et elle ne peut être pardonnée. Mais les bulldozers, d'une arrogance vertueuse, qui refuse la mémoire, sont également monstrueux. Les constantes exigences d'Israël concernant sa sécurité cachent une profonde insécurité qui vient de son « péché originel », du fait qu'il y a toujours eu d'autres peuples en Palestine et que chaque village, chaque kibboutz, chaque colonie, ville et bourg a aussi une histoire arabe. Dayan l'admettait publiquement. Cette génération de dirigeants n'a pas son honnêteté.

L'air doit être clarifié, le langage épuré de ses mots usés, il faut donner leur chance à l'honnêteté et la simple équité. Oui. Les Palestiniens veulent la paix, mais pas à tout prix, et pas ainsi. M. Nétanyahou et consorts la définissent avec des millions de conditions qui recouvrent un rejet inflexible et intransigeant de l'aspiration des Palestiniens à l'égalité. Les Palestiniens sont prêts à répondre à un appel à la justice et à la fin de la peur et de l'oppression, non au poids écrasant d'un prétendu *« processus de paix »* dans lequel Israël a tous les avantages (plus un arsenal nucléaire) et exige que les Palestiniens ne soient là que pour assurer sa *« sécurité »*. Je crains qu'actuellement l'atmosphère ne soit trop enflammée par les mensonges, trop viciée par la mauvaise foi, l'incompétence et la suffisance pour nous permettre d'avancer.

On ne peut pas attendre de gens qui n'ont ni foyer, ni droits, ni espoir qu'ils se conduisent comme des diplomates bien élevés qui s'assoient dans des salles de conférences pour discuter de scénarios, de mesures destinées à établir la confiance et autres abstractions. Ce dont nous avons besoin maintenant – et les Etats-Unis peuvent certainement faire ce pas –, c'est d'un retour au principe fondamental qu'il ne peut y avoir de paix que si les territoires sont rendus et si le but est l'indépendance, et un foyer pour deux peuples en Palestine. En partant de là, il serait alors possible de faire autant de pas que nécessaire en direction du but. Mais on ne peut espérer ni paix ni sécurité tant que les Palestiniens continueront de souffrir et que pas un mot ne sera dit sur les causes de cette souffrance.

La seule paix digne de ce nom est un échange de territoires fondé sur la parité entre les deux parties. Il ne peut y avoir de paix sans un effort sincère d'Israël et de ses puissants protecteurs pour faire un pas en direction du peuple qu'ils ont lésé

Edward W. Said *est professeur de littérature comparée à l'université Columbia (New York).*
(Traduit de l'anglais [Etats-Unis] par François Maspero.)

Des images et des hommes

par François Jost

LE difficile exercice auquel se livrent les médias audiovisuels depuis quelques jours, consistant à séparer le bon grain de l'ivraie, trouve ses limites avec la révélation de l'identité des photographes mis en examen.

Ainsi, parmi *« ceux qu'on appelle des paparazzi »*, comme le répétait avec un peu de dégoût le présentateur de LCI, se trouvaient des professionnels mondialement connus pour la qualité de leurs reportages, comme Jacques Langevin, de l'agence Sygma ! Cette nouvelle devrait inciter ceux qui firent de l'info en continu pendant deux jours, peut-être pas à de l'autocritique – ce serait beaucoup demander –, mais au moins à une réflexion sur la nature des images circulant dans nos journaux et sur nos écrans, et à leur qualification.

L'un des paradoxes de la télévision fut, en effet, de condamner, le matin, ceux qui voulaient prendre une photo par la vitre d'une voiture, les paparazzi, les voleurs, et de glorifier, le soir, ceux qui montraient le visage grave du prince Charles à l'arrière du véhicule qui suivait le corps de son ancienne épouse...

Si un journaliste qui passait par là, à en croire ses dires, est mis en examen pour non-assistance à personne en danger, que faudrait-il dire de celui qui a pris la photo d'une petite fille fuyant sous les bombes au napalm, nue sur les routes du Vietnam, des équipes qui accompagnaient le regard de la petite Colombienne s'enfonçant inexorablement dans la boue, de ces touristes qui filmèrent une voiture et ses occupants surpris par la montée de la mer au Mont-Saint-Michel, et que la télévision diffusa à l'envi ? La liste est longue des morts, des malades et des blessés qui se retrouvent dans le journal sans l'avoir demandé.

Ce qui me paraît très révélateur de l'état des médias, c'est moins l'accident de Diana lui-même, dont il n'est pas encore prouvé que la cause directe soit l'exercice de la prise de vue, que le fait que l'interrogation sur la relation de la photo au photographié surgisse à propos d'une personne qui, peu ou prou, appartenait au monde de la communication et non à propos d'un citoyen ordinaire et anonyme. Qu'aurait pensé le petit malade tenu dans les bras de la princesse d'avoir un jour son image dans *Le Monde* ?

Il ne s'agit pas, bien sûr, de défendre le geste des vampires de l'image, mais j'y vois un nouveau moment dans la mise à mal de cette illusion de la transparence qui, quoi qu'on en ait dit, reste le mode d'appréhension majoritaire de l'image. Avec Timisoara, la société découvrait qu'aucune image ne prouve rien par elle-même. Avec le dramatique accident de Diana, elle prend conscience que derrière les images il y a aussi des hommes et que les images nous *« poignent »*, comme disait Roland Barthes, que pour autant elles sont aussi un regard humain. Toute la question est de savoir à quelle humanité nous voulons appartenir...

Qu'aurait pensé le petit malade tenu dans les bras de la princesse d'avoir un jour son image dans *Le Monde* ?

François Jost *est professeur en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris-III.*

Quoi de neuf ? L'Amérique

par Gérard Chaliand

PROGRESSIVEMENT, le monde de l'après-guerre froide laisse se dessiner le facteur essentiel du nouvel ordre international : celui de la suprématie croissante des Etats-Unis. L'empire des Etats-Unis ne se mesure pas seulement en termes de puissance militaire, financière ou industrielle, mais se traduit aussi par des technologies de pointe, une domination sur l'information et la communication, par l'impact de son modèle culturel au sens le plus large.

Parallèlement, sur le plan politique, l'offensive feutrée des Etats-Unis est tout particulièrement sensible à la périphérie de la Russie. Tout se passe comme si la Russie affaiblie était davantage proie que puissance non antagonique. En marge de l'extension de l'OTAN (qui est la part visible), la politique américaine ne vise qu'à contraindre la Russie à abandonner toute prétention impériale. Les Américains encouragent le nationalisme ukrainien, dont le renforcement ne laisse à la Russie, dans l'avenir, qu'un rôle de puissance régionale, ou le nationalisme azéri – la Caspienne est riche en hydrocarbures.

Ils encouragent aussi l'Ouzbékistan, clef de l'Asie centrale. Il s'agit de désenclaver cette partie de l'ex-URSS (Turkménistan, Kazakhstan), dont les hydrocarbures seront de plus en plus acheminés par le sud et notamment à travers l'Iran. A l'égard de ce dernier pays, la politique des Etats-Unis, sensible aux réalités économiques et géographiques, s'est révélée récemment très adaptable puisque l'Iran va servir de couloir d'acheminement.

La position d'arbitre des Etats-Unis ne paraît pas compromise pour les trente années à venir

On constate en fait la constitution d'un axe Kiev-Tbilissi-Bakou-Tachkent, soutenu par Washington, qui fait pièce à la présence russe dans l'*« étranger proche »*. A la périphérie russe, on assiste au refoulement *(roll back)* qu'avait, en son temps, souhaité John Foster Dulles, tout en devant se contenter de l'endiguement.

Le XXe siècle, depuis que le géopoliticien britannique Halford John Mackinder émettait sa théorie en 1904, a vécu sur l'idée que la masse eurasiatique était le pivot du monde et que l'histoire occidentale était géostratégiquement fondée sur l'antagonisme entre puissance maritime et puissance continentale. C'était en quelque sorte le cas durant les deux guerres mondiales.

Puis cette idée a été transposée avec des variantes *(« l'anneau maritime »)*, énoncées par l'Américain Spykman, lors de la guerre froide entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Il s'agissait alors de contenir l'URSS en lui interdisant l'accès aux mers chaudes grâce à un vaste système d'alliances avec les Etats formant l'anneau maritime de la masse eurasiatique.

La géopolitique d'aujourd'hui est radicalement différente. Les Etats-Unis sont désormais le pivot du monde. Pour une durée indéterminée, c'est autour d'eux que s'articulent l'Union européenne et l'Asie orientale – les deux pôles économiques majeurs en dehors de l'Amérique du Nord.

A propos de l'Europe, il est évident que les Etats-Unis souhaitent la constitution d'une Europe élargie, y compris à la Turquie, où leur influence restera prépondérante et dont ils assureront la sécurité – rôle qu'ils ont assumé dans l'ex-Yougoslavie.

En Asie orientale, l'éventualité d'une menace de la puissance chinoise demeure lointaine. Grâce à leurs alliés locaux – Japon, Corée du Sud, au premier chef –, les Etats-Unis disposent des moyens d'une politique d'équilibre régional.

Au Moyen-Orient, qui reste stratégiquement une région vitale, les Etats-Unis déterminent seuls – avec leur allié israélien – ce qu'il convient de faire pour perpétuer un statu quo qui leur soit favorable, comme l'a démontré la guerre du Golfe en 1991.

En Amérique latine, par la volonté des Etats-Unis, la course aux armements stoppée sous la présidence de Jimmy Carter vient de reprendre. Les ventes américaines d'avions de chasse F-16 au Chili et l'accession prochaine de l'Argentine au statut d'allié préférentiel, non-membre de l'OTAN, relance l'inquiétude du Brésil. Le « diviser pour régner » retrouve sa dynamique.

En Afrique, même si l'on ne peut affirmer qu'il y ait une volonté d'offensive systématique, l'héritage britannique, de l'Ouganda à l'Afrique du Sud, est, assumé, et l'érosion rapide des positions françaises en Afrique centrale et équatoriale est suivie de près.

Dans tous les domaines essentiels de la puissance, les Etats-Unis sont les premiers et œuvrent pour que leur suprématie perdure. Leur politique va consister, dans l'avenir, à ne pas laisser se renforcer sur la masse eurasiatique un groupe d'Etats (l'Europe) ou un Etat (la Chine) qui puisse leur disputer l'hégémonie. Ils suivent à cet égard la politique qui fut celle de l'Empire britannique : s'allier avec tous ceux qu'inquiète la montée en puissance d'un voisin continental. Cela est particulièrement vrai à l'égard de la Chine à l'horizon 2025. La position d'arbitre des Etats-Unis ne parait pas – sauf pour d'éventuelles raisons internes – compromise pour les trente années à venir.

Gérard Chaliand *est directeur du Centre d'étude des conflits.*

AU COURRIER DU « MONDE »

CONTRIBUABLE ET USAGER D'AIR FRANCE

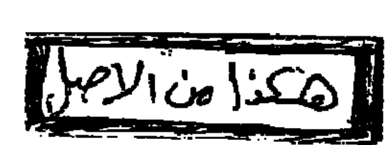
Voici comment fonctionne le service dit « de la navette » mis en place à grands frais et à grand renfort de publicité par Air France sur les lignes intérieures.

Le 20 juin 1997, je réserve un vol aller sur Paris-Nice pour le 23 juin à 20 h 10. Le 21 juin, la compagnie Air France m'appelle pour me dire qu'à la suite de « problèmes sociaux » le vol de 20 h 10 est annulé et que je dois impérativement me reporter sur le vol de 19 h 10 ou sur celui de 21 h 10. Après bouleversement de mon agenda, je choisis le vol de 19 h 10. Je me présente à l'enregistrement en lieu et temps : l'avion décollera à 21 h 45 avec un retard de 2 h 30. Je n'ai pas cherché à savoir à quelle heure a décollé l'avion de 21 h 10 !

Le lendemain, 24 juin, j'avais une réservation sur le vol de retour de 20 h 10. Ayant pu me libérer plus tôt que prévu, je me présente à l'aéroport de Nice pour bénéficier, avec un bel optimisme, des services de la navette de 18 h 10 ou de celle de 19 h 10. J'apprends que la navette de 18 h 10 vient d'être supprimée et ses passagers transférés sur le vol suivant. Je devrai donc attendre mon vol de 20 h 10 qui, en fait, ne décollera qu'à 21 heures, en regardant avec envie pénétrer dans la salle d'embarquement les passagers qui avaient choisi AOM ou Air Liberté.

Ma conclusion : en tant que contribuable, je suis bien obligé de continuer à participer à combler les déficits abyssaux de notre compagnie nationale. En tant qu'usager, je sais ce qu'il me reste à faire.

Gérard Courchinoux,
Paris



La Chine, empire de la diversité mal-aimée

L'INSTABILITÉ règne à nouveau au Xinjiang, le Turkestan *chinois*, à l'extrême ouest de la Chine populaire, région « sensible » s'il en est. Cette situation est un test de la capacité des successeurs de Deng Xiaoping à régler des problèmes délicats dans des régions *périphériques de* culture allogène. En tout cas sur un mode autre que celui, musclé, qui a prévalu durant les cinq premières décennies du régime communiste. Deux autres parcelles de terre *chinoise* : Hongkong, fraîchement restituée par l'« occupant » britannique, et Taïwan, l'île qui échappe encore au contrôle de Pékin, ne peuvent qu'être particulièrement attentives à l'évolution des événements.

S'y ajoute une dimension stratégique double : l'avenir de l'Asie centrale musulmane, où s'est jadis enlisé le pouvoir soviétique, et plus particulièrement les flux de ressources (pétrole en particulier) qui doivent en émerger si les investissements que plusieurs puissances économiques (Etats-Unis compris) sont prêts à effectuer jouissent d'un environnement *politique suffisamment* stable pour se concrétiser.

FRAGILE XINJIANG

Au Xinjiang proprement dit, la Chine a plus souvent usé du bâton que de la carotte, face aux populations autochtones, depuis un demi-siècle. La reprise de contrôle par le régime communiste de ce territoire annexé il y a deux siècles a été bru*tale*. La suite ne fut guère plus amène, avec des épisodes particulièrement meurtriers comme la révolution culturelle des années 60, durant laquelle les musulmans étaient virtuellement sommés d'abandonner leurs croyance et coutumes.

Depuis l'ère Deng, le fragile compromis culturel qui s'est instauré entre les « indigènes » et l'Etat athée et tout-puissant a calmé le jeu la plupart du temps. Mais il est porteur d'autres difficultés : l'ouverture économique, dont bénéficient les populations locales, favorise – comme au Tibet – l'arrivée massive des « colons » de l'intérieur de la Chine, dont la présence devient à son tour source de déséquilibres économiques.

Dans un contexte très différent, Hongkong, la « poule aux oeufs d'or », pose le même problème, que les dirigeants *du Pékin d'après Deng* vont devoir intégrer à leur manière de gouverner. Quoique purement chinoise, la population y est, pour des raisons historiques, presque aussi rétive à l'autorité des maîtres du Nord que les ethnies musulmanes ou bouddhistes (au Tibet) de la périphérie occidentale de l'empire. On distingue déjà, à Hongkong, des frictions évidentes dans les comportements quotidiens, qui n'augurent pas un avenir sans heurts.

Le phénomène est amplifié par l'animosité larvée qui a, de tout temps, opposé les Chinois du Nord, ou perçus comme tels, à ceux du Sud. Ces derniers sont souvent moins obnubilés que les premiers par le sentiment d'une grandeur nationale enracinée dans vingt siècles d'histoire politique. A Hongkong, on pense à court terme, depuis les origines : la seule histoire est celle des vagues de réfugiés y arrivant du continent comme en un lieu de transit.

UN DÉFI PRESSSANT

Taïwan se trouve, par rapport à ces régions purement « coloniales » de l'Ouest chinois et de cet accident historique qu'est Hongkong, dans un cas de figure à la fois similaire et distinct. Les colons *continentaux qui* l'ont occupée à partir du XVII[e] siècle y ont forgé une identité nationale particulière, renforcée par le très tardif intérêt de l'occupant mandchou du trône impérial, à Pékin, pour cette île d'exil. *L'arrivée*, au milieu du XX[e] siècle, des troupes de Tchang Kaï-chek, défaites par l'armée de Mao Zedong à la faveur du conflit sino-japonais, y a été perçue comme une intrusion douloureuse dans une communauté qui avait appris à vivre son autonomie non déclarée, sans même se rebiffer contre l'empire nippon, propriétaire des lieux de 1895 à 1945.

A Pékin, Deng Xiaoping a laissé un système dirigeant singulièrement mal outillé pour faire face aux multiples problèmes qui découlent de cette contradiction. Sur le continent, il a ouvert le jeu économique à un point qui était inimaginable lorsqu'il est arrivé au pouvoir, en 1978. Et il a chargé ses successeurs de poursuivre une oeuvre de « réunification » nationale, qui n'a intégré aucun des éléments pouvant mener à des compromis de gestion qui tiendraient compte des intérêts et aspirations des populations appelées à demeurer parties intégrantes de la nation chinoise.

Les successeurs sont donc confrontés à un défi pressant, du fait d'une mondialisation accélérée des affaires qui a permis à la Chine de se hisser parmi les grandes puissances économiques du monde, en dépit de la *pauvreté qui la tire encore* vers le bas : faire accéder le cinquième de l'humanité à un nouveau système politique. Loin des lubies marxistes-léninistes et néo-nationalistes encore inscrites au frontispice de la République populaire.

Pour relever ce défi, la Chine dispose d'un extraordinaire atout : sa population, industrieuse comme jamais ne le fut celle de la *« patrie des travailleurs »* soviétique, et d'une rare souplesse dans l'application pratique des consignes qui lui sont prodiguées. Encore faut-il que soit introduit dans le système dirigeant chinois un élément crucial qui lui fait défaut depuis des temps immémoriaux : le respect de la diversité de cette population.

Francis Deron

Projet de célébration de l'an 2000 *par Cagnat*



M. Blanc en kamikaze de la privatisation

Suite de la première page

Enfin, explique le PDG, une privatisation achèverait le nécessaire changement de culture d'une entreprise trop longtemps monopole. Pour motiver, entre autres, les pilotes, qui ont accepté d'augmenter leur productivité de 30 % au *cours* des deux dernières années, M. Blanc souhaiterait les faire rentrer au capital. Tous ses confrères le font : British Airways vient de distribuer des actions gratuites à ses salariés pour compenser les sacrifices salariaux.

Lionel Jospin est arrivé avec un programme économique plutôt d'opposition que de gouvernement et avec des alliés, les Verts et le Parti communiste. Après sa victoire, il a donné un seul grand ministère au PC, celui des transports. Comme en 1981. Parce que la CGT est fortement installée à la SNCF et que c'est un moyen de mettre le PC en face de ses responsabilités. Parce que Charles Fiterman de 1981 à 1984 y avait bien réussi. Jean-Claude Gayssot, nommé au poste, approuve la mutation engagée par Robert Hue. Il montrera dans ses premières décisisons qu'il sait faire la part de ce *« réalisme de gauche »* que vante Lionel Jospin. Ancien cheminot, il a accepté le découpage de la SNCF en deux compagnies (le réseau d'un côté et son exploitation de l'autre) alors que cette réforme prépare à l'introduction de la concurrence.

« Je ne serai pas l'homme des privatisations », déclare-t-il sitôt installé. Même une partie du PS, dont Lionel Jospin, reste attachée à une présence de l'Etat dans les entreprises. Pendant la campagne, il avait promis aux syndicats d'Air France *« de reconnaître le service public du transport aérien. (...) Cela suppose le maintien du groupe Air France au sein du secteur public. Sans interdire d'accès des salariés au capital, nous voulons aussi mettre fin à toute pratique de substitution entre la participation au capital et le salaire. »*

Avec Christian Blanc, le conflit était donc programmé. Pouvait-il être désamorcé ? Le PDG veut privatiser pour mettre sa compagnie au même statut que ses rivales. *Il* veut un capital, des actionnaires « normaux » qui lui garantisssent une stratégie simple et stable (le rendement) et la possibilité d'échanger ses actions pour sceller ses alliances. M. Blanc exige un engagement de privatisation. Pourquoi, interroge-t-il, maintenir cet archaïsme de la nationalisation qui ne répond plus du tout aux besoins de la compagnie ? M. Gayssot et le gouvernement veulent montrer qu'une entreprise publique peut faire aussi bien qu'une entreprise privée. Il sont prêts au compromis, acceptant de répondre favorablement à la demande du PDG d'offrir une part du capital aux pilotes. Rien de plus.

Le transport aérien n'a plus rien à voir avec le service public. Sur ce point, M. Blanc a raison. L'évolution technique des avions a permis une chute considérable des prix qui a modifié du tout au tout l'économie du secteur. Même le souci de l'aménagement du territoire peut être mieux rempli par une mise en *concurrence des différentes* compagnies, comme le prouve le mécanisme du fonds de péréquation mis en place dans l'Hexagone.

Mais fallait-il provoquer le conflit ? M. Blanc aurait pu attendre. *Air France n'est pas encore* prête pour être placée sur le marché. Ses bénéfices sont trop récents, trop faibles, trop incertains. Elle sera probablement privatisée un jour comme toutes ses consoeurs. Mais l'opération pouvait attendre, sauf à vouloir porter le débat sur les terrains idéologique et politique. Michel Bon a accepté d'en rester, dans l'immédiat, à une privatisation partielle de France Télécom. Christian Blanc le refuse.

En jouant les kamikazes, il prend le risque donner des armes à ses détracteurs et d'accréditer l'analyse selon laquelle le redressement d'Air France est moins avancé que ne le montrent les premiers bénéfices . Mieux vaudrait un départ en fanfare, au nom du combat de l'indépendance du « business » ? Que cette thèse soit vraie ou fausse, la compagnie connaît un nouveau traumatisme dont elle n'avait nul besoin. Le successeur aura fort à faire avec des salariés et des cadres convaincus en grande majorité que *seule la privatisation donne* un avenir à Air France.

Christophe Jakubyszyn et Eric Le Boucher

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La défense selon M. Jospin

POUR son premier discours sur la défense, prononcé jeudi 4 septembre devant l'Institut des hautes études de défense nationale et dont la tradition veut qu'il ait été préalablement soumis au chef de l'Etat, M. Jospin engage un pari et se livre à *une profession de foi*. Il le fait, dans les deux cas, avec un volontarisme et une conviction qui montrent que le premier ministre n'entend pas laisser le terrain libre à Jacques Chirac, cité en deux *seules* occasions pour ses positions sur la professionnalisation des armées et sur la réforme de l'OTAN. Pour le reste, M. Jospin s'en est tenu à une sorte de programme minimum de cohabitation.

Le pari, d'abord, n'est pas mince. Il consiste à vouloir respecter la programmation militaire 1997-2002 du gouvernement précédent, tout en annonçant que, dès les deux premières années d'application de cette loi, les crédits promis – du moins pour ce qui touche à l'équipement – ne seront pas au rendez-vous. En réalité, il manquera quelque 4 milliards de francs en 1997 et, probablement, 8 à 9 autres milliards en 1998. Comment, dans ces conditions, tenir les prévisions avec un pouvoir *d'achat restreint, sinon, comme* par le passé, en réduisant, en retardant ou en reportant l'échéance de commandes et, donc, en acceptant les hausses de prix finales de chaque matériel que de telles décisions impliquent ? Il paraît donc difficile d'éviter une révision de cette programmation, qui pourrait se faire à la mi-1998, dans un rapport présenté au Parlement.

La profession de foi, ensuite, est en faveur de l'édification d'une Europe de la défense. Résolu, le premier ministre n'en est pas moins contraint à se montrer prudent. Depuis ces dernières années, en effet, une telle *construction* marque le pas. On le doit davantage aux dirigeants politiques, voire aux chefs militaires, qu'aux industriels, qui se sont révélés plutôt pionniers en multipliant les accords de coopération entre eux *sans être* assurés d'avoir de quoi les mettre en pratique.

Parce qu'ils ont en tête d'autres priorités politiques, justifiées dans un contexte géostratégique où les antagonismes d'antan se sont effacés, tous les Etats européens taillent dans les budgets militaires. Dès lors, comment amener les systèmes d'alliances à se rassembler autour d'un projet concerté, les états-majors nationaux et les industriels dans chaque pays à s'entendre si les décideurs politiques ont du mal à jeter les bases d'une identité européenne de sécurité et si – faute de crédits pour lancer de nouveaux programmes communs d'armement – ils ne parviennent pas à remplir la corbeille de mariage européenne ?

***Face aux Etats-Unis*, où le Pentagone, en répartissant ses contrats, modèle à sa guise ce que M. Jospin appelle *« la base industrielle et technologique de la défense »*, l'Europe a perdu beaucoup d'énergie et de temps dans des palabres où elle n'a pas prouvé le mouvement en marchant**

Le Monde est édité par la *SA LE MONDE*
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

Le 800[e] anniversaire de Moscou

D'APRÈS la *tradition historique* russe la fondation de Moscou remonte à l'année 1147. C'est à cette date en effet que le nom de Moscou est mentionné pour la première fois dans les chroniques, à propos d'une rencontre entre Iouri Dolgorouki, prince de Vladimir-Souzdal, et ses alliés, les princes de Tchernigov.

La rencontre eut lieu au printemps, et c'est au printemps de 1947 que devait être d'abord célébré le 800[e] anniversaire de la capitale, mais personne n'était prêt. On choisit le 7 septembre. La date est tout à fait arbitraire pour les origines de Moscou, mais elle marque le 135[e] anniversaire d'un épisode fameux de la guerre contre Napoléon en 1812 : la bataille de Borodino. Le gouvernement a donc fait d'une pierre deux coups.

Depuis plusieurs semaines la *propagande officielle* se déchaîne par la presse et la radio. Elle est vraiment hors de proportion avec l'événement, mais les régimes totalitaires ont toujours besoin de tenir leurs peuples en haleine. Le Parti communiste russe est passé maître dans cet art : à peine se seront éteints les lampions allumés pour le 8[e] centenaire de Moscou qu'on recommencera le mois suivant pour fêter, avec encore plus d'éclat, le 30[e] anniversaire de la grande révolution d'Octobre.

Toutes les Républiques fédérées et leurs capitales s'associent au jubilé de Moscou, et les unions des écrivains rivalisent d'ardeur pour publier des recueils où sont chantés en vers et en prose la gloire et le rayonnement de la capitale de l'Union soviétique.

André Pierre
(5 septembre 1947.)

DISTRIBUTION Carrefour se dote de nouvelles structures décentralisées à l'échelle du monde, où il dispose désormais de 283 magasins dans 17 pays. Daniel Bernard, son PDG, dans un entretien au *Monde*, donne son point de vue sur l'OPA de Promodès sur Casino et estime qu'elle s'inscrit dans un mouvement irrésistible de concentration. ● LA TAILLE CRITIQUE pour un groupe de distribution, serait, selon lui, de 100 milliards de francs en France et de 200 milliards sur la scène mondiale. ● UN FRÉMISSEMENT de la consommation est perceptible dans les hypermarchés depuis la rentrée, mais M. Bernard n'y voit pas encore une reprise durable. ● LE NOUVEAU GOUVERNEMENT se voit décerner un satisfecit par le PDG pour son discours conciliant à l'égard de la grande distribution et pour les *initiatives prises en faveur de l'emploi* des jeunes, que Carrefour se déclare prêt à accompagner.

La reprise de la consommation est perceptible dans les hypermarchés

Dans un entretien au « Monde », le PDG du groupe Carrefour, Daniel Bernard, salue les premières mesures gouvernementales. Il développe son point de vue sur les concentrations dans la grande distribution et sur les conséquences de la mondialisation

LE PREMIER GROUPE français d'hypermarchés a annoncé, jeudi 4 septembre, une hausse de 16,8 % de son résultat net courant, à 1,412 milliard de francs, pour un chiffre d'affaires de 79,1 milliards (+ 9,2 %). Le PDG de Carrefour, Daniel Bernard, a dévoilé la nouvelle organisation mondiale du groupe.

« La grande distribution est en phase de concentration. Faut-il rapprocher Promodès et Casino ?

– *Nous ne faisons jamais de commentaire sur nos collègues.* Néanmoins, nous avons une réflexion générale sur le sujet. La mondialisation est une réalité dans le commerce. Les rapprochements sont d'ailleurs un phénomène mondial. Regardez ce qui se passe en Allemagne ou aux Pays-Bas. Pour être les meilleurs dans cette bataille, il faut disposer d'une taille critique en *termes de compétence, de savoir-faire*, pour faire face à la montée des exigences du consommateur, qui veut, aux mêmes prix qu'auparavant, un magasin plus convivial, avec beaucoup plus de services. Le marché français est très concurrentiel, et les rapprochements en cours *ne font pas baisser la pression, bien* au contraire. Je trouve très bien qu'il y ait des rapprochements entre groupes français, car les lois Galland et Raffarin auraient pu ouvrir un boulevard à des rachats par des étrangers, qui ont des moyens financiers très puissants. Pour deve*nir une grande entreprise mondiale*, il faut d'abord être reconnu chez soi. C'est la condition pour rester indépendants. Sinon, on risque d'être vassalisé dans un réseau international.

– Carrefour va-t-il se mêler à ces grandes manœuvres, ou estimez-vous avoir déjà la taille critique ?

– Carrefour n'est pas le plus gros en France. Leclerc et Intermarché, et peut-être bientôt Promodès-Casino, sont devant nous. En revanche, notre classement en tête, pour la qualité des produits et des services, prouve qu'il n'y a pas que la taille qui compte. Cela dit, s'il faut fixer un seuil arithmétique, je dirais que 100 milliards de francs, *c'est un bon seuil en France*, et 200 milliards un bon seuil à l'international. A condition d'être un leader et une référence dans son métier.



DANIEL BERNARD

– Pourquoi vous dotez-vous de nouvelles structures mondiales ?

– Ces structures nous garantissent *que la taille est un acquis, pas un* handicap. Un double syndrome guette en permanence les groupes internationaux comme le nôtre : l'éclatement de l'Empire romain et le labyrinthe du Minotaure, c'est-à-dire la complexité de gestion. Les nouvelles structures nous permet*tront d'offrir à tous nos collabora*teurs une identité commune Carrefour. Quels que soient leur origine ou leur passeport, ils pourront avoir accès aux carrières internationales du groupe. Notre implantation est passée de six à dix-sept pays en cinq ans, dont dix en Asie. Nous portons le nombre de zones de quatre à cinq, en dédoublant l'Asie, et nous localisons les directions au plus près des « fronts » de vente.

– La crise financière dans le sud-est asiatique aura-t-elle une influence sur votre activité dans cette région ?

– *Certainement, mais c'est une* crise que nous avons connue ailleurs, au Mexique, en Turquie. C'est le lot des économies en très forte progression. La crise du baht a été sévère mais salutaire, car le pays vivait sur une bulle. Son éclatement va se traduire par des efforts d'assainissement financier qui, pendant un moment, vont peser sur la consommation. Mais il y aura aussi un assainissement de l'offre, une sélection naturelle. Les fondamentaux à long terme restent bons. Ces pays ont, de toute façon, un grand avenir sur le plan économique. Nombre d'entre eux suivaient le dollar mais, celui-ci devenu trop haut, un refroidissement était inévi*table. Cela ralentit la spéculation et* ramène les acteurs à l'économie réelle. Or, Carrefour est dans l'économie réelle.

– Etes-vous toujours bloqué dans votre tentative de racheter Cora ?

– Nous avons toujours 42 % de *son capital, et nous continuons* à croire qu'un rapprochement serait riche de perspectives du point de vue du chiffre d'affaires, des complémentarités géographiques, de la capacité concurrentielle, ainsi que pour les hommes et les résultats financiers. Je pense que ces *perspectives sont suffisamment* fortes pour qu'il y ait un jour rapprochement des points de vue. Cela dit, il y a des majoritaires, et nous sommes très respectueux des formes. Et très patients.

– Etes-vous satisfait du changement de ton du gouvernement à l'égard de la grande distribution ?

– Nous avons observé une volonté de dialogue, cela nous satisfait. Les discours de « haine » économique n'ont jamais rien donné de bon. Vouloir opposer les commerçants entre eux, grands et petits, centre ville et périphérie, c'est un *combat d'arrière-garde et un mau*vais service à rendre au client. Madame Lebranchu, la nouvelle ministre du commerce, semble être soucieuse de la présence du commerce français à l'international, et de l'équilibre entre les différentes formes de commerce en France. C'est aussi un de nos objectifs. Je pense qu'il faut maintenant passer à l'action. Il y a de très bons commerçants chez les petits et chez les grands, nous pouvons trouver des critères communs, former en commun des professionnels. Ce que nous avons fait, avec nos filières qualitatives, pour l'agriculture et les PME, nous pouvons le faire avec le petit commerce. La société *française, qui a des problèmes* d'emploi, se doit de dynamiser son commerce. Je pense que les pouvoirs publics l'ont compris.

– Faut-il réformer les lois Raffarin et Galland ?

– Quand une loi est votée, il faut la respecter. Nous sommes contre *les rentes de situation et contre* les prix imposés. Nous avons reproché à la loi Galland d'avoir mis la fixation des tarifs pratiquement entre les mains des fournisseurs, notamment des multinationales. Les prix sont restés stables. La loi Galland a favorisé nos marques propres, au *détriment des grandes marques.* Les industriels commencent à comprendre que c'était pour eux une victoire à la Pyrrhus. Quant à la loi Raffarin, nous savons tous que les CDEC (les commissions départementales d'équipement commercial) ont été dessinées pour dire « non ». Le nouveau gouvernement s'est donné un délai d'observation. Si, à l'issue de ce délai, il constate que toutes les décisions sont négatives, nous comptons sur lui pour rétablir l'équité. Quand la loi est mauvaise, il faut la modifier, mais c'est au gouvernement de décider, pas aux entreprises.

> Le marché français est très concurrentiel, et les rapprochements en cours ne font pas baisser la pression, bien au contraire

– Observez-vous une reprise de la consommation ?

– Nous sentons un frémissement. Les familles ont été aidées pour la *rentrée des classes, et cela se* ressent dans nos magasins. On ne peut pas encore dire s'il s'agit d'une reprise durable. Nous devons rester très créatifs. Il existe des secteurs porteurs. Carrefour a lancé une campagne de vente de micro-ordinateurs à moins de 5 000 francs : *nous en avons vendu 35 000 en* deux semaines ! Mais d'une façon générale, les Français ne se ruent pas encore sur la consommation. Il n'y aura pas de retour de la consommation folle dans les années 90. Nous pensons que le consommateur aura de plus en plus *une attitude d'investisseur, très rai*sonnable, très réaliste, qui compare. Casser les prix, c'est une notion dépassée, une vision à court terme. Nous croyons au rapport qualité-prix permanent, à nos marques propres, au fait que le client se retrouve chez nous dans un univers cohérent.

– Que pensez-vous du volontarisme du gouvernement en matière d'emploi ?

– Nous sommes en discussion avec le ministère de Mme Aubry. Le commerce est un créateur d'emplois, un formateur et un intégrateur de jeunes. Nous manquons d'ouvriers professionnels. Pour l'instant, les formations sont aux mains des chambres de métiers. Nous avons proposé une coopération active pour ouvrir la formation de ces jeunes. Evidemment, en France, on aurait plus d'emplois si les charges étaient moins lourdes, surtout dans des métiers de main-d'œuvre comme le nôtre. Cela pénalise à la fois l'emploi et le salaire. *Je crois que le gouvernement en est* conscient. Le problème est : comment inverser la tendance ? Je crois qu'il faut prendre des initiatives, non seulement au gouvernement, mais aussi dans les entreprises privées. C'est pourquoi il faut favoriser la modernisation du commerce, *qui avait d'ailleurs été promise par* l'ancien ministre du commerce, M. Raffarin. Carrefour a créé 2 000 emplois en France l'an dernier, sans aucune ouverture de magasin.

– Carrefour restera-t-il fidèle au seul format de l'hypermarché ?

– Nous croyons que dans chaque métier il faut être la référence. Nous essayons de l'être en matière d'hypermarchés. Mais nous sommes aussi actionnaires de Comptoirs modernes, qui est une référence en matière de supermar*chés, et nous contrôlons* Picard, la « Rolls » de la distribution de surgelés. Enfin, nous sommes numéro deux en France pour le *hard discount*, avec Ed-Erteco. Avoir plusieurs métiers, cela procure des synergies en amont, mais si vous n'êtes pas la référence en aval, auprès du consommateur, vous restez faible. »

Propos recueillis par Pascal Galinier

Le préfet des Vosges au secours des salariés de la filature Cernay-Perrin

ÉPINAL
de notre correspondant

Reprise en 1992 par le groupe Schaeffer-Dufour, la filature-tissage Cernay-Perrin de Nomexy, dans les Vosges, a été placée en liquidation judiciaire avec arrêt immédiat d'activité, mardi 2 septembre 1997, par le tribunal de commerce d'Epinal. Un coup rude pour les 53 salariés qui avaient appris, la veille de leurs vacances, fin juillet, que l'entreprise déposait son bilan. La perspective d'une reprise sans casse était alors avancée par les pouvoirs publics. La découverte par l'administrateur judiciaire d'une situation financière telle qu'elle exigeait l'arrêt immédiat n'a pas manqué de surprendre. D'autant que le site n'avait pas d'autre créancier que sa maison mère.

La réaction des pouvoirs publics ne s'est pas fait attendre puisque Dominique Schmitt, le préfet des Vosges, annonçait le même jour qu'il *« avait demandé au trésorier-payeur général la mise en recouvrement de la subvention perçue par le groupe au moment de la reprise il y a cinq ans, soit dix millions de francs »*. Une menace destinée à forcer Schaeffer-Dufour à engager un plan social au profit des salariés du tissage. *« Il n'y est pas tenu, mais nous lui demandons de le faire. Il ne peut pas s'en désintéresser, c'est une façon de lui dire : "Vous ne pouvez pas partir comme ça" »*, argumente Dominique Schmitt. De même, le préfet indique avoir signifié au groupe la mise en place d'*« un dispositif de surveillance afin qu'il ne puisse pas acquérir matériel et machines en provenance de sa filiale vosgienne en liquidation, même par un intermédiaire »*.

Jean-Claude Pazzoni, chargé de mission à la restructuration des entreprises à la préfecture d'Epinal, parle de *« faire un exemple pour faire rejaillir la morale face à la désinvolture. Le groupe prétend qu'il n'a cessé de renflouer Cernay-Perrin. Mais, s'il a fait fabriquer ici des produits sans valeur ajoutée, il n'y avait pas meilleur moyen de condamner le site. En fait, Schaeffer-Dufour n'a surtout pas respecté le plan social sur lequel il s'était engagé lors de la reprise des 133 salariés en 1992. Depuis, les effectifs n'ont cessé de s'amoindrir, la partie filature, pourtant dotée de machines très performantes, a été fermée à l'été 1996. »*

PASSE D'ARMES

En outre, Schaeffer-Dufour est accusé par les syndicats de délocaliser sa production en Côte d'Ivoire, où il possède désormais plusieurs unités de fabrication. Dominique Jungo, secrétaire général du groupe, dément : *« Les productions ne sont pas les mêmes en Afrique. On ne peut pas parler de délocalisation. On ne pille pas le matériel pour le mettre là-bas. »*

Cette passe d'armes intervient alors que le préfet apporte ostensiblement une attention sourcilleuse aux divers plans sociaux engagés dans les Vosges, le département du secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret.

Ainsi, dans une entreprise de Rupt-sur-Moselle, le projet de plan social du fabricant d'agrafes et de clous Stanley-Mabot, délocalisant en Pologne sa fabrication de pointes, a-t-il été une première fois rejeté par l'administration. Et Dominique Schmitt menace de casser la seconde mouture en cours de négociation si l'entreprise n'assume pas ses responsabilités vis-à-vis de ses 180 salariés sans réclamer d'aide financière à l'Etat.

Christophe Dollet

Framatome va s'expliquer sur l'« affaire » Westinghouse

« LE RACHAT de la division électro-nucléaire de Westinghouse », resté au stade de projet en raison de sa divulgation prématurée, sera à l'ordre du jour du comité central d'entreprise extraordinaire de Framatome du vendredi 5 septembre. Pour la première fois, à la demande des salariés, des explications seront données par la direction sur ce dossier qui a troublé la torpeur estivale.

Tout a commencé, le 5 août, par une information publiée dans *Libération* selon laquelle les deux grands groupes français de l'énergie, la firme privée GEC-Alsthom (centrales et transports) et l'entreprise publique Framatome (systèmes nucléaires), négociaient ensemble pour reprendre les activités de l'américain Westinghouse. La première se disait intéressée par la production d'énergie conventionnelle, la seconde par l'aspect nucléaire. Immédiatement, les deux partenaires démentaient une éventuelle candidature commune, tout en reconnaissant être chacun intéressé par les activités citées. Framatome *« n'a pas engagé de négociations avec le groupe américain »*, affirmait le fabricant de chaudières nucléaires. *« Le président de GEC-Alsthom n'a jamais été mandaté pour représenter Framatome dans une négociation contractuelle »*, réagissait le groupe privé, bien que l'information vienne d'un document interne. Celui-ci, faisait-on remarquer, *« se bornait à décrire un scénario possible de discussion »*.

Il semble pourtant que les négociations étaient bel et bien engagées. Après s'être refusé à démentir ou confirmer, Westinghouse affirmait, le 20 août, qu'elle ne comptait pas discuter avec l'une ou l'autre des deux firmes françaises. Désireuse de se concentrer sur ses activités de communication (la chaîne CBS notamment), la firme revient à son projet initial consistant à se séparer de sa division énergie en l'introduisant en Bourse. Libre ensuite aux intéressés de racheter les actions sur le marché.

INFORMATION ELLIPTIQUE

Chez Framatome, ce projet mené sous la houlette de GEC-Alsthom a surpris le personnel, car le projet de fusion entre les deux groupes dans un ensemble contrôlé par Alcatel-Alsthom a été abandonné au printemps. *« Ce qui nous inquiète, c'est le peu de réactions des pouvoirs publics*, reconnaît Jacky Masdebail, délégué CGT. *Avant les vacances, l'intersyndicale a été reçue par un représentant du premier ministre. Il nous a assuré que l'entreprise resterait majoritairement publique et ne serait pas privatisée. Or ce scénario laisse à penser le contraire. »*

Du côté des actionnaires, EDF, qui possède 10,8 % du capital de Framatome, a déploré ne pas avoir été tenu au courant et l'a fait savoir au patron de la société, Dominique Vignon. Certes, le conseil d'administration avait été informé au printemps de manière elliptique d'un éventuel intérêt de l'entreprise sur les activités nucléaires de Westinghouse, *mais, depuis, plus aucune* nouvelle n'avait été donnée.

Si ce rachat semble attrayant, puisqu'il permettrait de conforter la position de leader mondial de Framatome, le risque financier n'est pas mince. Le montage divulgué comprenait la reprise par la firme publique des risques inhérents aux centrales nucléaires déjà construites par les *Américains sur leur territoire*. Cette charge, estimée entre 750 et 900 millions de dollars (4,6 à 5,5 milliards de francs), permettait de faire baisser la valorisation de l'ensemble de la division énergie de Westinghouse, profitant à GEC-Alsthom. A l'inverse, elle faisait planer une menace sur la trésorerie de Framatome. Fausse interprétation, rétorquait GEC-Alsthom : les deux *groupes ayant une « structure d'actionnariat distincte, il est totalement exclu que la trésorerie de l'une des deux sociétés soit utilisée au profit de l'autre »*. Cette prise de risque, difficile à évaluer, a contribué à l'échec du projet.

Dominique Gallois

Sagem se déclare intéressé par une fusion avec Thomson-CSF

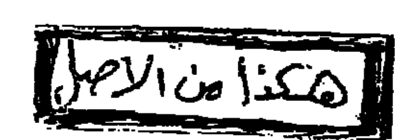
PIERRE FAURRE, le PDG du groupe français Sagem, a tenu, mercredi 3 septembre, à affirmer lui-même son intérêt pour une fusion avec le groupe d'électronique de défense et professionnelle que le gouvernement veut privatiser. Ses déclarations sont intervenues à la suite de la publication du rapport de la Commission de défense (*Le Monde* du 4 septembre), qui citait une fusion avec Sagem comme un scénario envisageable pour la privatisation de Thomson-CSF.

Sagem, spécialisé dans les équipements de télécoms et l'électronique, s'était tenu à l'écart de la vente de gré à gré des 58 % détenus par l'Etat dans Thomson-CSF, lancée par le gouvernement d'Alain Juppé en 1996. L'opération était trop coûteuse pour un groupe qui ne réalise que 15,4 milliards de chiffre d'affaires. L'arrêt de cette procédure, mi-juillet, par le gouvernement de Lionel Jospin a rebattu les cartes. Le nouvel exécutif entend réduire la part de l'Etat dans Thomson-CSF aux environs de 40 % non en vendant des actions, mais en laissant sa participation se diluer. Cela se ferait à la faveur de l'entrée au capital d'un ou plusieurs industriels apportant en échange certaines de leurs activités. Alcatel et Dassault, d'une part, Lagardère, d'autre part, déjà candidats lors de la précédente procédure, ont réaffirmé leur intérêt.

Une fusion avec Thomson-CSF conduirait à la création d'un *« grand groupe d'électronique dual »*, c'est-à-dire présent dans le civil et le militaire, fait valoir M. Faurre. Il est vrai que Sagem a probablement plus à apporter dans le civil, où il réalise 77 % de son activité, que dans l'électronique de défense, malgré des positions de premier plan dans les centrales d'inertie et les systèmes infrarouges. Le groupe met aussi en avant son savoir-faire en matière d'actionnariat des salariés, une procédure que le gouvernement pourrait appliquer à Thomson-CSF.

Le gouvernement a indiqué qu'il fera connaître avant fin septembre les modalités de la privatisation de Thomson-CSF. Il a reçu l'avis du Conseil d'Etat, sollicité afin d'éviter, par la suite, de se voir attaquer en justice par l'un ou l'autre des industriels intéressés. Le Conseil d'Etat aurait estimé, selon des sources internes à Thomson-CSF, qu'il est possible de transférer le groupe au privé par un échange actifs-capital, et qu'une simple note permettrait d'aménager la loi de privatisation. Mais, selon ces mêmes sources, le Conseil d'Etat aurait souligné que l'opération s'assimilerait à une vente de gré à gré, et donc qu'une mise en concurrence serait nécessaire. Ce que souhaite éviter le gouvernement.

Ph. L. C.



هكذا من الأصل

Le krach des Bourses asiatiques a de lourdes conséquences financières

En un mois, 200 milliards de dollars se sont évaporés

La crise monétaire et boursière en Asie du Sud-Est provoque des dégâts considérables chez les investisseurs étrangers qui avaient placé des capitaux dans la région. Aux moins-values sur les marchés d'actions s'ajoutent des pertes de changes. Quelques fonds spéculatifs américains, à l'origine des attaques contre le baht thaïlandais avant que les entreprises nationales prennent le relais, ont en revanche dégagé d'importants profits.

Alors que la crise monétaire et boursière se poursuit en Asie du Sud-Est (la Bourse de Kuala Lumpur perdait encore 7,3 % jeudi 4 septembre à mi-séance), les experts cherchent déjà à en dresser un premier bilan financier, à faire les comptes, à évaluer les pertes subies par les uns... et les gains réalisés par les autres.

Le krach des places boursières de la région a provoqué une destruction de richesses massive. En quelques semaines, des sommes considérables se sont volatilisées. Au cours du mois d'août, la Bourse de Bangkok a reculé de 21 %, ce qui correspond à la disparition de 12,4 milliards de dollars. A Djakarta, elles ont atteint 33 milliards de dollars, à Kuala Lumpur 55 milliards de dollars. En trois séances seulement (jeudi 28 août, vendredi 29 août et lundi 1er septembre), la capitalisation boursière de Hongkong a été réduite de 13,5 %, soit de 80 milliards de dollars. Au total, la chute au mois d'août des places boursières des six pays les plus touchés par la crise (Thaïlande, Malaisie, Indonésie, Philippines, Singapour et Hongkong) s'est traduite par une perte globale d'environ 200 milliards de dollars (1 220 milliards de francs), soit l'équivalent de la richesse annuelle de la Malaisie, de Singapour et des Philippines réunis.

Quelques rares intervenants ont réussi à tirer profit de cette baisse. Ce sont pour la plupart des fonds spéculatifs américains (*hedge funds*) qui ont effectué des opérations de ventes d'actions à découvert (de ventes de titres qu'on ne détient pas), une pratique qu'a choisi d'interdire le gouvernement malaisien pour tenter enrayer – en vain – le recul de son marché boursier. A part ces quelques intervenants, très actifs et amateurs de gestion à risque, les investisseurs traditionnels, qu'ils soient internationaux ou nationaux, ont perdu une partie importante des capitaux qu'ils avaient placés dans cette zone. C'est notamment le cas des fonds de pension et des fonds mutuels américains mais aussi des Sicav françaises investies dans la région. Selon les statistiques établies par l'agence d'informations financières Fininfo, les Sicav Asie/Pacifique (Japon inclus) ont perdu 12,4 % au mois d'août. Pour les gestionnaires étrangers, l'addition est très lourde : selon certaines estimations, elle approcherait 100 milliards de dollars.

PLACEMENTS NON PROTÉGÉS

Les moins-values en capital sur les marchés d'actions se sont doublées de pertes de change. Depuis le début du mois de juillet, le baht thaïlandais a perdu 38 % de sa valeur face au billet vert, la roupie indonésienne en a perdu 21 %, le ringgit malaisien et le peso philippin 15 %. La plupart des investisseurs non résidents n'avaient pas jugé bon de protéger leurs placements contre les risques de fluctuations des devises, rassurés qu'ils étaient par l'arrimage apparemment solide des monnaies locales au billet vert.

Sur le marché des changes toutefois, de nombreux opérateurs étrangers ont réalisé d'importants profits lors de la crise financière en Asie du Sud-Est. C'est probablement le cas du financier américain George Soros qui pour l'instant n'a toutefois pas précisé l'ampleur de ses gains. *« Pour résumer, on peut presque dire que les banques centrales de la région ont perdu ce qu'ont gagné les hedge funds américains »*, observe un analyste. Là encore, les montants en jeu sont considérables. Un responsable du Fonds monétaire international (FMI) avait ainsi affirmé que la banque centrale de Thaïlande pourrait avoir perdu la moitié de ses réserves, soit 15 milliards de dollars (plus de 90 milliards de francs), lors de ses tentatives infructueuses pour défendre le baht.

Tous ceux qui ont misé sur la baisse du baht n'ont toutefois pas été gagnants. Encore fallait-il lancer des attaques au bon moment. *« De nombreux opérateurs qui avaient vendu des bahts trop tôt, dès le début du mois de mai, se sont fait contrer par la banque centrale dans les semaines qui ont suivi et ont abandonné la partie à la mi-juin, lorsque le baht s'est, durant quelques jours, apprécié. Seuls les intervenants qui avaient pris des positions à long terme, venant à échéance au mois de septembre ou au mois de décembre, sont sortis vainqueurs »*, observe Frédéric Atlan, spécialiste à la Caisse des dépôts des marchés financiers émergents.

De surcroît, les investisseurs étrangers n'ont pas été les seuls à spéculer contre les devises d'Asie du Sud-Est. De nombreuses entreprises et banques locales ont pris le relais des gestionnaires non résidents, soit parce qu'elles avaient des dettes libellées en dollars, soit encore parce qu'elles ont décidé de spéculer contre leur propre monnaie. Une grande entreprise thaïlandaise, qui possédait une dette de 4 milliards de dollars, a ainsi vendu un montant équivalent de bahts thaïlandais pour se protéger. Tous les analystes s'accordent à dire que le baht n'aurait pas chuté si les opérateurs nationaux n'avaient pas imité les investisseurs étrangers et vendu, en masse, la monnaie thaïlandaise. Il en va de même pour les autres devises de la zone asiatique.

Dans ces conditions, estiment les analystes, les critiques adressées par plusieurs dirigeants de la région – notamment le premier ministre malaisien Mahathir Mohamad – aux spéculateurs internationaux, coupables d'avoir *« attenté à la sûreté nationale »*, apparaissent peu justifiées. *« Mahathir Mohamad aime les capitaux étrangers lorsqu'ils entrent en Malaisie mais il ne supporte pas qu'ils quittent son pays. C'est un discours irresponsable »*, note un professionnel. Les spécialistes rappellent enfin que la banque centrale de Malaisie, surnommée *Negara*, était, il y a quelques années encore, l'un des plus gros intervenants et l'un des plus grands spéculateurs sur le marché international des changes jusqu'à ce qu'une perte retentissante n'oblige son gouverneur à démissionner et l'institut d'émission à se réorganiser.

Pierre-Antoine Delhommais

M. Schweitzer prône le rajeunissement des effectifs dans l'automobile

*« **NOUS AVONS BESOIN** »* d'un plan de rajeunissement des effectifs, a déclaré Louis Schweitzer, président de Renault, mercredi 3 septembre, devant la mission d'information parlementaire sur l'industrie automobile. La veille, le secrétaire d'Etat à l'Industrie avait indiqué que *« le gouvernement est prêt »* à discuter d'un plan d'évolution de la pyramide des âges dans ce secteur (*Le Monde* du 3 septembre).

Les deux constructeurs français, Renault et PSA, avaient présenté au précédent gouvernement un système de pré-retraites prévoyant un rythme *« régulier sur le long terme »*, a rappelé M. Schweitzer. Favorable à la mise en place d'un tel plan, Jacques Calvet, président de PSA, était auditionné le même jour par les députés. Il est également intervenu sur la taxation du gazole : *« une augmentation significative de la fiscalité sur les carburants ne pourrait avoir qu'un effet dépressif sur le marché automobile »*, a-t-il souligné.

DÉPÊCHES

■ **LA POSTE : en modernisant l'outil informatique** de ses conseillers financiers, La Poste gêne son premier fournisseur de produits d'assurance, la Caisse Nationale de Prévoyance (CNP). Le projet *« Adagio »* révélé par *« La Tribune »* du 4 septembre vise à permettre aux postiers de saisir directement les termes des contrats d'assurance qu'ils vendent, supprimant ainsi l'échange de formulaires entre le CNP et La Poste.

■ **FRANCE TELECOM : Michel Delebarre, chargé par le gouvernement d'une mission** de concertation sur France Télécom, le ministre de l'Economie Dominique Strauss-Kahn et le secrétaire d'Etat à l'Industrie Christian Pierret ont été reçus mercredi 3 septembre par Lionel Jospin. Cette réunion accrédite l'idée d'une annonce gouvernementale très rapide après la remise du rapport de M. Delebarre vendredi 5 septembre à 16 heures.

■ **VIDEODISQUES : les groupes d'électronique japonais Sony et néerlandais Philips** ont présenté le 4 septembre leur standard pour les vidéodisques numériques (DVD) enregistrables, incompatible avec la norme des japonais Toshiba et Matsushita. Sony et Philips sont alliés à l'américain Hewlett-Packard et aux nippons Mitsubishi Chemical, Ricoh et Yamaha.

■ **SFR : l'opérateur français de téléphone mobile** a annoncé le 4 septembre de nouvelles offres tarifaires à compter du 15 septembre. SFR crée un forfait de 30 minutes et baisse les prix de tous ses forfaits. Ces derniers sont désormais assortis d'une heure gratuite par mois pour les appels passés le week-end.

Les entreprises françaises diversement touchées

LA CRISE financière en Asie du Sud-Est ne sera pas sans conséquences pour les économies des pays industrialisés. Les plans de rigueur mis en place pour accompagner la dévaluation des monnaies, rééquilibrer les comptes courants et limiter les tensions inflationnistes se traduiront d'abord par un ralentissement brutal économique dans la région. Le volume des exportations à destination de cette zone s'en trouvera fortement réduit. Le Japon sera le plus touché, en raison des relations commerciales très étroites qu'il entretient avec les pays de l'Asean (Association des nations du Sud-Est asiatique). *« Le Japon ne devrait pas sous-estimer l'impact de la tourmente qui agite les monnaies asiatiques sur l'économie japonaise »*, a souligné mercredi Jiro Nemoto, président de la Fédération des associations japonaises d'employeurs. *« Le baht de Thaïlande suscitera un effet de dominos en Asie »*, a-t-il dit.

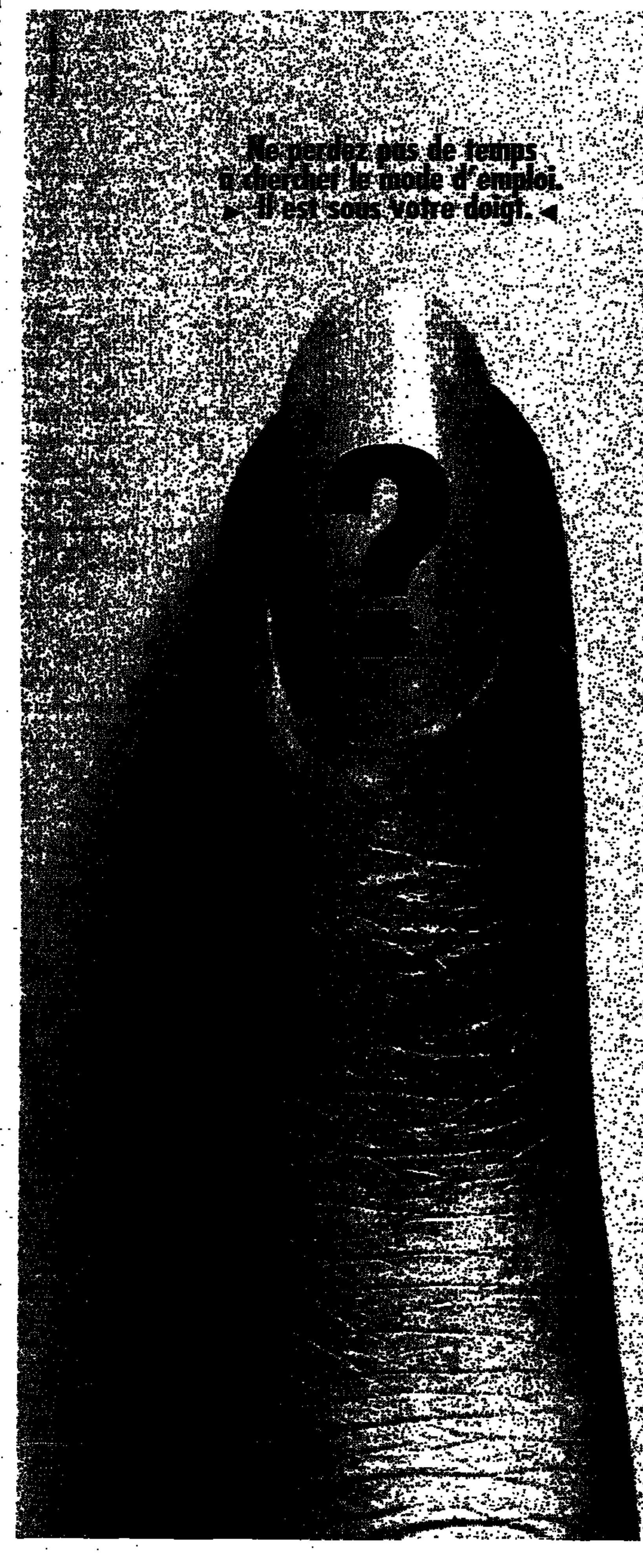
« L'impact négatif de la baisse récente des devises asiatiques sur l'économie japonaise se voit dans le ralentissement des exportations nippones vers les pays de l'Asean », indique Susumu Kato, chef économiste de BZW Securities. Toshio Sumitani, économiste au Tokyo Research Institute, souligne que les exportations vers l'Asean représentent *« plus de 20 % du total »* des exportations nippones. *« Les exportateurs européens de biens d'équipement peuvent aussi être affectés »*, selon Daniel Jakobovits, analyste à l'Union bancaire privée (UBP) à Genève. *« La dévaluation des monnaies locales rendra les producteurs asiatiques plus compétitifs, ce qui accentuera la concurrence sur certains produits européens »*, ajoute-t-il.

La France devrait être relativement épargnée, compte tenu de sa présence relativement faible dans la région. En 1996, les exportations françaises à destination des pays de l'Asie en développement rapide (hors Chine) n'ont représenté que 5,7 % du montant global des exportations. Elles se sont élevées à 83,4 milliards de francs (les importations en provenance de cette zone atteignant pour leur part 86 milliards de francs).

LES PDG SE VEULENT RASSURANTS

La présence industrielle de la France est également peu développée en Asie du Sud-Est : 3 % du stock total des investissements directs contre 6 % pour l'Italie, 9 % pour l'Allemagne et le Royaume-Uni, et 24 % pour les Etats-Unis et le Japon. A l'image de Daniel Bernard, PDG de Carrefour, plusieurs chefs d'entreprise se montrent rassurants. Gérard Mestrallet, président de Suez-Lyonnaise des eaux, a estimé que la crise monétaire en Asie *« ne remet pas du tout en cause »* les prévisions de résultats de son groupe. Pour Thierry Desmarest, PDG du groupe Total, l'effet des turbulences monétaires en Asie est globalement positif pour le groupe : *« Les dévaluations nous sont plutot favorables*, estimait-il, mercredi 3 septembre, lors d'une conférence de presse, *puisque nos coûts de production sont en monnaie locale »*, lesquelles ont subi de fortes baisses, *« alors que nos ventes sont libellées en dollars »*, et bénéficient donc de la montée du cours de celui-ci.

En revanche, le cours de l'action LVMH, qui avait atteint 1 638 francs le 3 juillet 1997, est tombé à 1 320 francs le 3 septembre, en partie à cause de la crise asiatique. LVMH réalise 36 % de ses ventes en Asie du Sud-Est, dont la moitié dans des pays où les monnaies ont chuté et où les taux d'intérêt ont été relevés.





■ **LA BOURSE DE TOKYO** a cédé du terrain, *jeudi 4 septembre*. Le Nikkei, qui avait progressé de 2,76 % la veille, a perdu 120,11 points, soit 0,64 %, à 18 615,06 points.

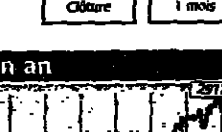
■ **L'OR** a ouvert en baisse, *jeudi 4 septembre, sur le marché de Hongkong*. L'once s'échangeait à 321,95-322,35 dollars contre 322,60-322,90 dollars la veille en clôture.

■ ***LE DOLLAR** progressait jeudi, en fin* de séance à Tokyo. Peu avant la clôture, la devise américaine cotait 121,17 yens, contre 120,60 yens au début des échanges.

■ **LE PRIX** du baril de brut de référence *light sweet crude* a perdu 4 cents à 19,61 dollars, mercredi, sur le marché à terme new-yorkais. La veille, il avait gagné 4 cents.

■ **LES VOLUMES** de transactions sur les actions françaises ont représenté 163,74 milliards de francs en août, soit une moyenne *quotidienne* de 8,18 milliards, contre 3,26 milliards en 1996.

LES PLACES BOURSIÈRES

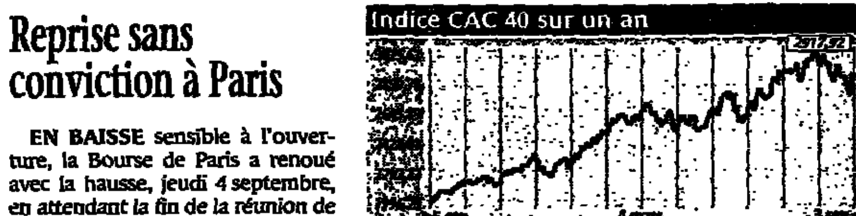


Reprise sans conviction à Paris

EN BAISSE sensible à l'ouverture, la Bourse de Paris a renoué avec la hausse, jeudi 4 septembre, en attendant la fin de la réunion de la Bundesbank. En baisse de 0,69 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 gagnait 0,06 % une heure plus tard. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises s'appréciaient de 0,32 %, à 2 927,37 points. Le volume des échanges sur le marché à règlement mensuel s'élevait à 3,3 milliards de francs.

La Bundesbank a annoncé jeudi matin qu'il n'y aurait pas de conférence de presse après sa réunion. Immédiatement, les opérateurs en ont *conclu que la banque centrale ne touchera pas à ses taux directeurs*. Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, avait jeté un froid mercredi en évoquant la possibilité d'une petite hausse des taux d'intérêt allemands au moment adéquat. Le billet vert avait immédiatement cédé du terrain.

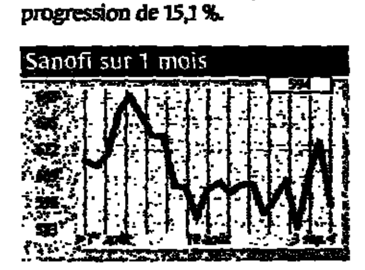
L'annonce d'une forte hausse de la production industrielle en Allemagne en juillet par rapport à juin (+ 3,5 %, contre 2,9 %), chiffre révisé, renforçait également les craintes d'un tour de vis de la Bundesbank prochainement. *Parmi les* titres en hausse, on relevait GTM Entrepose (+ 7,2 %), Salomon (+ 4,7 %) et les AGF (+ 4,3 %). Carrefour, dont les résultats semestriels ont déçu les analystes, reculait de 5 %.

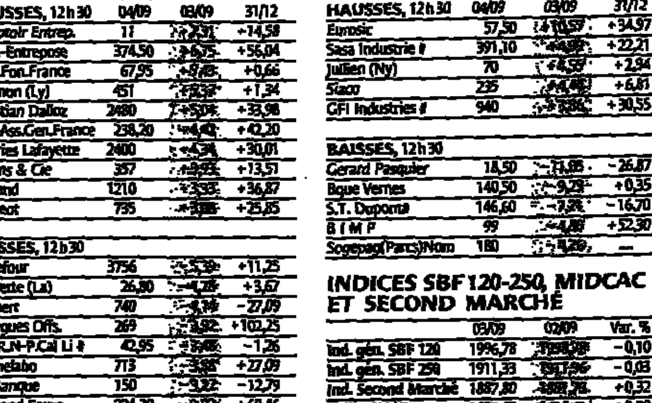


Sanofi, valeur du jour

FILIALE d'Elf Aquitaine spécialisée dans la santé et la beauté, Sanofi n'a pas connu, mercredi 3 septembre, le même succès que sa maison mère la veille. Son titre a terminé la séance en tête des plus fortes baisses du compartiment à règlement mensuel, abandonnant 4,96 % à 594 francs. Les transactions ont été étoffées, portant sur *487 000 titres. Les opérateurs attribuent* ce recul à l'annonce des résultats semestriels jugés décevants, en particulier pour tout ce qui concerne la partie opérationnelle.

Depuis le début de l'année, le titre Sanofi *affiche toujours une* progression de 15,1 %.



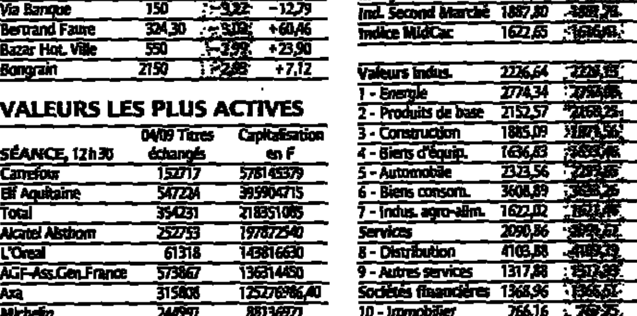


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 04/09	Var. % 03/09	Var. % 31/12
Comptoir Entrep.	11	[illegible]	+14,58
GTM-Entrepose	374,50	[illegible]	+56,04
Cred.Fon.France	67,95	[illegible]	+0,66
Salomon (Ly)	451	[illegible]	+1,34
Christian Dalloz	2480	[illegible]	+33,98
AGF-Ass.Gen.France	238,20	[illegible]	+42,20
Galeries Lafayette	2400	[illegible]	+30,01
Worms & Cie	357	[illegible]	+13,51
Legrand	1210	[illegible]	+36,87
Peugeot	735	[illegible]	+25,85
BAISSES, 12 h 30			
Carrefour	3756	[illegible]	+11,25
Rochette (La)	26,80	[illegible]	+3,67
Guilbert	740	[illegible]	−27,09
Bouygues Offs.	269	[illegible]	+102,25
Dev.R.N-P.Cal Li #	42,95	[illegible]	−1,26
Synthelabo	713	[illegible]	+27,09
Via Banque	150	[illegible]	−12,79
Bertrand Faure	324,30	[illegible]	+60,46
Bazar Hot. Ville	550	[illegible]	+23,90
Bongrain	2150	[illegible]	+7,12

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 04/09	Var. % 03/09	Var. % 31/12
Eurosic	57,50	[illegible]	+34,97
Sasa Industrie #	391,10	[illegible]	+22,21
Jullien (Ny)	70	[illegible]	+2,94
Siaco	235	[illegible]	+6,81
GFI Industries #	940	[illegible]	+30,55
BAISSES, 12 h 30			
Gerard Pasquier	18,50	[illegible]	−26,87
Bque Vernes	140,50	[illegible]	+0,35
S.T. Dupont#	146,60	[illegible]	−16,70
B I M P	99	[illegible]	+52,30
Sogepag(Parcs)Nom	180	[illegible]	—

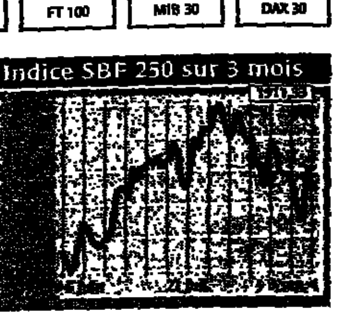


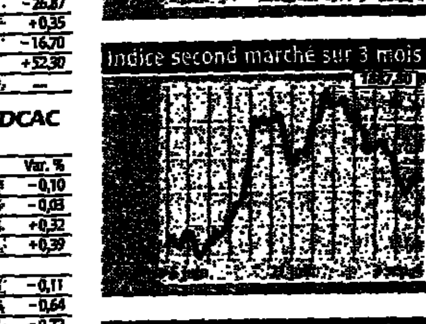
VALEURS LES PLUS ACTIVES

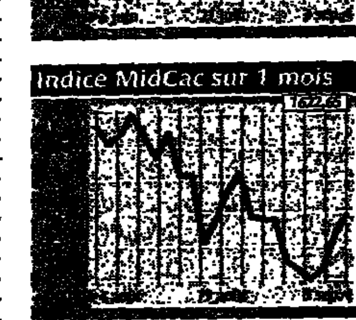
SÉANCE, 12 h 30	04/09 Titres échangés	Capitalisation en F
Carrefour	152717	578145379
Elf Aquitaine	547224	395904715
Total	354231	218351085
Alcatel Alsthom	252753	197872540
L'Oreal	61318	143816630
AGF-Ass.Gen.France	573867	136314450
Axa	315808	125276986,40
Michelin	244997	88136971
LVMH Moet Hen.	63920	85774611
Promodes	30191	66488479

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	03/09	02/09	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1996,78	[illegible]	−0,10
Ind. gén. SBF 250	1911,33	[illegible]	−0,03
Ind. Second Marché	1887,80	[illegible]	+0,32
Indice MidCac	1622,65	[illegible]	+0,39
Valeurs Indus.	2226,64	[illegible]	−0,11
1 - Energie	2774,34	[illegible]	−0,64
2 - Produits de base	2152,57	[illegible]	−0,72
3 - Construction	1885,09	[illegible]	+0,72
4 - Biens d'équip.	1636,83	[illegible]	+0,21
5 - Automobile	2323,56	[illegible]	+1,22
6 - Biens consom.	3608,89	[illegible]	−0,67
7 - Indus. agro-alim.	1622,02	[illegible]	+0,04
Services	2090,86	[illegible]	−0,04
8 - Distribution	4103,88	[illegible]	−0,14
9 - Autres services	1317,88	[illegible]	+0,04
Sociétés financières	1368,96	[illegible]	+0,18
10 - Immobilier	766,16	[illegible]	−0,21
11 - Services financ.	1366,94	[illegible]	+0,14
12 - Sociétés invest.	1813,78	[illegible]	+0,46







Prises de bénéfice à Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO s'est modérément repliée, jeudi 4 septembre, sous l'effet de prises de bénéfice sur les valeurs vedettes après *leur forte progression de la veille*. L'indice Nikkei a perdu 120,11 points, soit 0,64 %, à 18 615,06 points.

La veille, Wall Street a gagné un terrain mesuré à l'issue d'une séance calme, après avoir enregistré la plus forte hausse de son histoire en points. L'indice *Dow Jones s'est apprécié de 14,86 points (+ 0,19 %)*, à 7 894,64 points. La grande Bourse new-yorkaise a gagné jusqu'à 65 points dans le courant de la séance, mais des prises de bénéfice ont nettement réduit la progression du Dow Jones en clôture. La reprise de Wall Street devrait se poursuivre *après les liquidations de fin de mois* selon Mary Farrell, analyste chez Painwebber.

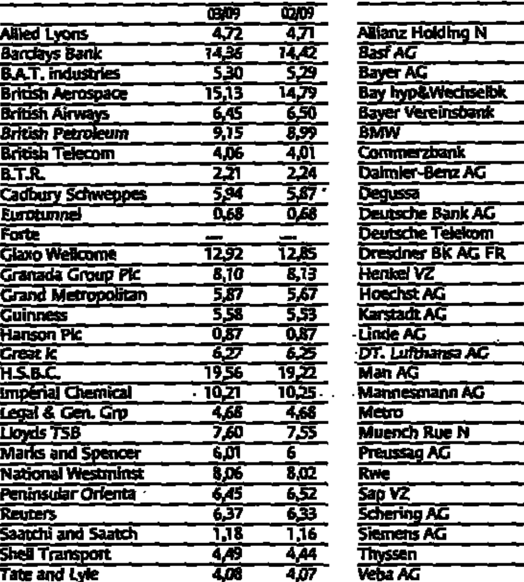
En Europe, la Bourse de Londres a *terminé en hausse, même si elle n'a pas maintenu les gains très importants* affichés dans la matinée. L'indice Footsie a clôturé à 4 976,9 points, en hausse de 24,7 points (0,50 %) par rapport à la veille. La Bourse de Francfort est repassée au-dessus de la barre des 4 100 points, à *4 103,65 points. L'indice* DAX a gagné 1,39 %.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 03/09	Cours au 02/09	Var. en %
Paris CAC 40	2917,92	2921,15	−0,11
New-York/DJ indus.	7885,12	7879,78	+0,07
Tokyo/Nikkei	18735,20	18232,50	+2,68
Londres/FT100	4976,90	4952,20	+0,50
Francfort/Dax 30	4103,65	4047,37	+1,37
Frankfort/Commer.	1371,50	1352,27	+1,40
Bruxelles/Bel 20	2980,80	2975,88	+0,17
Bruxelles/Général	2439,54	2435,48	+0,17
Milan/MIB 30	1158	1158	—
Amsterdam/Gé. Cbs	633,60	631,20	+0,38
Madrid/Ibex 35	591,32	588,12	+0,54
Stockholm/Affarsal	2521,22	2521,22	—
Londres FT30	3157,90	3150,98	+0,22
Hong Kong/Hang S.	14714	13735,30	+6,65
Singapour/Strait t	1820,18	1796,24	+1,32

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	03/09	02/09
Alcoa	84	85,18
Allied Signal	87,62	86
American Express	80,06	80,06
AT & T	39,81	40,50
Boeing Co	57,43	56,93
Caterpillar Inc.	59,81	58,43
Chevron Corp.	80,18	80,37
Coca-Cola Co	59	59,87
Disney Corp.	79,56	79
Du Pont Nemours&Co	63,68	64,87
Eastman Kodak Co	69,25	67,43
Exxon Corp.	64,12	64
Gén. Motors Corp.H	65,25	65,25
Gen. Electric Co	67	66,18
Goodyear T & Rubbe	62,75	63,12
Hewlett-Packard	63,87	63,12
IBM	103,56	104,12
Intl Paper	54	54,12
J.P. Morgan Co	111,75	111,81
Johnson & Johnson	57,93	58,37
Mc Donalds Corp.	46,87	47,25
Merck & Co.Inc.	95,93	95,68
Minnesota Mng.&Mfg	92,37	91,56
Philip Moris	45,56	45,31
Procter & Gamble C	137,12	137,93
Sears Roebuck & Co	56,75	56,93
Travelers	67,75	67,06
Union Carb.	51,50	51,93
Utd Technol	81,75	80,18
Wal-Mart Stores	38	37,62

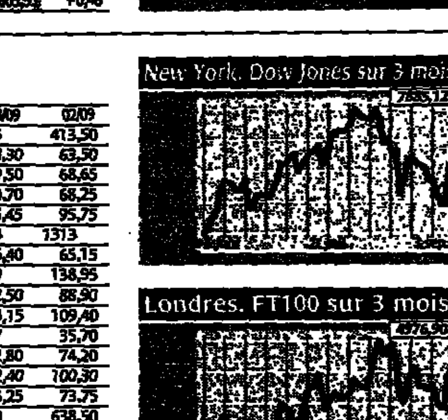


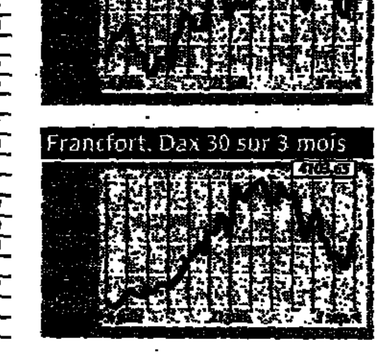
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	03/09	02/09
Allied Lyons	4,72	4,71
Barclays Bank	14,36	14,42
B.A.T. industries	5,30	5,29
British Aerospace	15,13	14,79
British Airways	6,45	6,50
British Petroleum	9,15	8,99
British Telecom	4,06	4,01
B.T.R.	2,21	2,24
Cadbury Schweppes	5,94	5,87
Eurotunnel	0,68	0,68
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	12,92	12,85
Granada Group Plc	8,10	8,13
Grand Metropolitan	5,87	5,67
Guinness	5,58	5,53
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,27	6,25
H.S.B.C.	19,56	19,22
Impérial Chemical	10,21	10,25
Legal & Gen. Grp	4,68	4,68
Lloyds TSB	7,60	7,55
Marks and Spencer	6,01	6
National Westminst	8,06	8,02
Peninsular Orienta	6,45	6,52
Reuters	6,37	6,33
Saatchi and Saatch	1,18	1,16
Shell Transport	4,49	4,44
Tate and Lyle	4,08	4,07
Univeler Ltd	18,14	17,94
Zeneca	19,59	19,55

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	03/09	02/09
Allianz Holding N	425	413,50
Basf AG	64,30	63,50
Bayer AG	69,50	68,65
Bay hyp&Wechselbk	70,70	68,25
Bayer Vereinsbank	96,45	95,75
BMW	1333	1313
Commerzbank	65,40	65,15
Daimler-Benz AG	139	138,95
Degussa	92,50	88,90
Deutsche Bank AG	113,15	109,40
Deutsche Telekom	37	35,70
Dresdner BK AG FR	72,80	74,20
Henkel VZ	102,40	100,30
Hoechst AG	75,25	73,75
Karstadt AG	650	638,50
Linde AG	1240	1260
DT. Lufthansa AG	36,40	35,90
Man AG	498	492,80
Mannesmann AG	899,50	867,50
Metro	85	85,20
Muench Rue N	603	597,80
Preussag AG	494	508
Rwe	84,30	83,35
Sap VZ	439,30	431,80
Schering AG	182,10	181,50
Siemens AG	117,10	117,10
Thyssen	437,80	434,80
Veba AG	102,15	100,20
Viag	774	765
Volkswagen VZ	991	983





LES TAUX

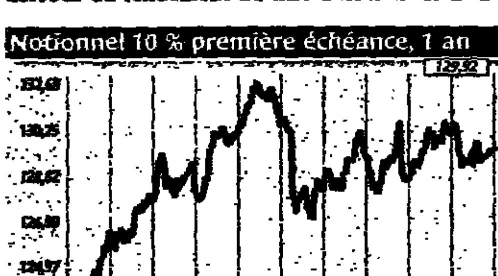
PARIS → Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Baisse du Matif

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE FRANÇAIS a ouvert en baisse, jeudi 4 septembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, *qui mesure la performance des emprunts* d'Etat, perdait 20 centièmes, à 129,70 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,61 %, soit 0,09 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance. La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en baisse, affectées par l'annonce d'une *progression* de 7,6 %, *sur un an*, au *mois d'août, des ventes du constructeur automobile* General Motors, signe d'une croissance très vigoureuse.

La Banque de France a laissé inchangé, jeudi matin, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 03/09	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,13	5,58	6,31	1,70
Allemagne	3,02	5,67	6,37	1,80
Grande-Bretagne	7	7,01	NC	2,80
Italie	6,88	6,58	7,19	2,60
Japon	0,52	2,19	NC	0,50
Etats-Unis	6,13	6,28	6,56	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 03/09	Taux au 02/09	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'Etat à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'Etat à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,05	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 03/09	Vente 03/09	Achat 02/09	Vente 02/09
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,26	3,38	3,29	3,35
3 mois	3,33	3,45	3,32	3,44
6 mois	3,42	3,52	3,39	3,50
1 an	3,62	3,70	3,58	3,70
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3242	—	3,3281	—
Pibor Francs 3 mois	3,4063	—	3,4082	—
Pibor Francs 6 mois	3,5137	—	3,5137	—
Pibor Francs 9 mois	3,6270	—	3,6250	—
Pibor Francs 12 mois	3,7227	—	3,7207	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3646	—	4,3698	—
Pibor Ecu 6 mois	4,4583	—	4,4583	—
Pibor Ecu 12 mois	4,5625	—	4,5521	—

MATIF

Échéances 03/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 97	101177	129,92	130,06	129,80	130
Déc. 97	22077	98,76	98,90	98,68	98,80
Mars 98	5	98,10	98,20	98,10	98,20
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 97	8982	96,56	96,57	96,54	96,56
Déc. 97	9493	96,38	96,39	96,35	96,38
Mars 98	7087	96,23	96,24	96,20	96,24
Juin 98	3625	96,06	96,07	96,03	96,07
ECU LONG TERME					
Sept. 97	395	96,70	96,86	96,70	96,78
Déc. 97	112	96,46	96,60	96,46	96,50

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 03/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Sept. 97	21632	2928	2966	2907	2963
Oct. 97	206	2928,50	2971,50	2928,50	2971,50
Nov. 97	300	2944,50	2944,50	2944,50	2944,50
Déc. 97	725	2938	2983,50	2938	2983,50

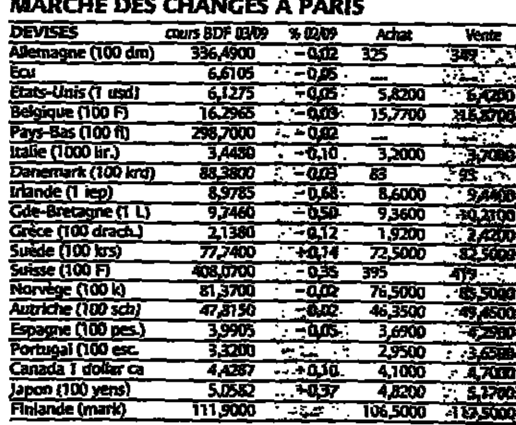
LES MONNAIES

US/F ↘ 6,1275 | US/DM ↘ 1,8183 | US/¥ ↘ 120,6700 | DM/F ↘ 3,3649 | £/F ↘ 9,7460

Recul du billet vert

LE DOLLAR S'INSCRIVAIT EN BAISSE, jeudi 4 septembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,8175 *deutschemark* et 6,11 francs. Face à la devise japonaise, il cotait 121,05 yens. Le billet vert avait été pénalisé, la veille, par les déclarations du président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer. M. Tietmeyer, tout en notant qu'un report de l'euro ne serait pas nécessairement *« catastrophique »*, avait souligné qu'une hausse des taux directeurs pouvait parfois se révéler appropriée pour faire baisser les taux d'intérêt à long terme.

Le franc restait ferme, jeudi matin, face à la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 3,3650 francs pour un deutschemark. La livre sterling valait 2,8730 marks et 9,67 francs.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 03/09	% 02/09	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	336,4900	−0,02	325	[illegible]
Ecu	6,6105	−0,05	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	6,1275	+0,05	5,8200	6,4280
Belgique (100 F)	16,2965	−0,03	15,7700	16,8700
Pays-Bas (100 fl)	298,7000	−0,02	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4450	−0,10	3,2000	3,7000
Danemark (100 krd)	88,3800	−0,03	83	93
Irlande (1 iep)	8,9785	−0,68	8,6000	9,4400
Gde-Bretagne (1 L)	9,7460	−0,50	9,3600	10,2100
Grèce (100 drach.)	2,1380	−0,12	1,9200	2,4200
Suède (100 krs)	77,7400	+0,14	72,5000	82,5000
Suisse (100 F)	408,0700	−0,35	395	419
Norvège (100 k)	81,3700	−0,02	76,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,8150	−0,02	46,3500	49,4500
Espagne (100 pes.)	3,9905	−0,05	3,6900	4,2900
Portugal (100 esc.	3,3200	[illegible]	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,4287	+0,10	4,1000	4,7000
Japon (100 yens)	5,0582	+0,37	4,8200	5,2700
Finlande (mark)	111,9000	[illegible]	106,5000	117,5000

PARITÉS DU DOLLAR	04/09	03/09	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,8183	[illegible]	−0,84
TOKYO : USD/Yens	120,6700	[illegible]	−0,70

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	6,1510	[illegible]	6,1271	[illegible]
Yen (100)	5,0780	[illegible]	5,0412	[illegible]
Deutschemark	3,3653	[illegible]	3,3661	[illegible]
Franc Suisse	4,0917	[illegible]	4,1025	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4552	[illegible]	3,4510	[illegible]
Livre sterling	9,8223	[illegible]	9,8150	[illegible]
Peseta (100)	3,9952	[illegible]	3,9926	[illegible]
Franc Belge (100)	16,307	[illegible]	16,304	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,27	[illegible]	3,47
Eurodollar	5,59	[illegible]	5,80
Eurolivre	7,07	[illegible]	7,37
Eurodeutschemark	3,16	[illegible]	3,37

L'OR

	cours 03/09	cours 02/09
Or fin (k. barre)	63500	63200
Or fin (en lingot)	64700	63450
Once d'Or Londres	324,50	321,70
Pièce française(20f)	370	366
Pièce suisse (20f)	370	362
Pièce Union lat(20f)	370	365
Pièce 20 dollars us	2370	2375
Pièce 10 dollars us	1350	1330
Pièce 50 pesos mex.	2405	2355

LE PÉTROLE

En dollars	cours 04/09	cours 03/09
Brent (Londres)	18,44	18,36
WTI (New York)	19,52	19,74
Light Sweet Crude	19,62	19,60

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	04/09	03/09
Dow-Jones comptant	148,67	[illegible]
Dow-Jones à terme	151,53	[illegible]
CRB	243,66	[illegible]
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2165,50	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2128,50	[illegible]
Aluminium comptant	1590,30	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1596	[illegible]
Plomb comptant	628,50	[illegible]
Plomb à 3 mois	643,50	[illegible]
Étain comptant	5379,50	[illegible]
Étain à 3 mois	5380	[illegible]
Zinc comptant	1673,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1487,50	[illegible]
Nickel comptant	6585	[illegible]
Nickel à 3 mois	6615	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	459,50	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	187	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	377,75	[illegible]
Maïs (Chicago)	269,75	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	671,25	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	258,90	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	62	[illegible]
Orge (Londres)	79	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1706	[illegible]
Café (Londres)	1625	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	326,30	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	73,15	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	68,25	[illegible]

هكذا من الاصل

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 4 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,33 %
CAC 40 : 2927,46

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	980	[illegible]	+ 2,04	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	960	[illegible]	− 1,97	[illegible]
Renault (T.P.)	1849	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2253	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1320	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	972	[illegible]	− 0,20	[illegible]
Accor	965	[illegible]	− 0,72	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	228,10	[illegible]	+ 4,42	[illegible]
Air Liquide	944	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Alcatel Alsthom	784	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Atos (ex.Axime) CA	632	[illegible]	+ 1,42	[illegible]
Axa	394	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
Bail Investis	750	[illegible]	+ 1,86	[illegible]
Bancaire (Cie)	685	[illegible]	+ 2,04	[illegible]
Bazar Hot. Ville	567	[illegible]	− 2,99	[illegible]
Bertrand Faure	334,40	[illegible]	− 3,02	[illegible]
BIC	458,10	[illegible]	− 1,57	[illegible]
BIS	505	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
B.N.P.	279,80	[illegible]	+ 2,03	[illegible]
Bollore Techno.	796	[illegible]	− 0,12	[illegible]
Bongrain	2215	[illegible]	− 2,93	[illegible]
Bouygues	530	[illegible]	+ 1,32	[illegible]
Bouygues Offs.	280	[illegible]	− 3,92	[illegible]
Bull#	61,80	[illegible]	+ 2,75	[illegible]
Canal +	1004	[illegible]	+ 1,59	[illegible]
Cap Gemini	386,50	[illegible]	− 1,94	[illegible]
Carbone Lorraine	1493	[illegible]	+ 1,13	[illegible]
Carrefour	3970	[illegible]	− 5,39	[illegible]
Casino Guichard	302	[illegible]	—	[illegible]
Casino Guich.ADP	237	[illegible]	—	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	680	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
C.C.F.	324,70	[illegible]	—	[illegible]
Cegid (Ly)	613	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Cerus Europ.Reun	35,40	[illegible]	—	[illegible]
Cetelem	630	[illegible]	+ 1,42	[illegible]
CGIP	1730	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Chargeurs	361	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Christian Dalloz	2361	[illegible]	+ 5,04	[illegible]
Christian Dior	853	[illegible]	+ 0,82	[illegible]
Ciments Francais	225,60	[illegible]	+ 1,50	[illegible]
Cpe France Ly #	642	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Clarins	710	[illegible]	− 0,70	[illegible]
Club Mediterranee	487	[illegible]	− 0,20	[illegible]
Coflexip	597	[illegible]	− 0,33	[illegible]
Colas	777	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Comptoir Entrep.	10,25	[illegible]	+ 7,31	[illegible]
Comptoirs Mod.	2920	[illegible]	− 0,68	[illegible]
CPR	445,50	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Cred.Fon.France	64,45	[illegible]	+ 5,43	[illegible]
Credit Lyonnais CI	346	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Cred.Nat.Natexis	370	[illegible]	+ 1,35	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	204,90	[illegible]	− 0,39	[illegible]
Damart	4310	[illegible]	− 0,23	[illegible]
Danone	916	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Dassault-Aviation	1415	[illegible]	− 1,06	[illegible]
Dassault Electro	526	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Dassault Systemes	397,40	[illegible]	− 1,98	[illegible]
De Dietrich	244,50	[illegible]	− 0,20	[illegible]
Degremont	428,50	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Deveaux(Ly)#	714	[illegible]	—	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	44,50	[illegible]	− 3,48	[illegible]
Dexia France	559	[illegible]	+ 2,53	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	113,50	[illegible]	− 0,08	[illegible]
Dynaction	143,60	[illegible]	+ 2,22	[illegible]
Eaux (Gle des)	711	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Eiffage	315	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Elf Aquitaine	731	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Eramet	290	[illegible]	—	[illegible]
Eridania Beghin	834	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Essilor Intl	1554	[illegible]	− 2,18	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1450	[illegible]	+ 0,68	[illegible]
Esso	566	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Eurafrance	2405	[illegible]	− 0,20	[illegible]
Euro Disney	8,60	[illegible]	− 0,58	[illegible]
Europe 1	1338	[illegible]	− 0,22	[illegible]
Eurotunnel	6,90	[illegible]	− 2,17	[illegible]
Fimalac SA	325	[illegible]	− 1,14	[illegible]
Finextel	117	[illegible]	—	[illegible]
Fives-Lille	425	[illegible]	—	[illegible]
Fromageries Bel	4150	[illegible]	− 0,96	[illegible]
Galeries Lafayette	2300	[illegible]	+ 4,34	[illegible]
GAN	144,90	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Gascogne (B)	540	[illegible]	− 1,48	[illegible]
Gaumont #	440	[illegible]	− 1,59	[illegible]
Gaz et Eaux	2580	[illegible]	—	[illegible]
Geophysique	751	[illegible]	− 0,13	[illegible]
G.F.C.	505	[illegible]	—	[illegible]
Groupe Andre S.A.	565	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	149,90	[illegible]	− 0,60	[illegible]
GTM-Entrepose	350,80	[illegible]	+ 6,75	[illegible]
Guilbert	772	[illegible]	− 4,14	[illegible]
Guyenne Gascogne	2105	[illegible]	− 0,42	[illegible]
Hachette Fili.Med.	1280	[illegible]	—	[illegible]
Havas	397,80	[illegible]	+ 1,05	[illegible]
Havas Advertising	676	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Imetal	843	[illegible]	− 1,66	[illegible]
Immeubl.France	337	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Infogrames Enter.	766	[illegible]	− 0,39	[illegible]
Ingenico	151,30	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Interbail	158	[illegible]	+ 1,26	[illegible]
Intertechnique	1422	[illegible]	− 1,19	[illegible]
Jean Lefebvre	303,30	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Klepierre	790	[illegible]	—	[illegible]
Labinal	1530	[illegible]	− 0,65	[illegible]
Lafarge	418,70	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Lagardere	168,10	[illegible]	+ 1,07	[illegible]
Lapeyre	388	[illegible]	+ 1,80	[illegible]
Lebon	214	[illegible]	—	[illegible]
Legrand	1171	[illegible]	+ 3,33	[illegible]
Legrand ADP	819	[illegible]	− 2,19	[illegible]
Legris Indust.	239,90	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Locindus	786	[illegible]	+ 1,14	[illegible]
L'Oreal	2346	[illegible]	+ 1,19	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1320	[illegible]	+ 2,80	[illegible]
Marine Wendel	633	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Metaleurop	83,80	[illegible]	+ 2,14	[illegible]
Metrologie Inter.	16,10	[illegible]	− 0,62	[illegible]
Michelin	351,80	[illegible]	+ 3,06	[illegible]
Moulinex #	144,50	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Nord-Est	118	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Nordon (Ny)	382,20	[illegible]	—	[illegible]
NRJ #	850	[illegible]	+ 1,05	[illegible]
Olipar	76,20	[illegible]	− 0,26	[illegible]
Paribas	431	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Pathe	1156	[illegible]	− 0,51	[illegible]
Pechiney	269	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Pernod-Ricard	294,50	[illegible]	+ 1,49	[illegible]
Peugeot	713	[illegible]	+ 3,08	[illegible]
Pinault-Print.Red.	2668	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	492	[illegible]	− 1,21	[illegible]
Primagaz	502	[illegible]	− 1,39	[illegible]
Promodes	2206	[illegible]	− 0,13	[illegible]
Publicis #	560	[illegible]	− 0,35	[illegible]
Remy Cointreau	124	[illegible]	+ 2,41	[illegible]
Renault	162,50	[illegible]	+ 3,07	[illegible]
Rexel	1770	[illegible]	− 0,90	[illegible]
Rhone Poulenc A	232,90	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Rochette (La)	28	[illegible]	− 4,28	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	5520	[illegible]	− 1,44	[illegible]
Sade (Ny)	189	[illegible]	− 0,05	[illegible]
Sagem SA	2940	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Saint-Gobain	856	[illegible]	+ 1,63	[illegible]
Salomon (Ly)	428	[illegible]	+ 5,37	[illegible]
Salvepar (Ny)	468	[illegible]	—	[illegible]
Sanofi	594	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
Sat	1545	[illegible]	—	[illegible]
Saupiquet (Ns)	628	[illegible]	− 1,27	[illegible]
Schneider SA	334,60	[illegible]	− 0,80	[illegible]
SCOR	263	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
S.E.B.	915	[illegible]	− 0,43	[illegible]
Sefimeg CA	386	[illegible]	− 0,49	[illegible]
SEITA	177,50	[illegible]	+ 3,04	[illegible]
Selectibanque	67	[illegible]	− 1,34	[illegible]
SFIM	945	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
SGE	134	[illegible]	+ 2,23	[illegible]
Sidel	447	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Silic CA	802	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Simco	458,80	[illegible]	− 0,82	[illegible]
S.I.T.A.	1180	[illegible]	− 1,61	[illegible]
Skis Rossignol	112	[illegible]	—	[illegible]
Societe Generale	767	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
Sodexho Alliance	2753	[illegible]	− 0,50	[illegible]
Sommer-Allibert	212,80	[illegible]	+ 2,44	[illegible]
Sophia	212	[illegible]	+ 1,41	[illegible]
Spir Communic. #	456,50	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Strafor Facom	402,80	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	667	[illegible]	—	[illegible]
Synthelabo	738	[illegible]	− 3,38	[illegible]
Technip	778	[illegible]	+ 1,92	[illegible]
Thomson-CSF	166	[illegible]	− 0,24	[illegible]
Total	626	[illegible]	− 2,07	[illegible]
UFB Locabail	600	[illegible]	—	[illegible]
UIF	431	[illegible]	− 0,34	[illegible]
UIS	207	[illegible]	− 0,96	[illegible]
Unibail porteur	575	[illegible]	− 1,21	[illegible]
Union Assur.Fdal	610	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
Usinor	108,90	[illegible]	+ 1,46	[illegible]
Valeo	379,50	[illegible]	− 2	[illegible]
Vallourec	379,20	[illegible]	+ 1	[illegible]
Via Banque	155	[illegible]	− 3,22	[illegible]
Worms & Cie	343,50	[illegible]	+ 3,93	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1415	[illegible]	− 0,35	[illegible]
Elf Gabon	1350	[illegible]	− 1,48	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	131	[illegible]	− 2,36	[illegible]
Adecco S.A.	2259	[illegible]	− 0,84	[illegible]
Adidas AG #	735	[illegible]	—	[illegible]
American Express	487,60	[illegible]	− 0,26	[illegible]
Anglo American #	319	[illegible]	− 1,37	[illegible]
Amgold #	325	[illegible]	—	[illegible]
Arjo Wiggins App	18,15	[illegible]	− 0,82	[illegible]
A.T.T. #	242,70	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
Banco Santander #	171	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Barrick Gold #	138,50	[illegible]	− 0,50	[illegible]
B.A.S.F. #	210	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Bayer #	229,50	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Cordiant PLC	11,50	[illegible]	+ 2,60	[illegible]
Crown Cork ord.#	308	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork PF CV#	291,20	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	465,60	[illegible]	− 0,34	[illegible]
De Beers #	191,70	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
Deutsche Bank #	371,20	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Dresdner Bank	247,50	[illegible]	− 0,36	[illegible]
Driefontein #	43,90	[illegible]	− 1,82	[illegible]
Du Pont Nemours #	395,10	[illegible]	− 2,02	[illegible]
Eastman Kodak #	418	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
East Rand #	1,44	[illegible]	− 0,69	[illegible]
Echo Bay Mines #	31	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Electrolux #	425	[illegible]	—	[illegible]
Ericsson #	260	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
Ford Motor #	269,40	[illegible]	− 1,55	[illegible]
Freegold #	31,45	[illegible]	+ 2,70	[illegible]
Gencor act.regr.	15,05	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
General Elect. #	413	[illegible]	− 1,18	[illegible]
General Motors #	403,60	[illegible]	− 1,85	[illegible]
Cie Belgique #	570	[illegible]	− 2,80	[illegible]
Grd Metropolitan	58	[illegible]	− 2,15	[illegible]
Guinness Plc #	54	[illegible]	—	[illegible]
Hanson PLC reg	29,60	[illegible]	− 0,33	[illegible]
Harmony Gold #	29	[illegible]	− 1,89	[illegible]
Hitachi #	58,40	[illegible]	− 2,99	[illegible]
Hoechst #	251	[illegible]	− 0,35	[illegible]
I.B.M #	642	[illegible]	− 1,24	[illegible]
I.C.I #	101	[illegible]	—	[illegible]
Ito Yokado #	319	[illegible]	− 0,12	[illegible]
Kingfisher plc #	73,40	[illegible]	+ 2,04	[illegible]
Matsushita #	112	[illegible]	− 0,53	[illegible]
Mc Donald's #	286	[illegible]	− 0,34	[illegible]
Merck and Co #	590	[illegible]	− 0,33	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	58,70	[illegible]	− 1,19	[illegible]
Mobil Corporat.#	458	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Morgan J.P. #	687	[illegible]	− 1,45	[illegible]
Nestle SA Nom. #	7590	[illegible]	− 1,18	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	74	[illegible]	− 0,27	[illegible]
Nokia A	499	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Norsk Hydro #	337,20	[illegible]	+ 2,01	[illegible]
Petrofina #	2291	[illegible]	− 0,04	[illegible]
Philip Morris #	277,50	[illegible]	− 0,36	[illegible]
Philips N.V #	477,10	[illegible]	+ 1,02	[illegible]
Placer Dome Inc #	102	[illegible]	—	[illegible]
Procter Gamble #	853	[illegible]	− 2,11	[illegible]
Quilvest	329	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Randfontein #	11,75	[illegible]	− 0,42	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	589	[illegible]	—	[illegible]
Rio Tinto PLC #	95	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Royal Dutch #	334	[illegible]	− 1,34	[illegible]
Sega Enterprises	180	[illegible]	− 3,55	[illegible]
Saint-Helena #	26,65	[illegible]	− 2,43	[illegible]
Schlumberger #	471,20	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
SGS Thomson Micro.	574	[illegible]	− 3,31	[illegible]
Shell Transport #	44	[illegible]	—	[illegible]
Siemens #	391	[illegible]	− 1,02	[illegible]
Sony Corp. #	578	[illegible]	− 1,03	[illegible]
Sumitomo Bank #	90	[illegible]	− 1,11	[illegible]
T.D.K #	505	[illegible]	− 1,98	[illegible]
Telefonica #	166	[illegible]	− 0,54	[illegible]
Toshiba #	34,60	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
Unilever #	1332	[illegible]	− 1,27	[illegible]
United Technol. #	494	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Vaal Reefs #	303	[illegible]	− 0,06	[illegible]
Volkswagen A.G #	4526	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Volvo (act.B) #	157,50	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Western Deep #	144,50	[illegible]	− 5,81	[illegible]
Yamanouchi #	148,20	[illegible]	+ 1,14	[illegible]
Zambia Copper	17,05	[illegible]	—	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 4 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	118,44	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	108,97	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	121,50	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,95	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	119,58	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	106,31	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	100,35	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	117	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,29	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	102,07	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	116,97	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	106,40	[illegible]
EDF 8,6% 88-89.CA#	109,75	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	118,41	[illegible]
Finansder 9%91-06#	122,80	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	114,84	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	110	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	100,52	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	100,75	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	104,50	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,95	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	106,72	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	110,15	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	114,23	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	102,76	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	115,60	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01 CA#	110,10	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,50	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,68	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	—	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	128,17	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	106,06	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	968	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	92	[illegible]
Baccarat (Ny) ◆	630	[illegible]
Bains C.Monaco ◆	660	[illegible]
Bque Transatlanti. ◆	214	[illegible]
B.N.P.Intercont.	840	[illegible]
Bidermann Ind. ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy ◆	442,10	[illegible]
Champex (Ny)	29	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	419	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	2079	[illegible]
Concorde-Ass Risq	1264	[illegible]
Continental Ass.Ly	560	[illegible]
Darblay ◆	524	[illegible]
Didot Bottin	730	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	3601	[illegible]
Ecia	1000	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1450	[illegible]
Fichet Bauche ◆	71	[illegible]
Fidei	33,70	[illegible]
Finalens	324,50	[illegible]
F.I.P.P.	340	[illegible]
Fonciere (Cie)	585	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #	725	[illegible]
Foncina # ◆	465	[illegible]
Francarep	295	[illegible]
France S.A.	1240	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Gevelot ◆	1350	[illegible]
G.T.I (Transport)	190	[illegible]
Immobail	143	[illegible]
Immobanque ◆	625	[illegible]
Locamion (Ly) ◆	463	[illegible]
Lucia ◆	55	[illegible]
Monoprix	260	[illegible]
Metal Deploye ◆	400	[illegible]
Mors	7,20	[illegible]
Navigation (Nle)	104	[illegible]
Optorg ◆	329	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	300	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny) ◆	890	[illegible]
Parfinance ◆	287	[illegible]
Paris Orleans	268	[illegible]
Promodes (CI) ◆	1850	[illegible]
PSB Industries Ly	446,50	[illegible]
Rougier #	366	[illegible]
Saga ◆	87,10	[illegible]
S.I.P.H. ◆	359,90	[illegible]
Sofragi ◆	5000	[illegible]
Taittinger	3149	[illegible]
Tour Eiffel ◆	291,10	[illegible]
Vicat	540	[illegible]
Caves Roquefort	1900	[illegible]
Elyo ◆	322	[illegible]
Finaxa	337	[illegible]
Gaillard (M) ◆	1600	[illegible]
Givaudan-Lavirotte ◆	1291	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly)	154	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg ◆	1981	[illegible]
Hotel Lutetia	307,90	[illegible]
Hotels Deauville ◆	545	[illegible]
Immeubl.Lyon(Ly)# ◆	540	[illegible]
L.Bouillet (Ly)	307	[illegible]
Lloyd Continental ◆	8300	[illegible]
Lordex (Ny) ◆	18	[illegible]
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)# ◆	162	[illegible]
Matussiere Forest.	57,30	[illegible]
Moncey Financiere	3270	[illegible]
M.R.M. (Ly)	420	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	109	[illegible]
Pechiney Intl	134	[illegible]
Pollet	498	[illegible]
Sabeton (Ly)	811	[illegible]
Samse (Ly)	881	[illegible]
Sechilienne (Ly)	1142	[illegible]
Sucr.Pithiviers	3380	[illegible]
Tanneries Fce (Ny) ◆	248	[illegible]
Teleflex L. Dupont	110,20	[illegible]
Union Gle Nord(Li) ◆	225	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	300	[illegible]
Commerzbank AG	219	[illegible]
Fiat Ord.	20	[illegible]
Gevaert	516	[illegible]
Gold Fields South	143,50	[illegible]
Kubota Corp.	24	[illegible]
Montedison act.ep.	9,60	[illegible]
Olympus Optical	42	[illegible]
Robeco	583	[illegible]
Rodamco N.V.	186	[illegible]
Rolinco	584	[illegible]
Sema Group Plc	144,80	[illegible]
Solvay SA	353	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 4 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	51	[illegible]
AFE #	486	[illegible]
Aigle #	297	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	180	[illegible]
Altran Techno. #	1928	[illegible]
Arkopharma#	381	[illegible]
Montaignes P.Gest. ◆	2900	[illegible]
Assystem #	333,90	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	719	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	351,10	[illegible]
Bque Vernes	154,90	[illegible]
Beneteau #	860	[illegible]
B I M P	104	[illegible]
Boiron (Ly) #	337,20	[illegible]
Boisset (Ly) #	687	[illegible]
But S.A.	290	[illegible]
Cardif SA ◆	755	[illegible]
C.E.E #	135	[illegible]
CFPI # ◆	380	[illegible]
Change Bourse (M)	218	[illegible]
CNIM CA#	226,90	[illegible]
Codetour	361	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	430	[illegible]
Confandey #	316,90	[illegible]
C.A. Hte Normandie	315	[illegible]
C.A. Paris IDF	781	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	321	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #	290	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	324	[illegible]
C.A.Pas de Calais	526	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	546	[illegible]
C.A. Oise CCI	316,40	[illegible]
C.A. Somme CCI	319	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	420	[illegible]
Devanlay ◆	620	[illegible]
Devernois (Ly)	581	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	76	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#	409	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	402	[illegible]
Expand s.a. ◆	580	[illegible]
Factorem ◆	690	[illegible]
Faiveley #	247	[illegible]
Finacor	70	[illegible]
Fininfo	671	[illegible]
Fructivie	662	[illegible]
Gautier France #	244	[illegible]
Gel 2000	45	[illegible]
GFI Industries #	905	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	34,50	[illegible]
GLM S.A.	270	[illegible]
Grandoptic.Photo #	1079	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	220	[illegible]
Kindy #	175,90	[illegible]
Guerbet	235	[illegible]
Hermes internat.1#	522	[illegible]
Hurel Dubois	688	[illegible]
ICBT Groupe #	248	[illegible]
I.C.C.	130,50	[illegible]
ICOM Informatique	508	[illegible]
Idianova	73,50	[illegible]
Int. Computer #	84,05	[illegible]
IPBM	70	[illegible]
M6-Metropole TV	600	[illegible]
Manitou #	729	[illegible]
Manutan	445	[illegible]
Marie Brizard #	668	[illegible]
Maxi-Livres/Profr#	44	[illegible]
Mecelec (Ly)	60	[illegible]
MGI Coutier #	306	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	156	[illegible]
Naf-Naf #	71,05	[illegible]
Norbert Dentres.#	790	[illegible]
NSC Groupe Ny	808	[illegible]
Onet #	1019	[illegible]
Paul Predault #	167	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy # ◆	93	[illegible]
Phyto-Lierac #	391	[illegible]
Pochet	825	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	240	[illegible]
Radiall #	719	[illegible]
Robertet #	1250	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	345	[illegible]
Securidev #	112	[illegible]
Smoby (Ly)#	630	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	32,35	[illegible]
Sofibus ◆	388,50	[illegible]
Sogeparc (Fin)	354,10	[illegible]
Sopra #	628	[illegible]
Steph.Kelian # ◆	95	[illegible]
Sylea	536	[illegible]
Teisseire-France	172	[illegible]
TFI	506	[illegible]
Thermador Hol. #	301,80	[illegible]
Trouvay Cauvin #	112,10	[illegible]
Unilog	860	[illegible]
Union Fin.France	620	[illegible]
Viel et Cie #	123,80	[illegible]
Vilmorin et Cie #	451	[illegible]
Virbac	550	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 4 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	50	[illegible]
Belvedere	848	[illegible]
BVRP	170	[illegible]
Coil	228	[illegible]
Electronique D2	888	[illegible]
FDM Pharma n.	215	[illegible]
Genset ◆	372	[illegible]
Guyanor action B ◆	13,55	[illegible]
High Co. ◆	159	[illegible]
Infonie	95,50	[illegible]
Joliez-Regol ◆	69	[illegible]
Mille Amis	59,90	[illegible]
Naturex ◆	80	[illegible]
Olitec	1249	[illegible]
Picogiga ◆	230	[illegible]
Proxidis	19,25	[illegible]
R21 Santé	420	[illegible]
Stelax	8,15	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 4 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl. ◆	718	[illegible]
Crédit Gén.Ind. ◆	8,50	[illegible]
Générale Occidentale ◆	178	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	150	[illegible]
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 3 septembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	145,92	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	124,20	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2446,97	[illegible]
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14268	[illegible]
Natio Epargne	2226,11	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	17159,96	[illegible]
Natio Ep. Croissance	3365,82	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine	146,09	[illegible]
Natio Epargne Retraite	165,03	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11297,57	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1108,72	[illegible]
Natio Euro Oblig.	1020,28	[illegible]
Natio Euro Opport.	1111,22	[illegible]
Natio Inter	2230,78	[illegible]
Natio Opportunités	200	[illegible]
Natio Revenus	1111,57	[illegible]
Natio Sécurité	11489,67	[illegible]
Natio Valeurs	1426,61	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	92836,54	[illegible]
Oblig. ttes caté.	272,64	[illegible]
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D ◆	840,67	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C ◆	2659,35	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D ◆	2512,80	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	313,66	[illegible]
Patrimoine Retraite D	304,17	[illegible]
Sicav Associations C ◆	2431,53	[illegible]
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19747,61	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	19995,65	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	292,28	[illegible]
Écur. Capitalisation C	253,70	[illegible]
Écur. Expansion C	83267,20	[illegible]
Écur. Géovaleurs C	3719,40	[illegible]
Écur. Investis. D PEA	234,87	[illegible]
Écur. Monépremière	11382,99	[illegible]
Écur. Monétaire C	13090,41	[illegible]
Écur. Monétaire D	12466,95	[illegible]
Écur. Trésorerie C	321,42	[illegible]
Écur. Trésorerie D	308,94	[illegible]
Écur. Trimestriel D	2001	[illegible]
Éparcourt-Sicav D	193,06	[illegible]
Géoptim C	12787,21	[illegible]
Géoptim D	11745,57	[illegible]
Horizon C	2362,20	[illegible]
Prévoyance Écur. D	105,38	[illegible]
Sensipremière C	13187,54	[illegible]
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12072,90	[illegible]
Écur. Sécuripremière C	12026,72	[illegible]
INDOCAM Asset Management — CNCA		
Amplia ◇	120237,31	[illegible]
Atout Amérique	202,95	[illegible]
Atout Asie	111,23	[illegible]
Atout Futur C	840,47	[illegible]
Atout Futur D	791,19	[illegible]
Coexis	1962,39	[illegible]
Dieze	2205,25	[illegible]
Elicash ◇	954407,16	[illegible]
Epargne-Unie	217,88	[illegible]
Eurodyn	2749,07	[illegible]
Indicia ◆	1825,92	[illegible]
Moné.JC ◇	12003,87	[illegible]
Moné.JD ◇	11622,27	[illegible]
Oblifutur C	549,71	[illegible]
Oblifutur D	526,73	[illegible]
Oraction	1833,01	[illegible]
Revenu-Vert	1206,90	[illegible]
Sévéa ◆	119,07	[illegible]
Synthésis	18256,41	[illegible]
Uni Association ◇	121,27	[illegible]
Uni Foncier	1437,44	[illegible]
Uni France	898,94	[illegible]
Uni Garantie C	1903,49	[illegible]
Uni Garantie D	1455,87	[illegible]
Uni Régions	1792,15	[illegible]
Univar C ◇	311,03	[illegible]
Univar D ◇	298,08	[illegible]
Univers Actions	259,66	[illegible]
Univers-Obligations	251,66	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	769,53	[illegible]
Francic Pierre	140,68	[illegible]
Francic Régions	1983,14	[illegible]
CIC PARIS		
Associc	1125,16	[illegible]
Cicamonde	1656,66	[illegible]
Converticic	412,19	[illegible]
Ecocic	1797,03	[illegible]
Mensuelcic	10139,09	[illegible]
Oblicic Mondial	4036,29	[illegible]
Oblicic Régions	1174,92	[illegible]
Rentacic	165,21	[illegible]
CREDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1390,97	[illegible]
Lion 20000 C	17236,13	[illegible]
Lion 20000 D	16534,06	[illegible]
Lion Associations C	11107,26	[illegible]
Lion Associations D	11107,26	[illegible]
Lion Court Terme C ◆	26538,74	[illegible]
Lion Court Terme D ◆	24063,66	[illegible]
Lion Plus C	1578,54	[illegible]
Lion Plus D	1505,79	[illegible]
Lion Trésor	2456,90	[illegible]
Oblilion	2182,01	[illegible]
Sicav 5000	770,71	[illegible]
Slivafrance	1292,72	[illegible]
Slivam	606,98	[illegible]
Slivarente	246,60	[illegible]
Slivinter	838,59	[illegible]
Trilion	5216,34	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2382,11	[illegible]
CM Option Dynamique	137,05	[illegible]
CM Option Equilibre	265,08	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	165,31	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	924,82	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C	149,07	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	23042,31	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1761,49	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1884,30	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1109,76	[illegible]
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	102,17	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	851,26	[illegible]
Saint-Honoré Capital	20025,29	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	958,95	[illegible]
St-Honoré Pacifique	778,49	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1839,75	[illegible]
Stratégie Actions	1191,55	[illegible]
Stratégie Rendement	1994,34	[illegible]
[illegible]		
Amplitude Amérique	122,95	[illegible]
Amplitude Europe C	169,76	[illegible]
Amplitude Europe D	166,92	[illegible]
Amplitude Monde C	1100,04	[illegible]
Amplitude Monde D	1049,46	[illegible]
Amplitude Pacifique	110,16	[illegible]
Elanciel D PEA	190,61	[illegible]
Émergence Poste D PEA	156,97	[illegible]
Géobilys C	661,32	[illegible]
Géobilys D	625,70	[illegible]
Kaleis Dynamisme	1124,62	[illegible]
Kaleis Équilibre	1081,33	[illegible]
Kaleis Sérénité	1045,34	[illegible]
Latitude C	149,14	[illegible]
Latitude D	135,88	[illegible]
Oblitys D	623,32	[illegible]
Plénitude D PEA	214,16	[illegible]
Poste Gestion C	14934,40	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5231,84	[illegible]
Solstice D	2370,09	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38166,43	[illegible]
Actimonétaire D	31077,97	[illegible]
Cadence 1 D	1073,97	[illegible]
Cadence 2 D	1063,70	[illegible]
Cadence 3 D	1064,54	[illegible]
Capimonétaire C	412,40	[illegible]
Capimonétaire D	372,11	[illegible]
Sogeoblig C/D	9310,59	[illegible]
Interoblig C	7591,82	[illegible]
Intersélection France D	756,33	[illegible]
S.G. France opport. C	2091,80	[illegible]
S.G. France opport. D	1996,88	[illegible]
Sogenfrance C	1961,54	[illegible]
Sogenfrance D	1792,95	[illegible]
Sogépargne D	314,63	[illegible]
Soginter C	2666,98	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1495,36	[illegible]
Sogeliance D ◆	1696,83	[illegible]
Sogenfrance Tempo D ◆	212,71	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

OLYMPISME La 106e session du Comité international olympique (CIO) est réunie, depuis le mardi 2 septembre, à Lausanne (Suisse). Vendredi 5, les membres de cette instance doivent entendre une dernière fois les délégations des cinq comités de candidature à l'organisation des Jeux de 2004. ● ENTRE Athènes, Buenos Aires, Le Cap, Rome et Stockholm, la compétition est rude pour obtenir le privilège de succéder à Sydney sur la liste des Jeux olympiques. ● CHAQUE CANDIDAT au titre met en avant ses installations sportives déjà réalisées ou en projet. Pour les 107 membres du CIO présents, le choix semble difficile, mais la tentation semble forte chez certains membres d'accorder la faveur à l'un des deux continents qui n'a jamais accueilli les Jeux. Dans ce cas, les chances du Cap paraissent grandes. ● LE NOM de la ville retenue sera annoncé à 18 h 30.

Cinq villes restent en lice pour accueillir les Jeux olympiques de 2004

Malgré la présence de trois capitales européennes, parmi lesquelles Rome bénéficie de soutiens de poids, le CIO pourrait être tenté de choisir Le Cap et ainsi, pour la première fois, organiser le rendez-vous mondial des sportifs en Afrique

ELLES sont cinq : Athènes, Buenos Aires, Le Cap, Rome et Stockholm devront patienter jusqu'à 18 h 30, vendredi 5 septembre, pour connaître le nom de la capitale qui aura le privilège d'accueillir les Jeux olympiques d'été de 2004. Au nom du Comité international olympique (CIO); à Lausanne, Juan Antonio Samaranch, son président, annoncera devant les télévisions du monde entier la décision prise à la majorité des 107 membres du CIO présents dans la Confédération helvétique. C'est alors que prendra fin une procédure inédite. Les responsables du mouvement olympique ont lancé leur nouveau processus de sélection il y a un peu plus d'un an : onze villes s'étaient portées candidates. Dans une première sélection, annoncée le 7 mars, le CIO avait écarté Istanbul, Lille, Rio de Janeiro, Saint-Pétersbourg, San-Juan-de-Porto-Rico et Séville.

Les responsables de la plupart des pays dont la ville est candidate se sont rendus sur les bords du lac Léman. Nelson Mandela, l'homme de la réconciliation en Afrique du Sud, le président argentin, Carlos Menem, et Göran Persson, le premier ministre suédois, ont voulu défendre leurs cités. Seuls les élus de Rome et d'Athènes se montrent discrets. Les premiers parce qu'ils se savent déjà en position de favoris. Les Grecs, de leur côté, ne veulent pas renouveler l'erreur qu'ils avaient commise pour l'attribution des Jeux de 1996. Trop certains de la victoire, ils s'étaient fait souffler les Jeux du centenaire par Atlanta.

A quelques heures de la désignation de la ville qui succédera à Sydney, les pronostics restent difficiles sur le choix du CIO. Après les Etats-Unis, la logique voudrait que les Jeux reviennent dans leur continent d'origine. La présence de trois villes européennes dans la « *short list* » suffit à montrer que la majorité des membres du CIO sont partisans de cette alternance. Mais deux des trois villes européennes ont déjà perdu une partie de leurs chances ces derniers mois. Les qualités du dossier de Stockholm risquent de ne pas peser lourd face à l'hostilité d'une partie de l'opinion suédoise. Et la vague de mystérieux attentats de l'été contre des établissements sportifs n'a pas arrangé les chances de la ville scandinave. Par ailleurs, malgré la réussite de l'organisation des championnats du monde d'athlétisme, au mois d'août, il n'aura pas échappé aux membres du CIO que les tribunes du stade olympique d'Athènes étaient souvent clairsemées. Reste donc Rome. La Ville éternelle a pris l'habitude de l'organisation des grands événements sportifs depuis... les *JO de 1960*. Mais le dossier de la capitale italienne souffre d'un projet trop dispersé.

Le CIO pourrait donc tenter un pari et satisfaire l'un des deux continents qui n'ont encore jamais reçu les Jeux. L'Amérique latine risque de pâtir de la carte de la simplicité affichée par Buenos Aires. Le choix du Cap serait évidemment le plus fort symboliquement. L'Afrique tout entière attend ce signe de reconnaissance.

ATHÈNES

Une revanche réclamée par les Grecs

ATHÈNES
de notre correspondant

Athènes ne tremble pas. Athènes est confiante, sûre de son dossier. Pour la capitale grecque, l'enjeu est pour elle d'abord symbolique : elle veut laver l'affront de septembre 1990, quand le Comité international olympique (CIO) lui avait préféré Atlanta pour organiser les JO de 1996, les Jeux du centenaire. « *Le Coca-Cola l'a emporté momentanément sur le Parthénon, mais personne ne peut vaincre à long terme la Grèce éternelle* », s'était exclamée Mélina Mercouri, alors ministre de la culture. La déception avait été énorme, les drapeaux avaient été mis en berne. Les Grecs estimaient mériter ces « olympiades d'or », cent ans après les premiers Jeux modernes qu'Athènes avait justement organisés sous la tutelle du baron Pierre de Coubertin. Dès le lendemain, pourtant, certains avaient souligné « *la nécessité de travailler en profondeur pour que les étrangers prennent la Grèce au sérieux* ».

C'est ce qu'ils ont fait : le comité d'organisation pour les JO de 2004 a mis l'accent, avec modestie, sur les atouts techniques plutôt que sur le passé prestigieux de la cité de Périclès et les idéaux de l'olympisme antique. Les organisateurs soulignent que près de 75 % des installations sportives sont prêtes et que 94 % des équipements nécessaires à l'entraînement des athlètes sont déjà réalisés. Il reste à faire un champ de tir, un stade d'équitation et un canal artificiel pour les épreuves d'aviron et de canoë-kayak. Le budget établit des dépenses de 1,57 milliard de dollars et des recettes de 1,607 milliard de dollars, dont 597 millions de droits de télévision (37,1 % des revenus). Les Grecs insistent aussi sur leur forte capacité d'accueil – dix millions de touristes par an – et leur savoir-faire dans l'organisation de grandes manifestations sportives telles que les championnats d'Europe d'athlétisme en 1982, les Jeux méditerranéens en 1991 et, en août dernier, les championnats du monde d'athlétisme.

RIVALITÉ EUROPÉENNE

En février, la commission d'évaluation du CIO a relevé que la candidature d'Athènes bénéficiait d'un large soutien – l'opposition à l'organisation des Jeux est restée jusqu'à présent très limitée. Mais le rapport soulignait aussi les actuels problèmes de transport urbain et d'accès à l'aéroport. Autre point noir : le *néfos*, ce nuage de pollution qui, depuis vingt ans, tient Athènes sous sa coupe. Les responsables rétorquent que le phénomène devrait diminuer de 40 % avec la construction de deux lignes de métro, dont la mise en service est prévue pour 1999, et d'une autoroute au nord de la capitale qui désengorgeront le trafic. Le nouvel aéroport international de Spata, à trente kilomètres du centre d'Athènes, sera achevé en 2001.

Mais l'assurance des Grecs a été contrariée tout récemment par la vive polémique qui s'est développée quand l'Italien Primo Nebiolo, le tout-puissant patron de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), s'en est pris violemment aux organisateurs grecs des championnats du monde du mois d'août. Le maître de l'IAAF n'a pas hésité à les qualifier de « *médiocres* » et d'« *amateurs* », leur reprochant notamment le manque de spectateurs dans le stade olympique de 80 000 places durant les deux premiers jours de la compétition. Scandalisés, les Grecs ont accusé Primo Nebiolo de vouloir « *saboter* » la candidature d'Athènes aux Jeux de 2004, rappelant qu'il est aussi le président honoraire de la candidature de Rome, la grande rivale européenne. La presse hellène a vilipendé M. Nebiolo, le qualifiant de « *Duce* », de « *parrain* » et de « *mafioso de l'athlétisme international* ». Au soir de la clôture des championnats du monde d'athlétisme, le 10 août, des dizaines de milliers de spectateurs grecs, soutenus par le secrétaire d'Etat aux sports, l'ont hué.

Didier Kunz

BUENOS AIRES

Une ambition servie par la modestie

BUENOS AIRES
de notre envoyé spécial

Les promoteurs de la candidature de Buenos Aires pour l'organisation des Jeux olympiques de 2004 ont recensé vingt et une raisons de croire en leur bonne étoile. Des raisons techniques, budgétaires, mais surtout affectives : « *Buenos Aires est, parmi les villes qui ont contribué à la naissance du Comité international olympique, la seule qui n'ait jamais obtenu l'organisation des Jeux* », rappelle Roberto Eguia, l'un des membres de la Commission Pro Sede, chargée de défendre la cinquième candidature olympique de la capitale argentine. « *Le baron de Coubertin vantait la vocation universaliste des Jeux olympiques : l'Amérique du Sud fait justement partie de l'univers* », ajoute-t-il pour souligner que les pays de l'hémisphère Sud ont été largement ignorés par le mouvement olympique, seule l'Australie (Melbourne en 1956 et Sydney en 2000) ayant reçu la famille olympique en cent ans.

Fait rarissime, le dossier de Buenos Aires a permis de réaliser l'union sacrée de la classe politique argentine. Fernando de la Rua, maire (radical) de la capitale argentine, et le président Carlos Menem (péroniste) ont, pour une fois, fait taire leurs divergences : l'année dernière, tous les partis politiques ont voté la loi n° 24763 96 pour soutenir officiellement une candidature olympique qui joue à la fois sur le registre de la modestie et sur celui de la simplicité.

Avec un budget de 1,2 milliard de dollars (environ 7,3 milliards de francs), le projet de Buenos Aires est le plus modeste parmi les cinq concurrents. Les membres de la Commission Pro Sede ont tablé sur un concept simple et peu onéreux : la plupart des installations sportives et extra-sportives seront regroupées tout au long d'un « arc olympique », un couloir de quinze kilomètres sur deux, étalé sur la rive sud du Rio de la Plata, entre les stades, déjà existants, des célèbres clubs de football de River Plate – destiné à devenir le stade olympique – et de Boca Juniors – La Boca, quartier populaire du sud de la ville, devrait accueillir le village olympique.

COUP D'ACCÉLÉRATEUR

Cette concentration présente notamment l'avantage de faciliter la circulation des athlètes et des spectateurs. Depuis le village olympique, une vingtaine de minutes pourraient être suffisantes pour rejoindre n'importe quel site de ce couloir olympique. « *Grâce à ce concept très simple, les Jeux pourraient se dérouler sans perturber la vie de la cité* », note avec fierté un des artisans de ce projet.

Pour les urbanistes de Buenos Aires, cet « *arc olympique* », s'il voit le jour, donnerait également un immense coup d'accélérateur à un grand projet d'aménagement : la reconquête des rives du Rio de la Plata, abandonnées depuis un siècle au trafic maritime. Ce gigantesque chantier, très cher au cœur des Porteños, a débuté il y a quelques années avec la rénovation des docks de Puerto Madero. « *Avec ou sans les Jeux, nous l'achèverons* », affirment les urbanistes.

Cette candidature « du cœur » comporte toutefois deux point faibles : comme la plupart des grandes métropoles du Sud, Buenos Aires est parfois asphyxiée par les difficultés de la circulation automobile ; ses habitants n'ont, jusqu'ici, fait montre que d'un enthousiasme mesuré à l'idée de recevoir la grande fête olympique, même si de récents sondages indiquent que les Porteños soutiennent la candidature à 86 %. La sélection de Buenos Aires dans la dernière liste des villes candidates n'avait pas suscité ni cris de joie ni rassemblements populaires sur la Plaza de Mayo : « *Les Argentins ne sont pas des Latino-Américains typiques. Nous sommes en finale et, ce qui compte, c'est la médaille d'or. Nous la gagnerons grâce à des faits précis, pas avec des rêves. Les Porteños viendront nombreux sur la Plaza de Mayo le 5 septembre si leur ville est choisie* », pronostique Roberto Eguia.

Eric Collier

LE CAP

Un espoir porté par l'Afrique

JOHANNESBURG
de notre correspondant

« *Les Jeux olympiques seraient une récompense pour la nouvelle Afrique du Sud et pour l'Afrique toute entière.* » C'est le leitmotiv repris à la moindre occasion par le président Nelson Mandela pour défendre la candidature du Cap à l'organisation des Jeux olympiques de 2004. Devenu le supporter numéro un de la ville, le très charismatique chef d'Etat est présent depuis plusieurs jours déjà en Suisse, afin de participer à la défense de la candidature africaine auprès des membres du Comité international olympique (CIO).

S'appuyant sur le prestige incomparable de M. Mandela, Le Cap joue sur l'image du « miracle » sud-africain et sur le fait que l'Afrique demeure le seul continent à n'avoir jamais accueilli les JO. L'argument est avant tout politique : l'attribution des Jeux olympiques au Cap serait la réparation d'une injustice et une consécration pour la jeune démocratie post-apartheid. Le slogan officiel de la candidature décline cette idée sur d'immenses panneaux publicitaires : « *Si Le Cap gagne, c'est nous tous qui gagnons !* » Les célébrités noires ou métisses du pays prêtent leur nom à cette campagne.

« *Le Cap, c'est la candidature de toute l'Afrique* », ne cesse de répéter, de son côté, Chris Ball, le directeur du comité de candidature. Une Afrique multicolore constitue le logo de la ville candidate : dans la logique de sa montée en puissance à travers le continent, l'Afrique du Sud se veut aussi désormais porte-drapeau. Elle dispose d'une capacité d'organisation et d'infrastructures uniques dans cette région du globe. Malgré tout, ce discours multiracial et régional a longtemps donné l'impression de n'être qu'un outil de marketing au service d'un projet commencé par les milieux d'affaires blancs. Plusieurs membres africains du CIO, en visite au Cap, se sont d'ailleurs étonnés de la faible présence de Noirs dans le comité de candidature. « *Il y a presque autant de Noirs dans ce comité que dans celui de Stockholm* », a fait remarquer un journaliste africain.

EFFORT DE REDISTRIBUTION

D'après les sondages, 70 % des Sud-Africains sont favorables à la candidature. Mais, jusqu'à ces dernières semaines, la majorité d'entre eux ne se sentaient pas directement concernés. Ce n'est que sous l'effet tardif d'une campagne de mobilisation gouvernementale que le pays a vraiment commencé à vivre à l'heure olympique. D'abord réticent, l'Etat s'est laissé séduire par les retombées éventuelles sur l'économie. Très critique à propos de la gestion et de la composition du comité de candidature, le gouvernement de M. Mandela s'est activement engagé dans le projet afin de rétablir la situation.

Si cet effort a amélioré l'image de la candidature du Cap, les difficultés demeurent. Comme l'ensemble de l'Afrique du Sud, la ville est confrontée au lourd héritage de l'apartheid. Le comité de candidature s'est efforcé de démontrer que les JO contribueraient à la redistribution des richesses en faveur des populations défavorisées. Les sites olympiques devraient être localisés dans les quartiers noirs ou métis et pourront être réutilisés par les habitants. Le secteur privé contribuera pour moitié aux 10 milliards de francs nécessaires.

Il n'en reste pas moins que la ville candidate doit faire face au manque d'infrastructures de transport et d'hôtellerie et à la forte criminalité qui y sévit comme dans le reste du pays. La stabilité politique après le départ de M. Mandela, en 1999, constitue un autre point d'interrogation. Le comité de candidature, néanmoins, se veut rassurant. Il fait valoir que le chef d'Etat a déjà préparé sa succession et que les faiblesses d'ordre technique sont loin d'être insurmontables. Avec le président Mandela comme « VRP » de luxe, Le Cap veut croire à un second miracle sud-africain.

Frédéric Chambon

ROME

Un favori saisi par le doute

ROME
de notre envoyé spécial

L'assurance affichée à Lausanne n'est plus de mise au comité de candidature de Rome pour les Jeux de 2004. Le 7 mars, la délégation italienne avait la superbe d'un favori après son audition devant le Comité international olympique (CIO). Forts d'un rapport particulièrement enthousiaste de la commission d'évaluation du CIO, les Romains semblaient considérer la victoire finale comme acquise.

L'ambiance a changé dans les bureaux installés dans le quartier du Foro Italico, au pied du Stade olympique remis à neuf pour les championnats du monde d'athlétisme en 1987 et pour la Coupe du monde de football en 1990. Le poids de Primo Nebiolo, le patron italien de la toute-puissante Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), ne suffirait plus. Celui-ci se défend d'ailleurs d'avoir renoncé à la présidence du CIO dans un éventuel marchandage sur le choix de sa ville : « *Si Rome gagne, on va m'accuser. Si nous perdons, on va me traiter d'incapable.* »

Rome a pris conscience de l'impact négatif de certains aspects des Jeux d'Atlanta. Raffaele Ranucci, le président du comité de candidature, évoque donc « *le retour à des Jeux de dimension humaine, sans concentration des sites* ». Il est vrai que ceux-ci ont dû être implantés en trois des quatre points cardinaux de la périphérie de la ville. Si bien qu'hébergés par une université dans la zone d'urbanisation sauvage de Tor Vergata, les athlètes devront monter au plus haut du village olympique pour tenter d'apercevoir au loin la coupole de la basilique Saint-Pierre. Au même moment, en plein centre de Rome, les membres du CIO et la famille olympique prendront leurs aises dans les hôtels de luxe de la via Veneto.

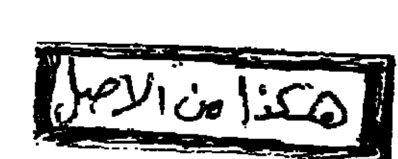
PROJETS EN ATTENTE

Malgré la difficulté de redonner les Jeux à la Ville éternelle, moins d'un demi-siècle après ceux de 1960, sa candidature ne manque pas d'atouts. Les équipements existent déjà pour la plupart. Rome a su organiser quelques-uns des grands événements sportifs de ces dernières années. L'harmonie politique entre le gouvernement italien et la municipalité de coalition Verts-socialistes garantit au budget d'organisation le soutien de l'Etat.

Le consensus qui règne en Italie ne peut pourtant pas dissimuler le mol enthousiasme sur la candidature de la capitale. A Rome même, le scepticisme domine. Comment faire aboutir avec les Jeux tous les projets d'infrastructure ? Celles qui étaient nécessaires pour accueillir les millions de pèlerins attendus en l'an 2000 ne seront pas prêtes. Congestionnée, souvent asphyxiée par la pollution, la ville attend toujours les équipements qui lui permettraient de respirer. Le principal est cette troisième ligne de métro dont l'absence oblige les Romains à se déplacer sur de pétaradants deux-roues ou à contourner les interdictions de circuler en voiture dans le centre historique. La contestation contre la candidature de Rome s'appuie sur la propension des élus à promettre pour le lendemain ce qui n'a pu être tenu. « *Est-il nécessaire d'imposer à cette ville un événement qui ne lui est pas nécessaire pour accroître sa notoriété ?* », demande Carlo Ripa di Meana, ancien porte-parole des Verts et membre du Comité contre les Jeux.

Mario Pescante, le président d'un Comité national olympique qui joue pratiquement le rôle du ministère des sports, peut mettre en avant l'incroyable puissance de son mouvement dans la décision de présenter la candidature de Rome. C'est Ricardo Milana, le maire adjoint chargé des sports, qui en donne la clé : « *Les Jeux vont nous permettre de réaliser tout ce que nous ne pouvions pas faire autrement.* » A un peu plus d'un an des élections municipales, le sort de l'équipe de Francesco Rutelli, le jeune maire (Vert) de Rome, pourrait se jouer en grande partie à Lausanne.

C. de C.



Cinq villes pour une fête

STOCKHOLM
ATHÈNES
ROME
LE CAP
BUENOS AIRES

Les dix dernières élues :

1964 : **Tokyo**
1968 : **Mexico**
1972 : **Munich**
1976 : **Montréal**
1980 : **Moscou**
1984 : **Los Angeles**
1988 : **Séoul**
1992 : **Barcelone**
1996 : **Atlanta**
2000 : **Sydney**

Le déroulement de la journée du 5 septembre

● **La présentation.** Les cinq villes candidates présentent chacune pendant cinquante-cinq minutes, à partir de 9 heures, leur dossier. Les instances du Comité international olympique (CIO) ont décidé l'ordre de passage suivant : Stockholm (9 heures-9 h 55), Le Cap (10 h 15-11 h 10), Athènes (11 h 30-12 h 25), Buenos Aires (14 heures-14 h55) et Rome (15 h 15-16 h10).

● **L'avis de la Commission.** A 16 h 30, la Commission d'évaluation des candidatures, présidée par l'avocat allemand Thomas Bach, champion olympique de fleuret par équipe en 1976, fait part de ses conclusions.

● **Le vote.** A partir de 17 heures, les 107 membres du CIO – sur 111 – présents à la cession – parmi les absents figurent la princesse Anne d'Angleterre, en raison du deuil qui frappe la famille royale, et le cheik Ahmad Al Fahad Al Sabah – procèdent au vote. L'Italien Otavio Cinquanta ne peut prendre part aux délibérations. La présidence du scrutin est assurée par le Sénégalais Kéba Mbaye. Le président du CIO, Juan Antonio Samaranch, ne participe pas au vote.

● **Le mode de scrutin.** Pour être désignée, une ville doit obtenir la majorité absolue des voix. Après chaque tour, la ville ayant obtenu le moins de voix ne participe pas au tour suivant. Lorsqu'il ne reste plus que deux villes, celle qui obtient le plus de voix est désignée.

● **La proclamation du résultat.** A 17 h30 débutera la cérémonie de proclamation des résultats. Le nom de la ville ayant recueilli le plus grand nombre de voix à l'issue des différents tours de scrutin sera annoncé solennellement à 18 h 30. Celle-ci accueillera en 2004 les Jeux olympiques d'été.

STOCKHOLM

Un pari menacé par les attentats

STOCKHOLM
de notre envoyé spécial

Tant d'énergie déployée pour rien ? A Stockholm, on craint que la série de mystérieux attentats organisés cet été contre plusieurs installations sportives en Suède ne ruine des mois d'efforts (*Le Monde* du 13 août). Le comité de candidature de la capitale suédoise avait pourtant réussi son pari. En moins d'un an, la proportion de la population hostile à l'organisation des Jeux de 2004 était passée de 52 % à 37 %. Auprès d'un CIO manifestement séduit par les qualités techniques de cette candidature, les bombes dans les stades risquent cependant d'avoir plus d'impact que la lente conversion de Suédois qui se prenaient pourtant à rêver de renouveler la magie de 1912. Pour ces premiers Jeux à Stockholm, Pierre de Coubertin ne trouvait pas de mots assez forts : *« Cinq semaines durant, la liesse continue de la nature* [...], *la gaieté générale de la jeunesse. »*

Les atouts de Stockholm ne manquent pas. A commencer par cette sublime lumière qui irradie la capitale pendant les longues journées de l'été scandinave. La Baltique baigne la ville, constituée de quatorze îles. Grâce à un climat d'une rare pureté, 88 records du monde ont été battus sur les pistes d'athlétisme de la ville. Les installations seront concentrées dans un rayon de quelques kilomètres autour du palais royal. Alors que 70 % de la population utilise déjà les transports en commun, il ne manque qu'une courte ligne reliant le village et le stade olympiques du futur quartier Victoria au centre-ville.

L'engouement des Suédois pour le sport avait été à l'origine du succès des championnats du monde d'athlétisme de Göteborg, en 1995. Mais la candidature de Stockholm a réalimenté les inquiétudes du pays. La crise économique a réveillé, depuis 1989, les doutes sur l'avenir de la social-démocratie. Un « comité d'information de l'opinion publique » avait donc été mis en place, en octobre 1996, par les responsables de la candidature. *« Les Suédois n'ont jamais été contre l'idée d'accueillir les Jeux olympiques,* estime Björn Unger, vice-président du comité de candidature. *Ils ont seulement souhaité ne pas prendre un risque financier qui puisse aboutir à une nouvelle augmentation de leurs impôts. »*

PRIORITÉS SOCIALES

Les ressources attendues d'une nouvelle loterie nationale ne suffisent pas à rassurer. Une partie de l'opinion se focalise sur les garanties financières apportées par le gouvernement pour l'ensemble du budget d'organisation. Si l'Association contre les Jeux olympiques n'a pu remettre qu'un millier de signatures à la mairie de Stockholm, le 19 août, les opposants connaissent leur impact sur l'opinion. Ils s'en prennent *« aux hommes politiques qui jettent l'argent par les fenêtres* [...] *alors que des malades, des pauvres, des enfants et des retraités sont simultanément terrorisés ».* Souvent nostalgiques d'un sport *« sans business »*, les réticents avouent leur crainte devant les règles imposées par le CIO. *« Il faudra tellement de moyens et d'énergie pour organiser des Jeux en 2004 que beaucoup d'autres problèmes de notre société risquent d'être négligés d'ici là »*, explique Fredrik Smedberg, qui met ses qualités d'avocat au service de ce véritable front du refus.

Il faut donc toute la force de conviction de Mats Hulth, le maire de Stockholm, pour donner un sens à une candidature qui reste un peu trop lisse : *« La paix et la jeunesse seront au centre de cette quinzaine. Nous allons offrir aux athlètes du monde entier les meilleures conditions d'accueil possibles. Nous chercherons à retrouver l'esprit qui a régné à Lillehammer, chez nos voisins norvégiens, en 1994*, annonce-t-il, avant de revenir sur des explications plus attendues. *Les Jeux olympiques devraient nous permettre de confirmer notre statut de grande cité internationale. »*

Christophe de Chenay

La gymnaste Svetlana Khorkina cultive la différence

LAUSANNE
de notre envoyée spéciale

Son heure semble arrivée. Celle d'accrocher enfin autour de son long cou une médaille d'or de championne du monde individuel. Svetlana Khorkina devrait y parvenir, vendredi 5 septembre. Jamais gagnante mais toujours placée dans les concours généraux des grands championnats internationaux, la Russe attendait que ses anciennes compatriotes lui cèdent la place. Sa patience avait fini par convaincre les juges que l'ombre des autres seyait parfaitement à son teint pâle et délicat. Avec son visage d'icône, ses jambes frêles et interminables, elle a pourtant la grâce d'une ballerine. Moins aguichante que la belle Biélorusse Svetlana Boginskaya, on lui reprochait aussi d'être moins brillante acrobate que l'Ukrainienne Lilia Podkopayeva, championne olympique et championne du monde et d'Europe en titre.

La gymnastique artistique est un art cruel. Il faut s'y faire connaître, puis durer. Svetlana Boginskaya a pris sa retraite après une carrière riche de nombreuses victoires et de trois Jeux olympiques malgré une pause de deux ans et demi. Tous ses titres n'ont pas rendu Lilia Podkopayeva invulnérable. Elle assiste aux championnats du monde de Lausanne en spectatrice, après s'être donné une entorse à la cheville lors des tout derniers entraînements au saut de cheval. La Roumaine Lavinia Milosovici a remisé récemment son justaucorps. Pour Svetlana Khorkina, la voie est donc libre. N'en déplaise aux petites merveilles chinoises qui semblent toutes sorties d'un même moule ou aux fades Roumaines Simona Amanar et Gina Goyean.

En accordant trois dixièmes de point à l'aspect artistique sur la note finale de 10, le nouveau code de pointage de la Fédération internationale de gymnastique (FIG), qui définit les tendances pour chaque olympiade (*Le Monde* des 2 et 3 septembre), a résolument mis Svetlana Khorkina au goût du jour. A dix-huit ans et demi, la longiligne Russe (1,64 m pour 47 kilos) ne fait pas trop figure d'ancienne puisque la FIG a fixé l'âge minimum des compétitrices à seize ans au lieu de quinze ans auparavant. Elle est même l'ambassadrice idéale pour modérer les critiques qui dénoncent la gymnastique comme un sport destructeur pour les petites filles. En fait, elle a toujours été différente.

Gamine, dans sa bonne ville de Belgorod (Russie), Svetlana Khorkina ne mangeait rien. Inquiète, sa mère avait imaginé réveiller son appétit en l'envoyant faire un peu d'exercice. Sa morphologie la destinait plutôt à la gymnastique rythmique et sportive. Svetlana n'a rien voulu entendre. Intrigué par l'entêtement de l'enfant, un entraîneur, Boris Pilkin, s'est dévoué. Ils ne se quittent plus depuis onze ans. *« On se dispute parfois,* dit l'élève, *mais on se réconcilie toujours. Je l'aime comme mon grand-père. »* Boris Pilkin a réussi au-delà de ses espérances. Avec sa bouillante élève, qui est aujourd'hui la plus grande gymnaste internationale en activité au monde, le petit homme tranquille forme un curieux tandem.

« C'EST MON SECRET »

« Elle a du caractère, dit-il. *Je la laisse tranquille quand je la sens nerveuse ou en colère. »* Et, lorsqu'il tient à faire passer un message important, Boris Pilkin baisse la voix plutôt que de crier. *« C'est mon secret pour fixer son attention »*, dit-il. Timides au début, les deux complices ont concentré leurs efforts sur un seul agrès. Novateur dans l'âme, Boris rêve pour Svetlana d'incroyables combinaisons de difficultés aux barres asymétriques. L'an passé, elle a même changé plusieurs fois d'enchaînement dans la saison. Une manœuvre impensable pour le commun des gymnastes. D'un honnête niveau mais sans grand charisme chez les juniors, Svetlana Khorkina n'a cédé, depuis son entrée en équipe nationale seniors en 1994, qu'une seule fois la médaille d'or en championnat officiel dans cette spécialité. Championne olympique, championne du monde et d'Europe, elle y a tout gagné.

« Elle est exceptionnelle aux barres, estime Evelyne Salaun, juge internationale, *car contrairement à beaucoup qui utilisent les poses de pieds pour le changement de barre, son travail est axé sur des élans et des envols. Une réussite limitée aux barres ne pouvait contenter Svetlana Khorkina.* Les Jeux olympiques d'Atlanta (1996) lui ont donné une nouvelle dimension, une faim d'exceller partout.

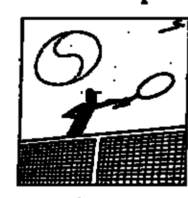
Patricia Jolly

■ **La Russie, la Chine, la Roumanie, l'Ukraine, la France et les Etats-Unis** pour les femmes, et la Chine, la Russie, le Japon, la Biélorussie, l'Allemagne et les Etats-Unis pour les hommes, s'étaient qualifiés pour les finales par équipes des championnats du monde qui devaient avoir lieu jeudi 4 septembre à Lausanne. Elvire Teza, Ludivine Furnon et Isabelle Severino se sont qualifiées pour le concours général individuel (vendredi 5 septembre) ainsi que Dimitri Karbanenko, ancien citoyen russe, qui concourt pour la première fois en championnat international sous les couleurs françaises. Teza et Furnon disputeront les finales par appareils à la poutre, tandis que Severino est remplaçante aux barres asymétriques et Furnon au sol. Karbanenko, lui, s'est qualifié pour l'exercice au sol et Eric Poujade disputera la finale au cheval-d'arçons (samedi 6 et dimanche 7 septembre).

Le Britannique Greg Rusedski a vaincu Richard Krajicek et le vent de New York pour atteindre les demi-finales de l'US Open

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Ce fut un match dont l'équation a dû intéresser des physiciens. Comment séparer deux forces opposées mais identiques ? Le tennis a trouvé la solution : le tie-break. Pour mériter sa place en demi-finales des Internationaux des Etats-Unis, Greg Rusedski a ainsi gagné deux des trois sets lors de son quart de finale (7-5 7-6 7-6) contre Richard Krajicek, mercredi 3 septembre. Les deux hommes ayant un mal fou à se prendre leur service, ce qui est pourtant de bon ton dans le tennis.


TENNIS

Le Britannique et le Néerlandais sont tous deux de grands serveurs, retrouvés ici au hasard du tableau et de leurs aventures. Greg Rusedski a fait sa réputation sur son service énorme. Il est la deuxième gâchette du circuit après Marc Philippoussis ; il gagne ainsi des tournois. Richard Krajicek est le champion 1996 de Wimbledon, ce qui fait chic dans le curriculum vitae d'un grand serveur. L'enjeu de leur match est énorme : une demi-finale dans une édition des Internationaux des Etats-Unis débarrassée du numéro un mondial, Pete Sampras.

Greg Rusedski et Richard Krajicek se rencontraient pour la sixième fois. Les statistiques de leurs précédentes rencontres étaient rigolotes. Les deux hommes avaient terminé sept des treize sets disputés au tie-break, avantage au sujet de Sa Majesté, qui avait gardé ses nerfs et son service et gagné quatre rencontres. La suprématie n'a pas changé, mercredi. En ce match de gros bras, Krajicek l'escrimeur a plié devant Rusedski le cogneur. Ce fut une partie à sensations pour les amateurs de tennis-blitz, ace, service gagnant et service-volée. Ce fut une partie à sens presque unique, Greg Rusedski ne perdant jamais son service mais le subtilisant une fois à son adversaire, avant de ne montrer aucune autre émotion que de la hargne ou de la colère dans les tie-breaks qui ont mené à sa victoire.

UNE SÉANCE DE TOURMENTS

Ce fut, aussi, une partie bien venteuse. Balayant la canicule et la brume de la veille, inaugurant le premier jour de l'automne à New York, l'aquilon a d'abord surpris les deux joueurs. Il a fortement perturbé le service du Néerlandais quand le Britannique s'y est adapté en gardant son sang-froid. Car la communauté des grands serveurs est multiple. Greg Rusedski fait partie des violents. Le vent, bien sûr, peut venir troubler une telle force, en asticotant le lancer de balle, mais il suffit de lancer un souffle moins haut pour limiter les dégâts. Richard Krajicek, en revanche, est un orfèvre. Sa mise en jeu est moins rapide. On pourrait la qualifier, toutes proportions gardées, de chirurgicale. Le vent lui donne du souci parce que sa balle a plus de chances de tourner dans une bourrasque. Son doux visage chiffonné de colère, Richard a trouvé cela injuste.

Mais il n'a pas perdu. C'est l'autre qui a gagné. Le dernier tie-break en est le plus bel exemple. Cet exercice, joué en sept points avec deux points d'écart, est une séance de tourments où chaque service-volée fait atrocement mal. Greg Rusedski, de ses coups de tonnerre, de ses retours magistraux, a pris le meilleur sur Richard Krajicek et mène cinq points à quatre. Il doit servir deux fois et, si tout va bien, va gagner le match. Il veut en faire trop ou peut-être a-t-il peur : il sert trop facile. Richard s'adjuge une balle de set. Le match peut continuer. Mais Greg ne l'entend pas ainsi. Il décoche des retours, s'octroie une balle de match. Qu'il gagne en plantant un deuxième service gagnant.

Plus tard, il dira qu'il a été gêné par le vent, mais pas autant que Richard Krajicek. Son entraîneur, Brian Teacher, explique : *« Il a construit un tennis plus complet autour de son service. Il volleye mieux. Il est plus raisonnable et peut même accepter et soutenir un échange du fond du court. Surtout, il retourne beaucoup mieux. »* Le Britannique semble mû par une gargantuesque envie de victoire. Sa quête est affective. Il veut être aimé.

Il n'est britannique que par adoption, naturalisé en 1995, et les Anglais lui préfèrent Tim Henman parce qu'ils le considèrent un « enfant » du cru, arrière-petit-fils d'Ellen Stawell-Brown, qui fut la première joueuse à servir au-dessus de l'épaule. Tim Henman a été éliminé au deuxième tour. Greg est resté. Samedi, en demi-finales, il rencontrera le Suédois Jonas Bjorkman, vainqueur de Petr Korda. Malade, le tombeur de Pete Sampras a abandonné dans le troisième set alors qu'il était mené 7-6, 6-2, 1-0.

Samedi 6 septembre sera un jour difficile pour Greg Rusedski. Dans le désordre, il affrontera la première demi-finale de sa carrière dans un tournoi du Grand Chelem, il fêtera son anniversaire. Au-delà de tous ces événements attendus ou espérés, il vivra, en citoyen britannique, les funérailles de la princesse Diana. Il dit : *« Ce sera une journée très difficile. Mes prières vont vers elle, vers sa famille, ses enfants. Je jouerai pour eux. »*

Bénédicte Mathieu

La deuxième chance de Lindsay Davenport

GRÂCE au tintamarre des gamines-championnes, Lindsay Davenport s'est fait oublier pendant les neuf premiers jours de l'US Open, jouant ses matches comme en douce, même quand elle programmée sur le court central. Lindsay la discrète ne s'est pas plainte, bien au contraire. Elle se souvient du battage médiatique fait autour d'elle en 1996. L'Amérique l'attendait en potentielle vainqueur. Championne olympique à Atlanta, elle avait apporté sa pierre à la liesse nationale. Elle avait battu Arantxa Sanchez-Vicario et Jana Novotna.

Pour l'US Open, elle avait débarrassé sa silhouette de 1,89 m d'une dizaine de kilos pour arriver à son poids de forme : 78 kilos. Elle était prête. Match après match, elle avait voyagé facilement vers la seconde semaine. Las, un soir, sur le central, elle s'était inclinée en seizièmes de finale devant sa compatriote Linda Wild. Le trac, avait-elle justifié. Et la plus gentille des filles du circuit s'était excusée, au bord des larmes. C'était bien cela son problème : cette incapacité à être « méchante » sur un court.

Mercredi 3 septembre, en quarts de finale, contre Jana Novotna – sa nouvelle partenaire de double après Mary Joe Fernandez –, Lindsay Davenport s'est battue contre le vent (comme Greg Rusedski et Richard Krajicek), contre Jana Novotna et surtout contre elle-même. Elle a gagné (6-2, 4-6, 7-6 (7-5)). Jeu appliqué, esprit reposé, elle a emporté le premier set : premier service régulier, revers posé le long des lignes, retours de coup droit impeccables, Jana Novotna a été repoussée loin du filet. Le deuxième set a tourné à l'avantage de la Tchèque, qui, bondissante, toujours à l'affût, a multiplié les points gagnants.

Le troisième set a été émouvant et interminable. Après avoir des balles de cinq jeux à un, Lindsay Davenport s'est fait rattraper. Volée après volée, passing après passing, elles se sont empoignées, douloureuses, jusqu'au tie-break, sauvant chacune une balle de match au passage. Jana a plié. Lindsay a tenu : *« Je n'aurais jamais survécu à une balle de match il y a un an. J'ai confiance. »* En demi-finales, elle rencontrera Martina Hingis. La numéro un mondial n'a fait qu'une bouchée de l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario, sa partenaire de double, après un match désespérément parfait (6-3, 6-2). En 1997, Martina Hingis a été battue par deux joueuses : Iva Majoli en finale de Roland-Garros, sur terre battue, et Lindsay Davenport en demi-finales du tournoi de Los Angeles, sur surface rapide. *« Ce jour-là,* explique la jeune fille, *j'étais très fatiguée. »*

B. M.

DÉPÊCHES

■ **AVIRON : deux nouveaux équipages français** (deux sans barreur et deux de couple poids légers) se sont qualifiés, mercredi 3 septembre, à Aiguebelette (Savoie), pour les demi-finales de leur catégorie lors des championnats du monde. A l'issue des qualifications, sur les douze bateaux alignés par la France, trois sont déjà en finale et les neuf autres en demi-finales.

■ **FOOTBALL : Troyes conserve la première place** du classement, devançant Lorient et Lille, à l'issue de la septième journée du championnat de France de division 2, disputée mercredi 3 septembre. Martigues-Valence, 2-0 ; Lille-Gueugnon, 2-0 ; Nîmes-Red Star, 2-2 ; Laval-Caen, 0-2 ; Niort-Wasquehal, 3-1 ; Toulon-Amiens, 1-1 ; Nice-Nancy, 1-1 ; Louhans-Cuiseaux - Mulhouse, 0-0 ; Beauvais-Lorient, 1-1 ; Saint-Etienne - Troyes, 1-1 ; Sochaux-Le Mans, 0-2.

■ **La contre-expertise pratiquée,** mercredi 3 septembre, à Buenos Aires, a confirmé la présence de substances interdites dans les urines de Diego Maradona, contrôlé positif à la cocaïne au terme de la rencontre Boca Juniors-Argentinos Juniors du 24 août. Un juge fédéral a cependant ordonné analyse de l'ADN de l'échantillon d'urine afin de vérifier qu'il appartient bien au joueur. Cette nouvelle expertise prendra entre 25 et 35 jours. Diego Maradona, qui aura trente-sept ans en octobre, a déjà été contrôlé positif à deux reprises depuis 1991 et risque une suspension minimun de quinze mois. – *(AFP.)*

■ **LOTO : résultats des tirages nº 71 du mercredi 3 septembre.** Premier tirage : 2, 18, 22, 28, 29, 41, numéro complémentaire : 8. Pas de rapport pour 6 bons numéros. Rapports pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 123 870 F ; pour 5 bons numéros : 11 440 F ; pour 4 bons numéros : 206 F ; pour 3 bons numéros : 18 F Second tirage : 4, 9, 16, 24, 31, 45, numéro complémentaire : 5. Rapport pour 6 bons numéros : 5 006 280 F. Rapport pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 22 345 F. ; pour 5 bons numéros : 2 835 F. ; pour 4 bons numéros : 108 F. ; pour 3 bons numéros : 13 F.

Les cosmonautes de Mir préparent une sortie dans l'espace

Cinq heures pour localiser une brèche

MOSCOU
de notre correspondant

L'équipage de la station russe Mir *termine les préparatifs pour une sortie* dans l'espace au cours de laquelle *ils inspecteront de l'extérieur le module* Spektr pour essayer de repérer *la (ou les) brèche(s) provoquée(s)* par la collision avec un cargo Progress le 25 juin. *Ce* « trou » n'avait pas été localisé lors de la spectaculaire exploration de l'intérieur du module dépressurisé effectuée le 22 août par l'ingénieur de bord Pavel Vinogradov.

Les opérations devraient débuter samedi 6 septembre vers 4 heures (heure de Paris) et durer environ cinq heures. Le commandant de bord, Anatoli Soloviev, prendra des photos et filmera méthodiquement la paroi de Spektr. Il sera, pour ce faire, accroché à la grue télescopique fixée à l'extérieur de la station et qui sera manœuvrée par l'Américain Michael Foale. L'ingénieur de bord Pavel Vinogradov, resté à l'intérieur de Mir, téléguidera une autre caméra accrochée à la flèche de la grue, près de Soloviev, afin de faire des plans d'ensemble, a précisé le porte-parole du Centre de contrôle des vols spatiaux (Tsoup), près de Moscou.

Anatoli Soloviev devra sans doute aussi positionner, à la main, vers le Soleil, les panneaux *solaires* du module Spektr. Ces derniers ont été reconnectés après les réparations effectuées le 22 août. Mais les moteurs qui les orientent ne fonctionnent pas, ce qui réduit leur rendement.

Les responsables russes restent très discrets sur ce problème, qui les a amenés à retarder la sortie, prévue initialement mercredi 3 septembre. Officiellement, le report est dû au « *surcroît de travail* » occasionné par le rétablissement de l'électricité sur la station. Mais, selon Igor Braverman, ingénieur de la société Energuia (fabricant de Mir), ce délai permet, en fait, « *d'étudier la meilleure position pour les panneaux solaires et d'enseigner à l'équipage comment les orienter. Nous ne trouvons pas pourquoi le système d'orientation des panneaux ne fonctionne pas et nous ne savons donc pas encore quelles sont les réparations à y faire* », précise cet ingénieur en énergie solaire.

MOINS DE PUBLICITÉ

Après la sortie, les cosmonautes devront aussi commencer à installer un nouveau système d'évacuation de dioxyde de carbone sur le module de base, peut-être un signe que le précédent commence à s'essouffler. Mais il semble que les responsables spatiaux russes, qui ont obtenu des crédits supplémentaires après un feuilleton-catastrophe spatial très médiatisé, n'ont plus envie de faire trop de publicité aux difficultés de Mir. Ils ont apparemment trouvé de quoi occuper l'attention avec le procès fait à l'équipage présent à bord lors de la collision du 25 juin. Valeri Rioumine, coordinateur à Moscou des vols spatiaux russo-américains, a annoncé, mardi 2 septembre, que l'enquête *confirmait la culpabilité de* Vassili Tsibliev et d'Anatoli Lazoutkine (*Le Monde* du 4 septembre).

Mais les deux hommes semblent avoir gardé quelques soutiens. La communication des résultats de la commission d'enquête prévue jeudi 4 septembre a été annulée et remplacée par une conférence de presse que devaient tenir les deux « accusés » vendredi 5 septembre à la Cité des étoiles, près de Moscou.

Jean-Baptiste Naudet

L'empreinte génétique est le dernier outil en date des Sherlock Holmes modernes

La police scientifique sait faire « parler » des indices microscopiques

Une récente étude australienne montre qu'il est possible de reconstituer la carte génétique d'un homme à partir d'un prélèvement de quelques milliardièmes de gramme. Cette technique a été testée sur les cellules de la peau, qui peuvent être recueillies sur des objets peu manipulés. La justice a de plus en plus souvent recours à l'identification génétique dans le cadre de meurtres et de crimes sexuels.

VOILÀ UNE TECHNIQUE qui aurait enchanté Sherlock Holmes, patron des détectives, qui cultivait la religion de l'indice et pouvait, à partir d'un simple mégot, reconstituer méthodiquement le portrait de celui qui avait roulé la cigarette. Depuis plusieurs années, la police scientifique sait extraire de divers types de cellules cette photographie génétique de chacun de nous qu'est l'ADN et établir la carte d'identité la plus intime qui soit de la personne à laquelle elles appartiennent.

Les échantillons peuvent provenir de divers fluides comme le sang, le sperme et l'urine, ou bien de cheveux, de poils, d'os, etc. Ainsi, pour rester dans le domaine du tabac, il est possible, dans 95 % des cas, de recueillir des cellules de désquamation de la bouche et des lèvres dans les mégots ramassés sur la scène des crimes. Et si deux personnes ont fumé la cigarette, il y a toutes les chances qu'elles aient toutes deux laissé leur signature buccale.

Mais on va aujourd'hui beaucoup plus loin, et les criminels n'ont qu'à bien se tenir. Une étude de la police scientifique australienne, publiée récemment dans la revue britannique *Nature*, prouve que les cellules de désquamation de la peau – principalement des mains –, aussi minuscules soient-elles, peuvent être recueillies sur des objets et trahir celui qui les y a bien inconsciemment abandonnées.

Les policiers australiens ont ainsi réussi à prélever des échantillons de quelques milliardièmes de gramme sur des objets aussi divers et d'usage courant que des stylos, des clés de voiture, des combinés de téléphone, des verres, des tasses ou des poignées de porte, manipulés pendant quelques secondes seulement.

Cela n'étonne pas vraiment Michel Savart, directeur du laboratoire de police scientifique de Lille, qui a effectué 400 empreintes génétiques en 1996.

« *On peut amplifier un fragment d'ADN sélectionné même si l'échantillon recueilli par écouvillonnage ne pèse que 2 nanogrammes*, explique-t-il. *Cette technique d'amplification par une réaction de polymérisation en chaîne est utilisée en France depuis un an et nous a permis de faire un saut qualitatif important. Mais nous ne l'avons jamais appliquée aux cellules de désquamation de la peau.* »

Bien souvent, les empreintes digitales récoltées sur le fameux lieu du crime s'avèrent trop partielles ou de mauvaise qualité pour servir de preuve au prétoire. En revanche, les empreintes génétiques sont sans pitié puisque la probabilité d'erreur s'élève à une chance sur... trois milliards.

Michel Savart souligne cependant que seule une méthode rigoureuse, dès le début de l'enquête, permet de préserver une chance de recueillir de si infimes témoignages. « *Il est nécessaire de préserver les scènes de crime pour ne pas les polluer*, souligne-t-il. *C'est pourquoi nous avons formé des techniciens qui neutralisent ces endroits. Nous effectuons aussi les empreintes des pompiers et du personnel du SAMU, qui sont souvent les premiers intervenants.* »

La méthode utilisée par les policiers australiens a toutefois son revers puisqu'ils se sont aperçus, au cours de leurs expériences, qu'un cobaye ayant serré la main de quelqu'un peu avant de manipuler un objet laissait aussi sur celui-ci des cellules qu'il avait involontairement prélevées sur l'autre personne.

BANQUE DE DONNÉES

De là à imaginer qu'un criminel puisse sciemment déposer du « matériel » génétique ne lui appartenant pas sur le lieu de son forfait afin de brouiller les pistes, il n'y a qu'un pas. Pour Michel Savart, la prudence reste donc de mise dans une enquête : « *Il faut toujours replacer les indices dans le cadre de l'affaire et se montrer vigilant. Cela dit, au cours d'un crime, l'auteur se trouve en état de stress et laisse très souvent des traces.* »

De plus en plus utilisée par les policiers, la fabrication de cartes génétiques à partir de l'ADN n'est cependant pas généralisée à toutes les enquêtes, ne serait-ce qu'en raison de son coût, qui varie entre 5 000 et 10 000 francs. Cette technique est réservée aux affaires d'homicides et de viols, mais on y a parfois recours lors de vols ou pour d'importants trafics de stupéfiants.

L'installation de nouvelles machines permettant d'automatiser certaines parties de l'analyse génétique – en cours actuellement dans quatre des cinq laboratoires français de police scientifique – devrait favoriser son extension à d'autres dossiers.

Il est aussi envisagé, dans le cadre de l'Union européenne, de mettre en place une banque de données nationale réservée aux crimes et délits à caractère sexuel, comme cela existe déjà en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas.

Pierre Barthélémy

Une première en France

Dans le cadre de l'affaire Caroline Dickinson, une collégienne anglaise violée et assassinée le 18 juillet 1996 dans une chambre de l'auberge de jeunesse de Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine), la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a ordonné, jeudi 14 août, un test génétique systématique auprès des hommes âgés de quinze à trente-cinq ans vivant dans ce bourg de 1 818 habitants (*Le Monde* du 16 août). C'est la première fois en France que ce type de prélèvement acquiert un caractère systématique.

Cependant, la justice avait déjà eu recours, avec succès, à cette expertise sur une grande échelle dans une affaire analogue de viol suivi de meurtre, à Garons (Gard). Le juge d'instruction avait ordonné le contrôle ADN de 200 habitants et de tous les jeunes gens aperçus à Garons le jour du crime. Cette opération n'avait pas identifié directement l'auteur des faits, mais, en provoquant son inquiétude, avait permis de le confondre.

L'identification du gang de Roubaix en 1996

Après l'assaut qu'ils donnent, le 29 mars 1996, contre le gang retranché au 59, rue Henri-Carette, à Roubaix, les policiers du RAID découvrent, dans la maison qui a brûlé pendant la fusillade, quatre cadavres calcinés. Difficile de les identifier, même si l'unique survivant de la bande accepte de donner quelques noms. Le laboratoire de police scientifique de Lille parvient à extraire de l'ADN à partir de cellules non carbonisées tirées du psoas – un muscle dorsal – des cadavres. Après comparaison avec le génotype des parents présumés des victimes, trois sont formellement identifiées. Le nom du Français Lionel Dumont avait été avancé pour le quatrième corps, mais les prélèvements effectués auprès de sa famille avaient infirmé cette hypothèse. Les enquêteurs ont poursuivi leur enquête, jusqu'à ce que le laboratoire découvre, grâce à la même méthode, l'identité du dernier inconnu : un ressortissant turc.

Le chien, un ami de 135 000 ans pour l'homme

L'émergence de l'espèce serait beaucoup plus ancienne qu'on ne le pensait

LE MEILLEUR AMI de l'homme serait-il aussi le plus ancien ? Selon des analyses génétiques réalisées par des chercheurs américains et suédois, le chien serait apparu sur Terre il y a environ 135 000 ans, soit 100 000 ans plus tôt que ce que disait jusqu'alors l'histoire officielle.

Descendant du loup – avec lequel il aurait nourri des échanges complexes –, il aurait donc côtoyé, de près ou de loin, l'homme de Neandertal. Avant de devenir le plus fidèle compagnon de son rival et vainqueur, l'homme de Cromagnon.

Publiés dans la revue américaine *Science* (datée du 13 juin), ces travaux s'inscrivent dans la vaste enquête que mènent, à coups de gènes et de fossiles, les détectives de l'évolution des espèces. Il y a quelques années, ce type d'études avait mis à mal le statut de *Canis rufus*, « loup rouge », classé espèce protégée : à la lecture de son ADN, il était apparu que celui-ci n'était en fait qu'un vulgaire coyote, mâtiné de loup gris... Cette fois, l'équipe dirigée par Robert Wayne (université de Californie, Los Angeles) a vu nettement plus large. Elle a comparé l'ADN mitochondrial (matériel génétique porté non par les chromosomes, mais par de petits éléments cellulaires, les mitochondries) de 162 loups issus de 27 meutes réparties sur l'ensemble de la planète, ainsi que celui de 140 chiens domestiques représentatifs de 67 races.

L'HORLOGE MOLÉCULAIRE

Conclusion : les chiens, qui présentent une impressionnante diversité génétique, auraient évolué au fil des siècles en se reproduisant avec des meutes de loups sauvages, mais aussi avec certaines lignées de loups domestiqués.

« *Aucune séquence d'ADN de ces chiens ne diffère de celles des loups par plus de douze nucléotides* » (les constituants élémentaires des gènes), soit 1 % de leur patrimoine mitochondrial, précisent les biologistes évolutionnistes, pour qui « *ces résultats confirment clairement l'hypothèse selon laquelle les loups sont les ancêtres des chiens* ». Selon eux, en revanche, les loups et les coyotes, dont les gènes mitochondriaux diffèrent d'environ 7,5 %, auraient divergé beaucoup plus tôt au cours de l'évolution.

Il y a plus troublant encore. Compte tenu de la grande variabilité génétique des chiens, et du taux de mutation supposé de leur ADN mitochondrial (ce que les chercheurs appellent « l'horloge moléculaire »), les auteurs de cette étude ont calculé que les premiers d'entre eux seraient apparus il y a environ 135 000 ans. Même en tenant compte des inévitables marges d'erreur inhérentes à cette méthode de datation, ce résultat laisse entendre que l'émergence de l'espèce est bien antérieure à sa domestication par l'homme, attestée par les vestiges archéologiques aux alentours de 14 000 ans avant notre ère.

Mêlés à des ossements humains, des restes de canidés ont d'ailleurs été retrouvés, à plusieurs reprises, sur des sites âgés de plus de 100 000 ans – les plus anciens datant de 400 000 ans –, mais ils avaient jusqu'alors été considérés comme des ossements de loups. Selon les généticiens, certains d'entre eux pourraient en fait appartenir aux premiers chiens.

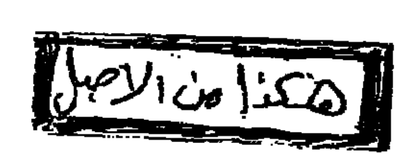
D'une morphologie proche de celle de leurs ancêtres loups, ces représentants de la gent canine n'auraient évolué que beaucoup plus tard, lors du passage de l'homme de la vie nomade à la vie sédentaire.

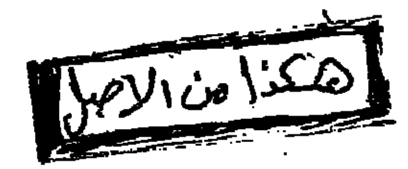
Catherine Vincent

DÉPÊCHES

■ **TEXTILE : une chemise en coton qui a l'avantage de ne pas se** repasser est lancée par le chemisier français Rousseau. *Le procédé* utilisé consiste à vaporiser une résine synthétique sur le tissu avant le découpage et, après couture de l'ensemble, à thermoformer un voile fin sur les coutures, le col et les poignets pour éviter que le fil ne se rétracte au lavage. La chemise une fois lavée et suspendue à un cintre retrouve sa forme initiale, assure son fabricant.

■ ***TÉLÉCOMMUNICATIONS* : une fusée chinoise Longue** Marche-2-III a mis sur orbite, lundi 1er septembre, deux satellites Iridium pour la firme américaine Motorola, a annoncé l'agence Chine nouvelle. Le réseau Iridium doit comprendre au total 66 satellites de ce type (24 sont désormais en orbite), les Etats-Unis, la Russie et la Chine devant en lancer chacun 22. Ce tir est le deuxième que réussit la Chine en deux semaines, après la mise en orbite d'un satellite philippin mercredi 20 août.







à partir de
13 600 F HT*
Le nouveau ThinkPad 380

Tout est intégré dans cet endroit pour penser. Aussi puissant qu'un poste de travail… mais portable. *Processeurs Pentium jusqu'à 150 MHz avec technologie MMX™. Grand écran de 12,1 pouces. Mémoire vive de 16 à 80 Mo. Disque dur, lecteur de disquettes et de CD-ROM intégrés. Egalement incluses, des technologies comme la communication infrarouge 4 Mbps.*

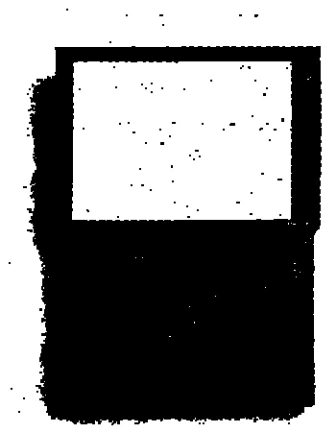
*16 408 F TTC. Prix catalogue IBM au 01.08.97. Modèle sans CD-ROM.



à partir de
13 100 F HT*
Le nouveau ThinkPad 560

L'ultra-portable sans compromis. Processeur Pentium jusqu'à 166 MHz, avec technologie MMX™. Disque dur SMART de 2,1 Go. Ecran de 11,3 ou 12,1 pouces. Mémoire vive de 8 à 80 Mo. Poids plume de 1,87 kg. Communication infrarouge jusqu'à 4Mbps pour impression et transfert de données sans fil, et accès LAN à distance.

*15 799 F TTC. Prix catalogue IBM au 01.08.97

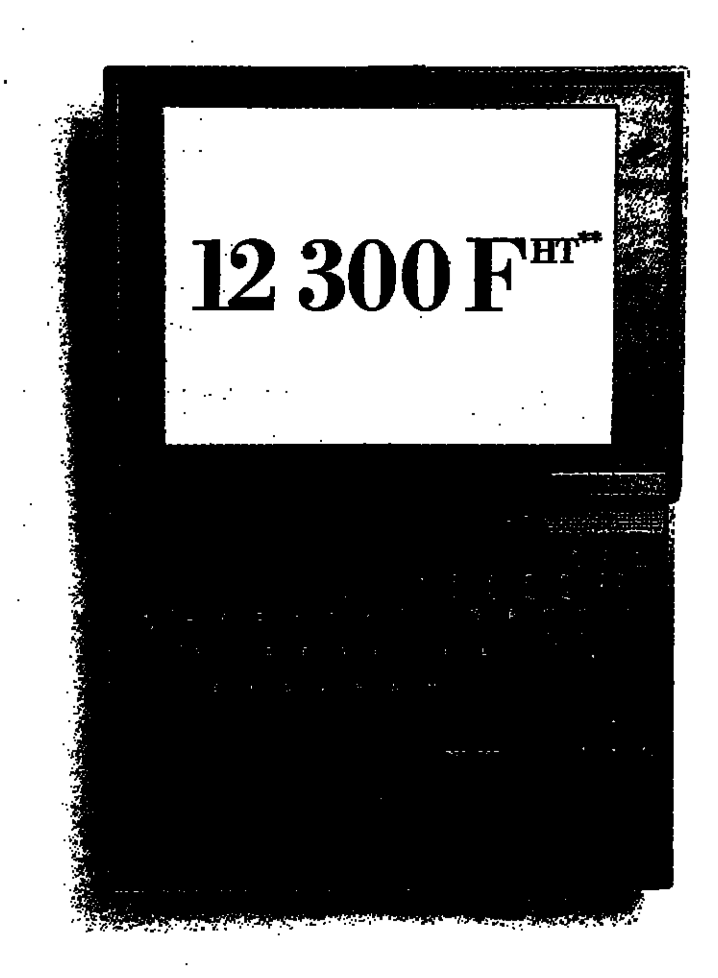


à partir de
29 000 F HT*
Les nouveaux ThinkPad 760 et 765

Le nec plus ultra des portables. Des performances multimédia et des possibilités de communication exceptionnelles. Processeur Pentium® jusqu'à 166 MHz avec technologie MMX™ et mémoire EDO de 104 Mo. Très grand écran de 12,1 ou 13,3 pouces. Disque dur SMART jusqu'à 3,0 Go. Eléments interchangeables comprenant lecteur de CD-ROM, ports vidéo externes et lecture MPEG-2 pour présentations multimédia.

*34 974 F TTC. Prix catalogue IBM au 01.08.97

Un ThinkPad à ce prix-là, vous pensez résister longtemps ?



Le nouveau ThinkPad 310 d'IBM

Le ThinkPad le plus abordable, avec tout pour le multimédia.
Processeur Pentium® de 133 MHz, grand écran SVGA de 11,3 pouces double balayage ou à matrice active. Mémoire vive de 16 à 64 Mo. Disque dur de 1,08 à 2,1 Go. Lecteur de CD-ROM 10x en standard ou option. Haut-parleurs stéréo intégrés. Support des applications Sound Blaster Pro. Garantie 1 an pièces et main d'œuvre.

Dorénavant, les légendaires ThinkPad ne sont plus seulement disponibles, ils sont abordables. Pour plus d'informations, ou pour contacter votre revendeur le plus proche, appelez le 0 801 835 426 ou rendez-nous visite sur www.ibm.fr/micro



Un meilleur endroit pour penser.
Le meilleur moment pour acheter.

IBM
Solutions pour une petite planète



**14 834 F TTC pour le modèle 31010FR. Prix catalogue IBM au 01.08.97.
Les logos Intel Inside, Pentium et MMX sont des marques déposées de Intel Corporation. Les PC référencés dans cette annonce sont livrés avec un système d'exploitation.

Quelques nuages au nord

LA PERTURBATION continue à toucher vendredi le nord de la France en perdant de l'activité, ne donnant que quelques petites gouttes du bassin parisien aux Ardennes. A l'arrière de cette perturbation, sur le nord-ouest, le ciel est variable. Ailleurs, le soleil domine.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie. – Nuages et éclaircies alternent toute la journée. Il fait frais le matin, avec 11 à 13 degrés au réveil. L'après-midi, on atteint environ 20 le long des côtes de la Manche, et 22 à 23 ailleurs.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Malgré les nuages, le soleil fera de belles percées. C'est du Centre à l'Ile-de-France et aux Ardennes que les nuages seront les plus épais, avec des ondées. Il fera jusqu'à 22 à 23 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Après la dissipation brumes matinales, le temps s'éclaircit mais quelques nuages persistent. Cependant, le ciel de Champagne et du nord-ouest de la Bourgogne pourra rester gris voire pluvieux. Prévoir 22 à 25 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur le Poitou-Charentes, le ciel restera nuageux, avec de timides apparitions du soleil. Ailleurs, le ciel se dégagera et la journée sera belle. Quelques nuages côtiers pourront résister. Il fera 23 à 25 degrés dans le Poitou-Charentes et près de la mer, et plus de 27 ailleurs.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Après la dissipation des brouillards matinaux, la journée sera agréable. Quelques nuagesmenaçants pourront se développer çà et là sur le relief. Il fera aumeilleur de la journée de 23 à 27 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Seule la Côte d'Azur pourra déplorer quelques nuages côtiers au petit matin. Puis le soleil brille partout. Avec déjà 16 à 17 degrés tôt le matin, on atteindra 27 à 30 dans l'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALLEMAGNE.** Le lancement d'une troisième liaison quotidienne (sauf le dimanche) entre Lyon et Francfort donne la possibilité aux voyageurs d'effectuer l'aller-retour dans la journée. Le premier départ est fixé à 8 h 25 (6 h 45, à partir du 26 octobre), le dernier retour à 20 h 50 de Francfort (21 h 35, à la fin octobre). L'aéroport allemand, plaque tournante, permet une connexion avec 117 destinations sur les cinq continents. Numéro Azur : 08-01-63-38-38 ou Minitel 3615 LH.

■ **CANADA.** A compter du lundi 15 septembre, tous les vols Air France à destination de Montréal arriveront et partiront, comme l'ensemble des vols internationaux, de l'aéroport de Dorval, et non plus de Mirabel. Dorval, situé à 22 kilomètres du centre-ville, deux fois plus proche que Mirabel, est accessible en bus pour 9 dollars canadiens.

PRÉVISIONS POUR LE 5 SEPTEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	17/27	S
BIARRITZ	15/24	S
BORDEAUX	14/26	N
BOURGES	13/25	N
BREST	12/18	S
CAEN	13/20	S
CHERBOURG	10/20	S
CLERMONT-F.	12/26	S
DIJON	13/25	S
GRENOBLE	14/28	S
LILLE	12/23	S
LIMOGES	14/24	S
LYON	15/27	S
MARSEILLE	18/28	S
NANCY	13/23	N
NANTES	12/23	S
NICE	19/26	S
PARIS	12/25	N
PAU	13/25	S
PERPIGNAN	16/28	S
RENNES	12/23	S
ST-ETIENNE	13/26	S
STRASBOURG	14/24	S
TOULOUSE	15/27	S
TOURS	12/24	S
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	24/32	N
FORT-DE-FR.	25/30	P
NOUMEA	19/25	S
PAPEETE	21/28	S
POINTE-A-PIT.	25/31	N
ST-DENIS-RÉ.	19/25	P
EUROPE		
AMSTERDAM	14/19	S
ATHENES	18/26	S
BARCELONE	19/27	S
BELFAST	10/16	P
BELGRADE	15/27	N
BERLIN	17/25	S
BERNE	16/24	N
BRUXELLES	14/18	S
BUCAREST	11/21	S
BUDAPEST	17/28	N
COPENHAGUE	15/21	P
DUBLIN	9/16	P
FRANCFORT	16/23	N
GENEVE	17/25	S
HELSINKI	11/19	N
ISTANBUL	16/21	S
KIEV	10/17	S
LISBONNE	18/31	S
LIVERPOOL	13/17	S
LONDRES	12/20	S
LUXEMBOURG	13/19	S
MADRID	17/32	S
MILAN	19/29	S
MOSCOU	5/14	N
MUNICH	15/24	C
NAPLES	19/29	N
OSLO	12/17	P
PALMA DE M.	18/29	S
PRAGUE	15/25	P
ROME	18/28	N
SEVILLE	20/35	S
SOFIA	12/22	N
ST-PETERSB.	7/20	N
STOCKHOLM	15/20	P
TENERIFE	17/23	N
VARSOVIE	12/23	N
VENISE	18/26	N
VIENNE	16/27	P
AMÉRIQUES		
BRASILIA	17/32	S
BUENOS AIR.	11/20	N
CARACAS	25/31	S
CHICAGO	10/22	N
LIMA	19/24	C
LOS ANGELES	20/26	S
MEXICO	12/21	N
MONTREAL	10/20	S
NEW YORK	14/23	S
SAN FRANCIS.	18/25	S
SANTIAGO/CHI	11/16	C
TORONTO	10/21	S
WASHINGTON	11/25	S
AFRIQUE		
ALGER	17/28	S
DAKAR	26/29	P
KINSHASA	21/30	C
LE CAIRE	22/31	S
MARRAKECH	24/38	S
NAIROBI	13/24	N
PRETORIA	13/23	S
RABAT	18/29	N
TUNIS	22/25	P
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	27/35	N
BOMBAY	25/30	S
DJAKARTA	26/30	N
DUBAI	29/38	S
HANOI	25/31	P
HONGKONG	26/29	S
JERUSALEM	21/33	S
NEW DEHLI	26/31	P
PEKIN	19/30	S
SEOUL	21/28	S
SINGAPOUR	27/33	N
SYDNEY	13/19	S
TOKYO	25/28	C

Situation le 4 septembre à 0 heure TU



Prévisions pour le 6 septembre à 0 heure TU

VENTES

Les tables à l'anglaise ont toujours les faveurs des collectionneurs

LA TABLE de salle à manger, telle que nous la connaissons, apparaît vers 1780 avec la pièce dédiée aux repas. On l'appelle la table à l'anglaise, car cette mode nous est arrivée d'outre-Manche. Jusqu'alors, déjeuners et dîners se sont consommés sur des tréteaux recouverts de nappes, dressés dans n'importe quel endroit, suivant l'humeur et le nombre de convives. Les premiers modèles, le plus souvent en acajou, sont ronds ou ovales, équipés d'un plateau ouvrant, conçu pour recevoir des allonges mobiles, et posés sur quatre, six ou huit pieds, selon le nombre d'allonges.

Cet agencement permet de recevoir de nombreux invités sans s'encombrer d'un meuble trop important. Ronds ou à section carrée, les pieds fuselés se terminent souvent par des roulettes. Le plateau, formé de planches en bois massif, comporte aussi des abattants, dont les volets se replient sur les côtés, réduisant encore le volume du meuble.

Sur les tables XVIIIe, le crochet servant à maintenir entre elles les planches du plateau est forgé à la main, comme les vis et les poignées utilisées pour l'ouvrir. La demi-lune, une variante moité moins grande, offre un plateau repliable en demi-cercle que l'on peut ranger le long d'un mur. La table de salle à manger se démocratise dès le début du XIXe siècle, abandonnant la noblesse de l'acajou pour les essences plus courantes, noyer ou merisier. Malgré l'évolution des styles du mobilier, le modèle simple de type Louis XVI reste en vogue sous l'Empire et la Restauration.

L'époque Louis-Philippe (1830-1848) voit une nouveauté dans la fabrication des meubles avec l'invention de procédés mécaniques qui abaissent leurs prix de revient, mais reproduisent presque constamment les mêmes décors. Les pieds des tables adoptent plusieurs formes différentes, bien caractéristiques du style Louis-Philippe. Les modèles dits « Jacob », inventés par l'illustre ébéniste, sont formés de doubles balustres, les « parapluies » (le sceptre symbolique du roi des bourgeois présente de grosses cannelures, qui s'affinent vers la base, faisant penser aux baleines et à la silhouette des parapluies).

AVEC CHAISES ET BUFFETS

On trouve aussi des torsades et des chapelets, ainsi que des pieds composites, mêlant plusieurs de ces motifs. Leur nombre (quatre, six, huit et parfois dix) dépend du nombre d'allonges. Les volets rabattables, si pratiques, font partie des équipements standardisés de la table de salle à manger. L'acajou est beaucoup plus foncé qu'au XVIIIe siècle. Sous Napoléon III, la mode du pastiche engendre des salles à manger Louis XV ou Renaissance présentées avec les chaises, les désertes et les buffets assortis.

Les tables Louis XVI, Empire et Restauration valent entre 20 000 et 35 000 francs en noyer, entre 40 000 et 70 000 francs en acajou, suivant la beauté du meuble et le nombre d'allonges. Les proportions entre le plateau et le piètement, l'harmonie des lignes, la qualité du mécanisme et son état de conservation ont plus d'importance que l'ancienneté.

Selon les mêmes critères de beauté et de dimension, les modèles Louis-Philippe en acajou se vendent entre 15 000 et 20 000 francs pour les tables à six ou huit pieds, en dessous de 5 000 francs pour les exemplaires en noyer sans allonge. Les tables Henri II ou néo-Renaissance valent moins de 10 000 francs (avec leurs chaises assorties).

Catherine Bedel

Calendrier

ANTIQUITÉS

● **Saint-Tropez** (Var), sur le Port, jusqu'au dimanche 7 septembre, de 10 heures à 13 heures et de 17 heures à 22 heures, 62 exposants, entrée 35 francs.
● **Monte-Carlo**, espace Fontvieille, jusqu'au dimanche 21 septembre, de 15 heures à 21 heures, 60 exposants, entrée 60 francs.
● **Terraube** (Gers), château, du samedi 6 au dimanche 7 septembre, de 10 heures à 19 heures, 30 exposants, entrée 15 francs.
● **Bourg-en-Gironde**, salle du Gymnase, du samedi 6 au dimanche 7 septembre de 10 heures à 19 heures, 30 exposants, entrée 10 francs.
● **Compiègne** (Oise), salle Saint-Nicolas, du vendredi 5 au lundi 8 septembre, de 10 heures à 20 heures. Le lundi de 10 heures à 17 heures, 30 exposants, entrée 30 francs.

BROCANTES

● **Plan-d'Orgon** (Bouches-du-Rhône), salle des fêtes, du samedi 6 au dimanche 7 septembre, 26 exposants.
● **Troarn** (Calvados), route nationale, du samedi 6 au dimanche 7 septembre, 40 exposants.
● **Marsac** (Charente), centre de loisirs, du samedi 6 au dimanche 7 septembre, 970 exposants.
● **Pont-Salomon** (Haute-Loire), stade municipal, du samedi 6 au dimanche 7 septembre, 300 exposants.
● **Pougues-les-Eaux** (Nièvre), salle polyvalente, du samedi 6 au dimanche 7 septembre, 25 exposants.
● **Champigny-sur-Marne** (Val-de-Marne), parc du Tremblay, du samedi 6 au dimanche 7 septembre, 200 exposants.

DÉPÊCHES

■ **Automobiles de collection.** Me Tajan et la firme de ventes publiques anglaise Robert Brook organisent la dispersion d'un ensemble de véhicules de collection. En plus des autos et des motos, on trouvera des accessoires anciens et des objets d'art sur le thème de l'automobile. Cet événement aura lieu à l'hippodrome de Longchamp lundi 8 septembre, et les expositions auront lieu sur place les samedi 6 et dimanche 7 septembre de 10 heures à 20 heures.
★ Etude Tajan, 37, rue des Mathurins, 75008 Paris, tél. : 01-53-30-30-30.

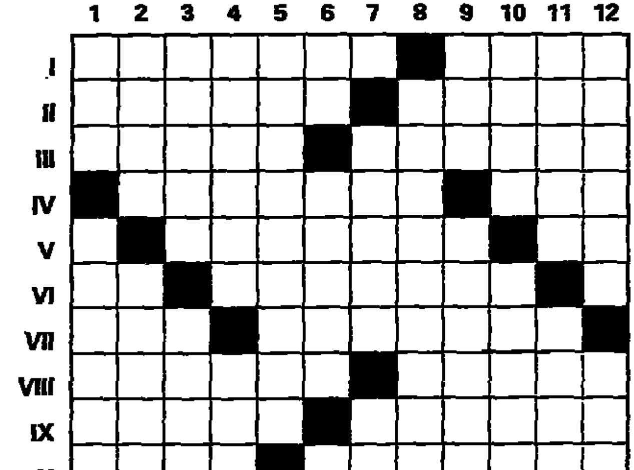
■ **Grande braderie.** Le traditionnel rassemblement de Lille, la célèbre « Grande Braderie », aura lieu samedi 6 et dimanche 7 septembre jusqu'à minuit. Quelque 10 000 professionnels seront présents dans la cité du Nord.
★ **Lille, Place Roger-Salengro, à partir de 15 heures samedi 6 septembre, jusqu'au dimanche 7 septembre.**

■ **Brocante à la Muette.** Du vendredi 5 septembre au dimanche 12 octobre, 60 antiquaires et brocanteurs de tous niveaux sont réunis sur la pelouse de la porte de la Muette, à Paris. Idée originale, de nombreux marchands exposent pendant une semaine, puis laissent leur place à d'autres.
★ **Paris, porte de la Muette, de 12 heures à 20 heures, tous les jours.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97192

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Coince la bulle. Marche facilement. – II. Insensibles aux courants. Rythme le propos. – III. Jette un nouveau coup d'œil. Remonté. – IV. Tendras les haubans. Assure la surveillance aux Etats-Unis. – V. Est passée de la Finlande à la Russie. Un peu d'égalité. – VI. Dans la gamme. Portée par les femmes et le prélat. – VII. Vont avec les autres. Seule la petite traverse encore la France. – VIII. Avec eux, il est préférable que ce soit du vol. Se prennent dans la foule. – IX. Rejetées. Mise en page. – X. Refus de la réalité. Que l'on ne pourra pas garder pour soi.

VERTICALEMENT

1. Station bientôt hors service. Vient du milieu. – 2. Affaiblir. A satisfaire sans tarder. – 3. Paquets défaits. Possessif. – 4. Coupas pour être plus harmonieux. Trois sur six. – 5. Ferions du tort. – 6. D'un auxiliaire. Heureusement, il n'a pas eu peur du loup. – 7. Fit part de sa désapprobation. Chez Aragon et chez Sartre. – 8. Vient titiller nos sens. – 9. Fait son entrée dans le grand monde. Avançait sans but. – 10. Mauvais choix pour faire bronzette. Peut donc être lu. – 11. Bon sentiment pour certains. Inspira Virgile. – 12. Très bas niveau pour le cours. Possessif.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97191

HORIZONTALEMENT

I. Sparadrap. BA. – II. Pilulier. Dés. – III. Epars. Cors. – IV. Lt. Emettrice. – V. Lasse. Erigés. – VI. Abêtir. Oates. – VII. Tournants. Se. – VIII. Iule. Tutsi. – IX. Olé. Rapiécer. – X. Né. Intensifs.

VERTICALEMENT

1. Spallation. – 2. Pi. Taboulé. – 3. Ale. Seule. – 4. Rupestre. – 5. Alamein. RN. – 6. Dire. Ratât. – 7. Reste. Nupe. – 8. Ar. Trottin. – 9. Criasses. – 10. Doigt. Ici. – 11. Bercées. Ef. – 12. Assesseurs.

L'ART EN QUESTION N° 30

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

« Solitude inconsolée »

EURYDICE, la femme d'Orphée, musicien dont le chant charme les animaux sauvages et apaise les hommes, a été tuée par un serpent alors que le roi des Lapithes, Aristée, tentait de l'enlever. Orphée obtient que les dieux laissent partir Eurydice, mais à une condition : il ne doit pas se retourner pour la regarder avant d'atteindre la lumière du jour. Mais il ne résiste pas au désir de la contempler, et la perd définitivement. Gustave Moreau s'inspire de l'épisode de la mort d'Eurydice alors qu'il pleure lui-même la disparition de sa compagne. *« L'âme est seule,* écrit-il, *elle a perdu tout ce qui était la splendeur, la force et la douceur, elle pleure sur elle-même, dans cet abandon de tout, dans sa solitude iconsolée. »*

Une grande partie de l'œuvre de Gustave Moreau est conservée dans son ancienne maison, transformée selon sa volonté en musée. Le premier conservateur du Musée Gustave-Moreau a été :

● Albert Lafon ?
● Henri Rupp ?
● Georges Rouault ?

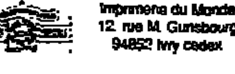
Réponse dans *Le Monde* du 12 septembre



Gustave Moreau (1826-1898)
« Orphée sur la tombe d'Eurydice » (1891)
Paris, Musée Gustave-Moreau

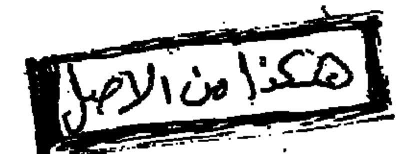
Solution du jeu n° 29 (*Le Monde* du 29 août)
C'est Napoléon Ier qui fit fabriquer, en 1804, la main de Justice. Réalisée en ivoire, elle fut décorée de « l'anneau de saint Denis », provenant du trésor de Saint-Denis.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037


Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26



SCULPTURE Le Musée d'art contemporain de Bordeaux présente une importante rétrospective de l'œuvre de Richard Baquié, la première depuis sa mort prématurée, à l'âge de quarante-trois ans, en 1996. Il était bien connu depuis le milieu des années 80, où il a commencé à exposer hors de sa ville natale, Marseille, ses sculptures en ferraille rouillée dans lesquelles il associait à des morceaux de voiture ou d'avion des ventilateurs, des chansons, des glouglous, des images mobiles et des mots. Pour faire naître d'autres images, et inviter à rêver. ● À PARTIR des années 90, l'œuvre de ce sculpteur-poète qui avait maturé dans la joie avec la précipitation propre aux artistes de sa génération témoignait de nouvelles exigences. ● APRÈS Bordeaux, c'est Marseille qui accueillera cette exposition, témoignage des questionnements de l'artiste.

« La recherche de certitude » de Richard Baquié

Le Musée d'art contemporain de Bordeaux propose une rétrospective des travaux de l'artiste marseillais, disparu en 1996. Ses œuvres expriment ses interrogations sur l'amour, l'errance ou la nature des images, notamment télévisuelles

RICHARD BAQUIÉ. RÉTROSPECTIVE. CapcMusée d'art contemporain, 7, rue Ferrère, Bordeaux. Tél. : 05-56-00-81-50. Tous les jours de 12 heures à 18 heures, le mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 28 septembre.

BORDEAUX
de notre envoyée spéciale

Richard Baquié à ses débuts, ce n'était pas grand-chose : il fabriquait des jouets, des mitraillettes, des petites autos, des avions, en découpant des bouts de ferraille, des canettes de bière ou de Coca-Cola. Mais le recyclage était astucieux et ses objets avaient la fraîcheur des bricolages des enfants d'Afrique. Richard Baquié, à sa mort prématurée à l'âge de quarante-trois ans, en 1996, ce n'était pas rien. Il avait bien grandi, à Marseille, toujours, où il était né, où il vivait et travaillait. Où il avait décidé de devenir artiste à la fin des années 70, au hasard d'heureuses rencontres.

Moniteur d'auto-école, Baquié avait été amené à donner des leçons de conduite à une secrétaire de l'école d'art de Luminy. Il découvrait alors un monde de qualité. Le sculpteur Toni Grand, qui deviendrait son professeur, les peintres Claude Viallat et Joël Kermarrec y enseignaient. Sur les bancs de cette école alors considérée comme exemplaire, prenait place toute une génération prometteuse de jeunes Marseillais : Georges Autard, Judith Bartolani, Gerard Traquandi, Piotr Klemensiewicz notamment, qui allaient faire partie, avec Baquié, de l'équipe rassemblée au début des années 80 autour de l'ARCA, le centre d'art de Marseille, créé par Roger Pailhas.

C'est justement l'ARCA qui proposait, en 1985, la première exposition personnelle de l'artiste. Celui-ci y présentait des grandes pièces de l'année. En particulier cette vieille Plymouth coupée en quatre dont chaque morceau singularisé trouvait sa place aux quatre coins de l'horizon, laissant au centre un vide où déambuler et reconstruire ses propres images. Entre portière réfrigérée (vraiment) et portière animée par sa conjugaison avec une grande roue tournante portant des petites vues de voitures démarrant d'un garage ; entre malle arrière dardant son équipement phallique sur fond de rengaine sifflotée, et avant glougloutant à la perspective de cet *Amore mio* inscrit en lettres découpées dans le capot, qui donne son titre à l'oeuvre.

Amore mio était la première d'une floraison de pièces développant à grande échelle les thèmes favoris du sculpteur : la séparation, le voyage, l'amour, l'errance, rien que l'ordinaire de la vie, rien que du réel, du vécu, des petites histoires personnelles transformées en fictions. Avec pour toile de fond, un rien de pensée nostalgique, mais amusée, pour Hollywood, ses écrans, ses enseignes.



FRÉDÉRIC DELPECH

« Le Temps de rien », 1985 Collection capcMusée d'art contemporain, Bordeaux.

UNE ŒUVRE DE CHARME

Richard Baquié n'était pas un homme de fer. Et son œuvre n'a jamais vraiment pris cette tournure agressive et sauvage que l'on rencontre chez beaucoup d'artistes de sa génération, celle des années 80. Elle a de l'élégance, mais oui. C'est une œuvre de charme, un rien fleur bleue, moins superficielle pourtant qu'il n'y paraît au premier abord. Elle est en fait raisonnée et solide. On peut le constater dans la grande nef du CAPC : Baquié tient la route, supporte sans dommage le regard rétrospectif que Bordeaux, avant Marseille, allez savoir pourquoi ! invite à porter sur l'ensemble de son travail. Un travail *in progress* interrompu trop tôt, au moment où jeunesse étant passée, l'artiste s'interrogeait ferme sur lui-même, la validité de son travail, cherchait, dessinait beaucoup, refléchissait plus que jamais à la nature des images, de l'image télévisuelle en particulier et de sa perception, en regard de la peinture, probablement amené à pousser l'analyse du langage artistique parce qu'il enseignait à Paris, à l'école des Beaux-Arts.

Quoiqu'ayant roulé vite, il n'avait pas grillé toutes ses cartouches. Peut-être aussi grâce au dialogue qu'il entretenait avec Marcel Duchamp, la référence fixe, qui apparaît, toujours plus accentuée, au fil de son parcours. Duchamp, c'est une rareté, n'a pas du tout inhibé Richard Baquié, bien au contraire, le jeune artiste s'intéressant bien plus à la dynamique du maître et aux problématiques de la visualisation du mouvement et du temps, qu'à celle de l'objet, du ready-made assisté ou pas, cause de tant de travaux stériles. Duchamp pourrait même avoir tiré Baquié de son néo-nouveau réalisme narratif, poétique et sentimental dans lequel il trempait, vissait et recyclait les morceaux de son imaginaire.

A preuve cette idée apparemment étrange qu'il a eu au début des années 90, de refaire *Etant donnés*, l'œuvre ultime de l'auteur du *Grand Verre*. Pour creuser le mystère de ce corps de femme gisant offert au regard ? Pour comprendre le voyeurisme ? ou tout simplement les composantes de son regard d'artiste ?

« Dix ans de travail et je ne suis pas à maturité de compréhension. Je n'ai aucune satisfaction de mes dix années d'art. Je me suis dispersé dans la recherche de moyens efficaces, et la violence qui me motivait, j'aurais pu la placer plus justement. J'ai envie que mon travail évolue. Je ne l'ai jamais considéré comme satisfaisant. J'ai toujours été déçu de l'écart entre le projet et le résultat. » Tel était un des bilans de l'artiste, ô combien sévère avec lui-même à l'époque – la fin des années 80 – où il n'était pas le seul à être mal dans sa peau, comme beaucoup d'autres que la crise des valeurs gonflées taraudait.

Baquié pourtant était moins visé. Il était sculpteur et son œuvre, quoique souvent montrée, était moins prise dans les phénomènes de mode que celle des peintres, moins sujette à spéculation. Et Baquié n'était pas à proprement parler *« une vedette »*. Toujours est-il qu'alors il donnait à nombre de ses pièces un titre générique révélateur de son interrogation sur lui-même et le sens de son œuvre : « recherche de la certitude », tandis qu'il brodait son exposition de la Fondation Cartier, en 1991, autour du thème de l'échec et son jeu. En hommage à Duchamp, bien sûr ! Après quoi, on ne l'a plus beaucoup vu en solo sur la scène artistique.

On a plaisir à redécouvrir sa traversée toujours plus réfléchie du présent, avec ses moments d'excitation intenses et ses temps d'arrêt : le temps d'écrire *Le Temps de rien* ; avec ses instants de doute et ses séquences d'inquiétude qui défilent en lettres lumineuses par la vitre de quelque véhicule intégré dans une forme d'appareil photographique à soufflet ; avec ses hautes et basses tensions qui prennent toutes sortes de formes mixtes, renouvelées, activées par des moteurs, des bruits, des soufferies de ventilateurs à hélices, associés aux mots, aux textes agglutinés ici, ou glissant là pour accompagner l'envol de ces « machines fictionnelles ». Et inviter au voyage.

Geneviève Breerette

Seize ans de création

● **1952** : Richard Baquié naît à Marseille.
● **1980-1983** : L'artiste fait son apparition sur la scène artistique régionale. Il expose notamment à l'ARCA, le nouveau centre d'art de Marseille, avec d'autres jeunes artistes marseillais.
● **1985** : Il fait sa première exposition personnelle, à l'ARCA, où il présente des très grandes pièces, dont *Le Temps de rien* et *Amore mio*. Le succès obtenu se concrétise par une exposition au Centre Pompidou et la participation de l'artiste à la Documenta de Kassel.
● **1991** : La Fondation Cartier organise une exposition d'ensemble de ses œuvres des années 80. Parmi elles, *Constats d'échec*, qui donne son titre à la manifestation.
● **1992** : La dernière exposition personnelle de l'artiste est présentée à la Galerie de Paris. Baquié participe à de nombreuses expositions collectives, au Canada, en Allemagne, en Argentine, notamment.
● **1993** : Baquié commence à enseigner à Paris, à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts. Il expose sa réplique d'*Etant donnés* de Marcel Duchamp à la Biennale de Lyon, non sans provoquer la perplexité de la critique. La dernière exposition collective à laquelle il participe, qui a lieu à Nîmes, a pour titre « L'ivresse du réel ».
● **1996** : Richard Baquié meurt le 19 janvier. A la fin de l'année, l'école du quai Malaquais et les élèves de l'artiste lui rendent hommage.

Les horlogers de Beaubourg devant les tribunaux

ALAIN Domingo et François Scali ne sont pas contents : leur œuvre commune, baptisée énigmatiquement *Génitron*, reste enfouie du côté de La Villette, en pièces détachées. Ce *Génitron* est une horloge métallique de quinze tonnes – dix mètres de haut et douze mètres de large – qui décompte le temps restant jusqu'à l'an 2000. Elle a longtemps trôné devant le Centre Pompidou, puis a disparu. Les auteurs, n'ayant pu la faire remonter au même endroit, viennent de porter l'affaire devant les tribunaux.

Cette machine qui égrène les dernières secondes du XX[e] siècle avait été installée, le 31 janvier 1987, au seuil du bâtiment de Piano et Rogers, pour son dixième anniversaire, en présence de François Mitterrand. L'écran qui affichait le compte à rebours avait été financé par la Fondation Cointreau. Il est resté en place jusqu'en juillet 1996. A cette date, il est chassé par les travaux entamés sur le parvis. On l'entrepose alors dans les sous-sols de la Cité des sciences. Fin janvier 1997, lesdits travaux sont achevés. L'horloge reste néanmoins en caisse. Alain Domingo et François Scali demandent qu'elle soit remontée in situ. Le Centre reste sourd à la requête en dépit d'une rencontre entre François Scali et Jean-Jacques Aillagon, le président de Beaubourg.

Ce dernier affirme que la rénovation du bâtiment interdit un remontage à l'identique. Il propose d'autres solutions pour l'horloge, dont la durée de vie s'effrite un peu plus chaque jour : le parvis de la Cité des sciences, à Paris, ou un lieu qui reste à définir... à Berlin. Le Sénat de la capitale allemande est d'accord pour le transfert. Mais les auteurs du *Génitron* tiennent mordicus à sa présence devant le Centre Pompidou le 31 décembre 1999. On ne déplace pas une œuvre d'art comme une vulgaire horloge de gare, indiquent-ils avant de mettre en avant le contrat qui les lie au Centre. Le tribunal de grande instance de Paris devrait trancher le 12 septembre.

E. de R.

Les dirigeants de l'Opéra de Lyon mis en examen

L'ancien administrateur, Louis Erlo, son successeur, Jean-Pierre Brossmann, et le directeur administratif, Jacques Hédouin, sont poursuivis pour « abus de confiance » et « prise illégale d'intérêt »

LYON
correspondance

L'hebdomadaire *Lyon-Capitale* a *révélé, dans son numéro daté du* mercredi 3 septembre, que Jean-Pierre Brossmann, administrateur général de l'Opéra de Lyon, Jacques Hédouin, directeur administratif et financier, et Louis Erlo, ancien administrateur général (il a été mis à la retraite en juin 1995) se sont vu notifier par le juge d'instruction, Mme Pasinetti, une mise en examen pour *« abus de confiance »* et *« prise illégale d'intérêt »*. Cette mesure fait suite à une plainte contre X... déposée conjointement par le syndicat CGT des services culturels de la ville de Lyon et le Syndicat des artistes musiciens (SAMPL).

Le point de départ de l'affaire remonte à un rapport de la chambre régionale des comptes, rendu public en avril 1996 (*Le Monde* du 29 avril 1996). Portant sur les activités de l'Opéra entre 1991 et 1994, il épinglait sévèrement l'attitude de ses trois dirigeants et dénonçait *« des pratiques répréhensibles dont ont largement bénéficié les intéressés »* : royalties sur les enregistrements, cumuls de rémunérations, avantages annexes tels qu'assurances personnelles, entre autres. Malgré ce constat, la ville de Lyon et les autres collectivités publiques *impliquées dans le financement de* l'Opéra (180 millions de francs de budget dont 86 millions de subventions directes de la ville – qui assure la charge des personnels permanents, soit 56,5 millions de francs –, de l'Etat, de la Région et du conseil général), leur ont renouvelé leur confiance.

MUSICIENS « FLOUÉS »

Deux plaintes alors déposées par les syndicats furent classées sans suite. La nouvelle plainte conjointe, déposée le 30 septembre 1996 devant le doyen des juges d'instruction, vient d'aboutir à ces mises en examen. *« Nous voulons y voir clair, il s'agit d'argent public »*, explique Nicolas Cardoze, délégué syndical du SAMPL à l'orchestre de l'Opéra de Lyon. Les musiciens posent notamment le problème des enregistrements (disques, vidéos), pour lesquels aucune des royalties prévues ne leur a été versée, jusqu'en 1996 tout du moins : *« On a l'impression d'avoir été floués »*, résume M. Cardoze.

M. Brossmann, qui doit quitter Lyon à la fin de la saison pour prendre la direction du Théâtre du Châtelet à Paris, a réagi par un *communiqué où il parle de « campagne calomnieuse »*, affirme sa *« sérénité »* et qualifie l'attitude des musiciens d'*« inattendue et désobligeante »*. Les dirigeants de l'Opéra devront être plus loquaces devant le juge d'instruction. Les premières convocations sont prévues pour ce jeudi 4 septembre.

Le pouvoir politique est lui aussi mis en question. En soutenant MM. Erlo et Brossmann, Raymond Barre, maire de Lyon et, à ce titre, président de l'association Opéra qui gère l'établissement depuis 1986, a voulu sauvegarder la renommée incontestable d'un Opéra devenu national en 1996. M. Denis Trouxe, adjoint aux affaires culturelles, a déclaré qu'*« il fallait attendre que la justice se prononce »*. Et précisé que, depuis sept mois, l'association avait embauché un contrôleur de gestion placé sous l'autorité de représentants des financeurs publics. En attendant l'arrivée du nouvel administrateur général, Alain Durel, prévue pour septembre 1998.

Pierre Moulinier



La Mostra découvre avec bonheur le nouveau film de Takeshi Kitano

Avec « Hana-Bi », le cinéaste japonais prend une option sur le palmarès

Avec « Hana-Bi », présenté en compétition, l'auteur de « Sonatine » et de « Kids Return » s'impose comme le cinéaste japonais le plus marquant de sa génération et prend une option sur le palmarès. Ce film en crise, entre gangsters et *chronique du couple*, confirme la singularité d'un style marqué par l'actualité.

VENISE
de notre envoyé spécial

Hana-Bi, de Takeshi Kitano, présenté mercredi 3 septembre en compétition, fait partie de ces films rares qui sauvent n'importe quel festival, transformant la citrouille à laquelle ressemblait de plus en plus la Mostra *de Venise en un carrosse rutilant*. Révélé en France en 1995 avec *Sonatine*, un film sur des *yakuza* (gangsters) qui prenaient prétexte d'un règlement de comptes entre gangs dans une petite île pour s'installer sur la plage, regarder le soleil se coucher, jouer à la marelle, et se transformer en promeneurs solitaires, et par *Kids Return*, sur les avatars de deux gamins qui rataient leur vie d'adulte, l'un sur des rings de boxe, l'autre dans les gangs, Takeshi Kitano s'impose avec son nouveau film comme le réalisateur japonais le plus marquant de sa génération.

MOSTRA DE VENISE

Le titre du film, *Hana-Bi* (« feu d'artifice » en japonais) résume à merveille le fonctionnement d'une œuvre qui part effectivement dans tous les sens. Le feu d'artifice ne se limite pas à ce que le détective Nishi (interprété par Kitano lui-même) essaie d'allumer sans succès pour distraire sa femme atteinte de leucémie, aux multiples coups de feu déclenchés par la meute de *yakuza* lancée à ses trousses pour récupérer l'argent qu'il leur a emprunté, ou aux peintures multicolores d'Horibée, son ancien partenaire, cloué sur un fauteuil roulant après un règlement de comptes malheureux.

Il désigne une inflation d'intrigues, dessinant le triangle que forment trois couples : Nishi et sa femme malade, avec laquelle il va accomplir un dernier voyage initiatique dans les montagnes, Horibée confronté à une femme en train de le quitter, fatiguée de ce mari paralysé, et la jeune veuve d'un flic tué sous les yeux de Nishi, incapable d'assurer la protection de cette jeune recrue dont il avait la charge. *Hana-Bi tire sa force d'un paradoxe* qui a valeur d'action dans le cinéma de Kitano : décrire des personnages fantomatiques, dégagés de toute contingence mais animés par une furieuse envie de vivre, donnant une épaisseur à ce qui les entoure au moment précis où ils sont le plus transparents.

DOUBLE CRISE

Dans une dernière tentative, Nishi et sa femme décident de poser leur appareil photo sur leur voiture et d'en actionner la minuterie, dans l'espoir d'obtenir enfin un *cliché* d'eux ensemble, mais au moment où l'appareil *s'enclenche* passe un camion. Un réalisateur ne peut mieux signifier ses efforts d'échapper à la carte postale, à la boîte à souvenirs, et affirmer sa conception d'un cinéma qui s'acharne au contraire à faire disparaître les images.

Hana-Bi est un film de crise. Crise économique – comme le souligne la jeune femme du policier tué brutalement, dans le Japon des années 90, mieux vaut choisir le premier job venu, aussi modeste soit-il. Crise existentielle, puisqu'ici un homme a besoin d'apprendre que sa femme est atteinte d'une maladie incurable pour enfin apprendre à vivre avec elle. Si *Hana-Bi* est à ce point bouleversant, c'est-à-dire capable de bousculer notre manière de regarder, c'est par son absence totale de sentimentalisme. Les différentes étapes du voyage de Nishi et de son épouse (une montagne qui se découvre derrière un épais rideau de brouillard, une plaine enneigée, une *plage dont les vagues laissent* échapper une nuée de poissons volants) ne sont teintées d'aucun adieu, mais restent marquées du sceau de celui qui découvre tout pour la première fois.

Le Japon de Takeshi Kitano n'est pas pour autant un Japon des origines, son propos n'est pas écologique. Il se contente simplement de répondre à cette question : que se passe-t-il lorsqu'un homme ou une femme lèvent le nez de leur quotidien, qu'il consiste à assembler des puzzles dans une chaumière ou à refroidir des délinquants, pour simplement lever la tête et ouvrir les *yeux ? Takeshi découvre un monde* préhistorique, à peine peuplé (il n'y a aucun figurant dans *Hana-Bi*), où les rares individus encore en circulation semblent livrés à eux-mêmes comme les deux vieux de *Oh les beaux jours* de Samuel Beckett. *Hana-Bi* constitue un curieux attelage où l'on retrouve le Rossellini de *Voyage en Italie* et le Siegel de l'*Inspecteur Harry*, c'est-à-dire un mélange des genres qui n'appartient qu'à Kitano. Autant dire qu'on voit mal comment le jury de Venise pourrait ne pas donner au moins un accessit à une telle merveille.

Samuel Blumenfeld

Un témoignage de la renaissance du cinéma britannique

« C'EST FELICE LAUDADIO, le directeur de la Mostra, qui, face à la carence de films italiens de qualité, m'a demandé d'organiser cette année une sélection de films de jeunes auteurs anglais, qui puisse témoigner de la renaissance de notre cinéma en Europe. J'avoue que j'ai beaucoup douté, de prime abord, qu'on puisse jamais y arriver sans Loach, Leigh, Greenaway, Frears ou Boorman. Le succès que connaît cette sélection à Venise est une surprise d'autant plus agréable. »

L'honnêteté du propos fait honneur à Derek Malcolm, critique cinématographique attitré du *Guardian* depuis vingt-cinq ans et ordonnateur de cette « renaissance britannique » qui exerce une incontestable attraction sur le public, toujours nombreux lors de ces séances. Encore s'agit-il de clarifier le débat, et de spécifier ce qu'il faut exactement entendre par le terme vague de « renaissance ». Sur ce point, Derek Malcolm ne pratique pas davantage la langue de bois : *« Il ne s'agit pas de dire que ce sont des chefs-d'œuvre. Il s'agit simplement de montrer qu'il y a aujourd'hui en Angleterre, contrairement à la situation qui régnait voilà encore quelques années, une conjonction de facteurs qui favorisent l'émergence de nombreux jeunes auteurs, ainsi que l'existence d'un cinéma varié et contemporain. »*

PRISE DE CONSCIENCE

Ces facteurs – pour ne rien dire de la reconnaissance internationale et cinéphilique des œuvres de Loach, Leigh ou Greenaway –, ce sont bien sûr les récents succès mondiaux : *Quatre mariages et un enterrement*, de Mike Newell, ou *Petits meurtres entre amis*, de Danny Boyle, mais c'est encore toute une série de mesures d'aide au cinéma prises par le gouvernement de Tony Blair, notamment par le prélèvement de fonds sur la loterie nationale. Des aides publiques, c'est un phénomène relativement inédit en Angleterre, et qui atteste de la prise de conscience par les politiques de la dignité artistique du cinéma d'abord, dans un pays où on lui a toujours préféré le théâtre et la littérature ; de la nécessité, ensuite, de soutenir la production nationale et la singularité culturelle dont elle est porteuse, au sein d'un paysage cinématographique où le cinéma hollywoodien occupe rien moins que 90 % des parts de marché.

Carine Adler, Antonia Bird, Jez Butterwoth, Brian Gilbert, Gillies Mackinnon, Shane Meadows, Philip Saville, Iain Sostley, sont ainsi les heureux lauréats de la sélection vénitienne opérée par Derek Malcolm, parmi une quarantaine de films visionnés. Difficile de conclure pour autant à l'émergence d'une école, tant les styles (ou ce qui en porte le nom) sont divers et les auteurs apparemment insoucieux de credo esthétique, fût-il celui qui a fait la réputation du cinéma anglais, de Grierson à Loach, en passant par le « Free cinema ».

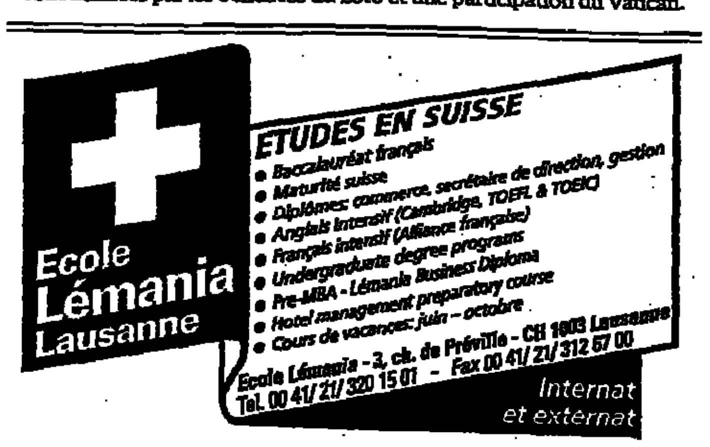
Aussi bien, Derek Malcolm a-t-il choisi *« ce qu'il y avait de meilleur »*, avouant au passage une préférence personnelle pour *TwentyforSeven*, le premier long métrage de Shane Meadows, jeune réalisateur de vingt-cinq ans. L'histoire de ce brave type qui crée un club de boxe destiné aux jeunes paumés de sa ville n'en tient pas moins toutes les promesses rédemptrices et mélodramatiques de son sujet, annonçant pour bientôt peut-être, si la situation continue de lui être favorable, une véritable « renaissance » du cinéma anglais.

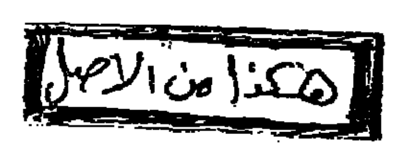
Jacques Mandelbaum

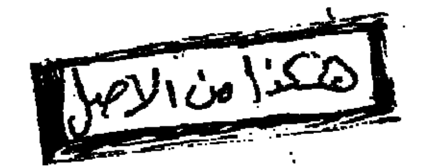
Propositions pour sortir de la crise le Théâtre des arts de Rouen

SERGE DORNY (directeur du London Philharmonic Orchestra) et Patrick Armengau (directeur de l'Orchestre national de Lyon), les deux experts chargés par l'Etat pour étudier la crise financière et artistique du Théâtre des arts-Opéra de Normandie ainsi que la situation musicale et chorégraphique à l'échelle régionale (*Le Monde* du 19 mars), ont remis leurs conclusions au préfet de région. Leurs hypothèses privilégient la création d'un Centre de diffusion lyrique, musical et chorégraphique qui irriguerait la Haute-Normandie. En accord avec ses partenaires départementaux et régionaux, le maire de Rouen, Yvon Robert (PS), a chargé le mardi 2 septembre Laurent Langlois, directeur d'Octobre en Normandie, d'établir un projet de pôle artistique pour le Théâtre des arts avant le 1er octobre.

■ **ARTS : Six mois après la réouverture de la galerie Borghèse,** la mise en valeur des musées italiens se poursuit. Le Musée Altemps rénové, qui abrite de riches collections de peintures et de sculptures, ouvrira ses portes, le 16 décembre, à Rome. Il comprendra une librairie et un espace consacré à la musique. Les travaux (66 millions de francs) sont financés par les bénéfices du Loto et une participation du Vatican.







PRESSE La préparation de la nouvelle formule de *France-Soir*, prévue pour le début de l'année prochaine, s'accélère. Les discussions sur les futurs emplois et statuts continuent avec la CGT, mais les négociations portent aussi sur le terrain rédactionnel. ● UNE MAJORITÉ de membres de la rédaction en chef du quotidien a soutenu, dans un texte publié cet été, la ligne éditoriale de son directeur, Bernard Morrot, résolument opposé au Front national, qu'elle estimait menacée. ● YVES DE CHAISEMARTIN, PDG du titre, a confirmé Bernard Morrot dans ses fonctions et poursuit ses discussions sur la future ligne éditoriale du journal. ● LE MAGAZINE *Télévision Le Mensuel*, lancé en mars par André Rousselet, suspend sa parution à compter du numéro d'octobre. Ce concept de journal de télévision sans programmes n'aura pas réussi à trouver son public.

La future ligne éditoriale est au centre des discussions à « France-Soir »

Pour enrayer une spectaculaire chute des ventes, le quotidien populaire du groupe Hersant prépare sa nouvelle formule en format tabloïd, dont le lancement est prévu pour le début de l'année 1998. Des questions d'ordre rédactionnel s'ajoutent aux problèmes sociaux

LA NOUVELLE formule de *France-Soir* est dans les starting-blocks. Au quotidien populaire de la Socpresse (groupe Hersant), la rentrée est synonyme d'effervescence et de discussions. Mais, cette fois-ci, elles ont lieu entre le PDG du journal, Yves de Chaisemartin, et la hiérarchie de la rédaction du quotidien. La préparation du futur tabloïd de 32 pages, dont 16 en couleurs, qui devrait subir une *« sensible baisse de prix »* ne va pas de soi.

En juin, c'était le différend avec le Livre CGT qui était sous les feux de la rampe. L'organisation syndicale se heurtait au PDG du titre, en refusant d'avaliser son projet de nouvelle formule de *France-Soir*. Elle soulignait notamment le flou régnant sur le projet rédactionnel, ainsi que sur les futurs emplois, les statuts et le site (*Le Monde* du 12 juin). Rien n'est encore réglé du côté CGT, même si un responsable du groupe Hersant assure que *« les discussions avec le Livre devraient aboutir et le problème social* [être] *levé prochainement »*.

Pendant les vacances, Yves de Chaisemartin n'a pas chômé : début août, le bail du site, à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), dans lequel imprimerie, rédaction et services administratifs devraient être rassemblés, a été signé, ainsi que le rachat d'une rotative aux *Echos*, qui devrait être modernisée afin de permettre l'impression en couleurs. *« S'il a bouclé ces dossiers, c'est qu'il est sûr de son coup »*, dit un proche du PDG de la Socpresse, qui fixe au 15 décembre la résolution des dossiers en cours afin que la nouvelle formule paraisse début 1998.

Pour autant, subsiste la crainte d'être confronté à un conflit du style de *Midi libre* – dont la nouvelle formule et l'imprimerie furent inutilisables durant un mois, cet été, du fait d'un manque d'accords clairement conclus avec le Livre. Le PDG de *France-Soir* va donc aussi s'occuper, en septembre, de Roissy-Print, l'imprimerie du groupe Hersant qui fabrique *le Figaro* et *France-Soir* et qui verra lui échapper le second titre.

Aujourd'hui, les négociations sont sur un autre terrain. Il s'agit de la future ligne éditoriale du nouveau *France-Soir*. La mission de réflexion et de conception de la nouvelle formule confiée à un journaliste extérieur à *France-Soir*, Yves Thréard, chef des pages « Paris » du *Figaro*, fait grincer certaines dents à *France-Soir*.

Le round d'observation a commencé au début de l'été, lorsque Bernard Morrot, directeur de la rédaction de *France-Soir* depuis cinq ans, a adressé personnellement une lettre à Yves de Chaisemartin. Le patron de la rédaction y mettait l'accent, non sur des *« mises en garde »*, mais sur certaines *« contrariétés »* concernant la mise en oeuvre du nouveau *France-Soir*.

Des ventes en déclin continu

Diffusion totale payée

348 919 – 300 179 – N.C. – N.C. – 240 287 – 228 081 – 205 725 – 200 516 – 186 089 – 184 152 – 170 015

Source : Diffusion Contrôle (ex OJD)

En juillet, au cours d'une rencontre avec la rédaction de *France-Soir*, Yves de Chaisemartin a évoqué la nouvelle formule – un journal *« populaire, plus chaleureux, plus familial et interactif »* – en indiquant qu'elle devrait observer une certaine *« neutralité »* politique. Cette précision a semé l'inquiétude chez des responsables de la rédaction, car elle pouvait être entendue comme un désaveu de Bernard Morrot.

Or, depuis quelques mois, sous son impulsion, le journal a infléchi sa ligne éditoriale. Il procède à une attaque en règle du Front national, tout en se livrant à une critique radicale de certaines personnes (comme Maurice Papon) et en prenant fermement position sur les sujets d'actualité (la pédophilie, la venue du pape à Paris, la télévision ou le PSG, etc.). *« Bernard Morrot réagit dans ses éditoriaux selon ses révoltes et ses émotions. Il entraîne derrière lui une grande partie de la rédaction qu'il a réussi à faire bouger*, affirme un rédacteur en chef. *Pour la première fois, en plus de vingt-cinq ans à* France-Soir, *je prends un réel plaisir à faire ce journal. » « Je veux pouvoir continuer à réagir à l'actualité, en tapant sur les uns et en étant laudatif envers les autres*, résume sobrement l'intéressé.

CAUSTICITÉ RETROUVÉE

La causticité retrouvée de *France-Soir* semble porter ses fruits. *« Depuis quelque temps, le journal a retrouvé une partie de sa notoriété : les éditoriaux de Bernard Morrot sont fréquemment cités par les revues de presse »*, admet un responsable administratif. Les ventes ne se sont pas envolées, mais, au moins, leur chute a été enrayée : elles s'inscrivaient inexorablement à la baisse de janvier à avril (entre – 4 % et – 11 %).

Plus de la moitié de la rédaction en chef s'est donc émue, au point de publier le 20 août une lettre ouverte intitulée « On veut museler *France-Soir* ». *« Nous n'acceptons pas d'être délibérément écartés de la conception d'une nouvelle formule de* France-Soir *qui semble s'élaborer au sein d'une autre rédaction. Nous n'acceptons pas une éventuelle rupture de la ligne éditoriale actuelle qui se traduirait par une neutralité politique lourde de menaces*, écrivaient les neuf signataires. *Vouloir faire taire le seul quotidien populaire indépendant à l'égard des pouvoirs en place comme des formations politiques démagogiques – et principalement le Front national – équivaudrait à transformer* France-Soir *en un sous-produit inodore et sans moyen voué à une disparition rapide. Nous sommes particulièrement attachés à la liberté de ton retrouvée (...) »*.

« Yves de Chaisemartin a surtout indiqué qu'il ne voulait pas d'outrance, ni d'attaque ad hominem *»*, selon un rédacteur en chef qui estime que *« toute la hiérarchie du journal n'a pas signé ce texte, dont des figures de proue du journal »*, ce qui est révélateur d' *« une fracture entre deux clans »*.

Le PDG de *France-Soir* a reçu Bernard Morrot et les signataires mardi 2 septembre. Il a d'abord confirmé le premier à la tête de la rédaction et a indiqué aux seconds qu'il avait parlé d' *« apolitisme »* non de *« neutralité »* et qu'il était favorable à *« l'impertinence »* de *France-Soir*. De nouvelles discussions doivent avoir lieu, à la fois sur la ligne éditoriale et sur le rôle exact d'Yves Thréard dans la conception de la maquette : *« Le texte de cet été n'est pas un feu de paille »*, prévient un des signataires.

Yves-Marie Labé

RMC et Sud-Radio parient sur l'information

Après leur séparation, les deux stations ont présenté leur grille de rentrée

APRÈS la rupture de leurs fiançailles durant l'été (*Le Monde* du 2 août), RMC et Sud-Radio ont présenté séparément leurs grilles de rentrée mercredi 3 septembre. La première le matin à Paris, la seconde en fin d'après-midi à Toulouse.

En soulignant que RMC fait *« le pari de l'information du Grand Sud et du rajeunissement »*, Georges Vanderchmitt, président de la Sofirad et administrateur délégué de RMC, a rappelé sa confiance dans l'avenir des radios généralistes. Les responsables de RMC comptent sur des présentateurs de vingt-cinq ans, des professionnels plus que confirmés comme Ivan Levaï et François-Henri de Virieu, et la multiplication des émissions-forums pour accroître l'audience de la station. Une campagne publicitaire de 20 millions de francs par voie d'affichettes, de télévision et dans la presse magazine devrait y aider. Très discret sur les projets concernant l'avenir de RMC, Georges Vanderchmitt a simplement précisé que le déficit, au 30 septembre, s'élèvera à 70 millions de francs.

REMISE A PLAT

A Sud-Radio, les responsables, qui ne sont pas contraints au devoir de réserve, ne cachent pas leur amertume. *« Nous avons dépensé beaucoup d'argent et beaucoup d'énergie pendant dix mois pour mettre au point un montage financier et industriel qui avait été validé par les conseils d'administration et les personnels. Et tout cela a échoué. Il sera difficile de repartir sur de nouvelles négociations »*, estime Pierre-Yves Revol, PDG de Sud-Radio. La station de Toulouse a, elle aussi, décidé de renforcer sa tranche matinale. Denis Jeambar, directeur de *L'Express*, fera une chronique de société, et Daniel Herrero, ancien joueur de rugby, lancera un « coup de coeur, coup de gueule ». L'information régionale sera renforcée.

Quant à l'avenir de RMC, il semble que le gouvernement ait décidé de mettre le dossier à plat, sans exclure aucune solution : nouvelle négociation avec Sud-Radio, recherche d'autres entrepreneurs, vente du groupe (RMC, Nostalgie et Radio-Montmartre) par appartements. Une chose est sûre : si le gouvernement ne veut pas que le cas RMC pèse sur le prochain budget, il devra le régler d'ici à la fin de l'année.

Françoise Chirot

« Télévision Le Mensuel » suspend sa parution

LE MAGAZINE *Télévision Le Mensuel* suspend sa parution. Lancé le 19 mars, ce mensuel, qui avait l'ambition de parler de télévision sans être un journal de programmes, n'a pas trouvé son public. Les perspectives de vente du numéro de rentrée, sorti le 27 août, étaient telles qu'André Rousselet, son fondateur, a annoncé à sa rédaction, mercredi 3 septembre, que le numéro d'octobre ne paraîtra pas. Officiellement, l'arrêt de la parution n'est que momentané, le temps de trouver des partenaires financiers, mais le pari initial de 200 000 exemplaires semble définitivement perdu.

Tiré à 400 000 exemplaires, le premier numéro avait été vendu à 110 000 exemplaires seulement, alors que le point d'équilibre du magazine était à 140 000. Ensuite, la diffusion a continué à baisser : 90 000 exemplaires pour le deuxième, 70 000 pour le numéro 3. Les résultats du numéro double de l'été (juillet-août) ont confirmé le manque d'intérêt du public pour ce concept de journal de télévision sans programmes : à peine 60 000. Les premiers sondages sur le numéro de septembre ne laissant pas augurer des ventes supérieures à 50 000 exemplaires, André Rousselet a décidé d'interrompre l'expérience, dans laquelle il a investi, avec sa société G 7, quelque 40 millions de francs, dont une douzaine dans la promotion du titre.

André Rousselet avait annoncé en mai qu'il continuerait *Télévision* jusqu'à la fin de l'année, les contrats de travail des dix salariés courant jusque-là. La réalité des chiffres aura eu raison de sa persévérance. Sans cette dernière, il aurait pu être amené à renoncer dès avant le lancement, lorsque l'éditeur Alain Ayache, le 22 janvier, s'était retiré du projet, arguant d'une *« différence d'appréciation sur le management »*. Mais, André Rousselet, séduit par l'idée de s'adresser à *« l'intelligence du téléspectateur »*, avait décidé d'assumer seul l'aventure. *« Ce que nous avons peut-être perdu en efficacité, nous l'avons gagné en clarté et en liberté éditoriale »*, se félicite un membre de l'équipe. Pour le fondateur de Canal Plus, ce retour à la presse écrite était, à soixante-quatorze ans, une manière de revanche après l'échec de sa reprise du quotidien *InfoMatin* en 1995.

PERPLEXITÉ

Lancé sur une intuition, sans test ni numéro zéro, *Télévision* n'aura pas eu le temps de fédérer un lectorat de téléphiles qui ne se contentent pas des programmes et de la vie des stars du petit écran. Quelques hésitations dans le positionnement rédactionnel des premiers numéros ont ajouté à la perplexité des acheteurs potentiels, dans un pays où les habitudes de lecture des journaux de télévision sont bien ancrées. De plus, avec dix à douze pages de publicité par numéro, *Télévision* ne faisait pas partie des priorités des média-planneurs.

Jean-Jacques Bozonnet

M 6 vise 15 % d'audience et multipliera les décrochages locaux

« C'EST en étant elle-même que M 6 atteint ses objectifs », s'est félicité Jean Drucker, PDG de la chaîne privée, à l'occasion de la présentation, mercredi 3 septembre, des programmes de rentrée de M 6. Avec 12,8 % de parts d'audience, et même *« 13 % sur les derniers mois »*, la chaîne privée a réalisé *« la plus forte progression de toutes les chaînes »*, a précisé M. Drucker. Fort de ces scores, le PDG se veut optimiste : *« A moyen terme, M 6 peut atteindre 15 % d'audience et parvenir à 20 % d'audience auprès des moins de 50 ans et devenir la deuxième chaîne auprès de cette tranche d'âge. »* Une confiance renforcée par la certitude que *« comme aux États-Unis, ce sont les chaînes généralistes qui feront l'essentiel de la consommation de télévision des Français »*, prévoit-il. Avec ses bons chiffres d'audience, M 6 capte *« 17 % du marché publicitaire »* de la télévision, a signalé le PDG, qui constate que M 6 *« est en phase d'expansion de ses recettes et de son audience »*.

Toutefois, l'avenir de M 6 passe aussi par la diversification. Nicolas de Tavernost, directeur général de la chaîne, s'est réjoui *« du rôle décisif de Télévision par satellite (TPS) »*, dont M 6 détient 20 % du capital aux côtés de TF 1, France Télévision, France Télécom, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et la Lyonnaise des eaux. Le bouquet rassemble déjà plus de 190 000 abonnés. Pour les prochains mois, Nicolas de Tavernost a annoncé le lancement, au sein de TPS, de *« nouvelles chaînes thématiques »* dont M 6 sera l'opérateur.

Cheval de bataille de M 6, les décrochages locaux, au nombre de dix aujourd'hui, devraient être *« plus nombreux la saison prochaine »*, a annoncé Nicolas de Tavernost. Pris de court par la récente dissolution de l'Assemblée nationale et l'élection d'une majorité de gauche, le directeur général de M 6 conserve toujours *« un espoir de changer la réglementation »* pour y introduire des écrans publicitaires de coupure.

Guy Dutheil

Les journalistes des DNA réclament l'ouverture de la clause de cession

PLUSIEURS syndicats de journalistes des *Dernières Nouvelles d'Alsace* (*DNA*) ont annoncé, mercredi 3 septembre, avoir chargé deux cabinets d'avocats strasbourgeois d'intenter une action en justice après le rachat de leur journal par *L'Est républicain* de Nancy (*Le Monde* du 10 mai). Dans un communiqué, les syndicats SNJ, Silac-CFDT et FO des *DNA* ont précisé que cette décision fait suite au *« refus réitéré de Gérard Lignac, nouveau PDG des DNA et PDG de L'Est républicain, d'appliquer la clause de cession »* dans le cadre de la récente prise de contrôle des *DNA*.
Cette clause permet à tout journaliste de mettre fin à sa collaboration à une entreprise de presse, avec des indemnités de départ, lorsque intervient un changement d'actionnaire majoritaire. Une quinzaine de journalistes seraient concernés. Une audience a été fixée au 16 septembre devant le tribunal de grande instance de Strasbourg.

■ **Le directeur général du Groupe Expansion, Damien Dufour**, a été nommé président du directoire de ce même groupe en remplacement de Christian Brégou, révoqué lundi 1er septembre de son poste de PDG de CEP Communication. M. Dufour, quarante-neuf ans, qui collabore avec le Groupe Expansion depuis 1978, est également président de *Courrier international*. Pour sa part, Jean Régis de Menou, directeur financier de CEP Communication depuis 1981, a été nommé membre du directoire du Groupe Expansion.

■ ***Quiltmania*, un bimestriel consacré au patchwork**, est en vente depuis le 3 septembre. Tiré à 40 000 exemplaires, ce magazine de 68 pages est vendu 35 francs, en kiosque et par abonnement, mais aussi dans les merceries. Créé par deux Nantaises, *Quiltmania* compte profiter de l'essor des « loisirs créatifs » et plus précisément du patchwork, une activité en vogue aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

Retour sur voyance

par Alain Rollat

LES ÉMISSIONS les plus informatives ne sont pas forcément les moins divertissantes. France 3 en a apporté une nouvelle preuve en confrontant à la chronologie des événements politiques survenus en mai-juin les prédictions faites en avril, sous le regard de ses caméras, par une vingtaine de prétendus voyants. Le réalisateur de cette petite perle, André Halimi, qui avait sans doute un pressentiment, s'était borné à poser trois questions à ses interlocuteurs : *« Y aura-t-il des élections législatives anticipées en 1997 ? Alain Juppé restera-t-il premier ministre ? L'année sera-t-elle bonne pour Lionel Jospin ? »* La teneur éducative des réponses obtenues, dont le résumé était diffusé mercredi en deuxième partie de soirée sous le titre « Tout le monde peut se tromper », devrait inciter le Conseil supérieur de l'audiovisuel à ajouter le renouvellement annuel de cet exercice au cahier des charges des chaînes nationales au titre de la lutte contre l'abêtissement des foules.

Madame Indira, voyante attitrée, prédisait non seulement que M. Juppé resterait premier ministre *« jusqu'à l'an 2000 »* mais qu'il disposerait d'une majorité si confortable, à l'issue des législatives non anticipées, qu'il s'offrirait le luxe de *« mettre deux ou quatre socialistes dans son gouvernement »*. Madame Magda, cartomancienne renommée, précisait que *« même si M. Juppé voulait partir il serait rappelé par M. Chirac »*, parce que, de toute façon, *« le moment de M. Jospin »* n'était *« pas encore arrivé »*. Monsieur David se montrait *« catégorique »* : *« Non, il n'y aura pas d'élections anticipées et il n'y aura absolument aucun changement pour M. Juppé. »* Monsieur Claude annonçait que la droite remporterait, *« en 1998 »*, une victoire électorale *« assez avantageuse »* qui obligerait M. Jospin *« à rester, c'est certain, secrétaire du Parti socialiste »*. Madame Madonna ne pensait d'ailleurs pas que M. Jospin pût envisager *« une grande carrière politique »*. *« Astrologiquement,* affirmait Madame Jacqueline, *je ne vois pas de miracle pour la gauche, en particulier pour Martine Aubry, dont le thème astrologique n'est pas favorable, ni pour Laurent Fabius. »* Etc.

Il faut avoir l'honnêteté d'ajouter qu'il s'est trouvé un médium, Kevin, pour promettre *« le retour flamboyant de la gauche »*, deux charmantes devineresses, Cathy et Vanessa, pour miser sur Lionel Jospin, et une troisième, Joëlle, pour voir dans sa boule de cristal que *« M. Séguin »* allait *« détrôner M. Juppé »*. Mais qu'est-ce que cela prouve sinon que l'art de la voyance n'échappe pas à la loi des exceptions ? Le devoir de charité oblige, en revanche, à taire les noms des faux voyants qui se flattent néanmoins de ne jamais commettre la moindre erreur. Une seule exception s'impose, justement, en faveur de Mademoiselle Shirley, qui a vraiment fait preuve d'imagination en prédisant l'arrivée à l'Hôtel Matignon de Jérôme Monod, parce qu'elle fut la seule à se montrer modeste en limitant sa marge d'erreur à *« trente pour cent »*.

« Strip-tease », le retour

Le magazine de société de Marco Lamensch et Jean Libon change de case sur France 3. Il s'installe le samedi en deuxième partie de soirée pour... quatre mois

APRÈS ÊTRE PASSÉ DANS "STRIP-TEASE"
TOUT LE MONDE SE MOQUAIT DE MOI.
AVANT AUSSI.

PESSIN

POUR les créateurs et concepteurs de « Strip-tease », Marco Lamensch et Jean Libon, le magazine renaît de ses cendres. Les duettistes belges s'amusent de ce énième retour. Question d'habitude. On ne vit pas cinq ans de déprogrammations, d'éclipses, de changements réguliers de case horaire et de rythme de diffusion sans se faire une raison et en tirer un peu d'humour. Les pérégrinations que subit « Strip-tease » depuis son arrivée sur France 3, en 1992, ont fini par construire son histoire.

En Belgique, l'itinéraire est tout autre. Diffusé, depuis douze ans, en prime-time, le premier mercredi de chaque mois, sur la Radio-télévision belge francophone (RTBF), « Strip-tease » est devenue une institution. Le public a eu le temps de se rendre compte que le documentaire de société pouvait être passionnant. Il est devenu fidèle à ce rendez-vous qui montre les gens ordinaires, sans commentaire, sans artifice. La caméra portée à son plus haut degré de discrétion.

En France, le magazine n'a pas connu cette chance et la saga n'est pas terminée. Samedi 6 septembre, « Strip-tease » fait sa rentrée sur France 3 avec, carrément, une nuit : quatre heures de diffusion pour seize sujets (dont quatre sont inédits), des micros-trottoirs, des petites respirations, des bandes-annonces, des extraits de sujets dont certains n'ont jamais été diffusés. Le magazine retrouvera ensuite son format habituel – 52 minutes – avec une programmation hebdomadaire, le samedi à 22 h 30 jusqu'au... 3 janvier. A partir de cette date, la case accueillera des collections de documentaires de société avec « Faits divers » et « Aux p'tits bonheurs », dirigées par Christophe de Ponfilly et Frédéric Laffont. « Strip-tease » ne devrait retrouver sa place qu'en septembre 1998.

« C'est devenu une tradition pour nous de disparaître puis de réapparaître. Ceux qui nous aiment finissent par nous retrouver. De toute façon, c'est un peu nous qui provoquons ce phénomène. Nous sommes peu nombreux et nous prenons du temps pour filmer les gens. Nous ne pourrions donc pas fournir des sujets toutes les semaines », remarque, philosophe et rigolard, Jean Libon, avant d'ajouter : *« Je préfère dix ou quinze bonnes émissions à quarante mollassonnes. »*

CHRONIQUES DU QUOTIDIEN

Les années passent et « Strip-tease » est toujours là, continuant à montrer les petits riens du quotidien, les gens au jour le jour, dans leur faiblesse, leur douce folie ou leur grandeur. Ce sont, au bout du compte, les personnalités de tous ces individus qui pourraient être nos voisins ou amis qui teintent chaque reportage. L'existence ainsi dévoilée prend des allures de petites chroniques. Chacune a sa couleur. Chacune laisse, après visionnage, des sentiments au cœur. Un malaise profond après le reportage « A fond la caisse », dans lequel on voit un père qui oblige son petit garçon de trois ans, en larmes, à s'adonner aux courses de moto afin d'en faire un champion. De la tendresse pour « Rose et Blanche toujours vertes », deux vieilles dames qui se remémorent leur mariage et les choses de la vie. Un amusement légèrement halluciné devant Jean-Claude, qui, à cinquante ans, n'en finit plus de construire une soucoupe volante pour aller rejoindre les extraterrestres (« La soucoupe et le perroquet »).

Les auteurs des reportages diffusés dans « Strip-tease » restent fidèles à une méthode de travail qui fait la force du magazine : un mois de repérage – *« notre vrai luxe »*, note Jean Libon –, une semaine de tournage et une dizaine de jours de montage. Ces délais pour réaliser des 13 minutes sont ceux ordinairement appliqués aux 52 minutes. Tout compte fait, il n'y a pas de miracle dans la magie de « Strip-tease ». Seulement beaucoup de temps accordé aux gens qu'on filme et être à l'écoute. Histoire d'installer la confiance, de faire oublier l'œil qui regarde, et d'abolir les distances.

Véronique Cauhapé

★ « Strip-tease », France 3, samedi 6 septembre, 23 h 45.

JEUDI 4 SEPTEMBRE

TF 1

20.45

LA BASSE-COUR
Téléfilm O de Christiane Lehérissey, avec Roland Giraud (100 min). 473407
Un inspecteur, instructeur à l'Ecole nationale de police, découvre que parmi ses élèves se cache un dangereux criminel...

22.25

TÉMOINS TRAQUÉS
Téléfilm O de Bobby Roth, avec Rosanna Arquette, Scott Bakula (95 min). 4415836
Un agent fédéral (Scott Bakula) doit protéger une jeune femme et son fils, pourchassés par un tueur à gages à la solde du syndicat du crime.

0.00 Les Rendez-vous de l'entreprise (30 min). 2056
0.30 et 1.40, 2.40 TF 1 nuit.
0.45 Très pêche.
1.50 et 2.50, 3.50, 4.20 Histoires naturelles. Documentaire. 4.45 Musique (15 mn).

France 2

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. Lady Diana : Son dernier combat ; *Tant qu'il y aura des stars ;* L'autoroute des vacances. (125 min). 2842742
23.00 Expression directe. Magazine. FSU.

23.10

VUE SUR LA MER
Divertissement présenté par Maïtena Biraben. Invités : Pascal Légitimus, Christophe Malavoy, L'Affaire Louis Trio, Lisa Stansfield, Bonafet Tarbouriech, Zappy (85 min). 4034278
0.35 Journal, Météo.
0.50 Rallye. Paris-Moscou.
1.05 Tatort. Série. Incident de parcours (105 min). 3039414
2.55 Vue sur la mer (rediff.). 4.10 24 heures d'infos. Météo. 4.30 Rallye. Série (55 min).

France 3

20.50

AIRPORT 80 : CONCORDE
Film de David Lowell Rich, avec Alain Delon (1979, 115 min). 594617
Quatrième mouture du film de catastrophe aérienne, qui faisait fureur dans les années 70.
22.55 Journal, Météo.

23.20

COMMENT ÇA VA ?
Magazine présenté par Jean Lanzi. Voyage en anesthésie (55 min). 1175182
0.15 Saga-Cités. Magazine (rediff.). L'islam de France (25 min). 52327
● Le Monde daté mercredi 3.
0.40 ▶ Adieu Bakou. Documentaire (50 min). 1010292
1.30 Corinna Bille. Documentaire. La demoiselle sauvage. 2.20 New York District. Série. Motion de censure (45 min).

Arte

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : L'AUTRICHE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
Soirée proposée par Laurence de la Baume et Pierre-André Boutang
20.45 Retour en Autriche. Documentaire de Laurence de La Baume et Pierre-André Boutang (100 min). 345742
A travers le regard de l'écrivain Gregor Von Rezzori et d'étonnants documents d'archives, un siècle d'histoire autrichienne.
22.25 Vienne, 1er avril an 2000 ■ Film de Wolfgang Liebeneiner, avec Hilde Krahl, Josef Meinrad (1953, N., v.o., 85 min). 5637181
Cette fable de science-fiction, dont les effets spéciaux ne pèsent pas lourd aujourd'hui, avait un ton de satire politique à une époque où les Autrichiens étaient las de l'occupation par les quatre puissances alliées et de la division de Vienne en quatre secteurs.
23.50 Thomas Bernhard. Documentaire (55 min). 721988
0.45 Jenny Marx, la femme du diable. Téléfilm de Michel Wyn, avec Marie-Christine Barrault, Carlo Brandt (rediff., 95 min). 5249124 2.20 15 sans billets. Court métrage de Samuel Tasinaje (1996, rediff., 25 min). 9167143

M 6

20.45

L'AMI AFRICAIN
Film de Stewart Raffill, avec Jennifer McComb, Ashley Hamilton (1994, 115 min). 791907
Dans le nord du Kenya, des touristes sont pris en otages par une tribu qui vit de braconnage.

22.40

PRISON
Film A de Renny Harlin, avec Lane Smith (1987, 100 min). 8863443
Le fantôme d'un condamné à mort, autrefois exécuté par le directeur d'un établissement pénitencier, hante la prison. Il tue.
0.20 La Maison de tous les cauchemars. Série. O Le cri.
2.15 Turbo (rediff.). 2.45 Coulisses. Manu Dibango. 3.15 Jazz 6 (rediff.). 4.05 Et le ciel t'aidera. Documentaire. 4.55 Fan de. Une journée avec les G. Squad (rediff., 20 min).

Canal +

20.15

FOOTBALL
Marseille - Lyon. En direct. 6e journée du Championnat de France D1. 20.30 Coup d'envoi. A la mi-temps, le Journal du Foot (135 min). 91704
22.30 Flash d'information.

22.35

FAUX FRÈRES, VRAIS JUMEAUX
Film d'Andrew Davis, avec Andy Garcia, Alan Arkin (1995, v.o., 109 min). 2415452
0.25 Tennis. En direct de Flushing Meadow : 11e jour de l'US Open (240 min). 75873124
4.25 Bongo Beat. Documentaire (55 min). 3811501
5.20 Forza Roma. Film de Bruno Garbugfia et Roberto Ivan Orano (1995, 99 min). 9484563

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Pascal Payen-Appenzeller [4/5].
20.30 Lieux de mémoire. Les grandes vacances.
21.32 Paroles de l'intime. Emil Cioran (Cahiers inédits).
22.40 Nuits magnétiques. Après l'usine : la friche I [3/4].
0.05 Du jour au lendemain. Michel Collot (La Matière-émotion). 0.48 Les Cinglés du Music'Hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.31 Festival de Lucerne. Concert donné en direct de la salle von Moos Stahl, à Lucerne, par le Chœur du Festival de Lucerne et l'Orchestre du Festival de Budapest, dir. Charles Dutoit : Béatrice et Bénédict (ouverture), de Berlioz ; Nocturnes, de Debussy ; Les Planètes, de Holst.
22.00 Concert. Tibor Varga. 500e anniversaire de la mort d'Ockeghem. Donné le 27 juillet, à l'église d'Hérémence, par The Tallis Scholars, dir. Peter Phillipps : Œuvres de Ockeghem, Des Prés, Isaac, De Lassus.
0.00 Comment l'entendez-vous ? (Rediff.). 2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Concert enregistré le 23 avril, au théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre Saito Kinen, dir. Seiji Ozawa. Œuvres de Beethoven.
22.40 Les Soirées... (suite).
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Boulevard des assassins ■ Film de Boramy Tioulong (1982, 105 min). 50979549
21.45 Barbe-Blues.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Ça se discute. Magazine.
0.00 C'est la vie. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 L'Affaire Manet.
20.55 Apsaras. [1/2].
21.45 Un lycée pas comme les autres.
22.45 Des hommes dans la tourmente. [17/52]. Windsor versus Crown.
23.05 Histoires oubliées de l'aviation. [5/6]. Seadart.
0.05 Paul Bowles, le titan de Tanger (55 min).

Histoire

21.00 Histoire, le film : La Terre des pharaons ■ ■ Film de Howard Hawks (1955, 120 min). 507099520
23.00 Les Dossiers de l'histoire. La cagoule (rediff.).
0.00 Encyclopédies : Europe, notre histoire. [2/3]. 1955-1968 : Non, non et non (60 min).

Paris Première

21.00 L'Homme tranquille ■ ■ Film de John Ford (1952, N., v.o., 125 min). 25393079
23.05 Les Documents du JTS. Les maîtres du regard : le signe de Fairbanks.
23.40 Solti dirige Beethoven. Concert enregistré au Barbican Centre, à Londres en 1987 (105 min). 99638742

France Supervision

20.45 La Mère. Pièce de théâtre de Bertolt Brecht dans une mise en scène de Jacques Delcuvellerie (180 min). 74283891
23.45 Une leçon particulière de musique avec Scott Ross.
0.40 Mendelssohn et Moussorgski. Concert enregistré à Leipzig (70 min). 60261211

Ciné Cinéfil

20.30 L'Or ■ ■ Film de Karl Hartl (1934, N., v.o., 105 min). 6149907
22.15 La Joyeuse Divorcée ■ ■ Film de Mark Sandrich (1934, N., v.o., 105 min). 1715094

Ciné Cinémas

20.30 Cléopâtre ■ ■ Film de Joseph Mankiewicz (1962, 215 min). 85504636
0.05 Mediterraneo. Film de Gabriele Salvatores (1991, v.o., 90 min). 5155834

Festival

20.30 Michigan mélodie. Téléfilm de Bernard Toublanc-Michel, avec Edward Meeks (95 min). 65973079
22.05 Légende. Téléfilm de François Luciani, avec Patrick Catalifo (80 min). 57417075

Série Club

20.45 University Hospital. Destins tragiques.
21.35 Madame et ses flics. Le film hanté.
22.30 Caraïbes offshore. La pêche à l'espadon.
23.45 Le Saint. Les faux-monnayeurs.

Canal Jimmy

20.35 Le Genou de Claire ■ ■ Film d'Eric Rohmer (1970, 85 min). 14842592
22.05 Hitcher ■ Film de Robert Harmon (1986, v.o., 95 min). 13070704
23.40 Souvenir. Numéro un : Joe Dassin.
0.45 Destination séries.
1.20 Sinatra.

Disney Channel

19.35 L'Incorrigible Cory.
20.00 Tous sur orbite.
20.10 Les Twist I.
20.35 Les Envahisseurs.
21.30 Bandits, bandits ■ ■ Film de Terry Gilliam (1981, 110 min). 5376907
23.20 Au cœur du temps.
0.05 Sylvie et compagnie. Les innocents vont pieds-nus (25 min).

Téva

20.30 et 22.30 Teva interview. Invitée : Kathia Denard.
20.55 La Garce ■ ■ Film de Christine Pascal (1984, 95 min). 504665549
23.00 Clair de lune.
23.45 Le Silence et la Peur (70 min).

Eurosport

10.00 et 17.00 Aviron. En direct. Championnats du monde : Demi-finales A et B à Aiguebelette (Savoie) (210 min). 11443100
19.00 Sumo. Tournoi Basho de Nagoya (Japon).
20.00 et 21.00, 0.30 X Games 1997. Sports fun. Skateboard (Vert) à San Diego (Californie).
22.00 Fléchettes. Open de Norvège.
23.00 Jeux mondiaux 1997. Tir à la corde.

Voyage

19.30 Vidéo guide : Tanzanie.
20.20 Les Clés du luxe.
20.30 Suivez le guide.
22.30 Planète aventure.
23.00 Chez Marcel. Avec Jean-Luc Petitrenaud.
0.00 Vidéo guide : Egypte pharaonique (50 min).

Muzzik

19.55 Les Stars espagnoles de l'opéra. Montserrat Caballé.
21.00 Europa Concert 1993. Concert enregistré au Royal Albert Hall de Londres, en 1993 (95 min). 505197013
22.35 Guitar Greats. Concert enregistré au festival de jazz de Montreux en 1993 (60 min). 501208051
23.35 Emile Naoumoff et Catherine Marchese jouent Satie. Concert (40 min). 504108723
0.15 Don Carlos. Opéra en cinq actes de Verdi. Enregistré au théâtre du Châtelet à Paris en 1996 (215 min). 557202211

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Style. 0.45 Ecologia. 1.45 Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

هكذا من الاصل

Le « Wall Street Journal » distribue des bons points à M. Jospin

Le quotidien américain ultralibéral loue le pragmatisme du premier ministre et dresse un bilan positif de la politique économique de son gouvernement

CERTAINS coups de chapeau médiatiques valent tous les brevets d'excellence. C'est le cas de l'analyse louangeuse que le *Wall Street Journal*, chantre de l'ultralibéralisme, consacre, en tête de sa « une » du 3 septembre, à la politique économique du gouvernement Jospin. Sous le titre « Les socialistes français avalent une bonne dose de réalité économique », le quotidien proche des milieux d'affaires américains dresse un bilan d'autant plus positif du premier trimestre au pouvoir de l'équipe socialiste qu'il prêtait à celle-ci les pires desseins, redoutant de voir la France sombrer, sous sa houlette hasardeuse, dans les errements du dogmatisme. Il n'en est rien, constate le *Wall Street Journal*, visiblement soulagé de s'être fait trop peur.

« *Pourquoi*, demande d'emblée le journal, usant d'une métaphore anglo-saxonne malaisément traduisible, *les socialistes français ont-il traversé la route ? Réponse : pour rester au milieu de la chaussée. C'est du moins l'impression qu'ils donnent ces temps-ci en embrassant ce même capitalisme qu'ils ont si souvent vilipendé.* » Il y a tout juste trois mois, rappelle l'auteur de l'article, Douglas Levin, les socialistes et leurs alliés communistes fustigeaient l'intention du gouvernement précédent de privatiser Air France et France Télécom. Or, aujourd'hui, Lionel Jospin et ses ministres préparent, pour ces deux entreprises publiques, des projets similaires :

THE WALL STREET JOURNAL EUROPE

« Voilà un signe de plus que l'idéalisme socialiste s'incline devant la réalité économique. »

« *Depuis des semaines*, remarque le *Wall Street Journal*, *le gouvernement de M. Jospin s'éloigne avec constance de la rhétorique à l'honneur pendant la campagne électorale et qui avait fait craindre aux investisseurs que la France refuserait d'affronter les défis de la globalisation.* » Trois mois plus tard, ces investisseurs sont rassurés, et le *Wall Street Journal* avec eux, puisque ce même gouvernement « *a choisi une voie moyenne* » en matière de privatisation, de fiscalité, de financement des retraites ou d'immigration.

Le journal observe, preuves à l'appui, que les dirigeants français « *sont beaucoup plus pragmatiques que prévu* ». Ainsi le gouvernement Jospin ne remet pas en cause la privatisation du GAN et la diminution de la part de l'Etat dans le capital de Thomson-CSF. Il ne s'oppose plus au pacte de stabilité européen, si cher à l'Allemagne, et promet de faire tout son possible pour ramener le déficit public à 3 % du PNB, comme l'exige le traité de Maastricht. Il n'a pas empêché Renault de fermer son usine de Vilvorde et n'a pas abrogé les lois Pasqua et Debré sur l'immigration. Autant de bons points aux yeux de l'austère et conservateur *Wall Street Journal* qui s'inquiète tout de même à l'idée que cette politique « *modérée* » de Lionel Jospin lui vale un « *affrontement difficile* » avec sa gauche, notamment avec les communistes et les syndicats. A lire cette analyse, on est tout de même un peu surpris par son caractère tardif.

Après tout, il y a bientôt quinze ans que les dirigeants socialistes français ont « *embrassé le capitalisme* » sans état d'âme. Cette conversion aux joies du marché avait-elle échappé, en son temps, aux observateurs sagaces du Wall Street ?

Jean-Pierre Langellier

DANS LA PRESSE

LE FIGARO
Georges Suffert

■ Il n'y avait qu'une décision à prendre : faire d'Air France une société de droit privé. Ça demandait un verre à liqueur de courage. Les communistes allaient tempêter, les syndicats de la compagnie nationale risquaient de faire des ronds sur les pistes, bannières hissées. C'était trop : Lionel Jospin n'a pas osé. Sans doute au nom du réalisme socialiste, il a mis au placard l'intérêt national. C'est révélateur. Lionel Jospin, ces jours-ci, n'avait pas d'appétit pour manger son chapeau. D'une manière générale, il se méfie d'ailleurs de l'économie. C'est une matière molle, comme la boussole de Dali. La vraie boussole du premier ministre est politique. C'est un militant du PS ; il sait d'instinct que c'est sur ce terrain qu'il ne lui faut pas déraper.

BFM
Philippe Alexandre

■ Christian Blanc, PDG d'Air France – pour combien de jours encore ? – est un personnage dérangeant, impossible. Cet ancien préfet rocardien s'est montré, à la tête des entreprises publiques qui lui ont été confiées, aussi ombrageux avec les syndicats qu'avec son actionnaire, l'Etat. Bizarrement, c'est avec l'arrivée de la gauche au pouvoir que la tête de Christian Blanc a été mise à prix. Avec son départ, ce sera la première concession majeure faite par le gouvernement au socialisme tel qu'il n'a plus cours dans nos pays d'Europe. En donnant un coup de barre à gauche à Air France, peut-être ensuite à France Télécom, le premier ministre rassure les socialistes bon teint mais il risque de rencontrer des difficultés avec les instances de Bruxelles et ses partenaires européens. Et la succession de Christian Blanc, dans une entreprise plongée dans l'angoisse depuis quatre ans, risque fort de se révéler explosive.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Jacques Chirac n'a pas fini de manger son pain noir et il le sait bien. Le président de la République reste le fédérateur naturel de la droite parlementaire. La moindre de ses prises de position publiques sonne beaucoup plus que celles des présidents du RPR et de l'UDF. Dès le printemps prochain, il retrouvera sa marge d'initiatives institutionnelles et aura toujours la possibilité de bouleverser le calendrier politique. Il est évidemment le seul dans ce cas. En attendant, tant que le gouvernement reste aussi populaire, Jacques Chirac reste largement neutralisé.

RTL
Michèle Cotta

■ En Angleterre, la passion pour celle qui se voulait « *reine des cœurs* » et non reine de cour prend, au-delà des démonstrations affectives, un tour plus carrément politique. Car ce que disent les Anglais derrière leurs bouquets, c'est que Diana, elle, les aimait et qu'elle était la seule de toute la famille royale à leur manifester son sentiment. Voilà pourquoi c'est la royauté, le système monarchique, que sa disparition remet en cause. Morte, Diana est plus dérangeante pour la reine Elizabeth et son fils Charles qu'elle ne l'était vivante, même divorcée. Froideur, manque de cœur, manque d'émotion, royauté éloignée des gens, distante de la rue, d'une colonne de journal à l'autre, les reproches adressés à la famille royale s'amoncellent.

EN VUE

■ Le chanteur italien **Luciano Pavarotti** a décliné l'invitation du palais de Buckingham de venir chanter à Westminster lors des obsèques de la princesse de Galles. « *Je n'ai pas la force d'aller à Londres, je pleure tous les jours.* », a-t-il dit. La pop star **Elton John** devrait remplacer le ténor inconsolable.

■ La première campagne publicitaire de **Sarah Ferguson**, ex-belle-soeur de Lady Di, vient de commencer dans plusieurs magazines américains. La duchesse d'York, qui assure la promotion des produits Weight Watchers, apparaît sous le slogan : il est plus difficile de maigrir que de « *semer des paparazzi* ».

■ La municipalité de Lipari a décidé de donner le nom de **Diana** au Spinazzola, un rocher de l'île Panarea d'où la princesse de Galles aimait plonger lors de ses visites dans les îles Eoliennes. Ses derniers plongeons remonteraient à son séjour, en 1994, en compagnie du prince Charles à bord du yacht *Britannia*.

■ Deux femmes et trois hommes d'allure « *sobre* » ont affirmé que le visage de Diana leur est soudain apparu dans l'angle supérieur droit d'un portrait de **Charles Ier** par Edward Bower, accroché dans le couloir du palais Saint James à Londres où s'étire l'interminable file d'attente pour signer les livres de condoléances.

■ Les quatorze mille Britanniques qui doivent se marier, samedi 6 septembre, jour des obsèques de la princesse de Galles, n'ont plus le coeur à la fête. Toutefois la compagnie Ecclesiastical Insurance, qui, pour l'occasion, a assuré 300 couples, indique qu'elle n'a reçu aucune demande de désistement.

VENDREDI 5 SEPTEMBRE

TF 1

16.35 TF 1 jeunesse.
17.05 21, Jump Street. Série. L'arc-en-ciel n'a que sept couleurs.
17.55 Pour être libre. Série. Privés de filles.
18.25 Moksha Patamu. Jeu.
19.00 Tous en jeu. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal.

20.45

INTERVILLES 97
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault, Thierry Roland, Nathalie Simon et Olivier Chiabodo. Finale à Disneyland Paris : Puy du Fou – Mont de Marsan (155 min). 81777087

23.20

SANS AUCUN DOUTE
Magazine. Invité : Yves Lecocq. Thème : Faut-il interdire les pitt-bulls ? Avec les rubriques : Bloc-notes, de Joëlle Goron ; Les potins du Palais de Justice, de Catherine Siguret ; L'automobile et les contraventions, d'Eric de Caumont (110 min). 9998230
1.10 Formule foot. 6e journée de D1 (35 min). 58874457

1.45 et 2.55, 4.00, 4.40 TF 1 nuit. 2.00 et 3.05, 4.10 Histoires naturelles. Documentaire. 4.50 Musique (15 min).

France 2

15.25 Douche anglaise. Téléfilm de David Pharao (100 min). 1389230
17.05 Matt Houston. Série. Le respect de la loi.
18.00 Les Années collège. Série. Attirances.
18.40 et 2.45 Les Z'amours.
19.20 Qui est qui ? Jeu.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Météo.

20.50

LE CLIENT
Téléfilm de Paul Shapiro, avec JoBeth Williams, Miles Feulner (100 min). 844259
Une avocate, spécialisée dans l'aide aux familles, va défendre un garçon interpellé pour vol et dont le père est accusé de meurtre. D'après l'œuvre de John Grisham.

22.35

BOUILLON DE CULTURE
Magazine. Farces et tragédies. Invités : Guy Croussy, Marc Lambron, Daniel Pennac, Lydie Salvayre (70 min). 1151679
23.45 Journal, Météo.
0.20 Moderato Cantabile ■ ■ Film de Peter Brook (1960, N., 90 min). 9147419

1.55 Ieoh Ming Pei. Documentaire. 3.15 Les Aventuriers de la dent Crolles. Documentaire. 3.40 Trois mousquetaires à Shangaï. Documentaire. 4.30 Sur la trace des émerillons. Documentaire. 4.55 Ile aux ours. Documentaire. Le katoukai (15 min).

France 3

16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08 Journal régional.
20.02 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Magazine. Les guerriers d'Ilwaco (65 min). 307390
Les très violentes vagues qui déferlent devant l'embouchure du fleuve Columbia, au sud des côtes canadiennes, créent d'énormes difficultés aux garde-côtes et aux pêcheurs.

21.55

FAUT PAS RÊVER
Magazine. Etats-Unis : Mogollon City ; France : Le petit Viêt-nam ; Italie : Le soleil sous la montagne. Invité : Michel Serres (60 min). 4884327
23.05 Journal, Météo.
23.20 Le Festival de Montreux.
0.20 ZEK, l'Internationale du goulag. Documentaire (60 min). 3352070 *En URSS en 1919, des centaines de milliers d'étrangers furent envoyés en camps de concentration.*

1.20 New York District. Série. Big bang (45 min).

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux. Histoires de fauves : pour une peau de félin.

Arte

19.00 Tracks. Magazine.
19.30 7 1/2. Stockholm.
20.00 Brut d'été. Magazine. Best of (25 min). 59327
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES ALLUMETTES SUÉDOISES
Téléfilm de Jacques Ertaud, avec Naël Marandin, Sylvain Thoiret, Dora Doll. [1/3] David et Olivier (110 min). 276211
Montmartre dans les années 30. Après la mort de sa mère, un gamin fait l'apprentissage de la vie au contact d'une bande de marginaux. D'après l'œuvre de Robert Sabatier.

22.35

▶ OUT OF THE PRESENT
Documentaire d'Andreï Ujica (95 min). 3142940
Le 18 mai 1991, le cosmonaute Sergueï Krikalev décolle de Baïkonour en URSS pour relever l'équipage de la station Mir, bien loin de tous les bouleversements politiques qui secouent son pays. A son retour sur Terre, le 25 mars 1992, sa ville ne s'appelle plus Leningrad et Gorbatchev n'est plus au pouvoir...
0.10 Mer du Nord, mer de la mort ■ Film de Hark Bohm (1975, v.o., 85 min). 6200032
1.35 Le Dessous des cartes. L'Inde aujourd'hui (rediff.).
1.45 La vie est à nous ■ Film de Jean Renoir (1936, N., rediff., 65 min). 8953032

M 6

18.00 Highlander. Série. Au bout du tunnel.
19.00 Raven. Série. Apprenti cambrioleur.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 3.55 Mister Biz.
20.35 Les Produits stars. Les quarante objets « incontournables » de la vie quotidienne des Français.

20.45

FX
EFFETS SPÉCIAUX, LA SÉRIE. Série, avec Kevin Dobson (165 min). 8447886
Retrouvailles mouvementées. Rollie monte au créneau. Mauvaise influence.

23.30

FIREHAWK, MISSION SECRÈTE
Téléfilm A de Cirio H. Santiago (110 min). 4590230
Un hélicoptère sanitaire américain est abattu en pleine jungle vietnamienne. Les survivants, emmenés par le pilote de l'appareil, tentent de regagner leur base.

2.20 Fréquenstar. Magazine. Invité : Alain Souchon (rediff.). 3.20 Portrait. Documentaire. Blur. 4.15 Jazz 6. Magazine (rediff., 55 min). 5.10 Turbo. Magazine (rediff.). 5.35 Fan de. Magazine. Une journée avec les G. Squad (rediff.). 5.55 Culture pub. Magazine. Les nouveaux gourous de la politique (rediff.).

Canal +

14.55 Braveheart ■ ■ Film de Mel Gibson (1995, 175 min). 92244688
17.50 Tennis. Résumé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.20 Cyberflash. Magazine.
18.30 Nulle part ailleurs. 19.10 Présenté par Guillaume Durand.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

MICHAEL JACKSON
Concert. HIStory, World Tour (90 min). 854124
Lancée le 7 septembre 1996 à Prague, la tournée s'est achevée le 31 août à Ostende.
22.05 Flash d'information.
22.15 Jour de foot.

23.00

FAIR GAME
Film d'Andrew Sipes, avec William Baldwin, Cindy Crawford (1995, 84 min). 282327
0.25 Tennis. En direct de Flushing Meadow : Demi-finales de l'US Open (180 min). 25317475
4.00 I Love You, I Love You Not ■ Film de Billy Hopkins (1996, v.o., 90 min). 9879902
5.30 La Vie est un long fleuve tranquille ■ ■ Film d'Etienne Chatiliez (1988, 89 min). 9898037

Radio

France-Culture

20.30 Radio archives. Spécial Arthur Adamov [1/3].
21.32 Black and blue. Sydney Bechet le Flamboyant.
22.40 Nuits magnétiques. Après l'usine : la friche ! [4/4].

0.05 Du jour au lendemain. Gérard Arseguel (Le Regard écrit). 0.48 Les Cinglés du Music'Hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff). L'Espagne à l'époque de Cervantès.

France-Musique

20.30 Concert. Les Prom's. Donné en direct du Royal Albert Hall de Londres, par le Gabrieli Consort and Players et l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Markus Stenz, Paul McCreesh, chef de choeur.
22.45 Festival de Flandres. Concert donné le 6 août, par l'Orchestre baroque de Fribourg.

0.00 Comment l'entendez-vous ? (rediff.). L'âge de nos artères (n° 3), Pierre Boulez. 2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. George Bernard Shaw, critique musical. Passion selon Saint-Jean (extraits), de Bach, par le Choeur de la cathédrale Sainte-Hedwige de Berlin et l'Orchestre symphonique de Berlin, dir. Karl Forster ; Ouverture pour trompettes op. 101, de Mendelssohn, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Claudio Abbado ; Œuvres de Brahms, Wagner, Saint-Saëns, Chopin.

22.25 Les Soirées... (suite). Œuvres de Elgar, Wagner, Beethoven. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Jeux sans frontières (France 2 du 25/8/97).
21.45 Grand tourisme. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Vue sur la mer (France 2 du 28/8/97).
23.50 Viva. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3, 30 min).

Planète

19.45 L'Histoire oubliée. Les soldats noirs.
20.35 Cro-magnon, inventeur de l'image.
21.25 Le Cri d'alerte des échassiers.
22.20 Petite ceinture, petite campagne.
23.05 Portrait robot. [5/6]. La Brigade des mineurs.
23.30 ▶ Carnet de notes sur vêtements et Villes.
0.50 L'Affaire Manet (20 min).

France Supervision

20.30 et 23.55 Coup de coeur. Invité : Ray Léma.
20.45 Culture buzz. De Nigel Sheppard.
21.45 Christa Ludwig à Vienne. Concert (90 min). 81888018
23.15 Les Grands Moments de l'art en Italie : Rome. [1/6]. L'architecture romaine dans l'ère impériale (55 min).

Histoire

20.00 Encyclopédies : Europe, notre histoire. [2/3]. 1955-1968 : Non, non et non.
21.00 De l'actualité à l'histoire. Animé par Marc Ferro et Jean-Pierre Langellier, éditorialiste au Monde. L'Iran change-t-il ? La France et ses immigrés.
22.00 Il était une fois... le monde : Pour tout l'or du Transvaal. Téléfilm de Claude Boissol [3/6] (60 min). 504287308
23.00 Il était une fois... la France : Richelieu. Téléfilm de Jean-Pierre Decourt [1/6], avec Pierre Vernier (60 min). 504261360
0.00 Il était une fois... la France : D'Artagnan amoureux. Feuilleton [1/5] (60 min).

Paris Première

20.05 et 0.35 Courts particuliers. Jean-Claude Dreyfus.
21.00 Courtemanche on Tour. De Marc-André Chicoine et Dominique Colonna.
22.30 Samson et Dalila. Opéra de Saint-Saëns, enregistré à l'Opéra de San Francisco en 1981. Solistes : Shirley Verrett, Placido Domingo (125 min). 94244360

Ciné Cinéfil

20.30 Les Nouveaux Riches ■ Film d'André Berthomieu (1938, N., 85 min). 88772655
21.55 Arlette et ses papas ■ Film de Henry Roussel (1934, N., 105 min). 96408124
23.40 Madame et ses flirts ■ ■ Film de Preston Sturges (1942, N., v.o., 85 min). 26874037

Ciné Cinémas

21.00 Havana Film de Sydney Pollack (1990, 150 min). 2449360
23.30 Rapa-Nui ■ Film de Kevin Reynolds (1994, v.o., 105 min). 16319817

Festival

20.30 L'Argent. Téléfilm de Jacques Rouffio [1/3], avec Miou-Miou (85 min). 21580327
21.55 La Révolte des enfants ■ Film de Gérard Poitou-Weber (1992, 135 min). 68089150

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview. Invitée : Manuela Stieg.
20.55 Nos meilleures années. Des fusils et des fleurs. Bonne année.
23.00 Clair de lune.
23.45 Téva spectacle (90 min).

Série Club

20.45 Two. Vision prémonitoire.
21.35 et 1.30 Madame et ses flics. Le corbeau informatique.
22.30 University Hospital. Destins tragiques.
23.45 Le Saint. Le trésor mystérieux.

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invitée : Cheryl Ladd.
20.25 Star Trek. Unité multitronique.
21.15 Destination séries. Urgences.
21.50 Game On. Bruce Willis, un poisson à la main (v.o.).
22.25 Dream On. Le prêtre (v.o.).
22.50 Seinfeld. La tarte aux pommes (v.o.).
23.15 Sex Machine.
0.00 La Semaine sur Jimmy.
0.10 Sinatra.
0.45 Une fille à scandales. Alligators d'égout et jeux d'épée (v.o.).

Disney Channel

20.35 Juste pour rire.
21.10 Profession critique.
21.35 Sinbad.
22.05 Les Cent vies de Black Jack Savage.
22.50 Patagonie du bout du monde.

Eurosport

18.15 Jeux olympiques 2004. En direct. Désignation de la ville organisatrice des JO de 2004 à Lausanne (45 min). 6835940
20.30 Course de camions.
21.30 Football. En direct. Championnat du monde des moins de 17 ans (Groupe A) : Chili - Allemagne, au Caire (Egypte) (120 min). 622495
23.00 Offroad. Magazine.

Voyage

19.30 Vidéo guide : Le Sinaï.
20.20 et 0.50 Deux jours en France. Magazine.
20.35 Suivez le guide.
22.30 Planète aventure.
23.00 Chez Marcel. Invité : Alain Woodrow.
0.00 Vidéo guide : Tanzanie (30 min).

Muzzik

20.45 Te Deum de Haydn. Concert (15 min). 504188582
21.00 Nina Simone, la légende.
22.00 Nina Simone à l'Olympia. Concert enregistré en 1990 (70 min). 507594389
23.10 Carmen-Saura.
0.00 Commémoration du Xe anniversaire de Sa Majesté le roi. Concert (35 min). 500075525

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Artissimo. 0.45 Visa. 1.45 Art Collection.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

0.40 Les Amants de Tolède. Film d'Henri Decoin (1952, N., 85 min). Avec Alida Valli. *Drame.*
2.05 Mademoiselle cuisses longues. Film de Sergio Martino (1973, 90 min). Avec Edwige Fenech. *Erotique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

VENDREDI 5 SEPTEMBRE 1997

Corvée de dico

par Pierre Georges

AH, LES *NAINS de jardin* ! Il y aurait de quoi *halluciner*. A peine tombé du *clic-clac* ce matin, pour ainsi dire *destroy* après une *rave-mousse*, s'entendre *seriner*, à l'heure du *café-noisette*, de *scratcher* comme un *DJ* sur les dicos nouveaux. Même que d'aucuns ont précisé qu'il fallait bien que quelqu'un *s'y colle*. Qu'il n'y avait pas de quoi faire un *caca nerveux*. Qu'on n'allait pas appeler le *Samu social*. Qu'il n'y avait pas même le risque de se gauler une *encéphalite spongiforme*. Qu'à couiner comme cela, on croirait voir la Tebaldi *condamnée au karaoké dans un rade* japonais. Que la *ronchopathie*, contrairement à ce que l'on peut croire, n'est pas l'art de grogner, mais celui de ronfler. Bref que c'était ceci, la *formation en alternance*. Ou cela, *le plan social* !

Petit Robert, Petit Larousse, Petit Hachette et toute la clique des nabots à mots, nains de dicos ! Pires que le beaujolais nouveau. Précédés et suivis par toutes sortes d'adjectifs, de *considérants sur les mots* en primeur, leur parfum de modernité. Sent-il pas le *panini* mon dico nouveau ? Et *cette pointe de tabasco*, ce goût de *tacos*, ne croirait-on pas qu'on *surfe* dans un *tex-mex* ? Tout, oui tout comme le beaujolais nouveau, avec fourniture de musique d'ambiance, de l'*house-music* au solo de *bérimbau*.

Les marchands de mots ont encore frappé. Bien aimables ces gens-là. Ils vous balisent le terrain. Comme en italiques. Par ici les entrées ! N'est-il pas joli ce *déflocage* ? N'est-elle pas accorte cette *cour des grands* ? Et ce *vide-greniers*, et cette *boîte vocale*, et ce *fitness*, et ce *beach-volley*, et *cette chaîne thématique*, et ce *cybernaute*, et ce *tueur en série* (serial killer in english selon my tailor) et ce *canyoning*, et ce *bomber*, et ce *fin de droits*, pas bien troussés les drôles ?

Marchands de mots ! Entrez, entrez et vous lirez ! Leur a-t-on demandé si leur grand-mère faisait du *VTC* à cheval sur un dico ? Entrez, entrez, M. Robert, M. Larousse, M. Hachette saisis par la modernité ! Serveurs de mots comme *serveurs de données*. Et service compris en plus, des mots prémâchés, précuits, prédigérés, plus qu'à passer au micro-ondes pour le *client-serveur*.

Marketing bien compris. A la rentrée, les dictionnaires sortent. En fanfare. Petits et lourds, anciens et modernes, semeurs à tout vent, révisés en atelier d'écriture au grand garage encyclopédique du Commerce et de la Culture réunis. Qui n'a pas son grand petit dico ? Elle est belle, elle est *fraîche, la marée des mots*.

Nains de dicos ! L'abus parfait de position dominante. Que serait *un écolier, ployant* sous le fardeau, sans son baise-en-mots ? Que deviendrait un lycéen *s'il n'avait son Magic Johnson* au Panthéon de papier ? Quels seraient nos voyages immobiles sans ce passeport pour des villes étranges et des pays bizarres ?

Sur le bureau, ce matin, amenée par une caravane de porteurs à peine prêteurs, une pile de dicos. Comme un bunker de papier glacé, fleurant bon l'encre du jour et *la modernité du* temps, construit avec d'immaculés parpaings de mots. Alors c'est dit. *Le premier naze* qui passe pour ramasser la copie, l'aura pas un *molière* !

Une bactérie responsable de la peste apparaît résistante à des antibiotiques

UN GROUPE de chercheurs des Instituts Pasteur de Paris et d'Antananarivo (Madagascar) dirigés par le docteur Patrice Courvalin annonce, dans le dernier numéro du *New England Journal of Medicine* (daté du 4 septembre), avoir isolé la première souche de la bactérie responsable *de la peste* résistant à toute une série d'antibiotiques jusque-là efficaces contre *cette maladie. L'émergence d'une* telle souche de *Yersinia pestis*, découverte chez un jeune Malgache âgé de seize ans, est, selon les chercheurs, particulièrement « *inquiétante* ».

Ce phénomène est *a priori* d'autant plus alarmant qu'il concerne l'une des espèces bactériennes les plus pathogènes pour l'espèce humaine. Les observations déjà faites sur l'apparition des résistances bactériennes aux antibiotiques montre que cette forme d'adaptation naturelle des microorganismes aux armes dirigées contre eux peut rapidement diffuser au sein d'une souche donnée. Les spécialistes de la peste craignent ainsi que cette « multirésistance » atteigne prochainement d'autres régions actuellement touchées par cette *maladie en pleine expansion*. Avec 200 cas officiellement déclarés par an (mais le nombre estimé *par les spécialistes est de l'ordre* d'un millier), Madagascar est aujourd'hui l'un des principaux *foyers de peste dans le monde*.

La souche de *Yersinis pestis* a été isolée chez un malade souffrant de peste dite « bubonique » (caractérisée par l'importance des suppurations ganglionnaires), qui devait se révéler non seulement résistante à la streptomycine, mais également à d'autres antibiotiques. Néanmoins, quelques types d'antibiotiques plus coûteux (parmi lesquels le Bactrim) sont restés actifs contre la bactérie et ont ainsi permis de sauver le jeune malade.

Jean-Yves Nau

DÉPÊCHES

■ POLICE : un sous-brigadier de la brigade anticriminalité (BAC) de Marseille a été suspendu pour avoir exercé une activité au sein de la police municipale de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) sans l'accord de sa hiérarchie.

■ ACCIDENT : le corps de la onzième victime de l'explosion des silos à grain de Blaye (Gironde), le 20 août, a été extrait des décombres par les *pompiers, mercredi 3 septembre*.

■ KAZAKHSTAN : 75 416 hectares de forêt et de champs ont été détruits par des incendies depuis la fin mai dans le nord du Kazakhstan. Ac*tuellement*, le *principal foyer concerne* 1 000 hectares *de forêt et de steppe*, dans la province de Karaganda. – *(AFP)*

BOURSE

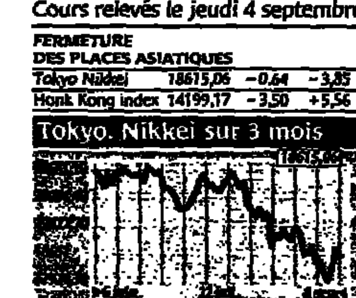
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 4 septembre, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18615,06	−0,64	−3,85
Honk Kong index	14199,17	−3,50	+5,56

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 04/09	Var. en % 03/09	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2927,46	+0,33	+26,42
Londres FT 100	4983,60	+0,13	+21,01
Zurich	—	—	—
Milan MIB 30	22097	+0,24	+40,77
Francfort Dax 30	4075,82	−0,68	+41,10
Bruxelles	14620	+0,17	+38,30
Suisse SBS	5471,40	−0,13	+38,79
Madrid Ibex 35	6688,28	−0,06	+29,75
Amsterdam CBS	625,40	−1,29	+43,01

Tirage du *Monde* daté jeudi 4 septembre : 493 032 exemplaires 1 3

Le gouvernement ne prévoit pas d'augmenter la fiscalité sur le gazole

L'impôt de solidarité sur la fortune ne sera pas réformé pour 1998

LE PREMIER MINISTRE, Lionel Jospin, devait réunir, jeudi 4 septembre, l'ensemble des membres du gouvernement à l'Hôtel Matignon, pour un séminaire consacré au volet des recettes du projet de loi de finances pour 1998.

Si beaucoup de mesures fiscales sont déjà dessinées (*Le Monde* du 4 septembre), d'autres dispositions *sont encore en débat*. Les ministres auront l'occasion de les étudier et d'en discuter entre eux. Cette réunion à Matignon pourrait donc réserver encore quelques surprises.

La première d'entre elles devrait concerner le gazole. Même si l'arbitrage définitif de M. Jospin n'est pas encore définitivement rendu, il semble, selon nos informations, que les *partisans d'un relèvement* sensible en plusieurs étapes de la fiscalité sur ce produit ne seront *pas entendus*. Après plusieurs semaines d'intenses débats interministériels, le premier ministre pourrait clore la controverse en choisissant le *statu quo*.

Pour lutter contre la pollution, le gouvernement devrait privilégier d'autres pistes non fiscales, sur lesquelles travaillent des groupes d'experts : pots catalytiques, voitures électriques, etc.

> Pour lutter contre la pollution, le gouvernement devrait privilégier des pistes comme les pots catalytiques et les voitures électriques

La hausse du gazole pour 1998 devrait donc être en ligne avec la hausse moyenne des autres carburants sur lesquels s'applique la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP). L'augmentation de cette taxe devrait ainsi progresser en 1998 à peine plus vite que l'inflation, soit légèrement au-dessus de 1,4 %.

Dans le cas de l'impôt de solidarité sur la fortune, il se confirme *que le gouvernement* n'envisage, là non plus, aucune mesure spectaculaire. En particulier, une refonte de l'assiette de cet impôt n'est pas en débat pour 1998, pas plus, vraisemblablement, qu'une hausse des taux.

Si une mesure devait intervenir, ce qui n'est *pas encore définitivement* décidé, elle ne devrait être que symbolique et pourrait prendre la *forme d'une modification* du seuil de déclenchement des tranches du barème d'imposi*tion*.

D'autres mesures fiscales sont par ailleurs à l'étude dans le cas notamment des stock-options ou encore de la fiscalité locale. L'ensemble de ces dispositions doivent être transmises, mardi 9 septembre, au Conseil d'Etat. Le premier ministre ne dispose donc plus que de quelques jours pour rendre ses ultimes arbitrages.

Laurent Mauduit

53 personnes blessées à Paris dans une explosion

UNE EXPLOSION, vraisembla*blement due* à une *fuite de gaz*, a blessé cinquante-trois personnes, dont une dizaine d'enfants, jeudi matin 4 septembre, dans un immeuble d'habitation du 15e arrondissement de Paris situé au 45-47, rue Lecourbe. Quarante-six des victimes ont été évacuées vers les hôpitaux, notamment pour des brûlures. Deux d'entre elles, dont une femme, sont gravement at*teintes de blessures internes aux* poumons provoquées par l'effet de souffle, a précisé le colonel Michel Bignand des sapeurs-pompiers de Paris.

Le préfet de police de Paris, Philippe Massoni, a indiqué que l'explosion, survenue vers 8 h 40, présentait « *toutes les caractéristiques d'une explosion due au gaz* ». Une école maternelle, qui jouxte l'immeuble, n'a pas été touchée par l'explosion. Les pompiers poursuivent leurs recherches, afin de *s'assurer que des personnes* ne se trouvent pas sous les décombres. Une soixantaine d'appartements du *groupe d'immeubles ont été* dévastés.

هكذا من الأصل

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« Legarçon »
de Richard Morgiève
et « Le Corps du monde »
de Patrick Drevet
page II



JACQUES-PIERRE AMETTE
page III

Le Monde des LIVRES

VENDREDI 5 SEPTEMBRE 1997

LA COMÉDIE TRAGIQUE DES HOMMES D'IRLANDE
« Les Cendres d'Angela »,
de Frank McCourt
page V

DOSSIER
Religions
mode d'emploi
pages VI et VII



La folie à l'âge moderne

Explorant et analysant deux tournants majeurs de l'histoire de la psychiatrie – la naissance de la discipline et l'apport de Charcot –, Gladys Swain et Marcel Gauchet font signe vers une science à venir, qui tournerait autour de ce « nous-même si vulnérable et si solide », le sujet





Charcot avec une de ses patientes en 1875

ANONYME/BIBLIOTHÈQUE DE L'HÔPITAL SAINT-LOUIS/PARIS

Et si l'histoire bicentenaire de la psychiatrie, au-delà de l'itinéraire d'une discipline scientifique, recelait en son fond la promesse d'une science encore à venir, une science du sujet humain ? Telle est la conviction qui anime le travail de Marcel Gauchet, par ailleurs rédacteur de la revue *Le Débat*. Qu'elle porte sur la Révolution française et sur les droits de l'homme, auxquels il a consacré de nombreux essais, ou bien sur les premiers pas de la psychiatrie, qu'il interrogeait avec Gladys Swain, la démarche de ce philosophe qui aime mettre à bas nos systèmes d'évidence et nos archaïsmes insoupçonnés consiste toujours à penser ensemble les deux dimensions du collectif et de l'individuel. Le politique et le psychique refléteraient en effet les deux faces d'un même bouleversement qui a retiré à la religion l'*« organisation du monde du sens »*. Un bouleversement dont la conséquence est l'émergence d'une nouvelle figure de l'homme sans Dieu, celle du sujet.

Si la folie joue un rôle central dans ce processus, c'est que l'aliénation représente l'expérience limite de la dépossession de soi. C'est elle qui permet d'éprouver la résistance ultime d'une sphère subjective impossible à réduire tout à fait. De cette « révolution de l'âme », c'est à peine si nous commençons à sentir les premiers effets dans notre mode de penser, d'agir et de soigner. Certes, l'histoire de la folie nous introduit bel et bien au cœur de la *« révolution moderne de l'identité qui accompagne les révolutions de la liberté et de l'égalité »*. Mais elle demeure encore à faire et à écrire. Pour nos auteurs, en tout cas, elle ne saurait ni commencer ni s'achever avec l'inconscient freudien, et la redécouverte d'un corpus d'aliénistes et de penseurs français, de Ribot à Janet, en passant par Esquirol, doit contribuer aussi à en restituer le cours.

Grâce à la publication simultanée du *Sujet de la folie* et du *Vrai Charcot*, le public peut se faire une idée de ce qu'aurait pu être cette histoire écrite si la mort de Gladys Swain, en 1993, n'en avait interrompu l'élaboration. Il en reste ces fragments qui portent sur deux tournants majeurs de l'histoire de la psychiatrie, analysés en détail à partir d'archives nouvelles et de textes mal connus. Le premier de ces moments-clés – le « moment 1800 » – tourne autour de la figure du Français Philippe Pinel (1745-1826). L'importance de ce fondateur de l'aliénisme moderne se mesure à l'écho de son *Traité médico-philosophique* de l'an IX (1800), un ouvrage salué dans l'Europe entière, qui suscita l'admiration de Hegel. Mais percevoir le caractère visionnaire de Pinel, estime Gladys Swain, suppose qu'au préalable on « déconstruise » une légende tenace érigeant Pinel en libérateur des enchaînés de Bicêtre. Légende entretenue par une abondante iconographie, et à laquelle Michel Foucault lui-même, note-t-elle, aura payé tribut.

Le mythe est ici minutieusement passé au crible, dans *Le Sujet de la folie*. L'érudition de Gladys Swain vise à montrer que le véritable apport de Pinel est avant tout théorique, et non humanitaire. En mettant en évidence la périodicité de la folie, Pinel, le premier, aurait entrevu qu'un malade mental ne demeure pas en permanence plongé dans sa folie. Tout distant à lui-même qu'il soit dans sa souffrance, le fou n'en demeure pas moins sujet de sa maladie. Il est un sujet souffrant, et non un pur objet de savoir, ni un possédé ni un dément.

Il est clair que pareille conception, à l'époque où elle fut formulée, il y a près de vingt ans, ne pouvait que heurter de front les thèses en vogue de l'*Histoire de la folie à l'âge classique*. Michel Foucault était au faîte de la reconnaissance intellectuelle quand Gladys Swain publia sa thèse chez Privat (c'est cette thèse qui est rééditée ici, dans *Le Sujet de la folie*). A la folie et à la psychiatrie envisagées sous l'angle d'une exclusion de plus en plus prononcée du malade mental – exclusion traduite dans les faits par le développement de l'institution asilaire –, Gladys Swain et Marcel Gauchet à sa suite ont voulu opposer une autre histoire ; une histoire dont le sens, au contraire, va vers l'inclusion d'un malade de plus en plus pensé et soigné comme corps-sujet, et non considéré comme le repoussoir de la rationalité classique.

L'avènement de la psychiatrie moderne se marquerait donc moins par l'enfermement dans l'asile que par l'ouverture d'un « dialogue avec l'insensé » – tel était d'ailleurs le titre du recueil d'essais de Gladys Swain paru en 1994 chez Gallimard. Pinel parle, quant à lui, de *« traitement moral »*. Cela dit, telle qu'elle est restituée ici, l'histoire n'est ni linéaire ni triomphale. Elle procède plutôt par tâtonnements, tout en mettant en son centre le sujet – ce *« nous-même si vulnérable et si solide »* – avec sa part d'ombre et de déviance. Celle-là, au cours de la même période où le sujet-citoyen, lui, s'installe au fondement de la politique moderne, dans la société démocratique.

La deuxième grande flexion de l'histoire de la psychiatrie se confond avec l'œuvre de Jean-Martin Charcot (1825-1893), lequel aborde l'hystérie à partir de 1865. C'est à lui qu'est consacré le second essai, qui retrace l'élaboration de la « doctrine de la Salpêtrière ». Cet ouvrage collectif (1) mêle les contributions de Gladys Swain et de Marcel Gauchet à un article de Jacques Gasser sur « Le rôle de Charcot dans la construction de la neurologie moderne », ainsi qu'à une étude d'Alain Chevrier sur les prolongements de la théorie de l'hystérie dans le surréalisme, qui montre comment une conception scientifique dépassée se trouve une survie dans un mouvement littéraire et artistique.

Le « vrai Charcot » de Gladys Swain et Marcel Gauchet, c'est celui qu'on ne se contente pas de relire à la lumière de son élève le plus célèbre, Freud, qui fréquente les leçons de la Salpêtrière au milieu des années 1880. C'est celui qui révèle – par-delà la mise en forme psychanalytique de l'inconscient, sous laquelle l'importance de cette découverte sera quelque peu noyée – que dans l'hystérie se manifeste l'adhérence du corps à la personne et au sujet. Comment ? En montrant, au travers de diverses techniques thérapeutiques – l'hypnose ou la métallothérapie, moins connue –, l'efficacité de la causalité psychique sur les symptômes de l'hystérie. En montrant également comment des représentations peuvent produire des pathologies dont ni le système cérébro-spinal ni les localisations du cerveau ne suffisent à rendre compte. Paradoxalement, que cette découverte ait été le fait – *« imprévu »*, dit Marcel Gauchet – d'hommes du XIX[e] siècle qui, à l'instar de Charcot lui-même ou de son disciple Bourneville, sont imprégnés d'organicisme, de positivisme et d'anticléricalisme militant, n'a pas peu contribué à accréditer l'idée d'inconscient auprès des scientifiques. Sans doute n'est-elle par pour rien dans le prestige durable qui s'attachera à la notion.

A l'époque correspondant au travail de Gladys Swain et de Marcel Gauchet sur Charcot – les années 1980-1985 de leur séminaire commun –, la conquête de la causalité psychique pouvait, bien plus qu'aujourd'hui, en France, apparaître comme un point de non-retour. Depuis, le développement des chimiothérapies – noté dès 1977 par Gladys Swain – et de la science du cerveau semble annoncer un épisode à nouveau marqué par l'organicisme et le positivisme. La science du sujet humain en paraît du coup plus lointaine qu'il y a quinze ou vingt ans. Mais elle reste une promesse.

Nicolas Weill

LE SUJET DE LA FOLIE
Naissance de la psychiatrie
de Gladys Swain.
Précédé par « De Pinel à Freud »,
de Marcel Gauchet.
Calmann-Lévy, 151 p., 120 F.

LE VRAI CHARCOT
Les chemins imprévus de l'inconscient
de Marcel Gauchet
et Gladys Swain.
Calmann-Lévy, 282 p., 130 F.

(1) Voir aussi *Charcot, un grand médecin dans son siècle*, de Michel Bonduel, Toby Gelfand et Christopher Goetz (éd. Michalon, 1996).

Les existences recluses de Richard Millet

Histoire de sangs mêlés, de générations sans prestige, d'affrontements éternels entre les riches et les pauvres... Le romancier se fait créateur d'un monde régi par les femmes et le temps

L'AMOUR DES TROIS SŒURS PIALE
de Richard Millet.
POL, 318 p., 130 F.

A l'heure – qui n'est pas nouvelle – où nombre d'écrivains croient découvrir des planètes à l'ombre de leur moi profond, ou bien la lune par la lorgnette de leur précieuse, inestimable vie fantasmatique, Richard Millet s'avance hardiment en direction inverse. Le romancier, semble-t-il affirmer depuis son précédent roman (1), se doit de nourrir une vocation, une ambition plus hautes. Son orgueil, avant de le mettre au service de sa propre personne, il doit, sans fausse modestie, l'employer à créer un monde. Ou à le recréer, selon les lois bien réfléchies d'une écriture, d'un style, d'une forme.

Pour faire exister ce monde, pour lui donner épaisseur et vraisemblance, Richard Millet n'a pas dissimulé son ambition de créateur. Comme dans *La Gloire des Pythre*, il use dans ce nouveau roman d'une langue oratoire, lente et riche, calculée et cependant vibrante, âpre dans les replis mêmes de ses fastes. Mais ici la subtile construction du récit, le déplacement constant d'une narration ample et polyphonique qui ne s'égare jamais, la manière d'insérer le passé dans un présent qui n'a rien d'artificiel, font de ce livre une réussite plus impressionnante encore. Une réussite pas seulement technique.

On peut bien le trouver sombre et terrible, né de la plus noire vision, cet univers où se déploie, autour du plateau de Millevaches, *L'Amour des trois sœurs Piale* – amour sans joie ni postérité, qui n'est que *« duplicité, malentendu, combats d'aveugles »* ; il est là pourtant, tel un vrai monde, indubitable, créé dans toute ses dimensions, par l'art de l'écrivain. C'est bien sûr à l'aune de cette création qu'il faut juger l'oeuvre, et non à celle de ses couleurs, aussi désespérantes fussent-elles...

C'est Yvonne, l'aînée des Piale – *« la figure même du Temps, raide et orgueilleuse comme une pierre levée »* –, qui parle d'abord. *« Inflexible, obstinée, vengeresse »*, elle a pris le seul chemin possible pour sortir de son milieu de paysans pauvres : l'école normale, le sacerdoce républicain, l'égrenage du *« grand rosaire laïque »*... Pour sortir, ou plutôt pour se faire la mémorialiste d'une histoire qui, sans elle, serait restée muette : la sienne, celle dont elle est issue. Histoire de sangs mêlés, de générations sans prestige, d'éternel et destinal affrontement des classes, tribus, sexes et familles humaines. Histoire obscure et terrienne d'une *« lignée de petits hommes noirs et courbés qui avaient mis des siècles à ne plus ressembler à des genêts secs »*. *« Vieille routière de la parole »*, elle va raconter, chaque lundi, d'un automne au printemps suivant, à Claude – son petit cousin –, cette histoire dont il est aussi l'un des héritiers. Elle va lui dire ces *« existences recluses »*, *« l'immémoriale et inique loi qui ploie les femmes sous les hommes »* et surtout, au-dessus de tout, souveraine et impitoyable, *« la grande loi du temps (...), le sable de quelques rêves, et tout le saint-frusquin de la rancœur et de la déception, oui, la vaste litanie des floués, des malchanceux, des éclopés... »*

Derrière la *« vieille maîtresse »*, il y a Lucie, si belle, à faire se damner tous les hommes, mais idiote, à les faire fuir, qui a *« basculé du côté de la neige, des eaux sombres, du sang, de tout ce qui se perd ou se tait dans toute langue »*. Et puis, après Pierre, le *« maigrelet »*, le seul mâle, trop fragile pour vivre longtemps, vient Amélie, la cadette, la rebelle, celle qui ne *« ploie »* pas sous les hommes, mais qui leur tient tête, met à nu leur dérisoire virilité. Et derrière la haie des Piale, il y a les Barbatte, l'autre lignée, guère reluisante, celle des riches. Une haie opaque, qui sépare les classes comme des mondes, distribue les rôles – à jamais.

La féminité et le temps. C'est autour de ces deux thèmes, et de leur emmêlement, que Millet a construit son roman. Tout y reconduit, les visages et les corps, les caractères, et jusqu'aux paysages. Comme Amélie dans les livres, le lecteur trouvera, dans *L'Amour des trois sœurs Piale*, *« des solitudes infinies, la nostalgie, la fidélité et la trahison, l'honneur et son obsolescence, l'éclat des rires et du sang, le feu entretenu autour du nom, les filles perdues et les hommes qui se perdent davantage, les abîmes de cœur et les royaumes qui ne sont pas de ce monde »*.

Le romancier a agencé cette matière humaine, s'est fait créateur du monde où elle demeure et s'abîme. Avec une rigueur, une sévérité, une raideur même qui ne laissent aucune chance à d'autres lois que celles du sang et de son inéluctable décadence. Né de cette très sombre vision, le livre de Richard Millet est funèbre. On le lit comme la partition d'un office des morts. Et sans doute faut-il entrer dans la pensée des morts, considérer derrière l'émouvant regard des vivants, le crâne qu'il dissimule, pour en apprécier toute la beauté. Il serait souhaitable que beaucoup de lecteurs, et aussi les jurys des prix littéraires de cet automne, perçoivent aussi cette beauté.

Patrick Kéchichian

(1) *La Gloire des Pythre*, POL, « Le Monde des livres » du 13 octobre 1995.

le feuilleton

de Pierre Lepape

Poétiques de l'excès



LEGARÇON
de Richard Morgiève.
Calmann-Lévy, 210 p., 92 F.

LE CORPS DU MONDE
de Patrick Drevet.
Seuil, coll. « Fiction & Cie », 362 p., 130 F.

Dans son *Dictionnaire des idées reçues*, Flaubert notait : « *Ecrit, bien écrit : mot de portiers pour désigner les romans-feuilletons qui les amusent.* » Aucun pipelet, aucune concierge ne pourront dire de Richard Morgiève et/ou de Patrick Drevet qu'ils écrivent *bien* ; tant pis pour l'amusement. Morgiève sort carrément de l'épure : il invente une écriture, une sous-écriture adaptée à la sous-vie dans laquelle évolue son personnage. Une écriture sans passé et sans avenir, une manière de jappement. On pourra trouver cela insupportable, terrible ou simplement beau ; *bien*, certainement pas. Drevet demeure, lui, dans les limites de la narration classique, mais il lui imprime une telle profusion de couleurs, de lignes, de formes et d'images qu'il l'exténue à force de richesse et l'étouffe sous son luxe. L'un et l'autre s'engagent dans une expérience de l'extrême, dans une exploration des limites ; leurs livres sont ambitieux donc déraisonnables. Ils n'ont que faire du style tempéré.

Le personnage de Morgiève n'a pas de nom. Il ne s'appelle pas. Il n'a pas d'identité, pas d'être, pas d'autre définition qu'un article soudé à son genre : legarçon. Ce n'est pas une fiction pourtant, ni une abstraction métaphysique ; vous le connaissez, vous l'avez vu, lui ou son semblable, ou encore lafille : ils mendient dans le métro, ils ont six ou huit ou dix ans, ils ont été vendus quelque part dans un pays pauvre à un trafiquant qui leur a fait passer la frontière dans le coffre d'une voiture et qui les a revendus à un autre trafiquant, à Paris, à Londres ou à Francfort. Chaque soir, ils remettent le produit de leur quête à leur « patron » qui les paie d'une écuelle de nourriture et d'une couverture dans un baraquement lorsque la collecte a été bonne, d'un coup de pied et d'une nuit au cachot lorsqu'il la juge insuffisante, ou quand il est saoul ou simplement de mauvais poil. Plus tard, assez vite, quand ils seront trop âgés pour faire des petits mendiants rentables, ils seront encore revendus, pour le trottoir cette fois, et pour les vidéocassettes pornographiques les plus abjectes. Plus tard encore... Il n'y a pas de plus tard : la seule grâce que vous fait la sous-vie est qu'on y meurt jeune, seule manière d'y échapper.

Le garçon n'a jamais connu d'autre univers que celui-là. Il y a été plongé trop jeune pour avoir souvenir d'autre chose et pour espérer autre chose. Pas la moindre révolte en lui, pas la plus petite trace d'un sentiment ou d'une idée morale, sinon, immense et imprécise à la fois, une haine de la vie qui n'épargne rien et surtout pas lui-même. Nous sommes en enfer, corps et âme, et Richard Morgiève ne nous fait grâce d'aucune des étapes de la visite. Nous pataugeons dans l'ignominie, nous nous vautrons dans la turpitude et l'humiliation de toute humanité.

Morgiève sort carrément de l'épure : il invente une écriture, une sous-écriture adaptée à la sous-vie dans laquelle évolue son personnage. Drevet demeure, lui, dans les limites de la narration classique, mais l'exténue à force de richesse et l'étouffe sous le luxe

Au point que, le premier tiers du livre passé, le lecteur s'inquiète : il ne va pas demeurer dans ce cloaque cent cinquante pages de plus ; ajouter quelques avilissements supplémentaires à sa collection de dégradations et d'infamies. Il n'a que l'ennui à y gagner, comme dans un roman de Sade. Mais c'est alors, comme si l'auteur avait senti la proximité de l'impasse, que la voix du garçon commence vraiment à faire entendre un souffle. Elle aboie certes encore, elle a du mal à se frayer un chemin à travers le bâillon de violence, de terreur et de honte qui l'étouffe, elle connaît encore la chute et la défaite, l'asservissement et le ravalement – le monde n'a pas changé, ni la loi des « patrons » qui le dirigent –, mais elle existe ; contre toute attente, une parole se forme. Les plus belles pages de Morgiève sont celles où son écriture cassée, hachée, magmatique s'accorde à cette création de l'homme à partir de la boue.

La fin est plus contestable, un tantinet sulpicienne, comme si le noir d'encre ne se pardonnait que serti de bleu azur. Du coup, ce violent chant romantique et accusateur tourne à la parabole naïve. Dans l'excès d'horreur et de misère gisait une vérité qui s'évapore dans l'excès de lumière. Peut-être Morgiève a-t-il ressenti trop profondément, trop cruellement la détresse de son personnage pour pouvoir lui imaginer une sortie à sa mesure. La force de son livre vient aussi, paradoxalement, de son incapacité à lui trouver une fin admissible. *Legarçon* aurait été moins vrai d'être complètement réussi.

C'est aussi le cas pour *Le Corps du monde* de Patrick Drevet. Lui aussi a transporté l'échec au coeur de son entreprise littéraire ; c'est le sujet même de son livre. Drevet reprend un épisode célèbre de l'histoire des sciences au siècle des Lumières, l'expédition menée par trois académiciens français, La Condamine, Godin et Bouguer, en Amérique équatoriale, à partir de 1735, afin d'y mesurer 1 degré du méridien terrestre. Dans leurs bagages, le géographe et les deux mathématiciens emportaient quelques assistants, parmi lesquels Joseph de Jussieu, le frère cadet de la célèbre tribu de naturalistes. Une aventure extraordinaire, qui dura neuf ans pour ceux qui rentrèrent les premiers en France. Il est étonnant qu'elle n'ait jamais tenté un cinéaste tant s'y mêlent des événements hautement dramatiques et visuels : le contact de savants élevés dans le cocon des salons et la poussière des bibliothèques avec une nature et des populations sauvages, des conditions sanitaires et matérielles épouvantables – l'Académie avait coupé les vivres –, l'hostilité des autorités espagnoles, les rivalités à l'intérieur du groupe, des assassinats, des amours, des épidémies. Tout cela pour rien, ou presque : lorsque Bouguer et La Condamine rentrèrent à Paris, tout fiers de la mission accomplie – leurs mesures respectives de l'arc ne différaient que de 18 mètres sur 345 kilomètres –, il y avait longtemps que Maupertuis était revenu de Laponie où il avait, le premier, vérifié la justesse des théories de Newton sur l'aplatissement de la Terre.

A défaut de film, nous avons déjà un roman qui relate l'épopée (1). Au commencement du *Corps du monde*, on peut croire que Patrick Drevet va nous en proposer une nouvelle version dont le personnage central serait Joseph de Jussieu. Sans doute ce fut là son projet initial, comme en témoigne la longue et minutieuse enquête menée dans l'Amérique andine sur les traces de son héros. Mais bien vite l'odyssée historique et scientifique de Jussieu l'a moins intéressé que son aventure physique, spirituelle et, osons le mot, poétique. *Le Corps du monde* raconte l'itinéraire d'un homme des Lumières parti pour décrire et comprendre le monde avec les armes de l'analyse, et happé par la démesure éblouissante de la réalité.

Au début de son voyage, Joseph est un savant naturaliste modèle. Le monde végétal de l'Amérique tropicale et équatoriale est un trésor inconnu qui s'offre à ses facultés d'observation, de description, de classement, d'ordonnancement et d'expérimentation. Il a la curiosité insatiable des conquérants. Le monde est un livre ouvert dont la science et la raison guident la lecture. Mais peu à peu, par d'imperceptibles glissements, le livre se referme sur son lecteur et l'emprisonne. Il était fait de lignes, de formes, de couleurs que l'oeil enregistrait, que la main reproduisait et que l'esprit rendait intelligibles. Il était fait d'images. Dans la jungle péruvienne, il devient un corps, une réalité compacte et impénétrable qui se contemple plus qu'elle ne se décrit, qui se rêve mieux qu'elle ne se comprend. Jussieu ne s'affronte plus à l'inconnu mais à l'inconnaissable.

Adieu carrière scientifique, mémoires gourmés pour l'Académie des sciences ; adieu même le retour en Europe où l'attendent ses frères et confrères. Jussieu va arpenter l'Amérique latine pendant trente-six ans, vivant à l'écart de la société civilisée, soignant les malades dans les quartiers pauvres, négligeant des fortunes, oubliant aussi d'écrire l'ouvrage qui lui aurait valu la postérité. Lorsqu'on le rapatrie, presque de force, en octobre 1770, c'est un vieillard usé par les épreuves, à la mémoire perdue dans la rêverie. Il ne parle plus, on le croit gâteux. Les immenses collections qu'il avait accumulées – herbiers, planches, plans, croquis, catalogues, notes et fiches, abandonnés à Lima – sont parties en fumée. Il n'en a cure ; l'essentiel est ailleurs que dans le savoir et la domination de la nature. Son échec est à l'image de son aventure et de sa quête, à l'image du monde : excessif.

Il est impossible d'écrire l'excès. Drevet le sait et s'emploie néanmoins à le faire, comme nombre d'écrivains avant lui. La plupart du temps, cette tentative échoue dans des pages splendides, des gravures somptueuses, des descriptions remarquables tant la plume y apparaît en accord avec les impressions de l'oeil. Et s'il arrive qu'un certain ennui naisse quelquefois de cette richesse et de cette profusion émerveillées, c'est peut-être que le roman, toujours, résiste à l'excès.

(1) Florence Trystram : *Le Procès des Etoiles*, Seghers, coll. « Etonnants voyageurs », préface d'Haroun Tazieff, 1979. Ce roman est la transposition romanesque d'une thèse d'histoire des sciences dirigée par Jacques Roger.

versions originales

L'Amérique révélée par l'islam

INNOCENT BLOOD
de Christopher Dickey.
Simon & Schuster, 340 p., 23 $
(environ 140 F).

Les auteurs de thrillers disent parfois plus tôt et plus intuitivement les mutations du monde que les sociologues de profession. Pris dans l'entrelacs d'intrigues qu'il leur faut dénouer, leurs héros sont impérieusement contraints, pour tirer le fil qui les enserre, d'interpréter et de créer du sens, d'anticiper sur la lecture convenue des rapports sociaux.

Innocent Blood est, par sa forme littéraire, un roman d'aventures qui possède tous les bons ingrédients du genre : comment un ranger, un soldat de ce corps d'élite de l'armée américaine dressé pour tuer sans états d'âme des *bad guys* désignés par Washington, se transforme en un terroriste islamiste qui planifie une campagne d'attentats sur le territoire des Etats-Unis.

Mais Christopher Dickey a écrit un roman très fin sur la crise de l'identité américaine aujourd'hui, vue à travers le regard bleu « innocent » de ce ranger né au Kansas, Kurt Kurtovic, qui, en se découvrant musulman au terme d'une longue quête existentielle qui le mène dans la Bosnie de ses ancêtres – après un passage en service commandé dans l'opération « Tempête du désert » – revient faire exploser le monde de fausses certitudes dans lequel il a grandi.

Kurt présente tous les stigmates de l'américanité profonde, il n'est rien d'autre, jusqu'à sa quête identitaire, qu'un *boy* blond qui plaît aux femmes et mène une vie de garnison près de Savannah (Géorgie), entre une campagne à Panama et une autre dans le Golfe. Dans cette guerre de haute technologie, les rangers, parachutés derrière les lignes irakiennes au Koweït pour une mission sans objet, sont obsolètes. Dans son paquetage, Kurt a emporté son coran, comme un fétiche qui le relie au souvenir du père ; mais, dans son désoeuvrement, il se met à le lire et commence à poser des questions, s'efforçant de comprendre le sens des versets, dont les allégories touchent son imaginaire.

« Innocent Blood » est une observation très aiguë de la psychologie d'un « innocent » qui, révolté par l'injustice d'une société sans cause, trouve dans l'islam un idéal

Au Koweït, Kurt fait la connaissance d'un Palestinien qui travaille avec le renseignement américain, Rashid – le premier être qui l'impressionne par sa capacité d'action et les certitudes qui guident sa vie. Démissionnant de l'armée à la fin de la guerre du Golfe, il part à Zagreb, au printemps 1992, alors que la guerre dans l'ex-Yougoslavie bat son plein. Il retrouve par hasard Rashid, qui fait partie de l'un des groupes paramilitaires islamistes qui, sous couvert d'action humanitaire, viennent soutenir les Bosniaques et islamiser leur cause. Rashid va faire de Kurt, l'Américain « sans qualités », un combattant du djihad (guerre sainte).

Alors qu'il prépare l'attaque d'un camp où il voit des Serbes torturer leurs prisonniers au nom du « nettoyage ethnique », Kurt fait, de lui-même, la découverte du Mal : c'est en devenant moudjahid que l'ancien ranger accède à la conscience. Mais l'identité qu'il acquiert reste une interrogation sur l'injustice, pour laquelle il cherche dans la prière et la lecture du Coran des réponses que son intelligence trop rustique ne lui permet pas de trouver seul. C'est alors que Rashid saura le persuader que l'éradication du Mal n'est possible qu'en portant le djihad au cœur de l'Amérique, source de toute corruption.

Rentré à New York, Kurt se fait recruter par un célèbre *think tank* (cellule de réflexion) de politique étrangère comme homme à tout faire chargé des photocopies ; c'est ce lieu où s'assemblent des hommes de l'establishment américain que Rashid veut faire sauter. Mais la machine s'emballe, et, lorsque l'organisation terroriste décide de s'en prendre à des lieux publics, Kurt la quitte et met son énergie à en faire échouer les projets.

Par-delà la trame de l'intrigue, qui s'achève de façon un peu grand-guignolesque, *Innocent Blood* est une observation très aiguë de la psychologie d'un « innocent » qui, révolté par l'injustice et déconnecté d'une société qui ne lui offre ni cause à laquelle croire ni véritable identification, trouve dans l'islam un idéal à la fois chaleureux et adapté à ses interrogations puis, sous l'emprise d'un manipulateur professionnel, bascule dans la violence.

Ce que l'on connaît des profils de beaucoup de membres de réseaux islamistes passés au terrorisme et actuellement jugés ou détenus en France cadre fort bien avec le type-idéal que représente le Kurt de Christopher Dickey. Mais c'est davantage encore sur la face d'ombre de l'Amérique d'aujourd'hui, sur la fragilité des rapports humains dans une société de déracinés, par-delà les rapports sociaux strictement codifiés par la richesse et le pouvoir, qu'*Innocent Blood* apporte matière à réfléchir. Le beau-frère de Kurt, également déconnecté, s'est, quant à lui, engagé dans un mouvement chrétien fondamentaliste... L'islam, et les autres religions militantes, a probablement une place et un rôle à jouer dans l'Amérique de demain.

Gilles Kepel

La tragédie de la « Carmen » noire

DOROTHY DANDRIDGE : A BIOGRAPHY
de Donald Bogle.
Ed. Amistad, 27,95 $
(environ 170 F).

Marilyn, Grace Kelly, Elizabeth Taylor, Audrey Hepburn. Dans l'Amérique d'Eisenhower, le glamour est blond ou brun mais toujours blanc de peau. Au milieu des années 50, un film lance la « *première déesse de couleur de Hollywood* », et l'image de l'actrice Dorothy Dandridge sera à jamais liée à celle de *Carmen Jones*. Reprenant l'action (et la musique) de la *Carmen* de Georges Bizet, le film d'Otto Preminger la transpose à Jacksonville, en Floride, durant la deuxième guerre mondiale. Carmen n'est plus cigarière, elle travaille dans une fabrique de parachutes. Elle séduit un jeune et beau caporal, Joe (ex-José), qu'elle lâchera pour le boxeur (ex-toréador) Husky Miller (Escamillo). Son entrée dans la cantine de la base, tee-shirt noir décolleté jusqu'ici et jupe rouge fendue jusque-là, installe immédiatement le personnage. « *First black sex symbol* » du cinéma contemporain, Dorothy Dandridge sera la première Noire à figurer en couverture de *Life Magazine*, la première actrice de couleur citée à l'Oscar du meilleur rôle principal féminin.

Enfance malheureuse mais aussi ambition ; ascension dans une sphère de Hollywood interdite à sa race, règne (court), mariages, liaisons, alcool, déclin, fin tragique à quarante-deux ans... Le récit de sa vie serait un mélodrame si, au-delà des potins, cette biographie ne tentait de replacer la comédienne dans le paysage socio-politico-culturel des années 20 à la fin des années 50, juste avant la lutte ouverte pour l'égalité des droits civiques.

La biographie de Dorothy Dandridge replace la comédienne dans le paysage des années 20 à 50, juste avant la lutte pour l'égalité des droits civiques

Née à Cleveland en novembre 1922, Dorothy Dandridge chante et danse dès qu'elle est en âge de marcher. Poussées par leur mère, une femme froide qui s'était rêvé une carrière artistique, Dorothy et sa sœur aînée Vivian – les « Wonder Children » – se produisent dans les églises et les petits music-halls des ghettos. Lorsque la famille s'installe à Los Angeles, une autre enfant prodige, Etta James, se joint au duo. Les Dandridge Sisters – désormais trio – figurent dans plusieurs films, dont *Un jour aux courses*, des Marx Brothers, et dans nombre de courts-métrages musicaux, genre alors en vogue. En 1938, elles sont invitées à se produire au prestigieux Cotton Club de Harlem. C'est là que Dorothy Dandridge rencontre son futur premier mari, Harold Nicholas (des Nicholas Brothers). Grâce à lui, elle fréquente le gratin du show-business black : Louis Armstrong, Count Basie, Billie Holiday. De cette union naît une enfant attardée. Marié en 1942, le couple se sépare en 1949.

Amorçant une carrière de chanteuse en solo, Dorothy Dandridge connaît le succès. Le cinéma se fait attendre. Les contrats qu'elle décroche çà et là (les Harlem Globe-trotters, 1951) la confinent dans les emplois d'« indigène », de « sauvageonne », de fille facile. « *La chanteuse sépia la plus excitante depuis Lena Horne* » peut faire salle comble au Mocambo de Los Angeles ou à La Vie en rose de New York, elle n'a toujours pas le droit de s'asseoir à la même table qu'un client blanc. C'est dans cette atmosphère, chargée, qu'elle passe une audition pour *Carmen Jones*.

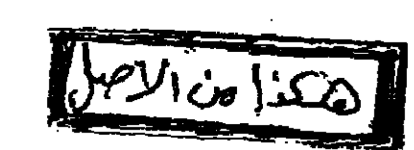
Le grand tournant. Couvertures de magazine, triomphe au Festival de Cannes, on la voit avec Judy Garland, Kirk Douglas, Gary Cooper. Mais « *l'Amérique n'était pas prête à me transformer en une Liz Taylor, une Marilyn Monroe ou une Ava Gardner* », déclara-t-elle. En 1959, elle se voit proposer le rôle de Bess dans *Porgy and Bess*. Elle hésite – encore une prostituée ? Les offres étant rares, elle accepte. Tournage d'autant plus difficile que le réalisateur initial, Rouben Mamoulian, est remplacé par... Otto Preminger.

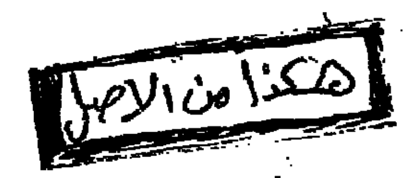
Porgy and Bess n'aura pas le succès escompté. Frustrée de n'avoir pu faire tomber les barrières raciales de Hollywood, son deuxième mariage se révélant un désastre, Dorothy Dandridge croule sous les dettes, sombre dans l'alcool. En septembre 1965, dix ans à peine après *Carmen Jones*, elle est trouvée morte dans son appartement, victime d'une surdose d'antidépresseurs. Il lui reste deux dollars et quatorze cents sur son compte.

Si l'admiration qu'il porte à Dandridge paraît évidente, Donald Bogle reconstitue avec une fascinante précision les comportements des communautés – tant noire que blanche – du Hollywood des années 30 à 50.

Pourtant, Dorothy Dandridge nous demeure une énigme. L'information présentée est certes impressionnante, mais les témoignages recueillis, d'une extrême diversité, ne se fondent jamais en un véritable portrait. L'Amérique a-t-elle perdu une grande comédienne ? Comment le savoir ? Les circonstances, tant sociales que personnelles, n'ont permis ni au spectateur ni à l'actrice de prendre la mesure exacte d'un talent trop vite étouffé.

Henri Béhar





Amette au temps de la maturité

Une femme revient sur les lieux de sa jeunesse et se confronte à ses souvenirs, épars, douloureux, enfouis. Dans ce roman délicat et secret, l'auteur du « Mal du pays » s'interroge sur la vie et le poids de la mémoire chez ceux qui, allemands comme français, furent adolescents pendant la guerre

LES DEUX LÉOPARDS
de Jacques-Pierre Amette.
Seuil, 272 p., 110 F.

Un écrivain sait-il exactement, lorsqu'il écrit la dernière phrase, où vient de le mener le livre qu'il termine? *« La gare n'est plus très loin »* : là s'achèvent *Les Deux Léopards* et là commence la méditation du lecteur qui connaît l'œuvre d'Amette. Quelque chose s'est accompli avec ce roman. Une sorte de libération. Ce moment d'évidence où l'on comprend vraiment pourquoi on a choisi d'écrire, de se mettre en danger, d'affronter le malentendu, la malveillance, voire l'échec.

Jacques-Pierre Amette a publié son premier livre à l'âge de vingt-deux ans. Trente-deux années plus tard, en parlant par la voix d'une femme, à la première personne, il donne son grand texte de maturité, dans le droit fil de son précédent roman, *Province* (1), où il maniait à la perfection ces descriptions qu'il affectionne. Mais, dans *Province*, Amette, à plaisir, brouillait les images, faisait bifurquer le récit, demandant au lecteur de construire son propre parcours. Ici, tout est plus épuré, les images se veulent nettes, à l'« école du regard » chère à Amette se joint « le temps du souvenir ». La vérité n'est plus multiple, « la gare n'est plus très loin », Amette a conquis, définitivement, sa liberté et se moque bien de déplaire.

Aux critiques, *« abrutis sans aucune oreille »* (comme les décrit férocement Philip Roth) ou pas, on demande toujours de dire aussi « de quoi ça parle ». C'est là que la difficulté commence. Si l'on vous raconte que Gabrielle est peintre, qu'elle a passé son enfance en Normandie, pendant la dernière guerre mondiale, qu'elle a ensuite travaillé en Allemagne – obtenant le *« très convoité prix Blau-Reiter décerné par Berlin-Ouest »* – et qu'elle revient sur les lieux de sa jeunesse, où l'on présente une rétrospective de son œuvre, vous avez toutes les chances de vous méprendre sur ce livre. Surtout si vous lisez ces écrivains nés longtemps après la fin de la guerre – parfois plus de dix ans –, qui, n'ayant rien à dire sur ce qu'ils vivent, semblent se demander perpétuellement ce qu'ils auraient fait en 1941 – la réponse est aisée : ils auraient été identiques à ce qu'ils sont aujourd'hui, dans le même conformisme social...

Amette n'a rien à voir avec ce ressassement. Il joue avec le temps d'une autre façon, en artiste, il ne se préoccupe pas de réinventer l'Histoire, ni de raconter des histoires, mais plutôt de se raconter dans l'Histoire. Il est né, lui, au cœur même du désastre de l'Europe, en 1943. Enfant, il a vu la France se reconstruire et il avait quinze ans en 1958, quand on a voulu commencer à repenser l'Europe. Son interrogation sur le passé ne sert qu'à imaginer l'avenir. De quoi donc a été fait, pour une jeune Française et un jeune Allemand, le demi-siècle qui s'achève? Comment ceux qui étaient nés « avant », ceux que la guerre a surpris adolescents, ont-ils vécu? Toutes ces questions surgissent du récit de Gabrielle, elles sont comme l'arrière-plan de tous les tableaux qu'elle a peints, mais elles ne sont pas posées telles quelles dans le roman. Amette n'est jamais démonstratif, jamais didactique, jamais lourd.



CARLOS FREIRE/RAPHO

DESSINER DES TRACES

La figure de Gabrielle occupe tout l'espace, dès la première phrase – *« Je suis une vieille dame avec des habitudes »* –, qui ouvre une page où est suggéré ce que sera ce livre délicat, secret, murmuré parfois : *« J'ai choisi l'Hôtel des Deux-Léopards parce qu'il est proche du château, le château de Guillaume le Conquérant. Je suis à l'ombre des remparts. Je les ai vus en ruine, affaissés, dévorés par des broussailles ou le phosphore des grands incendies. Etés secrets d'après-guerre, hivers d'oiseaux morts, traces de neige sale, jours gris, quand le ciel, ici, se confond avec le brouillard. »*

Mystérieuse, solitaire, Gabrielle a choisi le silence, la palette, le noir et blanc souvent et, autrement, *« si peu de couleurs »*. Elle *« a passé sa vie à dessiner, petites traces individuelles légères et dérisoires, exactement comme des pattes d'oiseaux sur la neige »*. Quelque chose l'étouffe, qu'elle n'a jamais réussi à dire, peut-être pas même à comprendre, qui lui fait se répéter : *« Mon travail m'apparaît comme une faute ; la répétition d'une autre faute, plus cachée, plus essentielle, plus profonde (...), une faute dont on ne sait rien, dont on ne peut rien savoir. »* Dès son arrivée à l'hôtel, elle sort de sa valise les quatre cartes postales représentant *Les Quatre Saisons* de Poussin. Comme une anticipation des magnifiques descriptions de saisons qui viendront ponctuer le cours du récit, *« odeurs d'humus dans le jardin »*, *« doux vent trop haut placé dans les nuages »*, *« certaines montées du mauvais temps, ce bruissement dans les arbres, ce subit bruit d'eau et d'ombre »*.

Le chemin qui l'a ramenée à Caen, il lui faut bien le refaire. Retrouver Clotilde, Henry, Hans, Odette... Clotilde, son amie, *« jeune fille ardente et spontanée »*, disparue à la fin de la guerre, lui laissant pour toujours le sentiment d'avoir indûment survécu. Henry, le frère de Clotilde – *« soupçonné du péché absolu »*, ami d'un sous-lieutenant de la Wehrmacht, Hans Balda, pacifiste égaré dans la guerre –, est devenu un notable, l'un des grands reconstructeurs de Caen, désormais membre de la commission départementale d'urbanisme commercial – *« Aujourd'hui encore, tu me fais peur, Henry, avec ton sourire ironique, ton côté* communicateur *vaseux, ce sourire qui n'est jamais aussi éclatant que devant les publics énervés et houleux. »* Quant à Odette, qui vivait avec l'étrange et attirante Irène et s'est suicidée de manière spectaculaire, c'était la mère de Gabrielle...

« Ma vie est là, constate Gabrielle, *dans mes dessins, dans la taille-douce, dans l'écriture soignée que j'impose au cuivre, dans mes abstractions en noir et blanc : l'exode du peuple juif, l'exode de ma jeunesse, l'exode de ma famille. Une mère et sa maîtresse, est-ce que cela forme une famille? »* Ces souvenirs épars, douloureux, enfouis, reviennent, comme une évidence, au fil de la mémoire de Gabrielle. Jusqu'à ce qu'elle laisse la place à Hans Balda. Le récit se déplace alors en Allemagne, sans que cela paraisse incongru, sans que soit interrompu le parcours de Gabrielle. Sur quatre-vingts pages, Jacques-Pierre Amette construit un bref roman du retour au pays d'un soldat allemand, qui s'installe à Berlin, où il devient psychanalyste. Dans ces pages toutes de retenue, on retrouve le goût de Jacques-Pierre Amette pour les paysages d'Allemagne, pour la langue de ce pays, sa littérature – Hölderlin particulièrement (2) –, son théâtre – Brecht au premier chef. Sans Hans, Gabrielle ne pourrait pas clore son voyage dans le passé. Mais, après le chapitre « Hans Balda » (écrit à la troisième personne), elle reprend la parole, pour terminer la route.

Dans la construction de ce personnage, dans l'agencement subtil de son discours, on mesure toute la réussite de Jacques-Pierre Amette. Presque toujours, les romanciers qui jouent d'une narratrice s'exprimant à la première personne parlent faux. Pas Amette. Sans doute parce qu'il a compris, comme seuls les artistes le peuvent, que les femmes, lorsqu'elles sont lucides – ce qui est rare –, cherchent vraiment à savoir si *« la gare n'est plus très loin »*...

Josyane Savigneau

(1) Seuil, 1995. « Le Monde des livres » du 29 septembre 1995. *Province* vient de paraître en poche, « Points » Seuil, n°P 405.

(2) Voir *Le Voyage de Hölderlin en France. L'Adieu à la raison*, de Jacques-Pierre Amette, Seuil, 1993. En poche, « Points » Seuil, n° R 583.

Je t'aime, je te tue

Dans la lignée de Flaubert, Pierre Gandelman cerne avec réalisme et cruauté quelques personnages englués dans la bêtise et la folie

AU NOM DU PÈRE ET DU FILS
de Pierre Gandelman.
Grasset, 250 p., 99 F.

On se dit, en lisant ce roman de la bêtise et de la passion, que l'auteur l'a écrit entre les pages de Flaubert. Non que Pierre Gandelman ait été indûment influencé par un encombrant parrain, mais parce que tout est là du système flaubertien de la narration. Il y a eu un autre excellent portraitiste de la bêtise, Tony Duvert. Pierre Gandelman est dans cette lignée-là, réaliste, minutieuse, brutale. Il prend l'humanité dans ce qu'elle a de plus déplaisant, de plus pathétique, de plus isolé.

Charles – il faut dire que le prénom appelait certains rapprochements – est comptable en province. Tout le destine à mourir vieux garçon. Mais considérant sa vie tout entière comme un plan de retraite, il fait entrer dans ses comptes une femme, Irène, catholique aussi abrutie que lui, avec laquelle, entre deux lectures de bulletin paroissial et alleluias comptabilisés pour le calcul des indulgences gagnées au Purgatoire, il fait un fils. Non sans mal. Après consultation d'un spécialiste, la sentence est que *« c'était la chaleur qui manquait au couple »*. *« Charles et Irène firent donc semblant de mieux s'aimer et joignirent à la mécanique de leurs corps mal accordés des soupirs de gratitude et de tendres précautions. La nature fut dupe de ce simulacre et autorisa enfin la rencontre des cellules. »*

Le sens du livre est alors donné : mettre à nu la vanité imbécile de la paternité. Si imbécile que le fils va y perdre toute identité, pur rejeton affaibli d'un modèle déjà miteux. Mais, si le roman va s'épanouir dans la description épouvantable du rapport paternel, anéantissant la personnalité d'une sorte d'enfant autistique, il commence par un tableau décapant d'une province qui, en effet, n'a pas changé depuis Flaubert. Comme dans *Un cœur simple* et, bien sûr, *Madame Bovary*, on est attendri alors que l'écrivain élimine avec une violence implacable, vraiment mauvaise, les moyens habituels de la compassion. On sait le prix que dut payer Flaubert pour avoir utilisé l'expression *« les souillures du mariage et les désillusions de l'adultère »*. Mais si la malheureuse Irène, comme Emma, connaît les *« souillures du mariage »*, elle ignorera toute désillusion, n'ayant pas goûté aux illusions, sinon à celles de la religion qui ne lui seront d'aucun secours en l'occurrence.

Quand la grossesse déforme son corps, elle voit dans un miroir son ventre comme *« une boule cyclope qui flottait devant elle dans un bruissement multiple »*. C'est dans la solitude absolue de ce genre de rêverie qu'elle va vivre et mourir, aux côtés d'un homme stupide et égoïste qui, tel un personnage de Julien Green dans ses années les plus cruelles, va la détruire, avant de s'attaquer à l'œuvre de sa vie : la destruction de leur fils.

SOLITUDE RADICALE

Mais d'abord a eu lieu le lent délitement de la femme qui, préparant sa propre consomption, *« n'aimait rien plus que l'étroite station dans le confessionnal »*. Mourant près d'un homme qui estime déplacé et inutile le regard sur autrui (*« Il voulait bien souffrir un peu, mais la souffrance des autres, où Irène était comptée sans distinction majeure, ça il n'était pas question qu'elle s'impose à lui »*), elle va apprendre que la solitude de plus en plus radicale était son lot.

Séjournant après son accouchement dans une maison de repos, elle côtoie ses jumelles en désespoir. L'auteur, médecin dans une maison de retraite, s'est servi, de toute évidence, de son expérience et de ses observations pour représenter cet univers bouleversant dont il a retenu quelques phrases folles et poétiques, prononcées par ceux qui ne communiquent plus qu'avec leurs rêves : *« La nourriture est infecte, mais le vigile est joli garçon. » « Vous croyez à la métempsychose ? Les princesses qui deviennent des vaches, les vaches qui mangent l'herbe, l'herbe qui... » « Une moitié de moi est morte et l'autre est sur Mars. » « Docteur, docteur, on est bien dans une maison de fous, ici ? On est bien toutes des dingues ? »* C'est un des paradoxes les plus troublants en littérature : l'émotion ne s'obtient pas par le pathos, c'est-à-dire par l'appel à l'émotion, mais par la froideur, la distance, la précision, la cruauté, le scalpel. Pierre Gandelman, médecin qui s'affirme écrivain à part entière, l'a parfaitement compris, en poursuivant un portrait impitoyable de ses personnages, de plus en plus égarés. Jusqu'à la totale folie.

Pendant qu'Irène dissimule une tumeur qui va l'emporter dans des conditions particulièrement horribles, Charles se dispose, non sans l'avoir trompée avec une garce « chabrolienne » (si Claude Chabrol lit la littérature contemporaine, ce roman est pour lui !) à engluer tranquillement son fils dans une dépendance pathologique.

Cette pathologie de l'enfant, Pierre Gandelman l'a décrite, de son style parfait, avec un réalisme exceptionnel en littérature française. Quelques photographies bien choisies, des lettres, un journal scatologique et « médical » donnent à l'histoire un rythme soutenu jusqu'à la tragédie finale, de ces tragédies peu spectaculaires qui, en général, ne prennent guère plus qu'une dizaine de lignes dans les quotidiens, avant qu'un écrivain ne s'en empare et ne leur restitue leur juste mesure humaine, fût-ce au prix de la dérision.

René de Ceccatty

Chant d'amour et de mort

Direct, simple, vibrant, le journal écrit par Olivier De Vleeschouwer sur le décès, du sida, de son ancien amant

LA VIE DES MORTS EST ÉPUISANTE
d'Olivier De Vleeschouwer.
Ed. Anne Carrière,
162 p., 95 F.

Ecrit en quinze jours sous le signe de Rilke, ce journal reconstitué d'un romancier (pour la jeunesse) qui a assisté à la mort de son ancien amant malade du sida tente de retrouver la souffrance de l'autre, la souffrance de soi. L'appartement de l'auteur a été cambriolé, si bien qu'un premier texte de ce même livre a disparu avec l'ordinateur où il était enregistré. Sans doute la première rédaction a-t-elle servi celle qu'on lit, loin de toute afféterie, de tout jugement inutile. On y gagne certainement un ton direct, simple, un peu « brut ». Quelques stéréotypes d'écriture auraient mérité d'être éliminés.

On regrette certaines phrases poétisantes, et en même temps on a envie de lire le livre qui va, souvent, droit, plus droit à la vérité d'un homme qui a vu mourir l'homme de sa vie et qui finit par le dire avec passion, d'une voix vibrante : *« Que tu partes maintenant et que je reste, au fond, quelle importance ? L'amour partagé : la voilà notre éternité ! »*

Trois ans après la mort de l'ami, celui qui se souvient continue à écrire des mots qui ont cette force revendiquée, clamée un peu haut, mais touchante. *« Au début, je portais tes vêtements comme une carapace. Il me semblait qu'ils empêchaient l'évidence de ton absence de parvenir jusqu'à moi. »*

Ce ton du dialogue, qui est souvent celui qu'adoptent les écrivains dans le deuil, est alors dépouillé de son artifice pour décrire, dans un grand souci de sincérité, une sensualité passionnée et la vie ordinaire des gays parisiens : promenades dans le Marais, « soirées-mousse » dans des boîtes spécialisées, vacances dans les îles grecques, rencontres, plaisirs d'une nuit, oublis, confidences sur des amis malades. Il y a, chez l'auteur, le désir de se fondre dans cette communauté, d'en témoigner, de s'en détacher, de la critiquer, d'ironiser. Il va et vient, comme entre la douleur du souvenir et la fierté de dire la profondeur de son amour.

R. de C.

Weitzmann-Doubrovsky, autofriction

Les deux écrivains, le neveu et son oncle, se renvoient leurs visions de l'histoire familiale par « autofictions » interposées. « Chaos ». Troubles de mémoire, d'identité et haine de soi

CHAOS
de Marc Weitzmann.
Grasset, 250 p., 99 F.

Une dépêche de l'AFP a propulsé ces derniers jours le roman de Marc Weitzmann dans la rubrique des polémiques littéraires. L'affaire est tellement ciblée, que, avec un grain de cynisme, on soupçonnerait volontiers un plan marketing. Car la querelle qui oppose Serge Doubrovsky, écrivain, prix Médicis 1990 pour *Le Livre brisé* (1) à Marc Weitzmann, journaliste aux *Inrockuptibles*, semble calquée sur le livre : fin (forcément infernale) d'une partie d'échecs qu'un homme livre à son double. Il était fatal que deux écrivains de la même famille s'adonnant à l'exercice romanesque de l'autofiction (ce genre littéraire par lequel un auteur raconte la vérité de sa vie en réorchestrant temporel et mise en mots, privilège du maître d'œuvre) voient leur témoignage d'un même passé s'opposer.

Issus de la même famille, Serge Doubrovsky et Marc Weitzmann n'ont pas la même perception de ce que fut l'ancêtre Max, de la manière dont pères, mères, oncles et cousins vécurent la Shoah, ni de la ruse employée par un écrivain qui choisit l'autofiction. Personne ne pourra jamais juger si, comme l'affirme Serge Doubrovsky, les propos qui lui sont attribués sont *« déformés ou falsifiés »* (quoique Marc Weitzmann revendique le droit de déformer la réalité pour la rendre plus lisible). Mais en accusant Weitzmann d'avoir signé une *« réécriture frauduleuse du* Livre brisé », Doubrovsky dénie à son jeune neveu le droit d'avoir sa propre interprétation des faits, le droit de se fabriquer à son tour un être fictif pour éloigner la nausée qui l'assaille, le droit de tenter de se débarrasser de son propre chaos : *« le caveau familial, ses cendres irrationnelles, ses monstres »*. En fait, *Chaos* a le goût et la couleur de l'autofiction (*« cette manière oblique de parler de soi »*, écrit Weitzmann), mais en transgresse les règles, les parodie : il recolle à sa guise les morceaux du *Livre brisé*, s'abritant derrière la conviction que l'autofiction entretient des liens avec *« le passage illégal des frontières »*, et que la morale intime du romancier peut bafouer le devoir d'exactitude. *Chaos* est un remake du *Livre brisé*, en contrechamp. Dans la version originale de Doubrovsky, le narrateur s'interroge sur ses manques de mémoire (qui sont *« des manques d'âme »*, dit-il), son *« cogito tordu »*, sa mauvaise conscience, ses impuissances, la malédiction d'être la proie du regard des autres (avec l'étoile jaune au poitrail) ; il avoue que s'il écrit, c'est *« pour tuer une femme par livre »*, et transfigure sa quête du père (hantise d'être *« fendu en deux. Divisé par le milieu, en deux prénoms »*, canalisée vers la fascination pour Jean-Paul Sartre, adopté comme père de substitution et projeté comme jumeau). Dans la version « autofriction » de Weitzmann, à l'heure d'enterrer son père, le narrateur s'interroge sur ses renoncements, ses infidélités ou trahisons, ses impostures, ainsi que sur la fatalité de l'échec et l'obsession conformiste d'être perçus comme de *« bons petits Français »* qui colle à sa famille ; il stigmatise la frénésie de son oncle Doubrovsky, *« roi de l'autobiographie caviardée »*, à transformer l'histoire d'une lignée de ratés en une saga de pères héroïques et de fils prodigues.

Ce roman passionnant, limpide et percutant dans sa narration, habité par des personnages à clé (de l'oncle Jacques qui désigne le journaliste *« symbole de réussite sociale »* Jacques Derogy, à l'ami historien en qui l'on pourrait reconnaître des traits de Pierre-André Taguieff), est inconfortable et complexe. L'obsession du double n'y conduit pas seulement Marc Weitzmann à récrire (non sans affection, assure-t-il) la vie sentimentale de Doubrovsky sur papier couleur carbone : l'auteur juif du *Livre brisé* est désigné à la fois comme bourreau d'une femme condamnée à la déchéance alcoolique, et comme artisan d'une autoflagellation, ayant choisi de vivre avec une Autrichienne nièce de SS. Cette obsession le pousse aussi à disserter sur l'homonymie entre son propre père (Serge Weitzmann), martyr incompris, communiste effacé, acteur discret d'une troupe de théâtre populaire, voué aux second rôles, et Serge Doubrovsky, homme à la plume lyrique, exhibitionniste adorant se donner en spectacle. Une interprétation qui révèle le côté obscur de son narcissisme, car Marc Weitzmann voit évidemment en Doubrovsky, auquel il reproche d'avoir transformé ses géniteurs (des figurants, au profil bas) en Rois Soleil, un second père, en même temps qu'un fascinant moteur phallique, qu'il cherche inconsciemment à imiter lors de sa liaison sexuelle avec Elena la Brésilienne ; et comme lui, quoi qu'il dise, il entretient le mythe des fils prodigues, *« Robin des bois du stylo »* promis à un bel avenir.

DÉSIR D'OUBLI

En effet, ténébreuse dimension du roman, le narrateur de *Chaos* s'invente un frère indigne, *« type pervers, peu fiable »*, *« fiction incarnée »*, auquel il donne l'état civil de Marc Weitzmann. Ce Marc Weitzmann-là, fils préféré programmé à défendre les humbles et réparer le monde, il écrit *« à la manière de »*, devient un *« cynique notoire »* et sombre par *« trouble identitaire lié au judaïsme »* dans l'abjecte dérive révisionniste. Son ex-compagne raconte que vivre avec lui fut comme vivre avec une ombre, *« vivre seule. Mais en pire »* : ce que l'on a pu croire du calvaire d'Ilse, la femme défunte de Doubrovsky. Marc personnifie jusqu'au paroxysme le plus monstrueux un désir familial d'effacer le cauchemar de la différence, de rentrer dans le rang après la guerre, de rejoindre le troupeau des êtres ordinaires. Un désir d'oubli.

Ce Marc déchu, moi ironique, démon magnétique, frère ennemi introuvable, fantôme exilé au royaume des morts, est-il le reflet d'un homme qui, comme thérapie, écrit son éloge funèbre en même temps que celui de son père, avant *de disparaître* ? Marc, ce Hyde, sera retrouvé dans un enfer qu'on laisse au lecteur le loisir de découvrir, condamné à n'habiter *« nulle part »*. Jekyll semble alors avoir disparu à son tour, terrassé par son Œdipe et par les ravages mentaux provoqués par son identité dupliquée. Non sans avoir divorcé d'avec Marie son épouse, qui lui assène ses quatre vérités : *« Plus de treize ans que je me coltine les petits problèmes de Monsieur ! Ses petits complexes ! (...) Le clan Weitzmann ! Des vrais mecs, c'est ça ? La guerre, et tout le bataclan ! Quand c'est pas toi, c'est ton cousin, quand c'est pas ton cousin, c'est ton frère, quand c'est pas ton frère, c'est ton père, ou ton grand-père, ou je ne sais qui encore, et c'est comme ça depuis que je vous connais ! Ta putain de sacro-sainte famille de merde à la con ! Qu'est-ce que tu crois que j'ai eu comme vie, moi, pendant ce temps-là ? (...) Quinze ans qu'on se connaît, quinze ans que tu récites ta leçon au plumard en bon élève laborieux ! Quinze ans de frustration nuit par nuit ! Espèce d'impuissant ! Larve ! Minable ! »*

Dans *Chaos*, récit ambigu d'un homme en miettes qui médite sur sa part d'ombre, ses démons intérieurs, les vertiges de la haine de soi, il y a querelle d'héritages.

Jean-Luc Douin

(1) Livre de poche no 6 936.

Au creux de la vague

Un huis-clos marin pour dire toute l'humanité prise dans la nasse du progrès

COUP DE LAME
de Marc Trillard.
Phébus, 190 p., 119 F.

A bord de la *Marie-Madeleine*, il y a Milo, le cuisinier, Bonnet Noir, le mécanicien, Etchebaster, le bosco, Baden qu'on appelle Démon, et Iriarte, dit Capitaine et aussi le Singe. A soixante-trois ans, *« lorsqu'il regarde devant lui, c'est la fin de sa vie qu'il aperçoit »*. Il n'a de désir que de la finir en s'occupant de son modeste potager, entre ses pommiers et son épouse Marie-Madeleine. C'est sans doute sa dernière campagne de pêche dans les eaux du golfe de Gascogne, et il embarque en invité Paul-Henry, le fils de son ami Cogolin, le mareyeur, qui, pour n'être pas à bord, y aura pourtant un rôle.

Pas tout à fait vingt ans, Paul-Henry est étudiant à l'Ecole vétérinaire. Son père a voulu qu'il fît ce voyage non dépourvu de périls, une initiation *« qui doit révéler l'homme qui patiente en lui, s'il s'en trouve un »*. Le jeune homme découvre un milieu qu'il ignore, celui d'hommes qui ont un passé, caressent des rêves sans y croire, *« gagnent leur pain au mépris de leur vie »* et qui ont baptisé leur couchette *« cercueil »*, à la fois fatalisme et défi à la mort pour faire *« le rapprochement entre bateau et tombeau »*. La pêche est bonne. On compte les thons et soudain, dans le récepteur radio : *« Hijos de puta ! La puta de tu madre ! »* Aperçus sur le radar, des Espagnols, comme des pirates d'un autre temps, s'apprêtent à former le cercle autour de la *Marie-Madeleine*.

Qui aime les récits d'aventure ayant la mer pour décor sera comblé. L'auteur fait montre d'une parfaite connaissance du milieu qu'il décrit, qu'il s'agisse des hommes ou des éléments. Cela suffirait à donner au roman un intérêt qui ne fléchit jamais, marqué par des scènes fortes, de style et d'évocation, comme celle où, dans leurs *« barques antiques »*, de miséreux marins espagnols approchent avec hargne et envie le chalutier équipé d'installations modernes.

Mais, du huis-clos de la *Marie-Madeleine*, le romancier ne se contente pas de décrire l'atmosphère en y campant de ces caractères qui donnent son authenticité à un récit. Les événements doivent aussi au progrès qui, pour ces marins, a supprimé *« ce qui faisait la noblesse du métier »*, et *« ce progrès-là* [dont] *nous allons crever »* explique, sinon justifie, la rage des pêcheurs des environs du Monte Vizcaya quand ils attaquent les navires français et les remorquent *« tel un butin de guerre jusqu'en terre espagnole »*.

En même temps que l'histoire du destin personnel de six hommes, cet enfermement dans l'infini de la mer est une image de notre fin de siècle avec ses nantis et ses rejetés. Il y a là le procès du progrès et de ses dangers, des perversions du profit qui conduisent à oublier l'individu. Banalités, sans doute. Mais elles sont dites sans poncifs : l'auteur les évoque sans pathos facile, sans s'appesantir. Il n'y a, dans son propos, nul passéisme, rien des clichés du genre *« C'était le bon temps »*. Le progrès est un allié *« sournois »*. Exposée à ses menaces, l'humanité se trouve comme ces dauphins se jetant dans un incompréhensible suicide collectif, comme Paul-Henry assassiné, *« une vie qui s'en va sans que personne se soucie de la retenir »*, image de l'indifférence et de la résignation.

Dire un moment de notre histoire par le truchement du destin de ses personnages, c'est le talent du romancier, voire sa nécessité. Marc Trillard nous en donne un bel exemple.

P.-R. L.

De la morosité des demi-saisons

Un hôtel ultramoderne au milieu de nulle part, une mère et sa fille adolescente, et la tragédie. Pascale Kramer fait merveille avec sa griffe extraordinairement aiguë, son intelligence noire des passions et son écriture allusive et acérée

LE BATEAU SEC
de Pascale Kramer.
Calmann-Lévy, 168 p., 89 F.

Plutôt insolite, ce paysage d'herbes rases où arrivent deux voyageuses, Suzan et sa fille Ann, à une heure à peine du débarcadère de R. Dans une sorte de désert roux qui sent la tourbe et le dégel s'élève un hôtel, « anormalement » moderne et luxueux dans cet isolement sauvage. On pense à un tableau de Hopper : *« Il ressemblait à un grand bateau sec échoué bien droit parmi de petits lacs creusés par la neige. C'était une construction en verre et béton d'une blancheur d'ossements, avec deux terrasses en bois laqué où Tom les attendait déjà en agitant la main. »*

Tom, courtois, discret, est un ami de Suzan. On apprend, vaguement, qu'il a jadis été *« influent »* puis *« désavoué »* avant de fuir *« la capitale »* et de créer cet hôtel. Bientôt arrivent son fils Grégoire, que Suzan trouve *« veule et beau »*, et sa fille de quinze ans, Sabrina. Dans la *« nostalgie d'entre saison »*, l'hôtel est presque vide : pas encore de personnel, peu de clients de passage. Pendant ces vacances de printemps, Ann a suivi sa mère, désireuse de solitude, dans cet exil douillet, ouaté. Au risque de s'ennuyer. *« Les jouissances de la paresse ne valaient pas grand-chose en regard de celles qu'Ann espérait de la vie, dans une attente crédule et perdue d'avance. »*

L'atmosphère est changeante, chargée de menace, imperceptiblement survoltée : que la tempête frappe à grosses gouttes, ou qu'une clarté glaciale cloue les oiseaux au sol. On entend le battement métallique du vent dans les lattes des stores, son bourdonnement dans les tubulures de la rambarde. Le chuintement du chauffage donne *« une espèce de consistance »* à la morosité générale. Pascale Kramer a une griffe extraordinairement aiguë, un talent peu commun pour analyser les variations d'humeur, les sentiments mêlés que révèlent un détail, un geste.

Ainsi Suzan, qui écoute *« bruire ses artères dans le creux de son bras »*, mue par une sensation poignante d'abandon et de contrariété. La mort l'a manquée de peu, elle garde une cicatrice, la douleur, l'émerveillement d'être en vie et de n'avoir pas eu peur : ce cancer inspire à Ann *« un respect fasciné proche de l'envie »*. Suzan, devant sa fille, est animée par une *« curiosité parfois fière, toujours étonnée »*, entre tendresse et irritation. Elle essaie de se détacher, et comprend qu'on ne se *« dépassionne (...) jamais d'une fille, même quand l'amour est imparfait, et tellement infructueux »*.

Ann, adolescente brillante et adulée, est imprévisible, accaparante. Sa manière théâtrale de souligner ses émotions cache un insondable désarroi. La logique de ces vacances en vase clos la pousse dans les bras de Grégoire : bientôt, ils ont *« la décevante sérénité d'un couple où chacun sait tenir l'autre par des liens moins périlleux que l'amour »* : une aventure qui tourne au gâchis, ponctuée par le clopinement bancal d'un goéland infirme. L'oiseau, victime de la cruauté d'Ann, donne une *« grandeur fatale »* au drame qui peu à peu se noue.

Car comme *Manu*, précédent roman où, dans la chaleur d'Athènes, s'affrontaient érotisme et paternité, *Le Bateau sec* est une sorte de tragédie. En cinq actes, qu'annoncent les titres des différentes parties : « La concession », « La culpabilité », « Le lâchage », « Le détachement », « La paix ». Suivis d'un épilogue implacable : « le bon droit ». Ann, avec son égocentrisme malheureux, son incapacité à être bien, suscite l'*« envie de la fuir ou de la choyer »*. Mais la lassitude de Suzan, la désinvolture de Grégoire finissent par tramer une mortelle *« trahison »*.

Pascale Kramer n'est pas une débutante. Née en 1961 à Genève, elle a publié en 1982 et 1985, en Suisse, aux éditions de l'Aire, deux récits, *Variations sur une même scène* et *Terres fécondes*, qu'ont suivi dix ans de silence. *Manu*, paru en 1995 chez Calmann-Lévy, a obtenu le Prix Michel Dentan, une des principales récompenses littéraires de Suisse romande (qui a précédemment distingué Jean-Marc Lovay, Claude Delarue et Yves Laplace). Son intelligence noire des passions, son écriture allusive et acérée, sa maîtrise du tempo dramatique font de Pascale Kramer une romancière avec laquelle il faut compter.

Monique Petillon

هكذا من الأصل

La comédie tragique des hommes d'Irlande

Avec ironie et truculence, Frank McCourt évoque ses souvenirs d'une enfance misérable dans Limerick la catholique. Aucun pathos, mais une œuvre savoureuse et émouvante, grâce à l'invention d'une langue qui mélange prières et blasphèmes, argot et poésie

LES CENDRES D'ANGELA
(Angela's Ashes)
de Frank McCourt.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Daniel Bismuth.
Belfond, 432 p., 129 F.

Ces « souvenirs d'enfance », hauts en couleur, dérangeants et drôles, se rattachent plus au roman qu'au genre proprement dit des mémoires. La bravoure qui résonne dans l'œuvre entière se fait entendre dès les premiers paragraphes, véhiculée sur le ton d'un constat, sobre et laconique : *« Quand je revois mon enfance, le seul fait d'avoir survécu m'étonne. Ce fut, bien sûr, une enfance misérable : l'enfance heureuse vaut rarement qu'on s'y arrête. Pire que l'enfance misérable ordinaire est l'enfance misérable en Irlande. Et pire encore est l'enfance misérable en Irlande catholique. Partout les gens se vantent et se plaignent des tourments de leurs jeunes années, mais rien ne peut se comparer à la version irlandaise : la pauvreté, le père alcoolique, bavard et fainéant ; la mère pieuse et résignée, qui gémit près du feu ; les prêtres pompeux ; les maîtres d'école tyranniques ; les Anglais et les horreurs qu'ils nous ont infligées durant huit cents longues années. Et tout ça trempés comme des soupes. »*

Les Cendres d'Angela racontent l'histoire de la famille McCourt – les père et mère de l'auteur, Angela et Malachy, leurs sept enfants, les quatre qui survécurent, les trois qui moururent, les grand-parents des enfants – et de ses rapports avec divers proches et voisins. S'étant rencontrés à Brooklyn pendant la Grande Dépression, Angela et Malachy ne tardèrent pas à former un couple désastreux, lui incapable de résister à l'attrait des bars, et elle incapable de lui tenir tête comme de faire face à l'adversité ambiante. Dès que la voilà enceinte, Malachy envisage de fuir en Californie, mais il est acculé au mariage par les redoutables sœurs MacNamara, cousines d'Angela, lors d'une scène digne de Mack Sennett. L'auteur vient au monde quatre mois après les noces, et son baptême procure matière à un autre épisode de pure comédie. Mais, finalement lassées de l'inconduite de Malachy, les cousines décident d'expédier toute la famille en Irlande.

C'est seulement quand Frank McCourt a trois ans, et son frère deux, que l'auteur entre dans le récit de son propre chef. Le ton ne change pas, ce qui ajoute à l'impression que la matière brute a été refigurée, ou réinventée.

En vérité, le personnage de Malachy est un éclopé à peine réchappé des mythes romantiques déterrés et popularisés au XIXe siècle, puis utilisés pour créer un glorieux passé légendaire dont les Irlandais se sentaient dépossédés. Ainsi tient-il à passer par la grande poste de Dublin pour montrer à son fils aîné la statue de Cuchulain – ce même lieu fournit d'ailleurs le décor de l'une des scènes les plus drolatiques du premier roman de Samuel Beckett (1) : *« Bon, au nom de Dieu, c'est quoi toute cette histoire ? fait le chauffeur. Que fabrique ce bonhomme avec les cheveux longs et l'oiseau sur son épaule ? Papa répond : Cuchulain lutta jusqu'à la fin comme les hommes de la semaine de Pâques. Ses ennemis craignaient de l'approcher avant d'être assurés de sa mort, laquelle fut certaine quand l'oiseau se posa sur lui et but son sang. Ma foi, dit le chauffeur, c'est une triste époque pour les hommes d'Irlande s'ils ont besoin d'un oiseau pour leur apprendre qu'un homme est mort. Je crois qu'on ferait mieux d'y aller maintenant ou nous le raterons, ce train pour Limerick. »*

Limerick, avec ses importantes confréries et congrégations, avait la réputation d'être la ville la plus catholique et la plus puritaine d'Irlande. Elle fut exaltée par Heinrich Böll dans son hymne romantique à l'Irlande catholique. Les plus pauvres d'entre les pauvres du pays habitaient de misérables bicoques dans les ruelles de Limerick qui avaient vu naître Angela et auxquelles elle revenait maintenant, sans un sou pour nourrir ses enfants. Le peuple des ruelles était pratiquement invisible à force de pauvreté et de résignation.


ALEXANDRE TRAUNER
Dublin, 1962

En dehors de ce monde il y avait l'église, le *cinéma*, la bibliothèque. Les portes de l'église étaient fermées pour les gens comme les McCourt. L'univers magique du cinéma leur était ouvert chaque fois qu'ils pouvaient acquitter le prix d'entrée. A la bibliothèque, le jeune Frank put explorer à loisir le monde de l'esprit, jusqu'au moment où il se fit surprendre à fourrer son nez dans des ouvrages peu édifiants.

Après avoir vu sa famille laminée par l'indigence et les maladies, McCourt lui-même manque mourir de diphtérie, mais il survit, grandit, découvre l'amour et la sexualité, devient porteur de mandats puis livreur de journaux. Il amasse le pécule qui lui permettra de retourner en Amérique en rédigeant pour une usurière des lettres comminatoires adressées à ses pauvres voisins des ruelles.

John McGahern ★

La remémoration d'une telle jeunesse pourrait présager une œuvre d'un pathos insoutenable, mais rien ne serait plus éloigné de la réalité des *Cendres d'Angela*. L'explication s'en trouve, comme à l'ordinaire, dans la langue, le style. McCourt a forgé une langue très recherchée, en s'inspirant de nombreuses sources : les prières, le blasphème, la poésie, les chansons, l'argot, la doctrine chrétienne, le cinéma, pour ne citer que celles-là. Langue de l'outrance et de la distorsion, elle fait écho à celle, populaire, qu'on utilise pour se voiler à soi-même sa condition ou en tirer revanche, ou au contraire que l'on monte en épingle. C'est essentiellement le langage de la comédie ; et d'ailleurs, malgré des différences dans le fond et la forme, l'œuvre irlandaise à laquelle me font le plus songer *Les Cendres d'Angela* est un classique de la comédie : *Le Baladin du monde occidental* de Synge. Les personnages, pour vivants qu'ils soient, représentent plus des types que des individualités. Dût-on voir dans ce livre autre chose qu'une comédie, les derniers chapitres constitueraient une grave faute de goût ; mais il ne s'agit pas pour autant d'une comédie toute simple. Les rues, les ruelles, les pubs, les intérieurs, les boutiques, les paysages sont évoqués avec une scrupuleuse exactitude. Le style dominant est émaillé de notations prosaïques et lapidaires. *« Grand-mère a attrapé un refroidissement le soir où on a eu le problème dans la maison de Roden Lane et le refroidissement s'est transformé en pneumonie. On l'a emmenée au City Home Hospital et maintenant elle est morte. »* Jamais la comédie ne masque la douloureuse réalité sous-jacente.

Il y a des passages discutables. Le mot *« soupeur »* (quelqu'un abjurant le catholicisme en échange d'un bol de soupe) n'aurait pas requis une bien longue explication dans le Limerick de l'époque. Une œuvre de la qualité des *Cendres d'Angela* n'impose pas d'exporter une quelconque couleur locale, fût-elle de nature historique. De vieilles plaisanteries littéraires (parfaire Shakespeare en faisant de lui un Irlandais) sont ici quelque peu déplacées, tout comme la référence à la fameuse *Modeste Proposition* (2).

Une sorte de « scénarisation » du récit dilue parfois le comique de certaines situations. Mais ce ne sont là que vétilles eu égard à la valeur et à la verve de l'ensemble du livre.

On a décrit la tragédie comme un coup de pied à la souffrance passive. *Les Cendres d'Angela* n'est pas une tragédie, mais l'ironie et la truculence qui s'y déploient, jointes aux accents du défi et de la complainte, en font bel et bien un coup de pied à la résignation, aux humiliations et aux outrages que les pauvres sont destinés à subir. En fin de compte, une œuvre merveilleusement savoureuse et émouvante.

(Traduction : Daniel Bismuth)

(1) *Murphy* (éditions de Minuit, 1947).
(2) De Jonathan Swift (éditions S. Gryphe, 1982).

★ **De John McGahern, auteur notamment du roman *Le Pornographe*, vient de paraître *L'Obscur*, en Livre de poche « Biblio ».**

Le monde saisi dans les filets de la résonance

Dans ses passionnantes études sur la tradition poétique japonaise, dont on ne connaît en général, en France, que le « haïku », Jacqueline Pigeot dégage le rôle de l'énumération, « machine à donner le vertige »

QUESTIONS DE POÉTIQUE JAPONAISE
de Jacqueline Pigeot.
PUF, coll. « Orientales »,
142 p., 98 F.

Certaines formes poétiques meurent, leur fécondité épuisée : d'autres savent trouver une actualité dans le désir de dire et d'écrire de chaque époque. Le *waka*, légué par la tradition, demeure un mode d'expression privilégié dans la modernité japonaise : les plus grands quotidiens consacrent ainsi une rubrique hebdomadaire aux *« tanka* (autre dénomination du *waka*) *des lecteurs »*, et un recueil de la poétesse Tawara Machi, *Sarada kinenbi* (« L'Anniversaire de la salade »), fut l'un des plus grands succès éditoriaux des années 80. Une étude de la poétique du *waka* classique ne saurait donc être tenue pour un simple ouvrage de critique ou d'histoire littéraire : il est en fait question, ici, d'une vision du monde.

De la poésie japonaise, le lecteur français connaît généralement le *haïku*, poème en dix-sept syllabes dont le maître fut le grand Bashô, à la fin du XVIIe siècle ; le *waka* (qui compte trente et une syllabes) demeure, lui, largement méconnu bien qu'il incarne l'essence de la tradition poétique jusqu'en ses plus anciens témoignages (1). Dans la série d'études présentées ici, Jacqueline Pigeot s'interroge sur les données fondamentales et le fonctionnement même de cette poésie : loin des monographies, elle plonge le lecteur au cœur de l'élaboration poétique et de ses enjeux. Ainsi analyse-t-elle la double référence à la voix et à l'écriture. Elle montre que dans l'importance accordée à l'oralité se joue en fait une revendication nationale – contrepoids à la prééminence de l'écriture qui caractérise la poésie chinoise. Paradoxe, puisque d'innombrables documents prouvent que dans la pratique *« l'écriture était la fidèle compagne de la poésie »*, que par l'écriture seule la poésie gagnait sa dimension collective et sociale.

Mais si les auteurs des traités accordent une telle place à l'oralité, c'est que par ce biais, la poésie, art de cour aux règles de plus en plus contraignantes, reste attachée à l'expression personnelle, au désir de dire d'un individu : tout en demeurant au plus près du code imposé par la collectivité, le poète atteint ainsi dans le même mouvement la vérité de la nature qu'il célèbre et celle de son sentiment intime. D'où le rôle absolument spécifique dévolu à la poésie : *« Par un renversement total, ce n'est pas la nature qui fonde la poésie, mais la poésie qui fonde la nature »*, car la nature n'existe que par la formulation poétique qu'en donne la tradition.

Les principes poétiques qui sont en jeu ici, au-delà même de leur inscription dans la langue, sont significatifs de la vision du *monde que les Japonais des* temps anciens nous ont léguée. De ce rapport au monde, les listes que Jacqueline Pigeot étudie dans une deuxième partie sont elles aussi révélatrices. La littérature japonaise n'a certes pas l'exclusivité de l'énumération, présente jusque dans les textes les plus contemporains (chez Borges, Perec...) : mais elle lui a fait une place de choix, comme le montre par exemple l'un de ses chefs-d'œuvre datant du XIe siècle, les *Notes de chevet* de Sei Shônagon (2), qui systématise le recours à l'énumération pour mieux en saper les fondements. La liste, au Japon, ne prouve rien, ne démontre rien – l'art oratoire est totalement étranger à la littérature japonaise – mais évoque, devenant ainsi le lieu privilégié où af*fleure l'imaginaire* qui met de l'ordre dans l'hétéroclite des choses en en fournissant les clefs associatives. Dans la poétique japonaise, le monde est saisi dans les filets de la résonance, elle en fait, comme l'écrit Jacqueline Pigeot, *« une machine à donner le vertige »*.

On l'aura compris : à travers ces passionnantes études, où jamais la pédanterie ne grève le savoir, nous est livré le secret même de la tradition japonaise – la conviction qu'au cœur du réel règne l'hétérogène.

Anne Bayard-Sakai

(1) L'*Anthologie de la poésie japonaise classique*, de G. Renondeau (« Poésie/Gallimard »), en offre une large sélection. Signalons également que René Sieffert a commencé à publier la traduction du *Man. yôshû*, le plus ancien recueil poétique compilé au VIIIe siècle (Publications orientalistes de France).
(2) Trad. A. Beaujard, coll. « Connaissance de l'Orient », Gallimard.

La chronique de Roger-Pol Droit

Dieu au kilo

LE DIEU DE JÉSUS
de Jacques Duquesne.
Grasset/Desclée de Brouwer, 240 p., 98 F.

MYSTIQUE ET FÉMINITÉ
de Jacques Maître.
Ed. du Cerf, 496 p., 195 F.

La Fille aînée de l'Eglise ne manque pas de lectures pour la rentrée. Disent-elles où va la religiosité ?

Au secours, Voltaire, ils reviennent ! Les voilà en terre conquise dans la patrie des Lumières, s'efforçant de faire oublier que ce beau pays trancha le cou du roi et sépara finalement l'Eglise de l'Etat. La France est-elle encore une République ? A-t-elle déjà effacé 1789, et ses libres-penseurs, et ses principes laïques ? Est-elle ressuscitée soudain Fille aînée de l'Eglise, ivre d'eau bénite, affolée par les soutanes, dégoulinante de bonnes intentions et de pieuses bêtises ? On pouvait se le demander, au cours de cette curieuse fin d'été, en voyant des chaînes de télévision publique retransmettre pendant des heures et des heures une kermesse papale, en constatant qu'une bonne partie de la presse s'évertuait à devenir le parti de la bonne presse, s'extasiant sur la plus grande messe du monde. Pourtant, quand le même pape rassembla quatre millions de personnes, pour la messe, à Manille, en janvier 1995 – record absolu d'assemblée chrétienne ! –, on nous fit grâce des commentaires sirupeux et des retransmissions interminables. Au moment des précédentes journées mondiales de la jeunesse catholique (et non de la jeunesse tout court), on avait épargné aux citoyens français la confusion du cathodique et du catholique. Pas cette fois. Car cette fois, c'était chez nous, sous la tour Eiffel construite pour le centenaire de la Révolution française, ou dans le champ de courses des tiercés populaires et du prix du président de la République. La silhouette du pape sur fond d'Ecole militaire évoquait moins l'antique alliance du sabre et du goupillon que les noces de Rome et des médias.

On entendit donc des commentateurs chercher de tous côtés, de façon pitoyable et honteuse, comment flatter l'opinion d'une foule plus dense que prévu. Ce fut un festival d'extraordinaires niaiseries, sans distance, sans guillemets. Nous apprîmes ainsi qu'*« il y a des pays où il est difficile de vivre sa foi »* (tout court !), *« l'Irak »*, par exemple. Nous révisâmes en direct le sens de l'eau dans le sacrement du baptême. Nous nous émûmes de la ferveur de cette *« autre jeunesse »*, qui consolait de tout le mal que nous ont donné mai 68, les banlieues, les immigrés, l'avortement, la pilule et le haschich. Finalement, ces anges à joues roses, avec leurs drapeaux et leurs bougies, permirent de conclure que l'espoir n'était pas perdu : malgré tout et quoi qu'on dise, heureusement, l'homme était toujours l'homme, Dieu toujours Dieu et l'Eglise toujours là. Et si, au lieu du blâme et de l'éloge, on essayait l'analyse ? Si l'on tentait d'abord de décrire pour la comprendre, même très partiellement, cette vague religieuse, dont on vit à Paris un beau symptôme mais dont il est, chacun le sait, bien d'autres signes ?

L'extrême simplification est sans doute l'un des traits majeurs de ce grand marché spirituel. Oublions les subtilités sans fin de la théologie et les raffinements de la mystique, qui ne sont pas pertinents. L'étonnant, c'est l'érosion des doctrines elles-mêmes. Plus que le grossissement des traits ou la schématisation des propos, l'absence de véritable contenu des nouvelles images religieuses peut surprendre. On ne veut pas véritablement un dogme, avec des bords nécessairement tranchés et d'inévitables intolérances, mais du religieux en général, indifférencié, de la pâte d'esprit sans parfum, à peine colorée en usine, du divin comme produit générique. Comme si on demandait de la nourriture



en général, ou de l'amour sans autre précision. Dieu au kilo, stérilisé, homogénéisé, consommable sous toutes les latitudes, est-ce donc cela qui nous attend ?

Jacques Duquesne explique, avec autant de clarté que de bonne volonté, ce qui fait à ses yeux la particularité déconcertante du *Dieu de Jésus*. A l'opposé des représentations antérieures du divin, la silhouette de Dieu, telle qu'on pourrait l'entrevoir, si l'on ose dire, dans les paroles du Christ, ne surveille pas l'humanité pour distribuer récompenses et punitions, grâces ou abandons, saluts et damnations. Au contraire. *« Ouvert, offert et inépuisable »*, ce Dieu différent a ceci d'impensable et de vertigineux qu'il *« aime comme un fou »*, au mépris de la raison, de la prudence, de la puissance, voire de la liberté, au point de se faire homme, et de choisir l'inachevé, l'imperfection, la mort, la faiblesse, tout le contraire de la majesté sans faille et de l'empire sans mesure qu'on lui attribue si souvent. Est-ce là une grande découverte ? L'essai de Jacques Duquesne, chaleureux et fervent, ne prétend pas mettre au jour une face nouvelle du christianisme. On se demandera seulement, dans le contexte actuel, comment l'entendre : est-ce seulement la mille et unième tentative pour ressusciter les paradoxes et les étrangetés de Jésus contre les lourdeurs des institutions, les pesanteurs des hiérarchies, les préjugés encroûtés ? S'agit-il de présenter aux incroyants une image rénovée du catholicisme, allégée de l'obsession du péché et de l'autoritarisme ? En tout cas, Dieu change. Il perd de sa superbe et de sa masculinité revêche.

Ce n'est pas une nouveauté. *« Jésus notre mère »* fut un thème important de la *« mystique féminine affective »* qui s'est développée en Occident entre Hadewijch d'Anvers, qui meurt vers 1260, et Thérèse de Lisieux, qui rend l'âme en 1897. Cette part féminine du divin, et cette féminité des mystiques, perceptible également chez les hommes, fait l'objet d'un éclairage à la fois historique et psychanalytique dans l'intéressant travail de Jacques Maître intitulé *Mystique et féminité*. Des recherches de cette envergure sont assez rares. L'enquête se poursuit en effet sur trois registres. Dans le domaine historique, elle retrace l'émergence et le développement d'une mystique féminine spécifique dans l'histoire médiévale du christianisme européen, son regain d'activité au XIXe siècle.

D'un point de vue psychanalytique, qu'on ne peut ici que mentionner, elle relie les témoignages disponibles à la question des relations mère-fille, aux significations de l'anorexie, aux fantasmes de fusion avec la mère. Enfin, et ce n'est pas le moins important, l'investigation conduite par Jacques Maître débouche – au terme d'une impressionnante galerie de saintes, de poétesses, d'illuminées, de possédées, de prophétesses Second Empire et de visionnaires IIIe République – sur quelques éclaircissements possibles de la religiosité actuelle. Celle-ci *« passe souvent par l'accent mis sur la subjectivité individuelle, la chaleur du groupe restreint, le sentiment océanique, l'expression corporelle, la reconnaissance positive de la féminité »*. Ainsi se dessinerait peut-être une sorte de légitimation des croyances par l'expérience personnelle, une religion ancrée dans l'affectif plutôt que dans la dogmatique.

Va-t-on dès lors cesser de se méfier ? Va-t-on finalement se rendre compte que cette belle jeunesse est vraiment sincère, généreuse, sensible ? Non, on résiste toujours. La sincérité de la foule ne fait pas de doute, son émotion non plus. Mais il est encore à craindre que dans le mélange nommé catholicisme, de vieilles composantes droitières et nationalistes ne viennent l'emporter.

En 1873, Edith Royer, belle-mère du philosophe Maurice Blondel, déclarait qu'il suffisait de consacrer la France au Sacré-Coeur pour la *« guérir des mauvaises doctrines, du mauvais esprit, rétablir la paix, la concorde avec la religion, la foi, lui rendre sa puissance, sa prospérité »*. On pourra suivre chez Jacques Maître le fil minoritaire, mais à peu près continu, formé par une certaine alliance de l'extrême droite et du catholicisme depuis ce moment d'après la Commune à celui de Vichy et de l'Algérie française. Les temps ont bien changé, diront les uns. Pas d'amalgame, diront les autres.

Malgré tout, on rappellera que ces ferveurs peuvent être catastrophiques. Alix de Saint-André, dans *L'Ange et le réservoir de liquide à freins*, un polar de la « Série noire », le disait ironiquement : *« Stella, comme beaucoup de petites filles de ce temps-là (...) avait passé sa petite enfance dans la crainte d'une apparition soudaine de la Sainte Vierge qui lui aurait demandé de faire construire une basilique dans le jardin. »*

★ **A signaler également :** ***Histoire générale de Dieu*, de Gerald Messadié (Robert Laffont, 656 p., 169 F.) et le n° 30 de la revue *Panoramiques*, « On nous a changé la religion ! », sous la direction de Claude Billard et Pierre Guibbert (Arléa/Corlet, 192 p., 90 F.)**

Candide et les croyances

Un tour du monde des mythes et des rites en compagnie d'un garçon de quatorze ans

VOYAGE DE THÉO
de Catherine Clément.
Seuil, 656 p., 145 F.
En librairie le 10 septembre.

Etourdissante Catherine Clément ! Après de nombreux essais sur l'anthropologie et la psychanalyse, après une dizaine de « romans à grand spectacle » (à la cour de Sissi ou de Soliman le Magnifique), après un livre sur Philippe Sollers et un portrait des intellectuels français depuis 1945..., la voici qui inaugure encore un genre nouveau, le « roman des religions ».

C'est ainsi, du moins, qu'est présenté son dernier ouvrage. Pas moins de 650 pages sous une couverture rappelant singulièrement celle du *best-seller* de Jostein Gaarder, *Le Monde de Sophie* : l'éditeur, on le devine, aura voulu surfer sur la vague de la spiritualité après celle de la philosophie et, pour cela, quelle meilleure plume que celle d'une philosophe, universitaire, romancière, voyageuse, connue pour sa liberté de pensée et son art de conter ?

Du *Monde de Sophie* au *Voyage de Théo*, le principe est à peu près le même. Le héros, un garçon de quatorze ans – auquel on peut s'identifier sans être soi-même adolescent –, joue le rôle d'un Candide, s'étonnant, s'offusquant, cherchant opiniâtrement à comprendre *« comment font des millions de gens sur la terre pour croire en Dieu »*, et entraînant le lecteur – en compagnie d'une riche et originale tante Marthe – dans un tour du monde des mythes, des cosmologies et des rites religieux.

Jérusalem, Le Caire, Rome, Bénarès, Djakarta, Tokyo, Moscou, Istanbul, Dakar, Bahia, New York, Prague : on le suivra donc (presque) partout où, de façon inédite, des hommes ont cherché à *« relier le Ciel et la Terre »*. On croisera des chrétiens, des juifs, des musulmans, des hindouistes, des bouddhistes, des taoïstes, des sikhs, des zoroastriens, des animistes, des bahaïs, des jaïns... On les écoutera expliquer ce à quoi ils croient et pourquoi. Sans en avoir l'air, on apprendra l'histoire de Shiva et celle du Bouddha, la signification du Baal-Chem ou de la Shekhina, le rôle d'Isis et d'Arstate dans l'idée chrétienne de résurrection ou le véritable sens, en grec, du mot catholique.

Pour faire oublier l'intention pédagogique, il fallait à ce périple un prétexte romanesque. C'est peut-être l'aspect le plus artificiel du livre. Théo, apprend-on dès les premières pages, est atteint d'un mal incurable aux yeux des spécialistes occidentaux : c'est pourquoi sa tante a décidé de le guérir par le voyage. Si l'intrigue est assez mince – l'enfant, on n'en doute pas, sera sur pied six cents pages plus loin –, elle permet du moins de saisir les liens entre médecine et religion et les pouvoirs de l'esprit sur le corps.

On passera aussi sur le langage pseudo « branché », souvent horripilant, de l'adolescent, pour remarquer que ses questions vont droit au but. Théo a l'impertinence de la jeunesse, ce qui permet à Catherine Clément de ne contourner aucun point délicat de son sujet (relations israélo-palestiniennes, paganisme déguisé dans certaines religions, innombrables crises de l'Eglise catholique, absurdité des fanatismes, incohérences ou anachronismes, relevés sans concession ici ou là).

De retour à Paris, Théo aura compris que *« l'histoire des religions est aussi l'histoire de l'intolérance »*. Mais il aura appris à chercher *« le grain de vérité »* qui se trouve dans chacune *« comme un bijou sous un tas de paille »* ! Bref, il aura fait sien le mot de Spinoza : *« Ne pas railler, ne pas déplorer, ne pas maudire, mais comprendre »*.

Florence Noiville

La connaissance contre l'intolérance

Joignant approche historique et thématique, cette « Encyclopédie des religions », à laquelle ont collaboré les meilleurs spécialistes, comble un vide culturel

ENCYCLOPÉDIE DES RELIGIONS
sous la direction de Frédéric Lenoir et Ysé Tardan-Masquelier, conseiller scientifique : Michel Meslin ; édité par Jean-Pierre Rosa.
Bayard, deux volumes reliés sous coffret, 2 500 p., 850 F jusqu'au 31 décembre, ensuite 1 200 F.

L'être humain n'est pas seulement un *homo faber* et un *homo sapiens*. Il est aussi – et c'est l'une de ses caractéristiques universelles – un *Homo religiosus*, c'est-à-dire, selon les deux étymologies possibles, un homme « relié » à la terre, aux autres, aux dieux, à Dieu, ou un homme « qui relit » son existence, pour qu'elle devienne une destinée. Depuis toujours, il a puisé des révélations dans les mythes et les récits divins, dans les cultes, les liturgies et les initiations, dans les textes sacrés, avec l'espoir de résoudre l'énigme qu'il continue d'être à ses propres yeux. L'affirmation qu'il est souhaitable pour l'homme de vivre en dehors du religieux, libéré de lui en quelque sorte, est finalement récente – datons-la du XVIIIe siècle – et occidentale. Elle a entraîné l'émergence de religions de substitution, comme celle du progrès ou de la révolution prolétarienne, mais s'estompe aujourd'hui pour laisser le champ à ce que d'aucuns nomment « retour du religieux ».

Il n'était pas vraiment parti, mais il s'est déplacé, franchissant les frontières institutionnelles qui longtemps, dans nos pays, le continrent et le ciblèrent. Le « nouvel âge », terme commode pour désigner le sentiment religieux qui caractérise cette fin de millénaire, est, on le sait, fait d'éclectisme : chacun bricole sa synthèse, puisant ici et là des bribes de doctrine, des bouts de rituels empruntés par hasard aux grandes traditions. « Liberté, liberté chérie » : l'idée qu'un dogme puisse contraindre, qu'un élément de foi soit reçu dans une communauté, semble aujourd'hui difficile à admettre. Observe-t-on assez que ce syncrétisme comporte, gravé en creux, le risque paradoxal de la dérive sectaire, de la remise de soi, corps et biens, à des gourous dont le succès se nourrit de la naïveté des adeptes et de leur manque de culture ? Voici le noeud du problème : à cueillir ainsi des lambeaux épars, hâtivement rassemblés, on méconnaît la complexité ou la logique interne de chaque tradition religieuse. Or l'ignorance conduit toujours à la récupération fanatique : elle est la mère de l'intolérance.

Il faut donc saluer la parution, en deux tomes, de l'*Encyclopédie des religions*. Les meilleurs spécialistes, anthropologues, sociologues, historiens ou théologiens (on relève, parmi tant d'autres, les noms d'Olivier Clément, Danièle Hervieu-Léger, Gilles Kepel, Charles Perrot, Emile Poulat) ont ici prêté leur concours – et une érudition mise à la portée d'un grand public. Voici des synthèses remarquables sur les religions préhistoriques, sur celles de la Mésopotamie, de l'Egypte ancienne, des Sémites occidentaux, sur les mythologies grecque et romaine, et les rapports qu'entretinrent dans ces cultures philosophie et religion, sur les cultes à mystères et sur la gnose, sur la naissance et le développement des grands monothéismes, sur les religions orientales et africaines, etc. L'approche historique occupe tout le premier volume. Quant au second, il contient une approche thématique, et propose une lecture comparative de grandes questions rencontrées dans les religions : les représentations du divin, bien entendu, mais aussi la question du mal et celle de la mort (un dossier tout à fait suggestif), la place et le rôle du mythe, la mentalité magique et les « manipulations du sacré », les rapports entre politique et religion, surtout dans la modernité, etc. Ces thèmes sont autant de sujets d'étude approfondis par plusieurs spécialistes, chacun scrutant la tradition religieuse qu'il connaît.

Les deux volumes recèlent ainsi plus de deux cents articles, une centaine de cartes et de tableaux, des dessins originaux et aussi des encadrés (portraits de grandes personnalités, extraits de textes religieux...). Quatre index répertorient plus de cinq mille mots – ce qui permet d'utiliser aussi l'encyclopédie comme un dictionnaire. Bref, on est séduit par l'ampleur de l'entreprise, et on applaudit à sa réussite. Le religieux est ici abordé de façon sérieuse, sans ces deux plaies contraires du prosélytisme et du dénigrement qui, trop souvent, obscurcissent les débats menés à son propos. Cette approche rigoureuse mais lisible comble un vide culturel.

UN OUTIL DE DIALOGUE

Mais l'*Encyclopédie* fera plus, et mieux : elle sera un outil de dialogue interreligieux, indispensable en une époque où la communication favorise le brassage des idées et des croyances. La tolérance en effet n'est pas l'acceptation molle des différences, elle suppose un enracinement dans un terrain propre, reconnu et confessé, à partir duquel on s'inquiète de l'autre, de celui qui est planté ailleurs, et autrement. Alors commence le dialogue, qui s'étonne et s'émerveille des différences, alors voici la conversation jamais achevée, voici l'entretien décisif : *« Pour découvrir le contenu du nom de Dieu, pour faire voir ce que disent les hommes en prononçant ce nom, jamais nous n'oublierons qu'ils se le disent entre eux, les uns aux autres. (...) Ce que contient le nom de Dieu ne sera jamais séparé du fait d'une humanité qui s'entretient de lui* (1) ». Admirable maxime : personne, dans ce dialogue, ne veut emprisonner Dieu, personne ne prétend le posséder. Au contraire, tous sont convaincus que, si les religions parlent des dieux ou de Dieu, elles conduisent au seuil de l'inconnaissance, non de la mise à nu : *« Si tu penses et crois ce que croient les diverses communautés – musulmans, chrétiens, juifs, mazdéens, polythéistes et autres –, sache que Dieu est cela et qu'il est autre que cela...* (2) ».

Plonger dans cette encyclopédie, c'est plonger dans ce que les civilisations humaines ont, au fil des millénaires et dans toutes les régions de la planète, produit de meilleur et de pire. De meilleur, lorsque les hommes ont cultivé le religieux pour se grandir, s'embellir et embellir leur monde ; de pire, lorsqu'ils en ont mésusé, en faisant un prétexte à leurs guerres, à leurs barbaries. Cet ouvrage admirable a une mission stratégique, essentielle – qu'il peut réussir, par sa qualité : extirper le pire, exalter le meilleur.

Benoît Lobet

(1) G. Lafon, *Le Dieu commun*, Seuil, 1982.

(2) Emir Abd-el-Qader, cité dans *Sept vies pour Dieu et l'Algérie*, textes recueillis et présentés par B. Chenu, Bayard/Centurion, 1996.

Religions mode d'emploi

L'explosion de l'édition révèle une forte demande du public, qui recherche moins la foi que de nouveaux modèles d'explication et de conduite, directement applicables dans la vie quotidienne

Le spécialiste des religions devrait s'estimer comblé : autrefois relégués aux plus obscurs rayons, les ouvrages de son domaine s'étalent triomphalement au beau milieu des librairies. Néanmoins, il s'interroge : à quoi bon *toutes ces religions* tirées de l'ombre, sous forme de traités, d'ouvrages de vulgarisation, de quêtes initiatiques ou même de romans ? Leur public se montre insatiable : tout lui est bon, décoctions des grands livres religieux de l'humanité, récit d'aventure spirituelle *révélée* du fond des Andes, écrits ésotériques de toute origine, authentiques ou factices.

Qu'attendent ces lecteurs d'un nouveau type ? Aux publications de répondre. Les traités savants nous apprennent peu de choses : la grande nouveauté tient à *leur* récente fortune. Les ouvrages de vulgarisation, en nombre grandissant, en disent davantage à travers les modifications infligées aux religions traditionnelles pour les adapter au plus grand nombre et à ses exigences.

On aurait tort, *enfin*, de négliger les croyances nouvelles : leur succès envahissant montre qu'elles répondent à une attente du public, rejoignant celle de livres plus sérieux. Le mouvement sort de ses limites habituelles : ne se bornant plus aux *déviations rituelles et faussement* mystiques de groupes hors société, il est devenu l'affaire de tous. Il mobilise la plupart des religions constituées, enrôlées toutes équipées. Celles, notamment, qu'on appelle les « grandes ». C'est un phénomène global, et il serait artificiel d'en trop dissocier les composantes. Mieux vaut les confronter pour en saisir la nature et le moteur.

Fait surprenant, cette quête fait peu de place au divin et à la religiosité en tant que tels. Dieu, les dieux, quels qu'ils soient, passionnent d'abord par les constructions théoriques dont ils sont les révélateurs ou les interprètes. Les fidèles de cette littérature sont moins à la recherche d'une foi que *d'un corps* de doctrines et surtout d'une pratique. Les ouvrages de vulgarisation le montrent clairement : ils privilégient les rites, les formules, aux dépens de la mythologie. Leurs lecteurs, à l'évidence, s'intéressent davantage aux règles d'action dont ils peuvent *s'inspirer* qu'aux aventures des dieux, appelés, eux, à un autre rôle.

Des vulgarisateurs, surtout aux Etats-Unis, présentent volontiers leurs publications comme de véritables manuels, avec un volume exposant la pensée théorique suivi d'un recueil d'applications qui mettent en rapport les enseignements doctrinaux et leurs pratiques avec les *problèmes de la* vie ordinaire, graves ou mineurs, traités pêle-mêle : matériels, éthiques, professionnels, psychologiques. Ce sont des modèles d'explication et de conduite que demandent ces nouveaux chercheurs de vérité.

Mais pourquoi les religions ? Il y a belle lurette que les préposés à la science du futur et à l'évaluation du présent ne répondent plus aux questions qu'eux-mêmes ne cessent de poser. Ce sont eux, par exemple, qui provoquent une sorte d'hypnose millénariste *qui, à la longue, gagne* le public. Car l'idée ne vient pas de lui mais de publications et d'émissions répétées, annonçant le pire... après l'an 2000. Beaucoup ont le sentiment, peut-être diffus mais très sûr, que nos sociétés et leurs porte-parole n'ont plus rien à nous enseigner.

Ces hommes se tournent alors vers des modes de pensée qui échappent à notre univers saturé. Appartenant au passé ou à des cultures lointaines, les religions restent étrangères aux normes de la société, aux acquis de l'école et de la science. Elles proposent des interrogations et des réponses venues d'ailleurs. En outre, elles peuvent ouvrir à chacun son propre espace intérieur : les lecteurs entendent ainsi découvrir en eux-mêmes une « énergie spirituelle » cachée. Cette croyance est le principal gage qu'ils accordent à l'irrationnel. Ce serait déformer leur élan que d'y voir une promotion de l'obscurantisme. Car ils cherchent moins des *objets de foi que de la matière* à penser, avec des concepts nouveaux pour eux.

LA CAUTION DU SAVOIR

Des religions, ils attendent une cohérence rationnelle qu'ils ne trouvent plus autour d'eux, et les moyens d'une réflexion qu'ils auront à appliquer eux-mêmes. Non pas à l'inconnu, car ils s'en *soucient* moins que du connu : les inquiète surtout le monde tel qu'ils le voient, tel qu'on le leur fait voir. On comprend mieux le succès croissant d'ouvrages traitant des problèmes de sens : expliciter les êtres et les choses à travers la signification des mots eux-mêmes.

Mais, sous les écrits, ils cherchent aussi une pensée vivante. D'où la récente vogue des traités en forme de fiction romanesque : les acteurs de la scène théologique font bon ménage avec les personnages de roman. *Peu importe que ces maîtres* d'ailleurs enseignent des théories inactuelles : ils n'en sont que plus aptes à proposer les archétypes de choix quotidien qui manquent à notre monde.

Grande nouveauté : cette quête à travers les livres ne vise plus *seulement la connaissance d'une* seule doctrine, mais de plusieurs et, si possible, de toutes. C'est ce qu'enseigne l'actuelle fortune des traités des religions. La lecture des différents romans didactiques le confirme : l'apprentissage des systèmes religieux s'y fait à travers le monde, avec voyages incessants et rencontres *sous tous les cieux*.

Pourtant, des ouvrages de vulgarisation récents pratiquent une manière de réductionnisme, suggérant l'idée que, sous le divers, se dissimule une pensée passe-partout. Avis aux vulgarisateurs : à procéder ainsi, ils risquent de lasser leur public, qui, mieux inspiré, attend autre chose. Qu'ils s'en tiennent donc à la diversité *honnêtement et clairement exposée*, puisque les lecteurs veulent qu'on leur donne à choisir entre plusieurs systèmes de pensée et d'action.

Une passionnante confrontation s'annonce, entre l'attente des lecteurs et la réalité des ouvrages savants. *Un important décalage* les sépare : ne va-t-il pas décourager ce public avide de connaissances nouvelles, mais peu préparé à les assimiler ? Ce n'est pas certain. Car ce qu'il cherche, modèles d'explication et références nouvelles, il le découvrira presque toujours, même à partir de religions ardues et exigeantes, qu'il accueillera sans *doute mieux que d'autres plus accommodantes*. Se souciant davantage des doctrines que du divin, il ne lui reste plus, en guise de foi, que la caution du savoir.

Ce surprenant mouvement éditorial se poursuivra si les savants et surtout les vulgarisateurs veulent bien *jouer le jeu*. *Les premiers* auront à s'attacher à la personnalisation des agents religieux et aux pratiques, bien davantage que la plupart ne l'ont fait. Pour les seconds, ils doivent savoir qu'ils s'adressent à un public exigeant, même s'il est néophyte : *qu'ils se gardent de trop malmener* les systèmes religieux qu'ils manipulent. A ces conditions, l'élan vers les vrais livres aurait quelque chance de détourner et de canaliser en partie la vague montante de l'obscurantisme.

Georges Charachidzé

A l'écart de tout dogme

Histoire d'une revue plus que centenaire, espace de savoir et de liberté

Lorsqu'à l'automne 1879 l'industriel lyonnais Emile Guimet inaugure le musée qui porte son nom, il lance en même temps la *Revue de l'histoire des religions (RHR)* dont le premier numéro paraît en 1880, à Paris, chez l'éditeur Ernest Leroux. La direction de la revue est confiée à Maurice Vernes, fils de pasteur et spécialiste du judaïsme ancien.

En ces débuts de Troisième République, les *sciences religieuses* naissantes tentent de se dégager de l'emprise des théologiens de tous bords – et Vernes n'hésite pas à affirmer son refus de tout dogmatisme et son indépendance, y compris par rapport à ses coréligionnaires. La *RHR s'instaure ainsi d'emblée comme* un espace de savoir qui affirme une volonté d'appliquer les méthodes critiques et historiques aux faits religieux.

Dans la première livraison, Vernes énonce sa politique d'une nouvelle culture religieuse. Il veut soumettre aux mêmes méthodes critiques et philologiques les religions de tous les continents ; *il incite à l'étude historique* des Ecritures saintes comme on le fait pour les vieux textes chinois ou indiens. Il propose donc de ne plus accorder aux textes bibliques un traitement privilégié et théologique, différent de celui que l'on adopte *face aux mythologies égyptienne, babylonienne ou grecque*.

Lorsque fut créée, en 1886, la section des « sciences religieuses » de l'Ecole pratique des hautes études, où enseignèrent par la suite, avec tant d'autres *maîtres, Mauss, Dumézil, Lévi*-Strauss et Vernant, c'est Vernes qui en fut le premier président.

Bon républicain, Vernes avait aussi des soucis pédagogiques. S'il voulait tant libérer les études religieuses de tout dogmatisme clérical, c'était pour mieux inscrire le programme de sa revue dans un projet plus ambitieux : l'enseignement des religions non seulement dans les facultés de lettres mais aussi dans l'enseignement public et obligatoire.

Pourquoi ne pas promouvoir l'enseignement laïque de toutes les religions, y compris des écritures saintes du judaïsme, du christianisme et de l'islam, à l'école primaire ? Pourquoi ne pas traiter sur le même plan *toutes les croyances ? Un siècle* plus tard, cette question demeure étrangement d'actualité.

Pour conclure son introduction à la première livraison de la revue, Vernes écrit : *« Nous n'avons pas à offrir une clef de l'histoire religieuse, une philosophie ou une science toutes faites. »* Proposition qui demeure, elle aussi, d'actualité.

Jeune dame plus que centenaire, la *RHR* a attendu 1988 pour se doter, sous la direction d'Antoine Guillaumont et de Charles Amiel, de son tout premier conseil de rédaction – Jean Bazin, Nicole Loraux, Charles Malamoud et Maurice Olender. Cette nouvelle équipe, élargie depuis, a contribué à enrichir le champ des investigations.

Tout en conservant son allure austère, la *Revue* a publié des numéros thématiques dirigés, chaque fois, par un maître d'œuvre particulier. Ainsi, Moshe Idel a voulu faire, *dans un numéro* récent, le point sur « Langue et Kabbale » (1996), alors que Marcel Detienne avait choisi de poser une question provocante : « Qu'est-ce qu'un dieu ? » (1988).

★ Pour d'autres informations à propos de la *RHR*, voir l'étude de F. Laplanche dans *La Tradition française en sciences religieuses*, sous la direction de M. Despland, dans *Les Cahiers de recherche en sciences de la religion*, volume X, 1991 (Université Laval, Cité universitaire, Québec, GIK 7P4).

« Une recherche de sens »

Jean-Louis Schlegel, directeur du secteur religieux au Seuil, constate le besoin d'expérience spirituelle des lecteurs

« Des livres religieux figurent désormais dans les très bonnes ventes en librairie. Faut-il s'en étonner ?

– Pas du tout. Le secteur religieux ne représente pas plus de cinq pour cent du marché de l'édition, mais la nouveauté est que presque tous les éditeurs profanes font désormais du « religieux » et n'ignorent plus qu'un livre de cette catégorie peut devenir un best-seller. Les meilleures ventes figurent *dans* deux sphères : l'expérience spirituelle et la culture religieuse. Dans le premier cas, il faut classer aussi bien des « institutionnels » comme Jean Paul II que de grands témoins comme Mère Teresa, Sœur Emmanuelle ou l'abbé *Pierre dans* la tradition chrétienne, le dalaï-lama dans le bouddhisme. *A contrario*, si les livres sur l'islam sont nombreux, manquent les ouvrages qui témoignent d'une expérience intérieure, personnelle de la religion musulmane.

» *Dans* ce champ de la spiritualité au sens large, il faut ajouter ce qui a trait à l'ésotérisme ancien ou moderne, *qui se vend* bien, ainsi qu'en attestent les succès de *L'Alchimiste*, de Paulo Coelho, des romans égyptiens ou du *Code secret de la Bible*, de Michael Drosnin. La philosophie elle-même séduit nos contemporains, quand elle n'est pas purement *spéculative, mais* se veut introduction à une expérience spirituelle et sagesse à vivre. La série de la revue *Autrement* sur les « vertus » a précédé le best-seller d'André Comte-Sponville. Tous les livres qui témoignent d'une recherche de valeurs et de sens marchent *bien. Ce fut* le cas de *L'Homme-Dieu ou le sens de la vie*, de Luc Ferry.

» L'autre domaine florissant est celui de la culture religieuse. Les livres récents sur Jésus, écrits dans la tradition chrétienne (Jacques Duquesne) ou en dehors d'elle (Gérald Messadié), connaissent un destin étonnant. On peut en dire autant des encyclopédies (comme le *Théo* de l'Eglise catholique) ou du *Catéchisme de Jean Paul II, dont la diffusion* a dépassé le million d'exemplaires. Ce succès peut s'expliquer par la soif de connaissances, dans un secteur peu enseigné, et de retour aux origines. Ces ouvrages n'apportent pas de révélation : l'exégèse sur Jésus, *par exemple, est en débat depuis* au moins un siècle. Mais chaque génération a besoin de revenir à une sorte de catéchisme primitif.

– Vous ne parlez pas d'œuvres de théologie fondamentale, dans laquelle la tradition française est pourtant fort riche ?

– On ne peut pas cacher qu'il y a crise dans le domaine des sciences religieuses, des livres de recherche *théologique* et *universitaire*. Ceux-ci ont un destin relativement limité, sauf si l'auteur jouit d'une renommée particulière (Paul Valadier) ou est source de scandale (Eugen Drewerman). Parmi les nombreuses raisons de cette crise, il y a la difficulté à renouveler les *auteurs. La* plupart sont issus du christianisme conciliaire qui a marqué les années 60 et 70. Mais la demande aujourd'hui a changé. Elle est moins celle d'un christianisme qui se libère que d'un christianisme qui veut retrouver une identité.

– Les éditeurs ont-ils une stratégie particulière à l'égard du religieux ?

– Non, un *livre est toujours un* pari, mais tous les éditeurs ont remarqué la force des attentes dans ce domaine. Aussi tentent-ils soit de faire des « coups », à partir d'une œuvre ou d'un auteur, soit de lancer des collections puisées à la source des grandes *traditions monothéistes ou des* sagesses anciennes. Le département Spiritualités d'Albin Michel a trouvé de nombreux imitateurs. De même, les petits livres, à petit prix, de maximes philosophiques ou religieuses se vendent bien. Ce n'est donc pas le religieux en soi qui marche. Un livre pesant sur Dieu n'aura pas de succès, mais si *on lui trouve une écriture ou une* forme lisible par un large public, il peut connaître une belle carrière. Le Seuil a lancé l'an dernier *La Plus Belle Histoire du monde*, racontée par Reeves, Coppens et de Rosnay, qui a été vendue à 180 000 exemplaires. Nous venons *de recommencer avec La Plus Belle Histoire de Dieu*, écrite par Marc-Alain Ouaknin, Jean Bottéro, Joseph Moingt, portant sur la Révélation dans l'Ancien et le Nouveau testament (« Le Monde des livres » du 25 juillet). Ce livre figure dans les meilleures ventes.

– Comment expliquez-vous ces évolutions dans l'attente du public ?

– *Plus* les cadres de pensée, les institutions, les décisions se sécularisent, plus croît la demande individuelle de sens, d'explication du monde, d'orientation personnelle. Elle s'exprime dans un besoin de connaissances religieuses et de retour aux origines d'autant plus fort que la *société* est plus laïcisée. Mais, de plus en plus aussi, elle témoigne d'un besoin d'expériences spirituelles, de celles qui permettent de résister à la banalité du quotidien, qui s'expriment moins qu'hier dans les églises, mais vont se nicher partout, surtout dans des livres.

» C'est aussi une dimension thérapeutique qui s'exprime à travers le succès d'une certaine édition religieuse. On y retrouve le besoin du salut que toutes les religions promettent et d'un salut qui, de plus en plus, s'« horizontalise » : comment vivre mieux ? Comment être mieux dans sa peau, vivre en harmonie avec soi-même, avec autrui ? On est là au cœur des attentes contemporaines. »

Propos recueillis par Henri Tincq

L'« Esprit » du divin

Dans ce numéro remarquable, la revue analyse le besoin de « réenchanter le monde » dans notre temps de « religions sans Dieu »

ESPRIT
nº 233,
325 p., 90 F.

Fidèle à son origine chrétienne, d'Emmanuel Mounier à Jean-Marie Domenach, qui vient de mourir, l'équipe d'*Esprit* explore une nouvelle fois, sans concession aux modes, une scène religieuse en pleine effervescence. Ses « couvertures » depuis la *guerre résumeraient, presque* à elles seules, l'évolution de la pensée française sur la religion.

En 1946, *Esprit* oppose « Monde chrétien et monde moderne », longtemps présentés comme irréductibles. En 1971, « Réinventer l'Eglise » exprime le bouillonnement intellectuel et théologique qui, des années 50 aux lendemains du concile Vatican II (1962-1965), oblige les tenants du duel « modernisme-intransigeantisme » à réviser leurs classiques. En 1986, c'est « La religion sans retour ni détour », soit la résignation au *« désenchantement du monde »*, annoncé par Max Weber et actualisé par Marcel Gauchet.

A la fin des années 90, tous ces concepts volent en éclats. La situation du « religieux » est de plus en plus complexe et les observateurs perplexes. Tout ce qui a été dit hier sur la sécularisation et la mort de Dieu, puis sur le « retour » et la « revanche » de Dieu incline chacun à une plus grande modestie. Des *précédentes intuitions de l'équipe d'Esprit*, certaines ont résisté au temps : celle du triple déclin des pratiques, des croyances et des normes qui ont affaibli, malgré la vigueur de son discours prescriptif, la visibilité et la pertinence sociale du catholicisme.

Mais les certitudes politiques et idéologiques n'ont pas mieux résisté à l'entrée dans l'ère du tout-individu, du pluriel et du relatif. Tous les messianismes cèdent le pas à une morale séculière, dont le récent succès littéraire d'André Comte-Sponville ou de Luc Ferry vient d'attester la vigueur.

On n'en a pas pour autant fini *avec le religieux proprement dit*. A la dérégulation des croyances succèdent des poussées de fondamentalisme qui n'épargnent aucune des trois grandes confessions monothéistes, ainsi qu'une floraison de religiosités parallèles, de croyances paranormales, qui préfèrent le « divin » au Dieu personnel des chrétiens et vont des sectes à l'ésotérisme, des spiritismes au néo-bouddhisme de type occidental. Le diagnostic est clair : celui d'un besoin irrépressible et désordonné de *« réenchanter le monde »*, dont la froide rationalité, le libéralisme effréné, l'effondrement des utopies séculières laissent des êtres souvent *désemparés*.

FONCTION THÉRAPEUTIQUE

Mais quelle est l'ampleur exacte de ce processus de « réenchantement » ? C'est le principal intérêt de cette livraison d'*Esprit* (publiée avant le succès des Journées mondiales de la jeunesse catholique à Paris) que de tenter de répondre à cette question. Jean-Louis Schlegel et Jean-Claude Eslin, les coordinateurs, Joël Roman, Jean Delumeau, Emile Poulat, Paul Valadier et bien d'autres auteurs ne nient pas l'ascension d'une religiosité devenue anarchique et folle, qu'ils attribuent principalement à une crise de transmission – qui atteint tous les systèmes d'explication – et exprime une crise plus générale de la modernité.

Mais, ajoutent-ils, cette nouvelle religiosité n'a pas l'impact social que veulent bien lui prêter certains médias qui, soumis aux modes du catastrophisme ou du sensationnalisme, font régulièrement leurs couvertures sur le « retour » du *religieux*, l'explosion des sectes, des fondamentalismes ou les vagues ésotériques. L'historien Emile Poulat note avec humour que, depuis un siècle environ, deux cent cinquante ouvrages ont pronostiqué *la mort du christianisme*. De cette mutation des religions monothéistes en religiosité effervescente, il faut donc prendre une plus juste mesure. Paul Valadier l'attribue à *« une société fortement déstabilisée, provoquant une recherche plus ou moins angoissée de nouvelles certitudes et de fondements stables »*. Les interventions de Denis Gira et Stanislas Breton sur le bouddhisme, de Schmuel Trigano et Daniel Lindenberg sur le judaïsme témoignent d'identiques interrogations.

Mais l'analyse la plus originale est celle de la fonction thérapeutique de la religion. Ce qui frappe Jean-Louis Schlegel, *« c'est que les croyances et les pratiques religieuses ne fonctionnent plus selon un axe au delà-en deçà, transcendance-immanence, mais selon un axe horizontal, où se jouent d'autres oppositions : sens-non-sens ; vie-mort ; santé-maladie ; bien-être-mal-être ; imaginaire-rationalité. C'est la fonction thérapeutique ou, en fin de compte, salvatrice qui est mise en cause dans des formes religieuses où un Dieu, une transcendance, un au-delà ne sont plus nécessaires »*.

Quelle que soit l'analyse du succès des intégrismes et de ces *« religiosités non monothéistes »*, l'inquiétude des intervenants de cette remarquable livraison d'*Esprit* vient de l'affaiblissement du « politique » face à cette fausse moralisation et à la porosité toujours plus grande de la frontière entre *« les deux cités »* (Augustin) du temporel et du spirituel. Elle vient de la menace que fait peser *« ce temps des religions sans Dieu »* sur les ressorts spirituels et intellectuels qui ont fondé le génie judéo-chrétien, forgé l'esprit européen et l'idéal démocratique.

H. T.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

Le Moyen Age est devant nous

LES FRACTURES DU CAPITALISME
de Lester Thurow.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jacques Fontaine.
Ed. Village mondial, 383 p., 198 F.

Le déclin de l'Occident a trouvé son nouveau Spengler en la personne de Lester Thurow. Pour le brillant économiste américain, nous vivons une situation comparable à celle de la fin de l'empire romain : non pas un effondrement soudain, mais une lente descente en vrille dans l'obscurité d'un nouveau Moyen Age.

Quels sont donc les parallèles « troublants » que l'on peut faire entre les Romains et nous ? De même que l'Empire avait atteint ses frontières naturelles, de même le capitalisme s'étend aujourd'hui à l'ensemble de la planète. Dès lors qu'il n'y a plus de territoires à conquérir, la société manque d'un objectif unificateur. A partir de ce moment-là, les infrastructures humaines et matérielles et la discipline sociale ne peuvent que se détériorer, comme Rome en a fait l'expérience. Le civisme fiscal disparaissant, le déclin économique s'alimente de lui-même. Autre ressemblance : les immigrants « inondent » le monde industrialisé, mais personne ne veut supporter les dépenses qui en feraient des citoyens à part entière. Les petites nations tombent entre les mains de seigneurs féodaux. Au Moyen Age, l'instruction était tombée si bas que quelques moines seulement savaient encore lire. Aujourd'hui, l'illettrisme progresse en Amérique et dans la plupart des pays industrialisés. Au Moyen Age, le privé avait chassé le public, et la criminalité s'était partout répandue. Pareillement, aujourd'hui, *« le privé élimine petit à petit le public »*, notamment en ce qui concerne la police. Aujourd'hui, comme au Moyen Age, des foules de sans-abri et autres SDF se comptent par millions, et le fondamentalisme religieux fait des ravages. Sur ce point, Thurow se montre particulièrement inquiet : *« Le pire du terrorisme fondamentaliste religieux n'est pas passé, il nous attend demain »*, prévoit-il.

Nous ferions bien de tirer des leçons de l'Histoire avant d'entrer dans un nouveau Moyen Age, qui pourrait durer lui aussi un millier d'années. Le niveau de vie des plus puissants barons féodaux était descendu à un niveau inférieur à celui du citoyen romain moyen. A la fin du Moyen Age, les routes romaines étaient encore les meilleures du continent, bien qu'elles n'aient pas été entretenues pendant mille ans. Thurow ne se contente évidemment pas de tirer des parallèles. Son analyse de l'économie actuelle vient alimenter son pronostic. L'effondrement du communisme n'a pas seulement privé le capitalisme d'ennemi, il lui a offert une masse de travailleurs peu coûteux et bien formés en faisant basculer 1,9 milliard d'hommes dans l'économie de marché. Par quel miracle continuerait-on à payer des ouvriers allemands 30,33 dollars (environ 180 francs) de l'heure, alors que, dans la Pologne voisine, on trouve le même niveau de qualification à 5,28 dollars (à peu près 30 francs) ? La concurrence des bas salaires atteint même les niveaux scientifiques les plus élevés. Pourquoi, demande notre auteur, payer un docteur américain en physique 75 000 dollars (450 000 francs) par an alors qu'on peut employer en Russie un Prix Nobel pour 100 dollars (600 francs) par mois ?

Une nouvelle lutte des classes est en marche, celle des classes d'âge

Le vieillissement de la population occidentale et les vices inhérents à l'Etat-providence donnent à Thurow l'occasion d'exercer toute sa verve. Une nouvelle lutte des classes est en marche, celle des classes d'âge. Les vieux sont « accros » à leurs avantages acquis. Aux Etats-Unis, l'Etat dépense par personne neuf fois plus pour les vieux, qui votent, que pour les jeunes, qui ne votent pas. La hausse du pouvoir d'achat du troisième âge se voit dans l'immense succès de l'industrie des croisières, *« passe-temps idéal pour les personnes qui ont du temps, et qui parfois se déplacent difficilement »*. Même les jeunes peuvent s'inquiéter de la crise du système des retraites. Car elle pourrait les obliger à payer – ou à éprouver du remords de ne pas payer – une partie des dépenses de leurs parents dans le cas où les revenus élevés de ces derniers seraient remis en cause. Et dans le cas, ajoute Thurow avec malignité, où les parents possèdent un capital, il faudrait s'attendre, pis encore, à voir fondre l'héritage, parti en fumée dans des activités de loisirs et dans des dépenses de santé.

Sur le plan financier, Thurow estime que la crise du dollar est inévitable à cause du déficit persistant de la balance commerciale américaine, lequel s'explique par la fermeture du marché japonais. Pas seulement aux produits américains. Aussi les autres pays asiatiques compensent-ils leur déficits commerciaux avec le Japon par les excédents de leurs échanges avec les Etats-Unis. Le jour où l'Amérique dégagera un excédent dans sa balance commerciale pour payer ses dettes, les échanges s'effondreront en Extrême-Orient.

Thurow est moins original et moins convaincant quand il reprend le refrain éculé de la myopie du capitalisme, alors même qu'il ne démontre pas que les gouvernements sont capables de voir plus loin que le bout de leur nez électoral. De plus, nous assure-t-il par ailleurs, l'époque où les Etats-nations réglementaient l'économie est terminée. Alors ?

Alors, la seule réponse que l'on puisse faire à ce prophète de malheur, c'est, comme on le dit dans *Le Roi Lear*, *« le pire n'est pas tel que nous puissions dire : voici le pire »* !

PASSAGE EN REVUES

● **Cahiers Raymond Queneau**

Poète, romancier, journaliste, scénariste, parolier : Raymond Queneau ne méprisait aucun moyen d'expression. En témoigne le nombre de ses interventions radiodiffusées – une centaine entre 1938 et 1975 –, dont l'essai de Claude Rameil offre pour la première fois un recensement complet, suivi d'un choix d'émissions consacrées, en tout ou en partie, au poète. Laisser parler Queneau : l'entreprise se justifie plus que pour tout autre écrivain, quand on connaît les rapports passionnés qu'entretint l'auteur de *Zazie* avec la langue parlée, dont il voulait faire une nouvelle langue littéraire. Si l'ouvrage se ramène parfois à un simple inventaire chronologique, faute d'enregistrements disponibles, on peut toutefois y lire de nombreux textes d'émissions ou *« rapports d'écoute »*, pour la plupart inédits.

Si Queneau se confie peu et se montre réfractaire à l'interview traditionnelle, il excelle en revanche dans le style de la causerie familière : commentaires littéraires, évocation de souvenirs – Le Havre, Paris, Saint-Germain, Miller, Salacrou, Vitrac, Honegger, Miro... –, montages de ses poèmes et chansons favoris, sans oublier quelques attaques en règle contre l'Académie. Ces retranscriptions sont comme les pièces d'un puzzle qui, peu à peu, permettent de reconstituer l'image d'un homme profondément modeste, sceptique mais pas désabusé, et irrésistiblement drôle. Elles forment aussi un témoignage sur les rapports qu'entretint la radio, à son âge d'or, avec la république des lettres. On ne regrettera donc ici qu'une chose... la voix de Raymond Queneau. – (« La TSF de Raymond Queneau », *Cahiers Raymond Queneau*, nouvelle série, nº 1, juin 1997, de Claude Rameil, éd. du Limon, 230, rue Saint-Charles, 75015 Paris, 221 p., 140 F.)

Judith Roze

INTERNATIONAL

● *par Jean-Pierre Langellier*

Les petits damnés de la terre

UN MONDE QUI DÉVORE SES ENFANTS
de Claire Brisset.
Ed. Liana Levi, 171 p., 89 F.

Depuis l'aube des temps, le monde est cruel envers ses enfants. Enfants-esclaves, enfants-soldats, enfants-prostitués, les petits damnés de la terre furent, et restent, la plus opprimée des minorités. L'exploitation et la maltraitance des enfants appartiennent à toutes les époques et à tous les pays.

Claire Brisset, qui travaille depuis dix ans pour l'Unicef (Fonds des Nations unies de secours à l'enfance), décrit et dénonce les multiples formes de ce fléau planétaire dans un livre-témoignage dont le titre *Un monde qui dévore ses enfants*, inspiré du mythe du Titan Cronos, rappelle que la férocité du monde adulte est une histoire aussi vieille que l'homme.

Les Panthéons antiques abritent des festins infanticides, que savourent le Cananéen Moloch, la déesse hindoue Kali, ou encore le Minotaure, grand amateur d'adolescents. Ni la Grèce ni Rome ne manifestent le moindre égard pour le premier âge de la vie. L'enfant du haut Moyen Age n'est qu'un adulte en miniature qui travaille aux champs dès l'« âge de raison ». La Renaissance découvre lentement l'originalité de l'enfant, mais se soucie surtout de « redresser » ses instincts. Et Montaigne note distraitement : *« J'ai perdu deux ou trois enfants, non sans regrets ni fâcherie. »*

Hugo et Dickens détaillent avec lyrisme les souffrances des enfants du XIXe siècle, hébétés de fatigue, rongés par la maladie, sacrifiés sur l'autel de l'industrie naissante. Même les écoles, à l'ambiance de caserne – dans lesquelles Lamartine voyait *« le vestibule de l'enfer »* – et qui seront confiées plus tard aux *« hussards noirs de la République »*, entretiennent une certaine peur de l'enfant et de sa « mauvaise graine ». Aujourd'hui, le monde a largement pris conscience de la spécificité de l'enfant, être fragile et dépendant. Jamais ses droits n'ont été autant proclamés. Et pourtant, notre siècle finissant les viole allègrement. En dépit des immenses progrès de la science et de la médecine, la misère tue encore chaque année plus de douze millions d'enfants. Plus grave, les adultes infligent, ou laissent infliger, aux plus jeunes un calvaire dont ils sont les uniques responsables dans plusieurs domaines : le travail, la guerre, l'exploitation et la discrimination sexuelles.

Les effectifs de la main-d'œuvre enfantine ne cessent de gonfler. Selon les chiffres du Bureau international du travail (BIT), le monde compte deux cent cinquante millions de « travailleurs » âgés de cinq à quatorze ans, dont la moitié à plein temps. Un sur deux vit en Asie. Ces petits forçats, ni syndiqués ni rebelles, occupent une gamme infinie d'emplois (plus de trois cents au Bangladesh). Ils travaillent dans les champs – en masse –, dans les mines, les ateliers, les rues, les ordures. Ils tissent des tapis, récurent les cuves des pétroliers, plongent en apnée pour pêcher.

En Egypte, chaque enfant cueilleur de jasmin récolte quotidiennement entre quarante mille et soixante mille fleurs. Les petits chiffonniers de Manille ou de Phnom Penh meurent du tétanos. Chaque année, cinq mille enfants bangladais servent dans le Golfe comme chameliers-esclaves. Ils ont entre quatre et dix ans. L'extrême pauvreté, le sous-emploi, l'inadaptation de l'école aux besoins, et bien sûr, la quête effrénée d'une main-d'œuvre à bon marché expliquent l'ampleur de cet esclavage moderne qui frappe certains enfants dès leur naissance, l'endettement perpétuel de leurs parents les vouant à une vie de servage.

« Les femmes et les enfants d'abord », ordonnait-on naguère, à l'instant du naufrage, pour sauver les plus faibles. L'expression désignerait plutôt aujourd'hui les principales cibles des tueries. Depuis dix ans, la guerre a tué plus d'un million et demi d'enfants et en a blessé cinq millions. Enfants massacrés, estropiés, meurtris. Une victime civile sur deux des conflits modernes est un enfant. *« Pour supprimer les gros rats, vous devez tuer les petits rats »*, conseillaient les messages haineux de Radio Mille Collines avant le génocide anti-tutsi de 1994 au Rwanda. De par le monde, on recense, en outre, deux cent mille enfants-soldats. Enfants martyrs souvent devenus rebelles, puis bourreaux.

Sous l'émotion d'un drame en Belgique, le monde adulte sembla, en 1996, prendre la mesure de l'exploitation sexuelle des enfants, désastre aux mille facettes : prostitution, trafic, tourisme sexuel, pédophilie, pornographie. Mais une autre tragédie, plus grave et plus secrète, continue de ravager le tiers-monde : l'infanticide des bébés-filles, notamment en Chine et en Asie du Sud. Dans le sous-continent indien, certaines enfants se prénomment Nakusha, « non voulue ». Selon l'Unicef, dans le sous-continent indien, *« une mort de petite fille sur dix est liée à la discrimination »*, car celles-ci sont moins nourries, moins soignées, moins vaccinées.

Que faire pour mieux protéger ces millions d'enfants ? Persuader sans relâche chaque pays de respecter la législation internationale dont il est signataire. Mais sans nourrir trop d'illusions car l'entreprise sera de longue haleine. Et sans commettre de bévue, car il est des remèdes pires que le mal. Ainsi, le travail infantile peut préserver de la prostitution ou de la famine. Aider les Etats à combattre la pauvreté et à développer l'éducation sont les meilleurs moyens de redonner peu à peu aux enfants exploités leur droit à l'étude, au jeu et au rêve.

POLITIQUE

● *par Gérard Courtois*

Balladur, autoportrait

CARACTÈRE DE LA FRANCE
d'Edouard Balladur.
Plon, 226 p., 120 F.

Jacques Chirac est sans pitié pour son vieil ami Edouard Balladur. Au printemps 1995, il lui a soufflé une victoire présidentielle qui lui semblait promise. En avril 1997, en annonçant la dissolution de l'Assemblée nationale, avec les conséquences que l'on sait, il l'a contraint à reporter à l'automne la publication de l'ouvrage de réflexion auquel il travaillait depuis quelques mois. Dans un cas, comme dans l'autre, l'ancien premier ministre a perdu la main.

Il y a trois façons de lire ce *Caractère de la France*. La première n'est pas la moins ennuyeuse. Elle consiste à suivre, pas à pas, M. Balladur, dans sa dissertation sur la France, terre de contrastes autant que de continuité millénaire, partagée entre l'ambition du rayonnement et la tentation du repli, *« toujours la même »* et *« toujours changeante »* et, aujourd'hui, *« comme incertaine d'elle-même »*. De la Gaule à de Gaulle, des tribus aux féodalités, de la monarchie à la République, des guerres de religion aux guerres coloniales, de Ronsard à Cézanne, des *« gens du roi »* à l'administration moderne, des jacqueries aux mouvements d'étudiants en passant par la Révolution, la France *« se veut à la fois singulière et universelle, exception et exemple »*, faisant *« volontiers la leçon aux autres »* mais *« gaspillant régulièrement ses chances historiques »*.

Car *« il y a une fatalité de l'échec pour tous ceux qui méconnaissent la réalité »*, note l'ancien premier ministre. On pourrait donc attendre de lui, à la lumière de l'Histoire autant que de l'expérience, quelqu'enseignement pour le présent. C'est la deuxième lecture possible de son essai. Elle aussi un brin décevante, même si M. Balladur se flatte d'avoir *« fait fi de ces prudences »* qui auraient pu le conduire à n'être *« ni trop sévère ni trop sincère »* pour *« plaire au plus grand nombre »*. Mais où est l'audace ? Fallait-il tant d'*« intelligence de l'histoire »* pour assurer, au bout du compte, que *« la France a besoin de vérité »*, de *« liberté »*, de *« réforme »* et de *« dialogue »* et que *« les Français devront se résoudre au changement »*, s'ils ne veulent pas être emportés par *« une révolution brutale »* ou *« une inexorable décadence »* ? Et pour fustiger le *« conformisme »* social-démocrate qui, depuis 1936 et plus encore 1944, sert à notre pays de *« pensée unique »*.

Fallait-il tant d'expérience de la conduite de l'Etat, discrètement rappelée, pour voir l'ancien premier ministre s'en tenir, sur les problèmes de notre temps, à de prudentes interrogations ou à des voeux pieux ? L'immigration ? L'inquiétude à ce sujet *« passionne exagérément le débat politique »*. La justice ? *« Il faut se garder de la république des juges comme de la servitude des juges »*. La construction de l'Europe ? Elle suppose *« une conciliation difficile »* entre *« une ambition nationale et une ambition européenne »*. Les institutions enfin ? *« L'instabilité du pouvoir exécutif sous les républiques précédentes a été remplacée par l'instabilité de l'équilibre institutionnel »*, comme en témoignent les cohabitations, inévitables *« expédients »*. Force est donc de *« réaménager la monarchie républicaine grâce à la renaissance des corps intermédiaires dotés de pouvoirs plus larges »* et de doter le Parlement de *« compétences plus grandes »*. Beau programme ! Reste une dernière lecture, aussi intrigante que frustrante. Car ce *Caractère de la France* dessine aussi, en filigrane, le caractère de M. Balladur. Ce dernier refuse la *« complaisance envers soi-même »* à laquelle aurait pu le conduire le *« besoin de s'expliquer »*. Mais ce que sa pudeur écarte affleure pourtant par bribes, laisse filtrer son *« chagrin »* et donne à sa réflexion, par instants, un ton moins corseté. *« Le ralliement au succès est une tradition française. Que d'exemples hier et aujourd'hui. La presse, notamment, en offre beaucoup. (...) Ce sont les amitiés des jours heureux, fugaces comme le bonheur »*, note-t-il ici, en raillant l'*« esprit courtisan »* propre à notre monarchie républicaine. *« Les nostalgies sont plus puissantes que les accomplissements ; ceux-ci ne manquent jamais de décevoir. Les regrets font rêver longtemps »*, glisse-t-il ailleurs.

Les regrets le conduisent même, en une occasion, à un *mea culpa* plus explicite. *« Un sentiment de fierté peut-être mal inspiré m'empêche toujours de jouer certains jeux ; souvent mon langage est trop raisonnable, par retenue naturelle et respect des autres. J'ai le souci de ne pas les tromper ; je n'ai pas su faire comprendre que l'entreprise de rénovation économique que j'ai menée à deux reprises était indispensable, la condition de tout le reste »*, confesse-t-il. Et il ajoute : *« J'ai négligé l'égalitarisme obsessionnel des Français et ses ravages sociaux et politiques ; je voulais que les jeunes puissent être mieux formés, plus aptes à la vie active et je n'ai pas été conscient, dans l'affaire du contrat d'insertion professionnelle (CIP), du sentiment de dignité blessée qui inspirait leur refus. »* On aimerait Edouard Balladur plus souvent dans ce registre. Mais ce serait peu convenable.

SOCIETE

● *par Robert Solé*

L'inculture arrogante

PROF
de Sylvain Bonnet.
Robert Laffont, 188 p., 109 F.

Sylvain Bonnet aurait pu être un jeune prof débutant, affecté à un *« collège-poubelle »*, dans un *« quartier pourri »* d'une agglomération tentaculaire. Il n'en est rien : voilà un agrégé de quarante-cinq ans, père de quatre enfants, bien planté sur ses jambes, qui exerce son métier avec un relatif plaisir dans un établissement ordinaire des environs de Bayeux (Calvados). Ici, pas de trafic de drogue, pas de rodéos nocturnes. Les élèves appartiennent pour la plupart à des familles « normales », dont les parents travaillent. Petit détail cependant : certains d'entre eux ont tendance à cracher. Oui, ils crachent, même dans les couloirs, et les professeurs ont intérêt à savoir où mettre les pieds...

Tout l'intérêt du livre de Sylvain Bonnet est dans cette « normalité ». On y découvre que de bons établissements scolaires, bénéficiant de moyens matériels adéquats et d'un encadrement convenable, ne sont pas à l'abri d'un mal général. Ne serait-ce que par la présence en leur sein de quelques *« classes-ghettos »*, comme cette 4e technologique, où des élèves affligés d'une, de deux ou trois années de retard traînent leur ennui et leurs mauvaises manières en attendant que l'on se débarrasse d'eux.

« J'ai le sentiment, dans certaines classes, d'être davantage dans la position du dompteur que dans celle de l'enseignant », affirme ce professeur de lettres, qui voit son autorité menacée à chaque instant par des agressions inattendues : l'entrée bruyante d'un retardataire, une remarque impertinente, une altercation... Il suffit de deux ou trois monstres pour prendre une classe en otage et rendre l'atmosphère irrespirable. On l'aura compris, la violence à l'école ne se limite nullement au coup de poing ou de couteau, à la menace physique contre les professeurs les plus vulnérables ou au racket exercé contre de jeunes élèves. « La haine » s'affiche et se cultive. Au lieu de susciter la honte, l'échec scolaire est valorisé par un romantisme banlieusard qui fait de « la galère » une sorte de drapeau.

Le plus dur, sans doute, est ce mépris pour tout ce qui représente le savoir. Quand un grand dadais, installé près du radiateur, lance du fond de la classe : *« Balzac ? Qui c'est ce mec-là ? »*, il ne pose pas une question. Sa remarque souligne simplement que, de Balzac ou d'un autre, il n'a rien à cirer. *« C'est le règne de l'inculture triomphante »*, constate Sylvain Bonnet, à qui son amertume n'interdit pas de jeter sur cet univers un regard mesuré, amusé et, finalement, plein de tendresse.

Naguère, les élèves méritants recevaient des médailles ou des prix ; ceux qui avaient fait preuve d'un travail insuffisant ou d'un mauvais comportement étaient punis ou redoublaient. Il ne reste plus grand-chose de ce système. Seul un bon élève, aujourd'hui, redoute une sanction. Le cancre, lui, est très sourcilleux sur la défense de ses droits. *« Il n'attend rien de l'école et par suite n'a rien à en craindre. »*

Pourquoi tant d'élèves lisent-ils si mal ? Pourquoi ce refus de la lecture, cette pauvreté du vocabulaire ? Parce qu'ils ne connaissent pas le Petit Poucet, répond l'enseignant. Dans leur enfance, on ne leur a pas raconté d'histoires. Ils n'ont pas été bercés par la musique des phrases. Livrés très tôt à la télévision, qui montre tout au lieu de suggérer, ces adolescents ont l'imagination atrophiée, étant incapables de transformer les mots en images, puis d'assembler ces images pour reconstituer ce que d'autres ont pensé et écrit.

Sylvain Bonnet a le bon goût de ne pas nous infliger un énième projet de refonte globale de l'instruction publique. Ayant une approche nuancée des problèmes, ne voyant pas tout en noir, il se contente de quelques suggestions au fil des pages. Sur le vol et la violence, par exemple : pour restaurer l'autorité de la communauté éducative, il souhaite que l'éducation nationale porte systématiquement plainte, au lieu de laisser ce soin aux victimes. Ou encore, de manière plus iconoclaste : que l'on ne s'obstine pas à garder au collège, au-delà des seize ans réglementaires, des redoublants qui n'ont rien à y faire, empoisonnent le climat et empêchent les autres de travailler. Orientés plus tôt vers un travail manuel, ces enfants égarés n'auraient-ils pas pu trouver leur voie, au lieu de s'éterniser dans une institution qu'ils détestent et qui les craint ?

Restaurer l'autorité au collège, ce n'est pas instaurer la répression. Ce n'est pas non plus revenir à une mythique école de la IIIe République dont on oublie souvent qu'elle ne conduisait au bac qu'une toute petite minorité de Français. Sylvain Bonnet se tourne plutôt vers l'innovation en insistant sur les projets d'action éducative (PAE), ces divers travaux (publication, exposition, construction d'un objet...) réalisés par petits groupes et qui donnent paraît-il des résulats étonnants. Sans tout ramener aux PAE, ce latiniste – à qui il arrive de douter de l'utilité de l'enseignement du latin – propose de leur consacrer... la moitié du temps scolaire. Coordonnés, réunis dans une œuvre collective, les projets des uns et des autres contribueraient à faire du collège une *« véritable communauté »*. Il n'est pas interdit de rêver...

a c t u a l i t é s

Havas va-t-il tourner la page ?

Absorbée par sa maison mère, que va devenir la branche édition de l'ex-CEP, qui domine le marché français avec son rival Hachette Livre ?

L'absorption par Havas de sa filiale CEP Communication (*Le Monde* du 2 septembre) laisse en suspens l'avenir des maisons d'édition au sein de ce qui s'appellera désormais Havas Publications Edition (HPE). L'ancien groupe de la Cité, devenu, sous l'autorité de Christian Brégou, le sixième groupe européen de presse et d'édition, est en constante rivalité avec Hachette Livre pour le titre de premier éditeur français. Avec le remplacement de Christian Brégou par Pierre Dauzier, PDG d'Havas, qu'adviendra-t-il de cette « branche édition » qui couvre la presque totalité des secteurs de l'écrit et « pesait » à elle seule, en 1996, quelque 65 % du chiffre d'affaires total de CEP Communication (soit 7,2 milliards de francs) ? A travers les pôles « éducation et référence » (Larousse-Bordas, Nathan, Le Robert), « scientifique, technique et médical » (Dalloz, Dunod, Masson, Armand Colin...) et « littérature et poche » (Laffont, Plon-Perrin-Orban, Les Presses de la Cité-Solar-Belfond, UGE Poche-Pocket, 10/18, Fleuve noir...), cette branche ne représente pas moins d'un quart de l'édition française – sans compter l'apport de France-Loisirs, filiale à 50 % avec le groupe allemand Bertelsmann.

Selon Pierre Dauzier, cette reprise en main ne prélude à aucune cession d'actifs autre que celles annoncées dans le domaine de la presse (*L'Express*, *Le Point*). Au contraire, a-t-il affirmé à l'AFP, « *l'activité d'édition* » devrait être « *renforcée à l'international* » et constituer « *la base éditoriale* » d'une activité multimédia destinée à un important développement.

Cependant, l'intégralité de « *l'activité d'édition* » serait-elle susceptible de constituer cette « *base* » ? L'édition de littérature générale ne risquerait-elle pas un destin semblable à celui de *L'Express* et du *Point* : prestigieuse mais non spécialisée, non immédiatement transposable sur CD-Rom ou sur Internet, et traditionnellement moins rentable que l'édition dite de référence ?

« ATTACHÉ À L'ÉCRIT »

Dans l'entourage de Pierre Dauzier, on s'empresse de valoriser, au contraire, l'image « *littéraire* » du président d'Havas : « *Autant Christian Brégou avait une réputation de gestionnaire pur et dur, autant Pierre Dauzier, qui est l'auteur d'une* Anthologie des poètes délaissés *et d'une* Anthologie de l'éloquence française, *reste extrêmement attaché à l'écrit.* » Commentant son départ à l'AFP, Christian Brégou déplorait au contraire les objectifs présumés de son successeur : « *Une nouvelle culture plus politique, plus financière, se répand. Ce que j'avais souhaité pour notre groupe, français, puissant, n'était plus compatible avec cette nouvelle donne.* » Bizarrement, chacun semble aujourd'hui soucieux de revendiquer des préoccupations littéraires pourtant peu conformes, hier, aux priorités du groupe.

Quelles conséquences ce départ aura-t-il ? Recentrage sur l'édition de référence au détriment de la littérature générale ? « Balkanisation » de l'ex-CEP ? Rapprochement avec des éditeurs étrangers tels que l'anglo-hollandais Reed Elsevier, le néerlandais Wolter Kluwers ou l'allemand Bertelsmann ? Désignation d'un éditeur qui superviserait l'ensemble de « l'activité-livre » ?

Aux yeux d'Olivier Orban, l'hypothèse d'une « vente par appartements » paraît peu justifiée : « *Un groupe d'édition est un atout considérable dans un marché mondial. Le morcellement me semblerait une faiblesse.* » Par ailleurs, note le PDG de Plon-Perrin-Orban, « *les maisons littéraires de la CEP se portent bien et sont rentables. L'argument financier qui justifierait une éventuelle éviction serait un faux argument* ». Quant à Serge Eyrolles, président du Syndicat national de l'édition, il se *félicite que le groupe ait réussi, jusqu'à présent,* à demeurer français et déplorerait l'arrivée d'éditeurs étrangers dans son capital.

Reclassement des actifs, démantèlement du secteur édition (lequel placerait Hachette Livre en position de toute-puissance) ou statu quo ? Havas tranchera. Pour l'instant, le scepticisme règne chez Havas Publications Edition : « *On s'attend à toutes les éventualités, que ça bouscule tout ou que ça ne change rien. Les gens, ici, ont vécu tant de bouleversements qu'ils se sont blindés. On travaille, on attend, on suit les informations dans les journaux.* » Il est vrai qu'avec Christian Brégou, les salariés, comme on dit, en ont vu d'autres.

Florence Noiville et Marion Van Renterghem

L'EDITION FRANÇAISE

● **Pseudonyme-suspense.** Jean-Marc Roberts, directeur littéraire chez Fayard, révèle que *Le Corps et l'Ame*, d'Hélène Laurens, que nous avons recensé dans notre numéro spécial consacré aux premiers romans (« Le Monde des livres » du 29 août), n'est pas un premier roman. L'Académie Goncourt s'étant intéressée à l'ouvrage pour établir sa première sélection, l'éditeur a dû révéler qu'Hélène Laurens était en fait le pseudonyme d'une romancière ayant publié plusieurs livres et dissimulant son identité sous un faux nom pour renouveler son style.

● **Nouveaux venus.** Les dictionnaires, dont la moitié des ventes se réalisent entre septembre et décembre, s'ouvrent aux mots les plus neufs pour séduire les lecteurs. Cette année, les trois éditeurs qui se partagent ce marché (Hachette, Larousse et Le Robert) présentent des versions enrichies de leurs ouvrages phares. Comme chaque fois qu'apparaît une nouvelle édition, les mots ou les locutions intronisées par les dictionnaires de langues reflètent des évolutions de la société. Dans *Le Robert*, on trouve les définitions de « *portable* », « *sans-fil* » ou « *cellulaire* », des expressions issues d'un lexique adolescent, comme « *halluciner* » ou « *destroy* », des termes qui renvoient à des questions d'actualité : le « *désamiantage* » y côtoie le « *CDI* », le « *plan social* », le « *cyberespace* » et l'expression « *politiquement correct* » y acquièrent un droit de cité. Dans le Petit Larousse, on peut rencontrer des noms de marques déposées (« *Post-it* », par exemple) ou moderniser son vocabulaire sportif avec « *VTC* », « *beach-volley* » et « *fitness* ». Au rang des locutions nouvelles, on remarquera « *esprit de parfum* », « *formation en alternance* » ou « *adresse électronique* », mais aussi, dans un registre plus sombre, « *tueur en série* ». Larousse partage avec Hachette l'introduction de « *surchemise* », « *cerf-voliste* », « *trithérapie* » ou « *cybercafé* ». Par ailleurs, le *Dictionnaire encyclopédique Hachette*, proposé à un prix inférieur de plus de moitié à celui de l'an dernier, est actualisé de telle sorte que Tony Blair et Lionel Jospin y figurent dans leurs fonctions de premier ministre. Cet ouvrage est, en outre, accompagné d'un atlas.

Vialatte à l'octave

Rencontres des écrivains découvreurs de montagne

Pour se jouer des rumeurs qui prévoient toujours le vent et le froid sur le plateau de l'Aubrac, les quatrièmes Rencontres des écrivains découvreurs de montagne jouirent les 30 et 31 août d'un temps exceptionnellement chaud et ensoleillé. Comme une espièglerie potache bien faite pour célébrer la savoureuse malice du convive de ces nouvelles agapes champêtres, le « *notoirement méconnu* » Alexandre Vialatte (1901-1971).

Ce rendez-vous plein de charme où la familiarité courtoise et l'érudition bon enfant sont de règle avait déjà réuni les fervents de Giono (1994), de Ramuz (1995) et de Pourrat (1996). Le cycle devrait s'achever l'an prochain par une prometteuse session consacrée aux « *écrivains de sanatorium* » (1).

Assurer le succès de cette manifestation aussi courageuse que convaincante suppose la réussite d'une alchimie délicate. Concilier les exigences prévisibles des héritiers, la parole des témoins, le discours des critiques et des universitaires sans sacrifier l'engouement régionaliste ne pouvait être que l'œuvre d'un pédagogue rigoureux, doublé d'un communicateur infatigable.

Francis Cransac en a la carrure. A trente-neuf ans, cet instituteur qui a choisi de s'adresser aux enfants par goût des approches transversales et des parcours buissonniers n'en est pas à son coup d'essai : déjà en 1992 il organisait dans son école de Bertholène (Aveyron) une fête à Pierre Gripari et, trois ans plus tard, c'est une classe « patrimoine littéraire » consacrée à Hugo qui permet à des écoliers de Rodez de s'approprier toute une semaine un musée parisien, où ils découvrent les facettes et recettes du génie hugolien comme les principes de la muséographie.

On retrouve la signature de ce souci didactique dans certaines des expositions proposées au Royal Aubrac, quartier général de ces rencontres, même si la plus magique des invitations, les planches du jeune Emmanuel Vellocq illustrant *Les Fruits du Congo*, avait le bon goût de ne proposer ni légende ni rappel de l'intrigue du roman, comme un bouquet d'éclats d'une lecture personnelle. Si authentique qu'on rêve d'un album qui proposerait de lire Vialatte comme Futuropolis permit naguère de lire Léo Malet avec le regard de Tardi.

Bien sûr, les principaux temps forts furent ceux des communications, où alternaient témoignages – du fils d'Alexandre, Pierre, à Ferny Besson, amie et biographe de l'écrivain –, approches critiques et études de fond. On retiendra particulièrement le très heureux *Vialatte en altitude*, de Christian Moncelet, et l'éblouissant travail de Pierre Jourde (*Le Satyre et le Pharmacien*), qui donna, en 1996 chez Champion, un essai dont le titre atteste l'irréfutable clairvoyance : *L'Opérette métaphysique d'Alexandre Vialatte*.

La soirée consacrée aux projections de téléfilms adaptés de Pourrat (*Le Chasseur de la nuit*, de Jacques Renard) et de Vialatte (*Battling le ténébreux*, de Jean-Louis Roncoroni), et du portrait de l'écrivain brossé par Bernard Jannin pour la collection « Un siècle d'écrivains », fit salle comble, comme le spectacle de Denis Wetterwald, *L'homme n'est que poussière, c'est dire l'importance du plumeau*, d'après les fameuses chroniques parues dans *La Montagne* de Clermont-Ferrand. Une façon de rendre compte de la formidable diversité du talent d'un auteur trop souvent encore connu de seconde main.

Autre événement de la manifestation, la présentation du *Dossier H Alexandre Vialatte*, publié à l'Age d'homme sous la direction de Pascal Sigoda et qui sera disponible en librairie à la mi-septembre (350 p., 250 F). Une somme aussi variée que le ton de ces rencontres, dont les actes devraient faire l'objet en 1999 d'une livraison des *Cahiers Alexandre Vialatte*. D'ici là, les aficionados du chroniqueur-poète ont un mois pour le retrouver à Rodez puisqu'une large part des expositions présentées au Royal Aubrac les attend à la médiathèque de la préfecture aveyronnaise du 9 septembre au 8 octobre. Une session de rattrapage pour redécouvrir celui qui invitait l'homme à « *vivre à l'octave de lui-même* ».

Philippe-Jean Catinchi

(1) Un *Cahier des Rencontres littéraires d'Aubrac*, publié par les éditions du Rouergue et reprenant des communications des trois premiers rendez-vous, paraîtra début 1998 ; il est proposé en souscription pour 90F jusqu'au 31 décembre (120 F à la parution).